A, 8

Hugh Cecil Earl of Lonsdale.

lom-FAB

87 Recherches sur l'Epoque de l'Equitation et de l'usage des chars équestres chez les anciens : Où l'on montre l'incertitude des premiers temps historiques des peuples, relativement à cette datte. Par **Le R. P. Gabriel Fabricy,** Lecteur en Théologie, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, de l'Académie des Arcades de Rome. Première Partie.* A Marseille, Chez Jean Mossy. A Rome, Chez Pierre Durand. 1764.

8vo. 2 Vols. Vol. I., 224 pp. Vol. II., 286 pp. 9 Vignettes and 2 engraved titles. M., $8\frac{1}{4}$ in. by $5\frac{1}{2}$ in. Vellum.

Dedication :—A Monsieur Le Comte de Caylus, Académicien Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres.

2 vols. fv. vignettes
et 2 titres grav.

Hen

Tempus edax rerum.

Spiritus Gibelin inv. et sculp.

RECHERCHES
SUR
L'EPOQUE DE L'EQUITATION.

PREMIERE PARTIE.

RECHERCHES SUR L'EPOQUE DE L'EQUITATION ET DE L'USAGE DES CHARS EQUESTRES CHEZ LES ANCIENS:

Où l'on montre

L'INCERTITUDE DES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES DES PEUPLES, RELATIVEMENT A CETTE DATTE.

PAR LE R. P. GABRIEL FABRICY,
Lecteur en Théologie, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, de l'Académie des Arcades de Rome.

PREMIERE PARTIE.

A MARSEILLE, Chez JEAN MOSSY.

A ROME, Chez PIERRE DURAND.

CIↃ.IↃCC.LXIV.

Avec permission des Supérieurs.

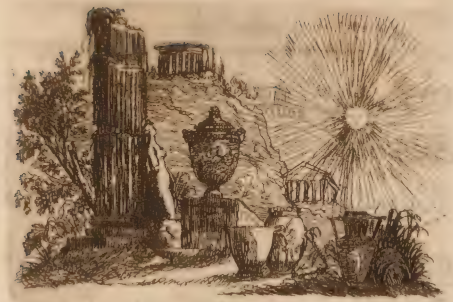

A MONSIEUR

LE COMTE DE CAYLUS,

ACADÉMICIEN HONORAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MONSIEUR,

LES éloges d'un Nom si illustré par Vos Ancê-

tres, par ceux même qui concourent de nos jours avec Vous à en augmenter la gloire, seroient déplacés à la tête d'un Ouvrage d'érudition. C'est principalement à l'Homme de Lettres qu'un Ecrivain doit rendre ses hommages.

Si Votre modestie ne m'empêchoit de publier les bienfaits que Vous répandez sur les Sciences & sur les Sçavants, j'alléguerois

ici avec complaiſance tous ces excellents Ouvrages dont Vous enrichiſſez la République des Lettres, entr'autres, ce magnifique & vaſte Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques, Romaines & Gauloiſes; je n'oublierois point les Prix que Vous avés fondés dans Votre Académie, pour faire fleurir l'étude de la belle Antiquité; je citerois une foule d'Artiſtes en tout gen-

re, que Vous avés formés, en éclairant leur marche dans la culture des Arts. Aussi Votre Hôtel est-il devenu l'Ecole du bon goût, le Temple des Muses.

En nous procurant des avantages inestimables, des leçons toujours parlantes du Génie des Anciens, Vous immortalisez les Grands Hommes & notre reconnoissance pour les services qu'ils nous ont rendus: Vous opposez une

barriere à l'ignorance & à la présomption.

Rome, cette Maitresse des Beaux-Arts, admire en Vous, MONSIEUR, *tant de rares talents, qui illustrent si bien & ce nombre prodigieux de belles Antiques que le malheur des Temps lui avoit presque ravies, & le glorieux Regne d'un Monarque, le Protecteur des Lettres, l'Amour, les Délices de ses Peuples.*

Ces traits divers & une infinité d'autres que je tais à dessein, mais qui ne méritent pas moins d'être consacrés dans les Fastes de l'Empire des Arts & des Sciences, caractérisent de grandes vertus, un Homme né pour le bonheur de la Société.

Pouvois-je faire paroître sous des auspices plus favorables des Recherches sur des matieres d'Antiquités,

où Vous propoſez, Monsieur, à notre émulation une partie de Vos Lauriers? En me permettant de Vous les dédier, Vous leur aſſûrez déjà quelque accès auprès du Monde ſçavant.

Aux ſentiments d'eſtime & d'admiration, qui me ſont communs avec toute la République Littéraire, cette faveur en ajoûte d'autres dont la vivacité m'eſt plus particuliere, la

parfaite reconnoissance & le profond respect avec lesquels je suis,

Monsieur,

Votre très-humble
& très-obéissant serviteur,
F. Gabriel Fabricy,
de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

INTRODUCTION.

QUAND j' entreprends de déterminer une époque touchant l' Equitation & l'uſage des Chars Equeſtres chez les Anciens, je ſens que je m'engage à courir une carriere remplie de ronces & d'épines: elle n'offre de toute part que des ſentiers peu battus & les moins fréquentés. Il faut ſe frayer ſoi-même une route, pour ne point s'égarer à travers les épais nuages d'une antiquité très-reculée. Heureux, ſi après bien des pourſuites, je n'ai point le ſort de m' être livré aux conjectures incertaines d'une pénible diſcuſſion.

A quel point de temps dois-je d'abord me

fixer? Quel guide puis-je me choisir, pour entamer cette matiere? Si j'envisage simplement le siecle où nous vivons, il seroit aisé d'y suivre le fil, les progrès de ces usages. Je n'y vois que des Nations remarquables par des exercices Equestres.

Que de notre temps je remonte même à des âges plus éloignés; que je prenne, par exemple, une période de deux ou trois mille ans; je puis encore apprécier les progrès de ces découvertes. Si dans cet intervale, je me mets à parcourir les diverses contrées de la Grece, de l'Italie, des Gaules, des Espagnes: si je tourne mes pas vers les différents Peuples de la Germanie, de la Sarmatie, de la Dace, de l'Illyrie: si je pénetre même jusque dans les pays les plus Septentrionaux: si de-là je descends enfin dans les parties Orientales, Méridionales & Occidentales de l'Asie & de l'Afrique; je n'y découvre aussi que des Peuples divisés, à la vérité, d'intérêts, de mœurs & de caracteres, mais la pratique de ces usages leur est commune à tous. Dans cet espace de temps, l'Historien comme le Poëte, le Philosophe, comme le Politique,

en un mot, les Fastes des Nations concourent également à me constater l'universalité du service du Cheval.

Des usages reçûs si universellement, m'indiquent que je dois prendre la chose de plus haut. La pratique d'un Art quelconque, lorsqu'elle est bien marquée, désigne évidemment une époque antérieure au temps où on le trouve déjà établi.

Mais ces Arts ou ces usages, que je vois pratiqués si constamment chez le Grec, le Barbare & le Romain, devroient-ils leur origine à quelqu'une de ces Nations? Leurs Annales me donneroient-elles des lumieres propres à en apprécier les premiers progrès? Non, il ne serviroit de rien d'avoir recours à leurs monuments dans cette étendue de temps que je viens de me prescrire. En-vain m'efforcerai-je d'y saisir quelque point fixe, pour datter l'époque de ces Arts. Semblables aux relations de long voyage, d'où l'on sort plus fatigué des courses de l'Auteur, qu'enrichi de ses propres découvertes, mes Recherches deviendroient aussi pénibles qu'infructueuses.

Les Nations que j'ai nommées, paroiſſent d' ailleurs trop modernes, reſpectivement à d'autres que me préſente la haute antiquité. Ou elles ne ſont qu'une branche des anciens Peuples, ou elles n'ont connu ces uſages qui nous occupent, que quelques ſiecles après qu' ils avoient déjà pris naiſſance chez leurs Ancêtres. Ce ſera donc à d'autres Nations, que je devrai m' adreſſer.

A méſure, cependant, que je m' éloigne de cette période d' années, à laquelle je me ſuis borné ; que je commence à quitter les mêmes ſiecles où vécurent ces Peuples, l' Hiſtoire de leurs Ancêtres me donne de très-foibles ſecours, pour me guider dans mes Recherches. Dans des temps ſi reculés & ſi peu connus, la datte des événements eſt preſque toujours chancelante : elle eſt mal appuyée & ſouvent arbitraire. La Chronologie pour l' ordre des premieres découvertes humaines, manque de juſteſſe & d'exactitude : rarement eſt-elle bien affermie. La naiſſance des Perſonnages célebres, qui ont dicté des Loix, & tiré du milieu des forêts des hommes barbares,

res, pour leur faire défricher des campagnes; qui ont policé des Peuples entiers, fondé des Etats & des Empires; les accroissements même des Monarchies & leurs revolutions; enfin les fondations des Républiques & des Gouvernements divers; tous ces faits que la mémoire des hommes auroit dû perpétuer d'âge en âge, ont été la plûpart transmis à la postérité, mêlés de fables, défigurés par la fiction. On les a rendu si monstrueux par la hardiesse des Mythologues, par la licence de certains Ecrivains, & la vaine prétention des Peuples de s'attribuer une grande ancienneté, qu'à-peine peut-on les ramener à quelque vérité historique. Il nous faudroit une mésure précise de temps, qui rapprochât tous ces faits les uns des autres, & en formât un assemblage par des combinaisons qui fussent à la portée commune. En assignant les vraies limites qui appartiennent au champ de l'Histoire, cette mésure nous serviroit comme de compas, pour évaluer avec justesse les premiers efforts & les progrès successifs des Sciences & des Arts chez les Anciens.

Que ces difficultés ne nous rébutent point, toutes grandes qu'elles sont. Si nous n'osons pas nous flatter & d'épuiser une matiere qu'on pourroit traiter sous différentes faces, & de tenir ici une marche toujours assurée; tentons au moins de débrouïller l'époque de ces usages à travers les Annales des Peuples.

Fixons-nous toute-fois dans nos Recherches. Il est un terme au de-là duquel il seroit inutile de vouloir aller. Quoique l'on puisse conduire absolument l'Histoire des Arts en général jusqu'aux premiers âges du Monde, puisqu'elle embrasse tous les siecles; il n'en est pas de même de chaque découverte en particulier. Les rayons de lumieres que les anciens temps nous laisseroient appercevoir sur la premiere marche de l'Esprit-humain dans l'invention de ces Arts que nous envisageons, sont si foibles, que ç'auroit été une peine perdue que de s'amuser à les réunir. Nous nous serions même abandonnés à des conjectures souvent hardies, & plus spécieuses que solides. *L'Istoria profana*, dit un Sçavant en parlant des âges si reculés, *non puole alzare il capo sopra i confini di*

quella età , e posare il piè fermo sopra di alcuna stabile allegazione (1) . Aussi nous sommes-nous dispensés de jetter nos regards sur ce qui s'étoit passé pendant les seize siecles & demi , qui dévancent le Déluge . Après ce terrible châtiment , non moins fatal au Genre-humain , qu'il fut pernicieux aux connoissances que les hommes avoient déjà pû acquerir , le Monde se trouve à-peu-près dans le même état , que dans le temps de son enfance .

Notre Globe ne présentoit alors qu' un spectacle bien effrayant . Ce n'etoit qu' une Terre encore à-demi noyée par les Eaux du Déluge , qu'un état de dévastation répandue par ce grand désastre , sur toute la face de l' Univers . Il falloit cependant défricher & cultiver cette Terre par bien des travaux , des fatigues & des sueurs ; se procurer des retraites qui servissent d' asyle contre l' injure de l' air ; être occupé à se nourrir & à se couvrir . Borné aux Arts enseignés par la simple

(1) *Francesco Bianchini* , *L' Istoria Universale* , *&c. Roma* 1697. *Deca* II. *pag.* 232.

néceſſité, l' homme n' avoit d' autre ambition que de pourvoir aux beſoins les plus preſſants. Mener une vie champêtre, une vie de pâtre, errer ſouvent çà & là, être enfin expoſé à d' autres calamités ſans nombre : telle dut être la ſituation du Genre-humain de ces âges.

Cent & un an après le Déluge, époque à-jamais mémorable, tout groſſiers & ignorants qu'étoient encore les hommes, aſſemblés en un ſeul & même corps de Nation dans les plaines de Sennaar, ils éleverent une Tour plus remarquable par ſon énorme grandeur, qu' eſtimable par la régularité du deſſein. Bien-tôt après la Diſperſion, quelques-uns d'entre eux ſe rendirent même aſſès fameux pour ces premiers ſiecles ; mais il a dû ſe paſſer un aſſès long temps, avant que ces diverſes familles, alors peu nombreuſes, en ſoyent venues à la pratique de certains uſages, & qu' elles ayent ſuivi une forme de Gouvernement, telle qu'on la vit dans la ſuite, chez les Egyptiens, les Aſſyriens, les Babyloniens & quelques autres Peuples policés.

Simples dans leur maniere de vivre, la

plus approchante de la Nature, quelles grandes découvertes dans les Arts, quelle étendue de force & de puiſſance ſuppoſerions-nous dans des hommes très-groſſiers?

Si à meſure qu'on s'écarte de cette époque, une ſcene plus vaſte & plus variée s'ouvre à nos Recherches; à meſure auſſi que l'on s'en approche, les temps hiſtoriques deviennent moins lumineux: les traditions qui tiennent à ces premiers ſiecles, ſe trouvent enveloppées dans des ténebres; moins encore pouvons-nous ſaiſir les véritables origines des découvertes humaines.

Les Arts en général, ceux du moins, qui ne doivent leur naiſſance qu'à la politeſſe des mœurs, à une ſociété bien affermie; qui ſervent plus à la parade, qu'ils ne ſont intimément liés avec les beſoins réels de l'homme, n'eurent que de très-foibles commencements. Si l'on en cultiva quelques-uns, comme il eſt naturel de le croire, puiſqu'il falloit s'aider par des ſecours mutuels; on n'y aura fait d'abord que des progrès inſenſibles: plus d'une fois on aura été dans le cas de réiterer les ex-

périences, pour mieux s'assurer du succès. Dans des conjonctures si critiques, on pense ordinairement à ce qui intéresse le plus : l'invention & la culture des Arts restent dans une espece d'oisiveté, dans un état de langueur, d'où il n'est pas facile de les tirer sans des efforts que l'on tente peu, si l'occurrence des temps n'est point favorable.

Seroit-il donc surprenant que, parmi ces Arts qui les premiers furent l'objet de l'attention des seconds habitants de la Terre, on eût encore ignoré ceux qui vont nous occuper dans nos Recherches ? L'Art de l'Equitation & l'usage des Chars Equestres, n'ont, dans le fonds, aucune relation intime avec les vraies nécessités de la vie. Il est même attesté par les monuments de l'antiquité, que les anciennes découvertes s'étoient perdues au temps du Déluge, & qu'on demeura longtemps sans les recouvrer. Aussi la plûpart des Nations resterent-elles grossieres pendant bien des siecles.

Quelle que soit néanmoins l'époque des ces usages qui certainement sont très-anciens; il paroît qu'on ne sçauroit la reculer fort au

de-là du ſiecle de Jacob. Ce qui précede l'âge du Patriarche Hébreu, laiſſe ſur la matiere préſente un vuide qu'on déſeſpere de pouvoir jamais remplir. On feroit des efforts impuiſſants pour en fixer des dattes antérieures, quand même nous appellerions à notre ſecours l'Hiſtoire des Nations.

Nous la conſulterons cependant, cette même Hiſtoire, mais ſans oublier celle de l'Ecrivain le plus accrédité, je veux dire Moyſe dont les Ecrits ſont les ſeuls capables de répandre de vives lumieres ſur les premiers temps hiſtoriques.

Si l'Ouvrage que Simon (1) Athenien

(1) Xénophon (Λόγος περὶ Ἱππικῆς, ſeu *Tractatus de Re Equeſtri, oper. tom.* VI. *edit. Oxon. in princip.*) parle de ce Traité de Simon. Pline (*Hiſtor. Nat. lib.* XXXIV. *cap.* VIII. *oper. tom.* V. *edit. ad uſum Delphin. pag.* 123.) dit même qu'il fut le premier qui travailla ſur cette matiere. On voyoit à Athenes dans le Temple d'Eleuſis, ſa Statue Equeſtre en bronze, qui étoit l'Ouvrage du Sculpteur Démetrius. Dans quelques Manuſcrits de Pline, ce Simon eſt appellé tantôt Sarmenes, tantôt Sermon & Séron. Il paroît cependant, que ce ne devoit être qu'une ſeule & même perſonne. Voy. *les Remarques & les Corrections du P. Hardouin ſur cet endroit de Pline* (*loc. cit pag.* 165.). = *Alb. Fabricii* Biblioth. *Græc. vol.* VI. *lib.* V. *cap.* V. *pag.* 499.

avoit écrit ſur l' Equitation, étoit parvenu juſqu' à nous, peut-être aurions-nous des Mémoires, pour en reculer un peu plus l'époque; nous ſçaurions du moins, quelle fut la marche que tint cet Athenien au ſujet de l'origine des mêmes uſages chez les premiers Peuples.

Il eſt vrai que les écarts des Ecrivains profanes ſont ſi multipliés & ſi fréquents: les premieres dattes qu' ils aſſignent aux inventions humaines ſont ſi peu ſtables, qu' il eſt à préſumer que nous ne tirerions pas de fort grands ſecours de l' Ouvrage de Simon.

Au défaut d' Ecrivains qui ayent laiſſé des Mémoires exprès ſur l' époque de ces Arts, il a fallu avoir recours à d' autres monuments de toute eſpece. Les Faſtes des Peuples les plus célebres de l'antiquité ſont ceux que nous avons dû conſulter. Les Egyptiens, les Phéniciens, les Aſſyriens, les Grecs, les Chinois eux-mêmes & quelques autres Nations, nous ont offert d'après leurs Annales, des faits relatifs à nos Recherches.

En donnant à ces Faſtes le degré de certitude qui leur convient; en péſant au tribu-

nal d'une ſaine raiſon, les monuments qu'on y trouve dépoſés ; c'eſt apprécier les premiers temps hiſtoriques de ces Nations. De-là les faits traditionels, ſoit vrais, ſoit apochryphes, comparoiſſent tels qu'ils doivent être.

Je commence donc par les Peuples les plus célebres de l'antiquité, tels que les Egyptiens, les Phéniciens, ceux d'Aſſyrie & de Babylone. En ſuivant ces Peuples, on apperçoit comme d'un ſeul coup d'œil les premiers progrès des découvertes humaines.

Parmi les Nations que je viens de nommer, je me fixe principalement aux Egyptiens ; c'eſt que tout frappe dans ce Peuple, ſa politique & ſa ſageſſe, ſes loix & ſes uſages, ſes mœurs & ſes coûtumes, ce caractere même d'immortalité, qu'il ſçut imprimer à ſes Ouvrages dès les premiers temps.

J'établis enſuite la grande ancienneté de l'Art de l'Equitation & de l'uſage des Chars Equeſtres en Egypte, par l'authorité des Livres de Moyſe. Comme je ne trouve rien ſur ce ſujet, qui dévance de beaucoup le temps de l'entrée de Jacob dans le pays d'Egypte ; c'eſt-là auſſi que je m'arrête. Cet

événement caractérise un des beaux endroits de la vie du Patriarche Hébreu.

Quand j'ai dit (1) que cette époque étoit la plus connue & la plus constante qu'il fût possible de déterminer chez les Anciens, on sent que ma proposition est relative à ce que les autres Peuples pouvoient alleguer de monuments qui devançassent cette même datte. J'ai reconnu l'usage des Chars Equestres en Egypte (2), dès le commencement du Ministere de Joseph. C'est tout ce qu'on trouve de plus ancien sur un tel usage, alors à peine naissant.

L'Art de l'Equitation, comme plus combiné & moins simple, dut être une suite asses naturelle de l'usage des Chars. On commença d'abord à faire servir le Cheval à tirer, & ensuite à porter. Je crois néanmoins que la pratique de l'un conduisit bien-tôt à celle de l'autre. Du temps du Ministere de Joseph, on voit que les Chevaux étoient communs dans toute l'Egypte; & la simple Equitation n'aura pas dû tarder à s'y introduire.

(1) *Part.* II. *pag.* 172.
(2) *Part.* I. *pag.* 24.

Mais, quelque bien marqués & bien établis qu'on ſuppoſe ces uſages dès l'entrée de Jacob en Egypte, il ne paroît point que les Egyptiens y euſſent déjà fait de grands progrès. Il ſeroit abſurde de placer tout à la fois, dans ce même temps, & la naiſſance de ces Arts & leur perfection. Une preuve que leur invention étoit dès-lors très-récente; c'eſt qu'on ne trouve pas le moindre veſtige, que ceux des Peuples qui n'étoient pas même éloignés de l'Egypte, en euſſent quelque connoiſſance dans cet âge. De tout temps chaque Nation tâcha d'imiter les découvertes de ſes voiſins; & les Peuples civiliſés marcherent d'un pas à-peu-près égal dans la carriere des inventions humaines.

Je puis donc conduire mon époque vers le temps où Joſeph fut déclaré Miniſtre de Pharaon. De l'élevation de Joſeph à l'arrivée de Jacob en Egypte, il y a un intervale de neuf années. En pouſſant mon époque juſqu'à ce point de temps, je m'apperçois encore, qu'elle peut ſouffrir des difficultés. Du reſte, il ne s'agit ici que de quelques années de plus ou de moins; & dans des âges

ſi reculés, on ne doit compter pour rien une différence d'une demi-génération, & même d'une génération entiere.

Je juſtifie toutefois ſuffiſamment ces deux poſitions, en prouvant que toute l'antiquité Sacrée & Profane ne préſente aucun trait d'Hiſtoire, qui leur ſoit antérieur. D'où j'infere que ce ſont peut-être les Egyptiens qui furent les premiers à pratiquer les uſages que j'enviſage.

Mais on ne peut s'aſſurer de tout cela, qu'en recourant aux monuments des Peuples, où l'on pourroit appercevoir une datte plus ancienne. Je m'attache donc à prouver que dans les Faſtes des Nations, la plûpart corrompus par une vaine gloire de ſe donner la plus haute antiquité, il n'eſt aucun monument bien certain, qui combatte mon époque.

Cette premiere propoſition me conduit à une autre; ſçavoir, que les premiers temps hiſtoriques des Peuples ſont trop remplis d'obſcurités & de ténébres, pour que la poſition de ma datte en puiſſe recevoir la moindre atteinte.

De-là je viens à une troisieme proposition qui est une suite nécessaire des précédentes. J'y établis que le degré de certitude des preuves que nous donnent les Ecrits de Moyse touchant l'origine & l'établissement de ces Arts ou de ces usages, est infiniment supérieur à tout ce qu'on pourroit puiser dans les anciennes traditions des Peuples, les divers récits des Historiens, les fictions des Poëtes & des Mythologues.

Comme je suppose par-tout l'authenticité des Livres de Moyse, je m'applique uniquement à démontrer mes propositions, quant au défaut de monuments, ou à leur incertitude, à l'extrême désordre qui regne dans les Annales des Peuples de la premiere antiquité. J'insiste sur la tradition historique & le degré de foi qu'elle mérite : j'examine de quel poids nous est l'authorité des Historiens, des Poëtes & des Mythologues.

Ces trois propositions se trouvent donc comme identifiées avec la datte que je discute. Il me paroît que j'embrasse par-là tous les rapports qu'annonce mon titre.

La simple époque d'un Art quelconque,

conſiderée ſous un ſeul aſpect, porte naturellement ſur une matiere ſéche & ſtérile. La datte de l'Equitation, enviſagée tout nuement, ſeroit telle, la plus ingrate & de nul attrait. Mais, ſi je prends un objet par ſes différentes faces, il m'en préſentera plus d'une qui conduira à des matieres intéreſſantes. Peut-on en effet diſcuter des époques, ſans ſe jetter ſur les temps hiſtoriques?

Comme les deux premieres propoſitions rentrent d'elles-mêmes l'une dans l'autre, je n'ai pas cru devoir les traiter ſéparément. Ce qui concerne la tradition hiſtorique & le récit des Hiſtoriens, auroit dû être rangé dans une claſſe à part; mais les faits vrais ou fabuleux, qu'on y trouve dépoſés, étant intimément liés aux premiers ſiecles de l'Hiſtoire, la diſcuſſion des uns a entraîné néceſſairement celle des autres. J'ai tâché cependant de dévélopper cette matiere avec le plus d'ordre & de méthode qu'il m'a été poſſible.

Je diviſe ma Diſſertation en deux parties: cette diviſion eſt cependant plus arbitraire, qu'elle ne leur eſt analogue. Ce ſera une eſpece de repos pour ceux d'entre mes Lecteurs

que trop de détails ſeroient capables de fatiguer.

On me verra très-peu occupé de l'uſage de la ſimple Equitation, encore moins de l'uſage des Chevaux attelés à des Chars, & de celui des Chevaux dans les armées : ce n'eſt point là mon but ; j'en diſcute uniquement la datte.

La Chronologie ayant dû être la baſe de mes Recherches, tout ce qui m'a paru s'éloigner de la véritable Doctrine des temps, je l'ai regardé comme de nul poids. Mais il falloit donner des preuves, que les Faſtes Egyptiens & des Chaldéens, entr'autres, ceux même des Chinois, portoient des marques viſibles de fauſſeté ; qu'il étoit donc inutile de s'arrêter aux traditions de ces Peuples, & à ce que leurs Regîtres Sacrés, conſervés dans les Temples, dépoſoient touchant l'origine ou l'ancienneté des uſages que j'ai en vûe. Tout cela eſt entremêlé de quelques digreſſions toujours dépendantes du ſujet.

Perſuadé, comme je le ſuis, que les faſtueuſes ſupputations des Chroniques Payennes ſont incompatibles avec quelque ſyſtême re-

çû, je ne pouvois me diſpenſer de montrer le peu de ſolidité de l'hypothèſe des Sçavants qui ont tenté de concilier des calculs les plus diſparats, en réduiſant à de ſimples jours tous ces nombres preſque immenſes d'années, qu'on trouve dans les Annales des Peuples. Mais, parce que l'ancienne Chronologie de l'Ecriture varie ſelon les troix Textes que nous en avons; conclurra-t-on de-là, qu'on doive la mettre dans le même rang que celle des Nations, & qu'elle ſoit également incertaine? Prenez le Samaritain, ſuivez la Chronologie du Texte Hébreu, embraſſez enfin celle des LXX.: vous trouverez depuis l'origine des Choſes juſqu'au Déluge, & même juſqu'à la Vocation d'Abraham, des ſupputations peu uniformes, qu'on devroit mettre ſur le compte des Copiſtes. Quelle diſproportion néanmoins entre le calcul Moſaïque, dans quelque Texte qu'on le puiſe, & ces différents calculs qu'on tire, par exemple, de l'ancien Chronographéon Egyptien, ou de quelques Faſtes Chinois, ou même des Annales Chaldéennes!

Ce

Ce n'est point une question dogmatique, qu'il faille s'attacher à la Chronologie du Texte Hébreu, préférablement à la Samaritaine ou à celle des LXX.. M. l'Abbé Arnaud qui (1) m'a opposé l'incertitude de l'ancien calcul de l'Ecriture, & l'a taxé fort mal à propos d'aussi inconstant que l'est la Chronologie profane, ne pourra soûtenir sans erreur, qu'il soit permis à un Théologien judicieux & éclairé, d'abandonner ces trois Textes par rapport à la Doctrine des Temps.

Ne vous imaginez pas que la Chronologie de l'Ecriture soit un assemblage bizarre de faits & de récits entassés péle-mêle les uns sur les autres. A la faveur des Livres de Moyse, il vous est aisé de former une chaîne d'événements qui ayent chacun leur marque Chronologique: ces marques auront cet avantage sur celles des Histoires profanes, qu'elles assigneront des points fixes, des époques constantes, appuyées sur un témoignage infaillible, qui est celui de la Divinité même.

(1) Voy. *La Gazette Littéraire de l'Europe. Mercredy* 25. *Avril* 1764. N.° 9. *Art. Italie. pag.* 184. *suiv.*

Essayez au contraire de réduire à quelque mésure précise de temps, à des dattes stables, les seules fondations des premiers Etats de la Grece. Parcourez seulement l'ancienne Histoire des Peuples de l'Italie: remontez même aux origines des Gaules; j'ose vous défier de pouvoir sortir de ce dédale immense, malgré la route que vous en tracent une foule de très-habiles Ecrivains.

Ce n'est point encore, que tout soit également douteux, obscur & incertain dans la Chronologie des premiers temps de l'Histoire profane. Il est un juste milieu: les extrêmes sont réellement un vice. Mais quel contraste entre les époques consignées dans les Annales de la Nation Sainte, & celles que nous donnent les Fastes des anciens Peuples! N'insistez donc point tant sur ce peu d'uniformité des trois Textes Originaux: ces dissonances ne sont point telles, qu'il ne reste aucune voie de conciliation: comparez-les ensemble, vous ferez disparoître les difficultés.

On sent déjà, que les divers objets que je viens d'énoncer, ont dû ramener plus d'une matiere incidente, & me porter quelque-

fois ſur un terrein étranger ; auſſi le ſujet en eſt - il devenu plus ſérieux , plus important, & notre datte bien moins ſtérile à cauſe des diſcuſſions qu'elle a occaſionnées.

Je me jette, comme en paſſant, ſur les premiers Colons qui peuplerent l'Eſpagne & l'Italie. Je touche encore différents points d'antiquités, lorſque la matiere m'y conduit. D'une part, je conjecture avec pluſieurs Sçavants , que les Indiens & les Chinois pourroient bien avoir été une Colonie Egyptienne : d'une autre part, je m'arrête au Catalogue des Rois d'Egypte , que nous a laiſſé Diodore de Sicile , & principalement à la Chronologie des Aſſyriens , telle que nous l'avons dans Ctéſias & dans Hérodote.

L'Hiſtoire des Rois Paſteurs , celle des Pélaſges & les premieres Diſperſions des Peuples, m'occupent auſſi quelque temps . Ces digreſſions, tout éloignées qu'elles paroiſſent d'abord, devenoient néceſſaires pour réſoudre des difficultés qu'on pouvoit faire naître contre mon époque.

Mes Recherches ne vont pas au de-là

des ſiecles qui dévancent le Déluge. Je ne me renferme que dans le ſeul eſpace de temps, qui s'eſt écoulé depuis cette grande époque juſqu'à l'entrée de Jacob en Egypte. Tout ce qui eſt antérieur à ce déſaſtre univerſel, je crois devoir le compter preſque pour rien dans l'ordre des inventions humaines.

Pour mieux apprécier les premiers progrès de celles que j'enviſage, il a fallu préſenter des vûes générales ſur l'origine & la nouveauté des Arts: dans tous les temps ils dépendirent de la ſituation où ſe trouverent les hommes. Toutes mes conſidérations aboutiſſent à aſſurer de plus-en-plus la ſtabilité de mon époque: je les termine par l'examen de quelques paſſages de l'Ecriture, qui ſemblent contraires à ce que j'ai d'abord établi au commencement de ma Diſſertation, d'après la Géneſe. C'eſt ſur ces premieres autorités, que porte mon aſſertion: elle eſt toute en faveur de l'ancien Peuple d'Egypte.

Qu'on ne m'objecte point, que je répands les plus grandes ténébres ſur les premiers âges de l'Hiſtoire; que je révoque en doute la fidélité des Hiſtoriens & la certitude des tra-

ditions populaires ; que je ne fais pas plus de cas du récit des Poëtes & des Mythologues. Si tout cela me ſert infiniment, pour rélever la ſupériorité de mon époque ſur celle que je trouve dans les monuments profanes ; je ne dis rien auſſi que ce qui me paroît conforme aux regles de la critique. Ces détails prouvent encore, combien il eſt difficile de remonter à la vraie origine des Arts, & d'en évaluer les premiers progrès chez les Anciens.

Parmi cette multiplicité de matieres qui ſe ſont rencontrées naturellement ſous mes pas, il en eſt qui m'ont offert un champ des plus vaſtes ; mais je n'y ſuis entré, qu'autant qu'elles avoient du rapport à mon objet principal. Les Connoiſſeurs s'appercevront ſans peine, que je les ai touchées aſſès légérement. Ce ſont, pour ainſi dire, certains coups de pinceau, à-peine ébauchés, répandus çà & là ſur quelques-unes de ces queſtions importantes.

Comme pour être trop concis, on devient confus, & que des idées ſuperficielles ont beſoin d'être approfondies ; il me ſemble que je ne pouvois mieux réparer cette ſorte de

défaut, qu'en inférant de temps en temps dans des Notes, des éclairciſſements convenables. Mon Texte ſe trouve ainſi dégagé de tout ce qui ſent un peu la digreſſion : l'on perd bien moins de vûe le fil d' un raiſonnemment, l'ordre & l' enchaînement des preuves.

J'avoue que pluſieurs de ces Notes paroiſſent longues ; mais elles ceſſent de l' être, dès qu'elles ne feront pas étrangeres au ſujet : elles le juſtifient, & en ſont le garant. Autant auroient-elles été déplacées dans le corps de l' Ouvrage, autant ont-elles du occuper la place où elles ſe trouvent. D'ailleurs, comment déveloper juſqu' à un certain point, ceux des objets qui m' occupent dans mes Recherches, ſans être un peu diffus, ſur-tout à la faveur de cette méthode? Le degré de certitude des premiers temps hiſtoriques, étroitement lié qu'il l'eſt avec les dattes qui réſultent des calculs conſignés dans les Annales des Peuples, demandoit ſans contredit des diſcuſſions & des détails.

Pour faire ſentir combien les différentes Hypotheſes de quelques Sçavants, relatives à mes Recherches, s'éloignoient du vrai,

il falloit donner quelque étendue à mes remarques. En vain me ſerois-je étudié à les faire plus courtes: c'eſt un défaut qu'il n'eſt pas facile d'éviter, quand on veut rendre raiſon de ce qu'on avance dans le Texte.

Aux propres témoignages des Auteurs, joignez les éditions de leurs Ouvrages, que j'ai toujours conſultées, que je cite à-deſſein pour la commodité de ceux qui veulent aller aux ſources; mes Notes ne pouvoient que groſſir à vûe d'œil. J'ai été même néceſſité à me borner dans les citations.

Si c'eſt enfin un vice que de conduire aux ſources, d'éclaircir, de diſcuter, de défendre par des Notes ce qu'on établit avec aſſès de rapidité dans un Texte; en eſt-ce un que de nommer ceux d'entre les Ecrivains, dont on a tiré quelque ſecours & quelque lumiere (1)? C'en auroit été un bien plus repréhenſible de ne point citer les garants de mon opinion. Que penſer de toutes ces citations vagues, les plus difficiles à

(1) *In his Voluminibus Auctorum nomina prætexui. Eſt enim benignum, ut arbitror, & plenum ingenui pu-*

vérifier ? Il eſt à craindre que l' Auteur qui s'en eſt ſervi, ne les ait jamais vûes que par les yeux d'autrui ? Du-reſte, que le Lecteur uſe de tous ſes droits ; qu' il approuve, qu' il blâme : il eſt juge des Ecrits qu'on lui préſente. Je déférerai à ceux de mes critiques avec une docilité raiſonnable.

Je n' ignore pas que le nouveau Gazétier Littéraire de Paris a eſſayé de plaiſanter & ſur mon plan, ſans le connoître, & ſur le fréquent uſage que je fais des Notes qu' il n' a pas plus connues. Il a même affecté d'élever contre ma Diſſertation un ſoupçon preſque général d'obſcurité. Un tel procédé, preſque inouï dans la Republique des Lettres, exigeroit au moins, qu'on fût bien aſſûre d'avoir raiſon. Je reſpecte trop le Public, pour l'entretenir de toute cette petite guerre (1) que ce Journaliſte a déclarée à mon Ouvrage, neuf à dix mois avant qu'il fût imprimé; mais je ne puis être inſenſible à la maniere vive, dont M. l'Abbé Arnaud, un des Auteurs de cette Gazette, attaque d' abord

doris fateri per quos profeceris. Plinius, *Hiſt. Natur. Præf. in princip.*

(1) J'en ai dit quelque choſe, en paſſant, dans une de mes Notes, *Part.* II. *pag.* 14.

les Sçavants d'Italie. *Il est étonnant*, s'écrie-t-il, *que dans un pays où la Peinture offre des chefs-d'œuvres de convenance & de grace; où l'Architecture & la Musique donnent une idée si frappante des proportions & des rapports, la plûpart des Ecrivains, sur-tout en matieres d'antiquités, mettent si peu d'ordre, de goût & de méthode dans leurs compositions.*

A ce début si flatteur pour les Sçavants d'un pays si fertile en Grands Hommes, auquel nous devons la renaissance des Lettres, qui peut même de nos jours, donner le ton à bien des Nations, ne diriez-vous pas que le nouveau Gazétier possede à fonds les diverses branches de la Littérature Ultramontaine; qu'il ne parle des Ecrivains Italiens, qu'après en avoir médité profondément la marche; que juste estimateur du mérite de leurs productions Littéraires, c'est un Censeur integre, qui ne décide qu'avec connoissance de cause?

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi (1).

(1) *Horatius, de Arte Poetica, vers.* 188. *oper. tom.* II. *ad us. Dolph. pag.* 889.

Le Gazétier n'eſt ici qu'un juge en ſecond, & le ſimple écho de quelques Rédacteurs qu' une critique éclairée & impartiale ne guide pas toujours dans les différentes analyſes qu'ils lui envoyent des Ouvrages. La plûpart de ceux des pays étrangers, qu' il annonce, il ne les a ni vûs ni lus : il ne les fait connoître que très-imparfaitement, & en ignore quelque-fois juſqu' aux titres. Il prononce toutefois en maître ſur des Ouvrages même manuſcrits, à-peine deſtinés à voir le jour. Au lieu de n'être occupé qu'à faire fleurir la raiſon & les talents, c'eſt un Satyrique ſuperficiel, qui ſemble n'avoir d'autre but que de jetter du ridicule ſur les Ecrivains. Il imagine des plans, défigure ceux des Auteurs, & leur ſubſtitue ſes propres idées. *Spectatum admiſſi riſum teneatis amici* (1)?

Il fait des objections : c'eſt juſtement l'Ixion de la Fable. Pour le dire en deux mots, il veut raiſonner ſur la Littérature de tous les pays, comme de tous les temps, ſe faire Auteur univerſel à peu de frais, & remplir ſes feuilles Hebdomadaires.

Une critique ſi peu ſage & auſſi précipitée

(1) *Horatius*, *loc. cit.*, *verſ.* 5. *oper. tom.* II. *pag.* 873.

qu'elle eſt ſinguliere, ne vange-t-elle pas abondamment les Sçavants d'Italie? Je ne ſçaurois trop rappeller à l'Auteur de la Gazétte ce bon mot de M. de Monteſquieu : *Quand on a une maiſon de verre, il ne faut point jetter des pierres dans celles de ſon voiſin* (1). Mais laiſſons les Bavius & les Zoïles.

Scripta pudet recitare, & nugis addere pondus (2).

Peut-être auroit-on ſouhaité que, puiſque j'ai donné une certaine étendue à mes remarques où je diſcute un aſſès grand nombre de queſtions; pour mieux exécuter cette méthode, j'euſſe dû étre toujours attentif à marquer les différents ſentiments des principaux Auteurs. Ils décident bien mieux un point d'antiquité, que le ſimple témoignage, ou une ſimple citation de quelques Ecrivains prévenus, & ſouvent des plus obſcurs.

Dans l'eſpéce de digreſſion que je fais touchant la découverte de la Bouſſole, pour

(1) *Remerciment ſincere à un Homme charitable. Amſterd.* 1750. *pag.* 15.

(2) *Horatius, Epiſtolar. lib.* 1. *Epiſt.* XIX. *loc. cit. pag.* 822.

offrir une preuve de la nouveauté des Arts, de ceux-mêmes dont l'invention nous paroît si aisée, il convenoit de ne pas omettre ceux des Auteurs qui avoient traité ce sujet avec le plus d'étendue. Il est vrai que j'en ai nommé quelques-uns qui peuvent absolument nous mener aux sources ; mais il auroit été mieux de ne pas négliger les Dissertations de deux sçavants Italiens, je veux dire celles du R. P. Dom Abonde Collina (1), Moine Camaldule, & une autre (2) du R. P. Abbé Trombelli, Chanoine-Régulier de Saint-Sauveur. Le premier a traité profondément cette matiere : il a appuyé son assertion touchant l'ancienneté de la Boussole, par de nouvelles preuves (3) qu'il publia bientôt après son premier Mémoire. Il faut avouer aussi, que le sçavant Chanoine-Régulier, qui combat

(1) *De Acus Nauticæ Inventore. In Commentariis de Bononiensi Scientiarium & Artium instituto atque Academia. Bononiæ* 1747. *tom.* II. *part.* III. *pag.* 372. *seqq.*

(2) *Joannis Chrysostomi Trombelli ad Franciscum Mariam Zanottum, de Acus Nauticæ Inventore. Ibidem pag.* 333. *seqq.*

(3) *Considerazioni Istoriche di D. Abondio Collina sopra l'origine della Bussola Nautica nell'Europa, e nell'Asia. In Faenza* 1748. *in* 4.°

pour la nouveauté de cette découverte, a répandu toutes les lumieres dont peut être susceptible un pareil sujet, & n'a pas moins fourni d'excellentes preuves en faveur de son sentiment. Ce sont ici deux braves Athletes qui méritent également une couronne de laurier.

Il me paroît que j' aurois dû avertir là-dessus, comme sur quelques autres points d'antiquités, qui avoient beaucoup de rapport à la matiere de mes Notes, & qu'une lecture plus réflechie des Ouvrages des Anciens & des Modernes m'a fait appercevoir. Ces sortes de citations & de discussions bien ménagées ne sont jamais des hors-d'œuvres, sur-tout si le sujet y conduit : elles doivent même intéresser, quand elles présentent une espéce d'analyse de ce qu'ont dit des Auteurs auxquels le temps a assûré une réputation constante.

Pour donner un autre exemple de ces inattentions, il étoit dans l'ordre de ne point passer sous silence, que les sçavants Auteurs de l'*Histoire Universelle*, que je cite à la page 194. de ma *Seconde Partie*, se trompent visiblement, quand ils mettent Samuel Bochart dans le rang de ceux des Ecrivains

qui ont cru que les Philiſtins paſſerent d'abord dans la Colchide ou la Mingrélie de nos jours ; que de-là prenant la route d'Egypte, ils s'emparerent en chemin faiſant de la contrée des Aviens ou Hévéens, & y fixerent leur demeure. Notre ſçavant François a dit que les *Casluhim* ne furent point différents de ceux de la Colchide ; mais il n'a jamais ſoûtenu le ſentiment (1) que leur attribuent les doctes Anglois.

Ce que je dis encore touchant le culte des Animaux en Egypte, ſembloit exiger quelque dévéloppement. Plutarque a fait voir dans ſon *Traité d'Iſis & d'Oſiris*, que ce culte Egyptien n'étoit point ſi déraiſonnable qu'on le dépeint ordinairement. Il eſt plus d'un Ecrivain moderne qui, marchant ſur les traces du Philoſophe de Chéronée, a tenté l'Apologie du même culte. Quoique Plutarque n'eût d'autres Principes que ceux du Paganiſme, peut-être ſentoit-il déjà le ridicule des ſuperſtitions qui regnoient alors ; mais c'étoit en vain qu'il entreprenoit de juſtifier

(1) Voy. *le* XXXI.*me chapitre du* IV. *livre du Phaleg de Bochart*.

une Idolatrie abominable, qui dès le temps même de Moyse, avoit pris en Egypte les plus profondes racines.

En parlant des grands progrès des Egyptiens dans les Sciences & les Beaux-Arts, j'ai dit qu'ils furent le premier des Peuples policés & cultivés. M. Fourmont, l'Aîné, entr'autres, fait néanmoins cet honneur aux Chinois dans ses belles *Réflexions Critiques sur les Histoires des Anciens Peuples* (1).

Lorsque je regréte la perte des monuments de l'antiquité, de tous ces trésors renfermés dans les Bibliotheques des Anciens, & sur-tout des Grecs, mais que le malheur des siecles nous a enlevés, j'aurois pû & j'aurois même dû renvoyer au commencement de la Paléographie (2) du sçavant Pere de Montfaucon.

Je ne me suis apperçû de ces négligences, que lorsqu'il n'étoit plus temps d'y remédier. Il auroit fallu faire un bon nombre d'additions : celles qu'on trouvera à la fin de cette Préface, étoient trop essentielles pour

(1) *Liv.* III. *ch.* IX. *pag.* 396.
(2) *Pag.* XV. *seqq.*

les omettre : je prie le Lecteur de vouloir bien les consulter.

Qu'on me permette encore un mot, avant de terminer cette Préface qui n'est peut-être déjà que trop longue. Il est une certaine classe d'Ecrivains dont les témoignages auroient occasionné différentes remarques, & auroient appuyé celles où ont dû me conduire ces Recherches. Je révere infiniment tous ces Auteurs, mais j'ai cru que sçavoir ignorer quel avoit été leur sentiment, c'étoit garder une sage sobriété. *Inter virtutes Grammatici habebitur aliqua nescire* (1).

(1) *Q. M. Fab. Quintiliani Institut. Orator. lib.* I. *cap.* VIII. *edit. Paris.* 1725. *pag.* 64.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

PREMIERE PARTIE.

Pag.xv.de l'Introd.ligne 20.ſemblable,*liſez* ſemblables. *Pag.3.not.lign.*12. cetter idicule, *liſ.* cette ridicule. *Pag.*12.*lign.*12. employât, *liſ.* employa. *Pag.*18.*not. lign.*24. quelque, *liſ.* quelques. *Cette faute ſe trouve dans une dizaine d'exemplaires*. *Pag.*23.*not.lign.*4. de ſçavans, *liſ.* des ſcavans. *Pag.*27. *not. lign.* 10. *après* eſſai, *ajoûtez* Il eſt d'avis que la ſimple Equitation a dû précéder l'uſage des Chars Equeſtres. *Pag.*30. *not. lign.*5. Claverii, *liſ.* Cluverii. *Ibid. lign.* 10. inadvertence, *liſ.* inadvertance. *Pag.*33.*lign.*13. *après* autre, *mettez un point interrogatif*. *Pag.* 50. *lign.*14. Nationnaux, *liſ.* Nationaux. *Pag.*51. *not. lign.*5. *après ces mots* anni tempora,*ajoûtez* Qui vero poſtea rerum principatum obtinuerunt, & regiones ſibi tributarias fecerunt, frugum proventu quatuor anni tempora diſcreverunt, & annos proprie vocarunt. *Pag.*80. *not. lign.* 23. Philopater, *liſ.* Philopator. *Pag.*84. *not. lign. pénult.* quadraginta, *liſ.* quadringenta. *Pag.*96.*not. lign.*2. quelqu'une, *liſ.* quelques-unes. *Pag.*101.*not.lign.*16. recûs, *liſ.* reçûs. *Pag.*168. *lign.*16. foruniſſe, *liſ.* fourniſſe. *Pag.* 174. *not. lign.* 15. *ſuiv.* notre, *liſ.* cette. *Pag.* 180. *not. lign.* 4. *ou effacez* eſt du même ſentiment, *ou ajoûtez* ſur ce qui concerne le ſervice du ſoldat qui combattît alors à Cheval, & dit &c. *Pag.*182. *not. lign.*8.repréſentant, *liſ.*repréſentent. *Pag.*183.*not.*2. *reformez ainſi cette citation* : (2) *Lib.*x. *verſ.*241.*pag.* 225.= *lib.*xv.*verſ.*46.145.190.*pag.*391.397.399.*&c. oper. tom.* II. Un autre paſſage de ce Poëme montre aſſès clairément, que la ſimple Equitation ne fut point inconnue en Grece, dans les ſiecles Héroïques. (Voy. *lib.*v.*verſ.*371. *pag.*141.*ibid.*) En décrivant le naufrage &c., *comme il y a dans le reſte de la note* :

ajoûtez ensuite, dans l'Iliade il est quelques endroits, entr'autres, qui ne laissent aucun lieu de douter que l'Art de monter à cheval n'ait été reçû du temps de la guerre de Troye. (Voy. *lib.* IX *vers.* 52. *pag.* 319. = *lib.* X. *vers.* 513. 529. *pag.* 403. & 404. *oper. tom.* I.) Il est cependant vrai de dire qu'il n'est rien dans ces deux Poëmes, qui prouve que les Grecs se soyent servis de la Cavalerie proprement dite, comme on l'a remarqué à la page 180. de cette même Partie. *Pag.* 189. *not. lign.* 6. Absolom, *lis.* Absalom. *Pag.* 196. *not. lign.* 6. conclud, *lis.* conclut. *Cette faute se trouve encore à la pag.* 79 *not. lign.* 15. *& dans un autre endroit*. *Pag.* 210. *not. lign.* 5. de, *lis.* des. *Ibid. lign* 7. Phylon, *lis.* Philon.

SECONDE PARTIE.

Pag. 6. *ligne antipénult.* ellemême, *lisez* elle-même. *Pag.* 42. *not. lign.* 4. Pelopponesiaco, *lis.* Peloponnesiaco. *Pag.* 82. *not. lign.* 2. anecdoste, *lis.* anecdote. *Pag.* 96. *lign.* 1. de, *lis.* des. *Pag.* 116. *lign.* 21. *après* Anglois, *mettez deux points*. *Pag.* 137. *not. lign.* 35. ceux-ci, *lis.* celles-ci. *Pag.* 138. *not lign.* 16. *après* = *ajoûtez* I. *Pag.* 148. *not. lign.* 8. dans X.me, *lis.* dans le X.me *Cette erreur est dans quelques exemplaires*. *Pag.* 172. *lign.* 3. dès, *lis.* vers. *Pag.* 178. *lign.* 15. le, *lis* les. *Pag.* 198. *not. lign.* 12. éussent, *lis.* eussent. *Pag.* 199. *not.* 1. 22. *suiv. effacez* enfin. *Pag.* 230 *lign.* 17. *au lieu d'un* Vau (ו) *il faut un* Jod (י). *Pag.* 243. *lign.* 21. verset 25. *lis.* 22. *Pag.* 245. *lign.* 27. verset 53. *lis.* 13.

PERMISSION

Du Révérendissime Pere De Boxadors, *Général de tout l'Ordre des FF. Prêcheurs.*

NOS FR. JOANNES-THOMAS DE BOXADORS,

Sacræ Theologiæ Professor, universi Ordinis Prædicatorum humilis Magister Generalis & Servus.

TEnore præsentium, nostrique auctoritate Officii, Tibi R. P. Sacræ Theologiæ Lectori Fr. Gabrieli Fabricy, Conventus nostri San-Maximinensis in Gallo-Provincia Alumno, potestatem facimus & licentiam, quantum in Nobis est, concedimus typis edendi opus a Te compositum, cui titulus: *Recherches sur l'Epoque de l'Equitation & de l'usage des Chars Equestres chez les Anciens, où l'on montre l'incertitude des premiers temps historiques des Peuples, relativement à cette datte*. Dummodo approbatum illud fuerit a RR. AA. PP. MM. Fr. Thoma Maria Mamachio & Fr. Andrea Heraud, ac serventur deinde cetera de jure

ſervanda. In nomine Patris, & Filii, & Spiritus Sancti, Amen. In quorum fidem his officii noſtri ſigillo munitis manu propria ſubſcripſimus. Datum Romæ, in Conventu noſtro Sanctæ Mariæ Supra Minervam, die 14. Junii 1764.

FR. JOANNES-THOMAS DE BOXADORS,
Magr ORDINIS.

Regiſtr. pag. 30.

FR. JACOBUS ASTESAN,
Sacræ Theologiæ Magiſter & Pro-Socius, Epiſcopus Nicæenſis Deſignatus.

APPROBATION
DES DOCTEURS DE L'ORDRE.

NOUS avons lû par ordre du Révérendiſſime Pere JEAN THOMAS DE BOXADORS, Général de tout l'Ordre des Freres Prêcheurs, un Manuſcrit intitulé: *Recherches ſur l'Epoque de l'Equitation & de l'uſage des Chars Equeſtres chez les Anciens, où l'on montre l'incertitude des premiers temps hiſtoriques des Peuples, relativement à cette datte*. Quoique le titre ne préſente d'abord qu'une ſimple Epoque, l'Auteur

la rend néanmoins tellement dépendante de l'Hiſtoire des premiers temps, qu'elle intéreſſe par plus d'un endroit. Il traite ſa matiere avec autant de choix, que de netteté, d'ordre & d'exactitude. Maître de ſon ſujet, on le lui voit manier de façon qu'il ne ceſſe de ſoûtenir & de ranimer l'attention du Lecteur, ſans la détourner par des digreſſions ou inutiles ou déplacées. Les notes y ſont des plus fréquentes; mais elles devenoient néceſſaires, ſoit pour éclaircir, ſoit pour appuyer le Texte dont elles ne ſont qu'une dépendance. Ces Remarques qui annoncent une grande connoiſſance des Ecrivains & des matieres d'antiquités, ne contribuent pas peu à rélever le mérite de ces ſçavantes Recherches. La critique de l'Auteur nous paroît modeſte, ſage & judicieuſe: elle donne préciſement à chaque fait le degré de certitude qui lui convient. L'Ouvrage eſt même rempli d'une érudition peu commune, ſur-tout pour ce qui regarde la Chronologie des anciens temps. Tel eſt le témoignage que nous croyons devoir rendre à cette Diſſertation, dans laquelle nous ne trouvons d'ailleurs rien qui s'éloigne de l'analogie de la Foi & de la Regle des Mœurs. A Rome le 30. Novembre 1764.

FR. THOMAS-MARIE MAMACHI,
De l'Ordre des FF. Prêcheurs,
Docteur en Théologie & Théologien du College de Caſanate.

FR. ANDRÉ HÉRAUD,
de l'Ordre des FF. Prêcheurs,
Docteur en Théologie & Profeſſeur du Texte de S.t Thomas dans le College de Caſanate.

APPROBATIONS

DES CENSEURS.

J'AI lû par ordre du Révérendissime Pere Maître du Sacré-Palais un Manuscrit intitulé : *Recherches sur l'Epoque de l'Equitation & de l'usage des Chars Equestres chez les Anciens, où l'on montre l'incertitude des premiers temps historiques des Peuples, relativement à cette datte*; composé par le R. P. Gabriel Fabricy, sçavant Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. Non-seulement je n'ai rien trouvé dans cet Ouvrage, qui fût contraire à la Foi & aux bonnes mœurs; mais de plus j'ai eu occasion de me confirmer dans l'estime que j'avois conçûe pour l'Auteur qui fait paroître une érudition profonde, accompagnée d'une critique judicieuse. A Rome, dans notre Couvent de la Trinité du Mont, ce 30. Novembre 1764.

FR. FRANÇOIS JACQUIER,
de l'Ordre des Minimes, Professeur de Philosophie & de Mathématique.

QUUM disquisitionem gallice inscriptam : *Recherches sur l'Epoque de l'Equitation & de l'usage des Chars Equestres chez les Anciens, où l'on montre l'incertitude des premiers temps historiques des Peuples relativement à cette datte. Par le R. P. Gabriel Fabricy, Lecteur en Theologie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, &c.*, jussu Reverendissimi Patris Thomæ Augustini Ricchinii Magistri Sacri Palatii Apostolici legerim, nihilque in ea deprehenderim, quod aut orthodoxæ Religionis sanctionibus, aut morum in-

tegritati, ac pietati adverſetur; imo vero in ea tantus ſacrarum ac prophanarum cognitionum apparatus, tantaque ingenii perſpicuitas in his ipſis ſuo loco componendis, & ex criticæ præceptis æſtimandis eluceat, ut nequicquam eſſe, quod in hujuſmodi argumento deſideretur, intelligam; in lucem item quod proferatur nihil prohibere arbitror. Dabam Domi 12. Kal. Decembris 1764.

Marcus Ubaldus Biccius,
Theologicæ Academiæ in Romano Archigymnaſio Cenſor.

IMPRIMATUR,

Si videbitur Reverendiſſimo Patri Sacri Palatii Apoſtolici Magiſtro.

Dominicus Jordani Archiepiſcopus Nicomediæ, Viceſgerens.

IMPRIMATUR.

Fr. Thomas Auguſtinus Ricchinius, Ordinis Prædicatorum, Magiſter Sacri Palatii Apoſtolici.

AVIS AU RELIEUR.

Les Signatures avec un Aftérifque *
appartiennent à la Seconde Partie.

RE-

Genese XLVI 29.

RECHERCHES

SUR L'EPOQUE DE L'EQUITATION ET DE L'USAGE DES CHARS EQUESTRES CHEZ LES ANCIENS, OÙ L'ON MONTRE L'INCERTITUDE DES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES DES PEUPLES, RELATIVEMENT A CETTE DATTE.

PREMIERE PARTIE.

N ne peut douter que les Anciens n'ayent cultivé avec quelque ſuccès, ces Arts qui ſont l'objet de nos Recherches; mais quel eſt le Peuple qui fixera notre premiere attention? Les Egyptiens, les Phéniciens, les Aſſyriens & les Babyloniens ſont ceux de l'antiquité, qui ont

paſſé & paſſent de nos jours, pour avoir été les plus polis, les mieux inſtruits dans les Arts & les Sciences. Les Grecs étoient encore dans un état groſſier, anarchique & barbare, lors même que tous ces Peuples avoient déjà une forme conſtante de gouvernement & bien des connoiſſances acquiſes. En ſuivant ces Nations, on peut apprécier l'origine & les progrès des découvertes humaines, qui n'ont été faites & cultivées dès le commencement, que par ces hommes qui étoient plus proches des lieux où les enfants de Noé ont vécu : elles paroiſſent au contraire oubliées & négligées, à proportion que les hommes en ont été plus éloignés ; de ſorte, comme l'obſerve un très-judicieux écrivain, que quand on a voulu les rétablir, il a fallu remonter à l'origine d'où elles étoient parties (1).

Diodore de Sicile, qui entreprit une hiſtoire univerſelle, rapporte d'abord les différentes opinions ſur l'origine du Monde, ſur la vie des premiers hommes & ſur l'ancienneté des Rois: il commence enſuite ſon récit par l'hiſtoire

(1) *M. Rollin, Préface ſur l'Hiſtoire Ancienne, tom.* I. *pag.* VI. *&* VII. *de l'édit. in* 12. *Paris* 1747.

d'Egypte (1). La célébrité du Peuple dont il décrivoit les annales, justifioit suffisamment le début de l'écrivain du siecle d'Auguste. A l'exemple de cet historien & de plusieurs modernes qui ont suivi cette méthode, nous pouvons adopter le même plan.

Dans la Nation Egyptienne, à sa Religion près peut-être la plus absurde (2), la plus ridicule & la plus grossiere de celles du Monde

(1) Que Diodore me dise pour justifier son début; „ L'on croit communément que les Dieux sont nés „ en Egypte „: je passe cela à un auteur naturellement imbu des principes de la Mythologie. Il est bien plus raisonnable, quand il m'assûre d'aprés le témoignage de l'antiquité, que cet heureux pays a été le premier qui a produit une foule de Héros & de Grands Hommes, qu'on y a d'abord observé le cours de Astres. *Bibliothecæ Historicæ lib.* 1. *studio Laurentii Rhodomani*. *Edit. Hanov.* 1604. *pag.*9.

(2) Après ce que Herman Witsius & R. Cudworth, entr' autres, ont dit de cetter idicule Religion, le premier dans ses *Ægyptiaca*, *lib.*11. *toto cap.*IV., & le second dans son *Systema intellectuale cum notis J. L. Moshemii*, *cap.*IV. §.18. *pag.*360. *seq.*, il semble qu'il n'est pas possible de trouver dans toute l'antiquité un Peuple aussi superstitieux. Rien encore de plus connu que ces vers d'un fameux Poëte qui vivoit à Rome sur la fin du regne de Domitien, & même sous Nerva & sous Trajan:

Payen, tout frappe pour de si anciens temps, tout étonne, sa politique & sa sagesse, ses

Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens
Ægyptus portenta colat? Crocodilon adorat
Pars hæc: illa pavet saturam serpentibus ibin.
Effigies sacri nitet aurea cercopitheci,
Dimidio magicæ resonant ubi Memnone chordæ,
Atque vetus Thebæ centum jacet obruta portis.
Illic cæruleos, hic piscem fluminis, illic
Oppida tota canem venerantur, nemo Dianam:
Porrum & cepe nefas violare & frangere morsu.
O sanctas genteis, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina!

C'est ainsi que Iuvenal (*Satyr.*XV. *lib.*V. *pag.*464. *Edit. Lugd. Batav.* 1671.) se moquoit d'une maniere si piquante de la Religion Egyptienne. Dans Athenée (*Deipnosophistarum lib.*VII. *cap.*XIII. *Edit.Lugdun.*1612. *pag.*299. & 300.) Anaxandride ne se rioit pas moins des superstitions de ce Peuple; mais ce n'est point aux seuls Egyptiens que l'on pouvoit reprocher d'adorer des animaux & des plantes de toute sorte. Un auteur moderne a prouvé dans un ouvrage que nous allons citer, que les autres Nations de l'Orient n'ont pas été plus exemptes, dans leurs premiers siecles, d'un culte aussi puéril & aussi faux; il l'a trouvé généralement répandu sur toute la terre, & maintenu sur tout en Afrique. A l'exception de la race choisie, il n'y a, dit-il, aucune Nation qui n'ait été dans cet état, si l'on ne les considere que du moment où l'on voit le souvenir de la Révélation Divine tout-à-fait éteint parmi elles. *Du Culte des Dieux Fétiches, ou Parallèle de l'ancienne Religion de l'Egypte avec la Religion actuelle de Nigritie. in12. 1760. pag. 14. suiv.*

loix & ſes uſages, ſes mœurs & ſes coûtumes, ce grand art enfin d'imprimer à tout ce qui ſortoit de chez elle un certain goût décidé pour le beau, pour le grand, & un caractere particulier d'immortalité, qui ſont encore l'admiration de notre ſiecle.

Tant de génie & de talents qu'il eſt rare de trouver réunis dans un ſeul & même Peuple, nous invitent à jetter nos premiers regards ſur les Egyptiens plutôt que ſur toute autre Nation, relativement même à l'objet qui va nous occuper. Mais en entamant nos Recherches par le pays d'Egypte, prenons auſſi un bon conducteur qui guide notre marche dans une carriere peu battue, où les écarts ſont plus à craindre, parce que les routes en ſont moins fréquentées. Profitons des lumieres que le plus ancien des écrivains comme le plus inſtruit, nous offre touchant l'ancienneté de ces uſages, dont l'un ſur-tout ſoulage ſi bien l'homme d'une partie de ſes travaux & de ſes fatigues, & auquel l'unanimité de ſentiment qui regne chez tous les Peuples, ſemble ne devoir aſſigner d'autre datte que celle de l'homme même.

Que dès les temps les plus reculés l'Art de l' Equitation & l' usage des Chars Equestres ayent été connus en Egypte, le seul Cantique de Moyse au passage de la Mer-Rouge, en est une preuve incontestable. *Chantons*, s' écrie l'Ecrivain Sacré, *des hymnes en l'honneur du Très-Haut, parce qu'il a fait éclater sa grandeur : Il a précipité dans la Mer le cheval & le cavalier. - Il a renversé dans la Mer les chariots de Pharaon & son armée* (1). Mais cet événement à-jamais mémorable dans les fastes du Peuple Hébreu, nous annonce qu'il faut porter plus haut l'origine de ces Arts chez les Egyptiens ; il ne seroit point naturel d'y datter l' époque de telles découvertes, par toutes ces nombreuses troupes que Pharaon perdit dans une Mer qui faisoit partie de son Empire. Si la puissance de ce Monarque nous montre que dans les cas les plus pressants, l'Egypte trouvoit en elle des forces capables des plus grands desseins, cette multi-

(1) Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est, equum & ascensorem dejecit in mare. - Currus Pharaonis & exercitum ejus projecit in mare. *Exod.* XV. 1. 4.

tude de Chars, de chevaux & de cavaliers ne prouve pas moins, que les Egyptiens avoient saisi depuis long-temps (1) des Arts si utiles aux besoins des hommes, qu'ils en avoient déjà fait une science & leur objet capital. C'est aussi un sentiment assès reçû parmi les auteurs (2), que rien n'étoit plus commun anciennement, que de tirer des chevaux de l'Egyp-

(1) Diodore de Sicile (*loc. cit. lib.* 1. *pag.* 43.), raconte que sous Busiris, qu'il fait regner bien avant Sésostris, depuis Thebes jusqu'à Memphis on trouvoit le long du fleuve cent écuries qui contenoient chacune deux-cents chevaux : il ajoûte qu'on voyoit encore de son temps des restes de ces édifices. Il est vrai que le catalogue des Princes Egyptiens est très-imparfait dans Diodore, comme nous l'observerons plus bas, & qu'on ne peut pas trop compter sur cet Historien pour les premiers siecles historiques de la Nation Egyptienne. Cependant, si Sésostris a vécu vers le temps de Moyse, le récit de Diodore confirme la grande antiquité de ces usages chez les Egyptiens.

(2) Voy. *Samuel. Bocharti Hierozoicon, sive bipartitum opus de Animalibus Sacræ Scripturæ*, *lib.* II. *part.* I. *cap.* IX. *Edit. Londin.* 1663. *col.* 159. 167. *seqq.* = *Johan. Marshami Chronicus Canon Ægyptiacus, Ebraicus, Græcus. Edit. Londin.* 1672. *secul.* XIII. XIV. & XV. *pag.* 324 360. & 370. les RR. Salomon Isaac, Aben-Ezra, Bechai ben Ascher & autres Docteurs Juifs dans leurs commentaires sur le chap XVII. vers. 16. du Deutéronome, appuyent fortement cette opinion.

te dont le climat joint à un terrein uni & fertile, devoit être excellent dans des âges ſi avancés, & peut-être le ſeul propre à nourrir ces animaux. Le concours de pluſieurs Nations qui, des pays voiſins & éloignés venoient les chercher en Egypte, inſinue auſſi que les chevaux Egyptiens dûrent être fort renommés, être de tous ceux que l'on connoiſſoit alors, les plus beaux & les mieux conformés, également propres à la guerre, à la pompe & au manege (1). Je croirois même ſans peine, que Moyſe avoit en vûe ce qui ſe pratiquoit de ſon temps, dans une de ſes loix, par laquelle il défend aux Princes de ſon Peuple d'avoir beaucoup de chevaux, & aux Iſraélites d'aller en acheter en Egypte (2). Inſtruit comme il

(1) *Fuerunt autem in Ægypto ſemper præſtantiſſimi equi*. Wolfangi Franzii *Hiſtoria animalium*, *part*. I. *cap*.XII. *Amſtelod*. 1665 *pag*. 101. Voy. auſſi l'*Hiſtoire Naturelle, Générale & Particuliere, par MM. de Buffon & Daubenton. tom*. IV. *pag*. 248. *de l'imprimerie royale. in* 4.

(2) Arrêtons nous un inſtant à cette loi de Moyſe: je la trouve interprétée par pluſieurs auteurs d'une maniere fort différente du ſens que j'ai expoſé; auſſi convient-il d'apporter quelque raiſon de mon explication: elle donnera du poids à ce que j'avance touchant cette ſorte de commerce que les Egyptiens fai-

l'étoit,des mœurs & des coûtumes des Egyp-

ſoient du temps de Moyſe. Voici la teneur de la loi, רק לא־ירבה־לו סוסים ולא־ישיב את־העם מצרימה למען הרבות סוס׃. C'eſt-à-dire, *Mais* (le Roi) *n'amaſſera point un grand nombre de Chevaux, & n'obligera point ſon peuple d' aller en Egypte, pour y en faire amas.* Le génie de notre langue ne permet pas de rendre ce paſſage du Deutéronome (XVII. 16.) plus littéralement que nous le traduiſons ici. Quelques interprétes veulent que le Seigneur eût défendu aux Rois d'Iſraël d'avoir beaucoup de chevaux, crainte qu' ils ne ſe ſerviſſent de ce prétexte pour ramener les Iſraélites en Egypte à la tête d' une nombreuſe cavalerie : c'eſt, diſent ces commentateurs, dans la vûe de tirer vengeance des Egyptiens, ou de s' emparer de leur pays. Cette explication eſt en partie, analogue à ce qu'on lit dans le Pentateuque Syriaque, ܟܕ ܢܣܓܘܢ ܠܗ ܪܟܫܐ kad neſgoun leh rakſcho : *Quando multiplicati fuerint ipſi* (Regi) *equi* : *Lors qu' il* (le Roi) *aura beaucoup de chevaux*. On s' apperçoit qu' une telle verſion rentre aſſès naturellement dans celle de S. Jérôme, *Equitatus numero ſublevatus*. Mais le Grec, le Texte Samaritain & la Paraphraſe Chaldaïque d' Onkelos, s' oppoſent également à cette interprétation qu'ont ſuivie toutefois de très-habiles commentateurs. La Paraphraſe de Jonathan ben Uziel a commenté le Texte à ſa façon, & s'eſt éloignée de la lettre. La verſion Arabe de Saádias Gaon, telle que nous l'avons dans les Polyglottes de Paris & de Londres, a manqué abſolument le ſens de ce paſſage : faute d' un meilleur exemplaire, Jean Heſronite a traduit *Ob multiplicationem bonorum*, au lieu de *Equorum*. Le Manuſcrit du Pentateuque Arabe, que Thomas Erpenius a imprimé à Leyde en 1622. d' après celui de Scaliger,

tiens, élevé dans toutes leurs Sciences (1), le Législateur des Hébreux devoit jetter les yeux ſur ce pays, préférablement à tout autre, moins abondant (2) en chevaux & en ſi bons chevaux.

---

eſt conforme au Texte Hébreu, comme l'a très-bien remarqué le ſçavant Bochart (*loc.cit. col.*174). Attachons-nous donc aux propres paroles de Moyſe, qui indiquent parfaitement l'objet qu'il avoit en vûe. Obſervons auſſi, que la particule למען, quoique ſuſceptible de divers ſens, doit ſe rendre par *Ad*, *Propter*, *Ut*, *&c*, quand elle eſt ſuivie d'un infinitif. (Voy. *Chriſt. Noldii Concordant. Particul. Hebr. Chald. pag. m.* 442. *ſeqq.*) Ajoûtons encore, que le mot Hébreu השיב *reducere*, ſignifie également *permettre d'aller*, comme *obliger d'aller* & *engager d'aller*. Ces termes expriment bien mieux toute la force du paſſage Hébreu, qui ſuppoſe que Moyſe faiſoit alluſion à cette ſorte de commerce dont nous parlons. Comme tous ces termes de l'Original établiſſent une parfaite liaiſon entre les différentes parties du verſet, & que c'eſt d'une telle harmonie, que dépend le ſens du même paſſage, je me flatte qu'on ne deſapprouvera pas abſolument cette remarque.

(1) *Act. Apoſt.* VII. 22.

(2) Samuel Bochart (*Hierozoic. loc.cit. col.*170.) & le Chevalier Marsham (*uti ſupra. ſec.* XIII. *pag.* 324.) ont cru que, ſi dans la ſuite des temps on ne vit plus en Egypte la même abondance de chevaux & de ſi bons chevaux, c'eſt que la meilleure partie des terres du pays ayant été coupées de canaux & de foſſés, ces animaux y devinrent moins néceſſaires, par-conſéquent beaucoup plus rares. Avant ces

Voilà donc un commerce de chevaux & l'Art de l'Equitation, aſsès bien marqué dans

grands travaux qu'Hérodote (*Hiſtor. lib.* 11. *cap.* 108.) & Diodore de Sicile (*Bibliothec. Hiſt. lib.* 1. *pag.* 52.) attribuent au grand Séſoſtris, on pouvoit, ſelon les mêmes hiſtoriens, aller commodement à cheval par toute l'Egypte. Il ſemble cependant que c'eſt dans toute autre cauſe que dans celle qu'aſſignent Bochart & le chevalier Marſham, qu'il faut chercher une raiſon pourquoi les chevaux d'Egypte devinrent moins renommés, & qu'elle manqua dans cette branche de ſon commerce. Nous ſçavons que du temps de Moyſe, l'Egypte étoit fort abondante en chevaux: la nombreuſe cavalerie de Pharaon au paſſage de la Mer-Rouge, en eſt une preuve évidente. Il paroît encore que dans le même ſiecle, l'Egypte étoit preſque toute coupée de canaux & de foſſés pour l'écoulement des eaux, pour l'arroſement & la fertiliſation des terres. *Le Pays où vous allez entrer en poſſeſſion*, dit Moyſe, (*Deutéron.* XI. 10. 11.) *n'eſt pas comme la terre d'Egypte d'où vous étez ſortis, où après qu'on a jetté la ſemence, on fait venir l'eau par des canaux pour l'arroſer, comme on fait dans les jardins; mais c'eſt une terre de montagnes & de plaines, qui attend les pluyes du Ciel*. Je dirois donc plutôt, comme l'inſinue Bochart, que les Egyptiens ayant été ſoumis tour-à-tour aux Perſes, aux Macédoniens & aux Romains, ils devinrent moins induſtrieux & moins laborieux; ils n'eurent plus le même ſoin d'entrétenir leurs haras, & négligerent la culture des terres d'où dépendoit la nourriture des chevaux. L'Egypte tomba enfin dans un dépériſſement preſque général, qui fut pernicieux à ſes Peuples; elle ſembla perdre avec ſa liberté tous ces avantages qui la diſtinguoient anciennement du reſte des Na-

des siecles fort anciens; mais que la Nation Egyptienne ait été la premiere qui se soit servie du cheval, il faut convenir que nous manquons de preuves qui menent jusqu' à la démonstration. Cependant, si l'on réunit les traits divers qui sont répandus dans la Genese sur ce sujet, il semble que l' Equitation a été pratiquée plutôt en Egypte que partout ailleurs, où nous ne voyons pas que les chevaux fussent destinés d' abord aux usages ordinaires; & s' il y est parlé d' animaux qu' on employât au service de l' homme, il n'y est fait mention que de Chameaux (1), de

tions. Aussi je ne suis point surpris, si la plûpart des auteurs profanes qui n'ont écrit qu' apres les temps des Ptolomées, ne font presque aucune mention des chevaux d'Egypte. Nous devons encore entendre des siecles postérieurs à ceux que nous avons en vûe, ce que rapporte Bulenger dans son *Traité des chevaux, chap.*v. & qui se trouve inseré à la fin de son ouvrage *De Circo Romano, Ludisque Circensibus* (*Thesaur. Antiquitt. Roman. J.G. Grævii, tom.*IX.*col.*732.*seqq*). Il est étonnant que cet écrivain ne dise rien de l' Egypte, en nommant divers pays qu'il nous assûre avoir été autre fois remarquables par la beauté & la fécondité de ces animaux.

(1) Surrexit itaque Jacob, & impositis liberis ac conjugibus suis super camelos abiit. *Genes.* XXXI. 17. *vid. &* XLII. 26. *& alibi passim.*

Bœufs & d' Anesses, pour le labour des terres, le transport des fardeaux & la commodité des voyages (1); au lieu que dans les mêmes temps nous trouvons en Egypte l'usage de la Cavalerie & des Chars. Ne seroit-ce pas un indice que l'Art de dompter le cheval, de le dresser & de s'en servir, devoit y être reçû depuis quelques siecles, & que c' est peut-être

(1) Rien de plus ordinaire dans ces âges reculés, que de voir les hommes employer à leur service ces divers animaux pour les usages que nous avons marqués. L'Ecriture nous en fournit des preuves à chaque pas. Les ânesses, entr'autres, ont été de tous temps chez les Orientaux, destinées à la même fin; & de nos jours, sans sortir de nos terres, dans les parties Méridionales de la France, dans notre Provence l' on se sert assès communément d' ânes pour monture; les villes même les plus considérables de cette Province conservent constamment cet usage. Si en Egypte cet animal fut toujours un objet de dérision & d'horreur, par un motif de superstition ou de politique: moins avili & moins méprisé qu'il est de notre temps, l' antiquité eut l' âne en estime. Voyez le second volume des *Mémoires de la Société Royale de Gottingue, pour l' année* 1752., où on lit un article de M. Gesner *Sur l'estime où les Anes étoient anciennement, De antiqua honestate Asinorum*. (*Bibliotheque des Sciences & des Beaux-Arts, Juillet, Août &c.* 1756. *tom.* VI. *part.* I. *pag* 175.) On peut aussi consulter l'éloquent plaidoyer de M. de Buffon en faveur de cet animal. *Histoire Naturelle, tom.* IV. *pag.* 391. *suiv.* = *Bochart, loc. cit. cap.* XIII. *col.* 183. *seqq.*

des Egyptiens que les autres Nations l'emprunterent dans la ſuite ? Tâchons de donner à cette conjecture le plus de probabilité dont eſt ſuſceptible une pareille queſtion.

Les Egyptiens paroiſſent avoir été ceux des anciens Peuples, qui ont été le plus promptement policés, & les premiers où l'on ait ſçû les regles du gouvernement (1). Nés dans une Monarchie qui datte de la plus haute antiquité (2), & qui fut dès les premiers temps favorable aux Arts, aux Sciences & à l'induſtrie ; ſecondés encore par un génie naturellement in-

(1) *Ariſtotel. de Republ. lib.* VII. *cap.* 10. = *M. Boſſuet, Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle, pag.* 480. *in* 12. = *M. Rollin, Hiſt. Ancienne, tom.* 1. *pag.* 57. *ſuiv.*

(2) Voyez *Nicolai Gurtleri Origines Mundi. Amſtelædam.* 1708. *lib.* 1. *cap.* XXII. *pag.* 134. = *Jacobi Perizonii Ægyptiacarum Originum & Temporum Antiq. inveſtigatio. Lugd. Batav.* 1711. *cap.* 1. *pag.* 1. *ſeqq.* = *The Divine Legation of Moſes, &c.* c'eſt-à-dire, *La Divinité de la Miſſion de Moyſe, &c. par M. Guillaume Warburton, tom.* 2. *liv.* IV. *ſect.* III. *pag.* 23. *ſuiv.* - *ſect.* IV. *pag.* 65. *ſuiv.* - *ſect.* V. *pag.* 221. *ſuiv. de la troiſieme édition de Londres* 1758. = *Bibliotheque Britannique, Juillet, Août &c.* 1741., *tom.* XVII. *part.* 2. *pag.* 389 *& ſuivantes* = *M. Goguet, Origine des Loix & des Sciences, tom.* 1. *liv.* 1. *art.* IV. *pag.* 43. *ſuiv. de l'édit. de Paris* 1758. *in* 4. = *M. Freret, Défenſe de la Chronologie fondée ſur les monumens de l'Hiſtoire Ancienne, contre le Syſtême Chronologi-*

ventif, il ne leur étoit pas difficile de viſer aux choſes utiles, de rendre la vie heureuſe & commode. Leurs découvertes ſi anciennes en tout genre, nous permettroient-elles de douter qu'ils euſſent tardé à s'appercevoir des avantages qui réſultent du ſervice du cheval (1)? Outre la culture des terres, facile d'ailleurs par les immenſes bienfaits que leur procuroit le Nil, les Egyptiens prenoient encore un ſoin particulier de leurs haras : c'étoit une ſource aſſûrée de richeſſes, d'abondance ; & en temps de paix comme en temps de guerre, il leur étoit aiſé de ſe pourvoir de très-bons chevaux dont ils firent même, l'eſpace de pluſieurs ſiecles, une des principales branches de leur commerce (2). L'Egypte, à la vérité, aima plus la

que de M. Newton, publiée depuis la mort de l'Auteur (par M. de Bougainville). Paris 1758. *pag.*22. *&c. & autres.*

(1) Voyez *Vetus Scholiaſtes ad Apollonii Rhodii Argonauticon lib.* IV. *verſ.* 262. *edit. Lugd. Batav.* 1641. *not.*2.*pag.*409. *& not.*3.*pag.*411.*ſeq.*

(2) Ce négoce fleuriſſoit beaucoup du temps de Salomon. Le Roi d'Egypte ne laiſſoit ſortir du Pays aucun cheval, que ſous un certain prix pour le droit de ſortie ; mais moyennant une convention que Salomon avoit faite avec le Prince Egyptien, il lui étoit permis de tirer de l'Egypte autant de Chevaux qu'il ſouhaitoit, en payant chacun 150. ſicles, ou 243.

paix qu'elle ne fut guerriere, contente d'un pays où tout abondoit :

livres 2. ſols de notre monnoie, & quatre chevaux d'attélage à raiſon de 600. ſicles, ou 972. livres 10. ſols. C'eſt par cette voie que Salomon faiſoit auſſi un grand commerce de ces animaux, les revendant enſuite avec avantage aux Rois de Syrie & des Héthéens. On doit, ce me ſemble, entendre de cette ſorte les 28. & 29. verſets du chap. x. du III. livre des Rois, où il eſt dit : ומוצא הסוסים אשר לשלמה ממצרים ומקוה סחרי המלך יקחו מקוה במחיר : ותעלה ותצא מרכבה ממצרים בשש מאות כסף וסוס בחמשים ומאה וכן לכל-מלכי החתים ולמלכי ארם בידם יצאו : ,, *Et educebantur*, comme l'interpréte Bochart, *equi Salomoni ex Ægypto. Et vectigal* quod attinet, *mercatores Regis Salomonis vectigal* illud *accipiebant pretio* redemptum a Rege Ægypti. *Et aſcendens ex Ægypto quadriga exibat ſexcentenis argenti ſiclis, & equus centum quinquagenis. Et ſic omnibus Hetthæorum Regibus & Regibus Syriæ per manus ſuas educebant*. Quia nobiles equi tum temporis alibi quam in Ægypto pauci reperiebantur : illos e regno ſuo Pharao non patiebatur educi, niſi gravi tributo exacto, nempe in ſingulos equos ſiclorum CL., aut, quod idem eſt, DC. in ſingulas quadrigas ,,. *Bocharti Hierozoic. loc. cit. cap.* IX. *col.*171. Dans cette verſion où l'on rend le mot Hébreu מקוה par celui de *tribut*, & qui paroît la meilleure à Dom Calmet, le ſçavant Bochart fait diſparoître le Pays de Coà ou de Cò, dont la ſituation a tant embaraſſé nos interprétes. Voy. *Matth. Polus, Synopſis Criticorum, vol.*1. *col.*504. = *Calmet, in hunc locum.*

Ter-

Terra suis contenta bonis, non indiga mercis,
Aut Jovis, in solo tanta est fiducia Nilo (1).
Elle fut plus occupée de la propre félicité de ses Peuples qu' à ambitionner des conquêtes, souvent infructueuses & rarement de longue durée ; elle pensa de bonne heure à s' étendre par toute autre voie, que par celle des armes, en envoyant des colonies en divers endroits de l'Univers (2), & avec elles la connoissance des Arts & des Sciences dont elle fut la Mere, pour me servir de l' expression

(1) *Lucanus, de Bello Civili lib.* VIII. *vers.* 446. *Edit. Amstelod.* 1669. *pag.* 394.

(2) *Diodori Bibliothec. Sicul. lib.* I. *pag.* 24. = *Johan. Marsham, Chron. Can. sec.* VIII. *pag.* 107. *seq.* = *Diverses Conjectures sur le Culte d' Isis, &c. Par M. l' Abbé de Fontenu. Mémoires de l'Acad. Roy. des Inscriptions. Tom.* V. *pag.* 64. *de l'édit. de Paris.* = *Isaac Newton, La Chronologie des Anciens Royaumes, corrigée. Trad. de l'Anglois. Paris* 1718. *pag.* 220. *& suiv.* Mais cet auteur place un peu trop bas le départ de ces colonies Egyptiennes; la chronologie des faits historiques souffre encore des retranchements trop considérables dans son systême. M. Newton suppose le synchronisme de Roboam & de Sésostris, & l' identité de ce dernier avec Osiris ; c' est sur cette hypothese à laquelle il ajuste les faits particuliers, qu' il bâtit toute son histoire d'Egypte. MM. Warburton & Freret l' ont-ils aussi attaqué avec force, l' un dans sa

de Macrobe (1). Maîtresse du commerce de l'Orient par la Mer-Rouge, nous pourrions dire que l'Egypte trafiqua dans toutes les In-

Divine Legation of Moses. *vol.*II. *lib.*IV. *sect.*V. *pag.*221. *seqq.*, & l'autre dans sa belle *Défense de la Chronologie, &c.* que nous avons déjà citée.

(1) *In somnium Scipionis*, *lib.*I. *cap.*XIX. *pag.*92.-*Saturnal. lib.*I. *cap.*XV. *pag.*258. *Edit. Lugd. Batav.* 1670. = *Eustathii Commentar. in Dionysii Alexandrini Opus de situ Orbis*. *Paris* 1556. *cap.*XXIX. *pag.*19. = *Aulus Gellius*, *Noctium Atticar. lib.*XI. *cap.*XVIII. *Paris*. 1681. *pag.*310. *Quod genus hominum*, dit ce dernier écrivain en parlant des anciens Egyptiens, *constat & in artibus reperiendis sollertes exstitisse, & in cognitione rerum indaganda sagaces* Leurs découvertes dans les Beaux-Arts n'étoient pas cependant, à beaucoup près, aussi anciennes qu'ils le disoient. Ils se vantoient, par exemple, d'avoir inventé la peinture six mille ans avant qu'elle eût été connue en Grece; chose ridicule! *Ægyptii sex millibus annorum apud ipsos inventam* (*Picturam*) *priusquam in Græciam transiret*, *affirmant*, *vana prædicatione*, *ut palam est*. Plinius, *Histor. Natur. lib.* XXXV. *cap.*IV. *Paris*. 1685. *pag.* 176. Nous ne devons point être surpris, si les auteurs profanes & même les SS. Peres font un si bel éloge de la grande habileté des anciens Egyptiens, puisque l'Ecriture elle-même la célebre en quelques endroits. Nonobstant cette foule de témoignages que nous offre l'antiquité sacrée & profane, il y a eu, & il est encore des auteurs qui ne font pas beaucoup de cas du sçavoir de ce Peuple. Herman Conringius écrivit dans le siecle passé un ouvrage exprès pour le démontrer : voyez son livre intitulé, *de Hermetica Ægyptiorum Veterum & Paracelsica Recentiorum Medicina*. Mais Olaus Borrichius

des, que ses habitants pénétrerent jusqu' à la Chine, que c' est enfin des Egyptiens que les Chinois ont pris leurs Hiéroglyphes; si

combattit vivement ce paradoxe historique dans un autre ouvrage qui a pour titre, *Hermetis Ægyptiorum & Chemicorum Sapientia ab Hermanni Conringii Animadversionibus vindicata. in* 4. *Hafniæ* 1674. Voy. *Dan. Georg. Morhofii Polyhistor Literarius. Lubecæ* 1732. *tom.* II. *lib.* II. *part.* I. *cap.* IV. *pag.* 167. = *Jac. Bruckeri Historia Critica Philosophiæ. Lipsiæ* 1742. *tom.* I. *lib.* II. *cap.* VII. *pag.* 245. = *The Divine Legation of Moses, &c. By William Warburton. vol.* II. *lib.* IV. *section.* IV. *passim, præsertim* §. III. *pag.* 167. *seqq.* = *R. Cudworthi Systema intellect. cum not. J. L. Moshemii, cap.* IV. §. 18. *pag.* 363. *seqq.* = *Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, &c. Où l'on voit l' Origine & le Progrès du Langage & de l' Ecriture; l' Antiquité des Sciences en Egypte, l' Origine du Culte des Animaux. Traduit de l' Anglois de M. Warburton, avec des Observations sur l' Antiquité des Hiéroglyphes Scientifiques, & des Remarques sur la Chronologie & sur la premiere Ecriture des Chinois. Paris* 1744. *tom.* 2. *part.* 3. *Journal des Sçavans, Octobre* 1744. *pag.* 168. *suiv.* = *Journal de Trevoux, Juillet* 1744. *pag.* 1160. *suiv.* Cet essai sur les Hiéroglyphes, que j' ai eu autrefois entre les mains, m' auroit donné bien des lumieres sur ce qui fait le sujet de cette note, & même sur quelques autres objets que je dois toucher dans le cours de cette Dissertation. Quoiqu' il ne soit qu' une traduction de la IV. Section du IV. Livre du grand ouvrage de M. Warburton, le sçavant traducteur M. Léonard des Malepeines, Conseiller au Châtelet, y a répandu cependant quantité de remarques qui m' auroient beaucoup servi.

même eux & les Indiens n' en furent pas une colonie (1). Cette assertion auroit cet avantage, que constatant d' une part la grande an-

(1) Voyez *Lettres de Critique, de Litterature & d'Histoire, &c., écrites à divers Savans de l'Europe, par feu M Cuper, lettre* XLIII. *pag.*139. *édit. d' Amsterd.*1743. = *Thesauri Epistolici Lacroziani, tom.*I. *pag.*148. *tom.*III. *pag.*82., 194. *& seq. edit. Lipf.*1742.-1746. = *Histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens*, (attribuée à M. Huet, ancien Evêque d'Avranches) *Chap.* IX. *&* X. *Paris* 1616. *pag.*38. 40. 41. = *Ejusd. Huetii Demonstratio Evangel. Propos.*IV.*cap.*VI.*edit. Paris.*1679. *pag.*79.*seq.* Où il montre que les Chinois & les Indiens conservent bien des coûtumes Egyptiennes, civiles & religieuses. = *Journal Littéraire de l' année* 1716. *tom.*VIII.*part.*II.*pag.*340.*suiv.* = *Histoire du Christianisme des Indes par M Veyssiere la Croze, liv.*VI.*pag.*427.*suiv. & pag.*442. *de l' édit. de la Haye* 1724. = *J.L.Moshemii Notæ ad Systema intellectuale Radulphi Cudworth. Jenæ* 1733. *cap.*IV. §.18. *pag.*377. = *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une Colonie Egyptienne .... avec un Précis du Mémoire de M. l' Abbé Barthelemy sur les Lettres Phéniciennes ....par M. de Guignes de l'Acad. Roy. des Inscript. Paris* 1759. *&* 1760. Le P. *Kircher* dans la *Chine illustrée*, le P. *Catrou* dans son *Histoire du Mogol*, *Engelbert Kaempher* & le P. *de Charlevoix* dans celle *du Japon*, *Niecamp* dans celle *de la Mission Danoise* avoient déjà donné quelque ouverture pour cette singuliere découverte, mais sans en établir la certitude par des preuves suffisantes. Voyez la *Bibliotheque des Sciences & des Beaux-Arts*, *Juillet*, *&c.* 1759.*tom.*XII. *part.*1. *pag.*114.120.-129. = *Journal des Sçavans*, *combiné avec les Mémoires de Trevoux*, *Juin* 1759.*pag.*195. *suiv.*-*Juillet* 1759. *pag.*296. *suiv. édit.*

tiquité de la Nation Egyptienne, elle releveroit d'une autre sa grande supériorité sur un Peuple dont on vante si fort les anciennes dé-

d'Amsterdam. L'auteur *du Recueil des Observations curieuses sur les Mœurs, les Coutumes, les Usages, les différentes Langues, &c. de différens Peuples de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, en 4. Tomes in 8. Paris chez David le Jeune*, 1749. ne paroît pas trop approuver ce sentiment duquel nous tirerons quelque avantage dans la suite de cette Dissertation. Comme cet Anonyme ne cite point les garants d'où il a pû tirer ce qu'il avance, ses conjectures n'en deviennent pas plus solides, & nous n'avons pas plus de certitude des faits qu'il rapporte. Voy. la *Bibliotheque Raisonnée des Ouvrages des Sçavans de l'Europe, Avril, &c.* 1749. *tom.* XLII. *part.* II. *pag.* 265. 272. *suiv.* Ne manquons pas d'avertir ici que M. le Roux des Hautes-Rayes a opposé des *Doutes sur la Dissertation* de M. de Guignes, annocée ci-dessus; on les a imprimés à Paris en 1759. *in* 8.

Isaac Vossius (*Castigationes ad objecta Georg. Hornii, cap.* XII. *pag.* 338. *edit. Hagæ Comit.* 1661.) & Daniel George Morhofius (*Polyhist. Litterar. tom.* I. *lib.* IV. *cap.* II. *pag.* 725.) avoient taxé également de pures fables tout ce qu'on raconte des colonies Egyptiennes en Chine: ç'a été aussi le sentiment de M. Witzen, Bourguemaître d'Amsterdam, dans une de ses lettres à M. Cuper (*ubi supra, pag.* 19.), où il soûtient que les Egyptiens n'ont jamais pénétré dans ce vaste Empire, ni même dans la Sibérie; quoiqu'il avoue, d'après le témoignage d'Hérodote (*lib.* II. *cap.* CIII.), que Sésostris s'étoit avancé jusqu'au Tanaïs. Jacques Brucker (*Historia Critica Philosophiæ, tom.* I. *lib.* II.

couvertes dans les Arts & dans les Sciences. Ne nous imaginons pas, au-reste, que l'Egypte n'ait jamais formé de braves capitaines,

*cap.*VII. *pag.*288. *not. q. & ibid. cap.*VIII.*pag.*306.) regarde cependant cette opinion comme vraisemblable; M. le Comte de Caylus ne s'est point absolument décidé sur cette matiere, dans son excellent *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines, & Gauloises, tom.*III.*part.*I.*pag.*3.34. *Paris* 1759., mais le Mémoire de cet illustre sçavant, & duquel nous ferons bientôt mention, donnera sans doute le plus grand jour à ce qui fait l'objet de notre remarque. Si enfin cette assertion est bien constatée, comme tout nous porte à la croire telle, l'on peut dire avec un habile journaliste, que c'est la découverte la plus importante, qui se soit faite depuis long-temps, dans l'Empire Littéraire, & qui dévoile l'origine d'un Peuple célebre sur lequel on a tant écrit, & qui nous étoit encore inconnu malgré le grand nombre des volumes publiés pour le faire connoître. Voy. *L'Année Littéraire. An.*1759. *par M. Fréron. tom.*III.*pag.* I.

Au-reste, les *Doutes* de M. des Hautes-Rayes se réduisent à vingt-trois difficultés dont il est des extraits dans le *Journal des Sçavans, combiné &c. Septembre* 1759. *pag.*182. *suiv. Novembre* 1759. *pag.*26. *suiv.* Mais ces *Doutes* n'ont pas resté long-temps sans réponse; M. de Guignes leur en fit une qui parut la même année à Paris chez Lambert. Voy. *L'Année Littéraire. An.* 1759. *tom.* VIII. *pag* 228. *suiv.* Si à cette réponse on joint la *Lettre de M. de Mairan au R. P., Parrenin, Missionaire de la Comp. de J. à Pekin, contenant diverses questions sur la Chine. Paris* 1759., & la *Dissertation sur la Colonie Egyptienne établie aux Indes. Par M. Fréd. Sam. Schmidt. Berne* 1759. *in* 8.,

qu' elle n' ait entretenu preſque dès les premiers temps, un bon nombre de troupes réglées & de chevaux pour ſe défendre contre les inſultes de ſes voiſins, & pour les attaquer quelquefois avec ſuccès. L' hiſtoire réclameroit contre cette ſuppoſition ; auſſi n' y eut-il dans tout l' Univers, de ſi bons cavaliers que le furent les anciens Egyptiens ; tant ils avoient

il ſemble qu'on ne devroit plus mettre en doute, ſi les Indiens & les Chinois ont reçû anciennement chez eux, des colonies Egyptiennes. Voyez le même *Journal de Sçavans, combiné &c. Septemb.* 1759. *pag.* 83. *ſuiv. pag.* 192. *ſuiv. Decemb.* 1759. *pag.* 356. *ſuiv. Fevrier* 1760. *pag.* 263. *ſuivantes*. Je ne ſçaurois aſſûrer ſi M. Le Roux des Hautes-Rayes aura repliqué à M. de Guignes ; l'exemplaire de ces derniers journaux que j'ai ſous les yeux, ne va que juſqu' au mois d' Avril, 1760. ; & j'écris dans un pays où les nouvelles littéraires de France & les ouvrages périodiques ne parviennent que rarement, & même aſſès tard. Je viens d'apprendre que dans une ſéance publique que tint l' Académie Royale des Inſcriptions, le mardi d'après S. Martin de l'année 1763., le ſçavant Comte de Caylus, Académicien honoraire, lut un Mémoire ſur les Rapports des anciens Monuments de l' Egypte avec les Monuments Chinois, par lequel il prouve qu' il y avoit entre les Monuments de ces deux Peuples une reſſemblance ſinguliere quant aux dimenſions & à la forme. L' objet du Mémoire eſt de fournir de nouvelles preuves à l'opinion de M. de Guignes.

une adresse singuliere à bien manier leurs chevaux, & à s'en servir utilement : c'est l'Ecriture elle-même qui en fait l'éloge (1).

De-là l'usage des Chars trainés par des chevaux, pratiqué encore en Egypte bien avant le siecle de Moyse (2), je veux dire du temps de Jacob, lors même qu'il n'est pas bien facile d'en déterrer le moindre vestige parmi les autres Nations, dans ces âges qui fixent présentement nos regards ; soit que cette découverte & celle de l'Art de l'Equitation fussent alors très-récentes & à-peine connues ; soit que les monuments qui déposeroient pour l'invention de ces usages, se soient perdus ; soit encore que conformement au plan que Moyse s'étoit tracé, il n'a dû nous parler que des coûtumes des Peuples, essentiellement liées à l'histoire de sa Nation ; soit enfin à cause de la difficulté extrême, pour ne

(1) *Exod.* XIV. 7. = *Cantic. Cant.* I. 10. = *Isai* XXXI. I. 3-XXXVI. 9.

(2) Pharaon fit monter Joseph sur l'un de ses Chars. *Genes.* XLI. 43. Ceux que ce Prince envoya au pere de Joseph, pour le faire venir de Mésopotamie en Egypte, étoient vraisemblablement traînés par des chevaux. *Genes.* XLV. 19. 21-XLVI. 5.

pas dire invincible, de déterminer à quel point de temps on doit rapporter la plûpart des anciennes traditions, & certains faits de l'histoire profane, qui précédent les Olympiades, & où nous découvririons peut-être le temps des inventeurs de ces Arts, le pays dans lequel ils furent d'abord cultivés, & cela antérieurement aux siecles que nous envisageons : c'est ce qu'on examinera en son lieu.

Je ne discuterai point, si l'Art de l'Equitation devança en Egypte, ou dans tout autre pays, l'usage de conduire un Char attelé d'un, de deux, de trois, & même de quatre chevaux. Lucrece (1) a voulu décider cette question dans les vers suivants :

Et Prius est reppertum in equi conscendere costas,
Et moderarier hunc frænis, dextraque vegere,
Quam bijugo curru belli tentare pericla ;
Et bijugo prius est quam bis conjungere binos,
Et quam falciferos inventum adscendere currus.

(1) *Lib.* v. *de Natura rerum, num.* 1296. *seqq. edit. in us. Delphin. Paris.* 1680. Je me conforme ici à la leçon

Ne ſeroit-il pas vraiſemblable de penſer que l'Art de l' Equitation, comme plus combiné & plus difficile que l' uſage d' attacher un cheval à un chariot, ou à une charrette, par conſéquent moins ſimple, ne devroit être naturellement qu' une ſuite de cette autre invention ? L' on ne peut nier cependant, qu' il n' y ait beaucoup d' art, dans la maniere de conduire les Triges & les Quadriges des Anciens; auſſi ſemble-t-il qu'on n'en eſt venu à cette découverte, qui exige certainement une grande expérience & de la dextérité, qu' après qu'on eût déjà fait quelque progrès dans le manege.

Diſpenſons nous d' entrer dans cette recherche, elle nous détourneroit inutilement de notre but. Renvoyons ſimplement à ce qu' en on dit quelques auteurs que nous citons au bas de la page (1). Quelle qu'ait été néanmoins la méthode qu' on employa anciennement pour dompter un cheval, il nous ſuffit

de Lambin qui lit *reppertum*, au lieu de *armatum*.

(1) *Jo. Schefferi de Re Vehiculari lib.* 1. *cap.* VIII. *edit. Francofurt.* 1671. *pag.* 84. = *M Freret. Diſſertation ſur l' Ancienneté & l' Origine de l' Equitation dans la Grece. Mémoires de Littérature de l' Aca-*

d'obſerver qu'en Egypte on s'aviſa de fort bonne heure à s'en ſervir (1), & que toute l'antiquité ne nous offre rien de plus ancien dans l'un & l'autre de ces deux uſages, que l'on puiſſe oppoſer avec le moindre degré d'évidence à ce que nous venons de remarquer touchant les Egyptiens, & à ce que nous en

démie Royale des Inſcriptions, *tom.* VII. *pag.* 315. ⥱ Voy. ce que M. d'Authville a répondu à cet Académicien dans ſon article ſur *l'Equitation*, inſeré dans *l'Encyclopédie, ou Dictionnaire Raiſonné des Sciences, des Arts &c. édit. de Paris*, *tom.* V. *pag.* 893. *ſuiv.* Ce même article forme le ſecond chapitre de l'ouvrage intitulé, *Eſſai ſur la Cavalerie tant Ancienne que Moderne, &c. Paris, Charles Antoine Jombert*, 1756. *in* 4., je crois fort que M. d'Authville eſt l'auteur de cet Eſſai. ⥱ *Eliæ Stœberi Animadverſſ. in Everh. Feithii Antiquitt. Homeric. pag.* 80. *edit. Argentoratenſ.* 1743. ⥱ *Origine des Loix, des Arts & des Sciences* (par feu M. Goguet, Conſeiller au Parlement de Paris), *tome* I. *part.* I. *liv.* V. *pag.* 297. *tom.* II. *part.* II. *liv.* V. *pag.* 362.

(1) Si nous en croyons l'hiſtorien des Juifs, ces hommes que Joſeph fit courir après ſes freres, & qui trouverent la coupe de leur maître dans le ſac de Benjamin (*Geneſ* XLIV. 4. 12.,) étoient des cavaliers. *Joſephus*, *Antiquitt. Judaic. lib.* II. *cap.* II. M. d'Authville que nous venons de citer, dit, d'après le témoignage du même hiſtorien, qu'il y a apparence que du temps du Patriarche Joſeph, les Rois d'Egypte avoient des gardes à cheval, & que ce ſont ceux qui arrêtent Benjamin.

dirons à la fin de cette Dissertation d'après le Livre de la Genese.

La principale difficulté qui se présente d'abord contre notre sentiment, & la seule qui semble mériter qu'on s'y arrête, c'est cette grande antiquité qu'on ne peut naturellement contester à plusieurs Nations : il paroît difficile de croire que des hommes qui eurent des besoins aussi-tôt qu'il se connurent, ou que des Peuples entiers, déjà policés & éclairés par les Arts dans les siecles les plus reculés, & qui dès les premiers âges formoient un corps de Nation un peu considérable, peut-être avant les Egyptiens, ayent été privés d'un usage si facile à découvrir, & en même temps si utile à la société humaine. Venons à quelques exemples, sans trop les multiplier. Jettons premierement les yeux sur les Ethiopiens, Nation assés voisine de l'Egypte ; il en est de ce Peuple, comme de tous ceux de l'Univers, à quelque différence près, mais qui ne touche rien au fond de la chose. Les observations que je vais faire au sujet des Ethiopiens & de quelques autres, des Egyptiens eux-mêmes, il est aisé de les appliquer par la même raison, à tous

ceux dont je pourrois parler ici. Outre que ce n'est point par l'antiquité des Peuples, qu'on doit juger de l'ancienneté de telle ou telle découverte, leurs annales, la plûpart corrompues par une vaine gloire de se faire un Peuple ancien, ces annales, dis-je, qu'on prétend concourir toutes à démontrer la grande ancienneté & l'universalité de ces usages, chez toutes les Nations & dans tous les siecles, n'ont aucun monument bien assûré, pour enlever aux Egyptiens des inventions qu'un temps immémorial semble devoir leur laisser préférablement aux autres Peuples. Les premiers temps historiques des Nations sont trop remplis d'obscurité & de ténebres, pour que notre proposition en réçoive la moindre atteinte. Enfin le degré de certitude des preuves que nous donnent les Ecrits de Moyse touchant l'origine, ou l'établissement de ces usages, est infiniment supérieur à tout ce que nous en pourrions puiser dans les anciennes traditions des Peuples, les divers récits des historiens, les fictions des Poëtes & des Mythologues. Développons ces objets avec le plus d'ordre & de précision dont nous serons capables: ils

rentrent d'eux-mêmes dans notre plan.

Les Ethiopiens ſe vanterent autrefois d'être bien plus anciens que ceux d'Egypte; & il y eut, à cette occaſion, un différent aſſès vif, dont Diodore de Sicile nous à conſervé le détail (1). Dans l'idée des Ethiopiens l'Egypte étoit une de leur colonie, & leur étoit redevable de toutes ſes connoiſſances & de ſes Hiéroglyphes mêmes. Les Ethiopiens ne furent pas les ſeuls Peuples qui s'attribuerent ces avantages aux dépens des Egyptiens. Les Phrygiens (2) & les Scythes (3) ſe piquerent également d'une bien plus grande anti-

(1) *Loc. cit. lib.*III. *ſub init.*

(2) *Herodot. Hiſtor. lib.*II. *cap.*I. = *Pauſanias in Atticis, cap.*XIV. *pag.*34. *edit Lipſienſ.* 1696. = *Claudianus in Eutropium, lib.*II. *verſ.*250. *ſeq. edit. Amſtelod.*1665. *pag.*442. *ſeq.vid. & Not. Claverii.* = *Apuleii Luſus Aſini, lib.*XI. *pag.*363. *in uſum Delphin. Paris* 1688.

(3) *Juſtin. Hiſtoriæ Philippicæ lib.*II. *cap.*I. *n.*5. *ſeqq. & Not. varior. in eund. Lugd. Batav.* 1683. *pag.*37. *ſeqq.* Corrigeons en paſſant, une erreur qu'un chronologiſte moderne a commiſe par inadvertence au ſujet de cette diſpute. Il fait dire à Juſtin, que „ dopo „ aver diſaminato alcune ragioni ſpettanti alla prefata conteſa trà queſte due Nazioni (*les Egyptiens & les Scythes*), conclude che gli Egizzi vennero „ ſempre mai reputati più antichi degli Sciti „ *Oſſervazione ſulla Cronologia degli antiqui Ebrei, Egizzi,*

quité ; mais ce qu'il y avoit de ſingulier dans les Egyptiens, c'eſt qu'ils étoient aſsès préſomptueux pour s'imaginer qu'ils avoient été les premiers habitants de la terre (1). Je penſe même qu'anciennement il devoit être peu de Nations qui n'euſſent eû quelque choſe à démêler avec eux ſur cet article. Par une ſuite néceſſaire de tous ces débats, il n'étoit

---

Caldei, Greci, & Latini, ed eſame intorno la foggia de i loro anni, meſi, giorni ed ore, &c. da Sitalce Lampejano P. A. *Dreſda e Lipſia* (ou peut-être à Rome) 1737. *pag.66.* Juſtin dit cependant tout le contraire. Après avoir rapporté les différents arguments que les Scythes faiſoient valoir en preuve de leur grande ancienneté ſur les Egyptiens, cet auteur conclut que ces derniers vaincus par tant de raiſons, il parut que les Scythes devoient être beaucoup plus anciens. *His argumentis ſuperatis Ægyptiis, antiquiores ſemper Scythæ viſi ſunt.* Juſtin. *loc.cit. cap.*1. *num.*21.*pag.*41. Il eſt des écrivains qui jugent bien différemment de cette prétendue ſupériorité que s'attribuoient les Scythes. *Scythæ ad Caucaſum habitantes,* obſerve Thomas Gale dans ſes notes ſur Jamblique, (*edit. Oxon.* 1678.*pag* 293.), *dicti fuerunt Phryges. Ægyptiis palmam tribuunt magno conſenſu hiſtorici bene multi, quos Grammatici ad verſum* 268. *libri* IV. *Apollonii Rhodii teſtantur.*

(1) *Ægyptii autem, priuſquam apud eos regnaret Pſammetichus, omnium hominum ſe primos extitiſſe arbitrabantur.* Herodotus, *loc.cit.cap.*II. Depuis le regne de ce Prince, ils céderent néanmoins cette gloire aux Phrygiens, comme le dit Hérodote. *ibid.*

point étrange que les uns & les autres se disputassent comme à l'envi, la découverte des Arts en général.

Quel tort infini n'a pas fait aux annales des Peuples ce faux point d'honneur d'ancienneté? Quel affreux désordre n'a-t-il pas occasionné dans leur chronologie? De-là aussi quel extrême embarras pour découvrir les véritables origines des Sciences, des divers établissements parmi les Nations, de ces usages enfin dont nous cherchons l'époque?

Aucune raison particuliere ne nous oblige à prendre parti dans la dispute de ces Peuples; laissons-les joüir paisiblement de leur frivole prétention. La terre ne s'est point repeuplée tout d'un coup & à une seule fois: il a fallu sans doute, que telle ou telle partie de notre globe ait été habitée successivement; en conséquence les divers colons, qui les premiers se seront mis en possession de leur pays respectif, auront une espece de droit inaliénable d'ancienneté sur ceux qui ne seront venus, & n'auront formé un corps de société, ou de Nation, que des siecles après. Si l'on

l' on consulte cependant l' ordre & la régularité qu'observerent les premieres peuplades qui se détacherent des plaines de Sennaár, il est fort vraisemblable que les Egyptiens dûrent occuper leur propre terre, avant que les Scythes (1) les Phrygiens & les Ethiopiens eussent déjà fondé des établissements fixes. Quand même nous ignorerions absolument la marche que tinrent ces colonies dans leurs transmigrations, tous ces Peuples qui eurent de semblables disputes, n' en étoient pas moins vains & superbes. Qu' importe qu' une Nation soit plus ancienne qu'une autre; ce n'est point une qualité qui distingue précisément les peuples: la sagesse du gouvernement, la politesse des loix, la culture des Sciences & des Beaux-Arts en font le caractere distinctif. Or, c' est à l'égard de tous

(1) *Scythæ gentem suam omnium novissimam esse ajunt.* Herodot. *ibid. lib.*IV. *cap.*V. Voyez *Theoph. Sigefridi Bayeri Chronologia Scythica Vetus*, *in Commentar. Academiæ Scientiar. Petropolitanæ. Petropoli* 1732. *tom.*III. *pag.*297. Nous donnerons plus bas quelques éclaircissements sur le degré d'authorité que peuvent avoir les annales de ce Peuple, mais toujours relativement à notre matiere.

ces points, que l'Egyptien eut assurément une grande supériorité sur le Scythe, l'Ethiopien, le Phrygien, peut-être encore sur bien d'autres Peuples les plus civilisés, & cela d'un temps immémorial.

L'Egypte, j'y consens, ne se montra dans la suite, que trop fastueuse : elle fut extrémement avide de loüanges (1), légere & volage jusqu'à l'excès, féconde en fables, & hardie en affirmation. Les seuls regnes de ses Dieux, de ses demi-Dieux & de ses Héros, ces regnes, dis-je, qui, selon le calcul ordinaire, anticiperoient l'origine des choses, sont un témoignage non équivoque du peu de cas que nous devons faire des premiers temps historiques, consignés dans les annales Egyptien-

(1) *Sunt enim Ægyptii*, (*ut satis nosti*) dit Flavius Vopiscus dans son Saturnin, *viri ventosi*, *furibundi*, *jactantes*, *injuriosi*, *atque adeo vani*, *liberi*, *novarum rerum usque ad cantilenas publicas cupientes*, *versificatores*, *epigrammatarii*, *mathematici*, *aruspices*, *medici*. L'Empereur Adrien dans sa lettre à Servien, n'en fait pas un portrait plus avantageux. *Ægyptum*, lui écrivoit ce Prince, *quam mihi laudabas*, *Serviane chariffime*, *totam didici levem*, *pendulam & ad omnia famæ momenta volitantem*. Flavius Vopiscus, *ibid. inter Historiæ Augustæ Scriptt.tom.*II. *pag.* 718. *seq. edit. Lugd. Batav.* 1671.

nes (1). Idolâtre de ſes grands progrès dans les Arts, non moins entêtée de ſa prétendue anti-

(1) S. Auguſtin nous aſſûre dans ſon ouvrage de la *Cité de Dieu*, *liv.*XVIII. *chap.*40., que les Egyptiens prétendoient avoir obſervé les cours des Aſtres pendant cent mille ans. Selon Diogene de Laërce (*De Vitis .... Philoſoph. Proœm. pag.*1. *edit. Londin.* 1664. *Conſule & not. Iſaac. Caſaubon. pag.*19.), les Egyptiens diſoient, que depuis Vulcain, fils du Nil, juſqu'à Alexandre le Grand, il s'étoit écoulé 48863. années. Dans Diodore de Sicile (*lib.*1. *pag.*22. *&* 41.) il eſt dit, que depuis le regne du Soleil juſqu'à l'expédition d'Alexandre en Aſie, les Prêtres Egyptiens comptoient environ 23000. ans, & même 33000., y compris les regnes des Rois mortels, juſqu'à celui de Ptolomée, ſurnommé Le Denys, ou Bacchus, temps auquel Diodore vint en Egypte. Hérodote nous témoigne auſſi, ſur le rapport des Egyptiens & de leurs Prêtres, que pendant trois cents quarante-une générations, il y avoit eu autant de Pontifes & autant de Rois qui avoient regné l'eſpace de onze mille & trois cents quarante ans. *Ad hunc uſque narrationis locum & Ægyptii & Sacerdotes referebant, demonſtrantes a primo Rege ad Vulcani Sacerdotem hunc qui poſtremus regnavit, Progenies hominum* μίλω τε καὶ τεσαράκοντα καὶ τριηκοσίας ἀνθρώπων γενεὰς γενομένας *fuiſſe trecentas quadraginta unam,* καὶ ἐν ταύτῃσι ἀρχιερέας καὶ βασιλέας ἑκατέρους τοσούτους γενομένους *& totidem interea Pontifices totidemque Reges. Trecentæ autem Progenies decem millia annorum valent (nam tres virorum Progenies centum anni ſunt,)*

quité, qu'imbue d'une fausse opinion de sa haute sagesse, & de l'excellence de ses loix

---

una & quadraginta quæ reliquæ sunt ultra trecentas, sunt anni mille trecenti quadraginta. Ita intra decem millia trecentosque & quadraginta annos negabant ullum Deum forma humana extitisse. Herodot. *loc. cit. lib.* II. *cap.* CXLII. *ex recens. Thom. Gale.* Mais il faut traduire *undecim millia*; le Grec porte ὅτω ἐν μυρίοισί τε ἔτεσι ϗ χιλίοισι ϗ τριηκοσίοισί τε ϗ τεσσαράκοντα: c'est-à-dire, *ita intra decem millia annorum, & mille trecentosque quadraginta.* Que seroit-ce, s'ils eussent fait mention de la durée des regnes de leurs Dieux & de leurs demi-Dieux! Voyez le même Hérodote, *lib.* II. *cap.* XLIII. Du-reste j'ai transcrit ici en entier le passage de cet historien, parce que je le trouve fort altéré dans de tres-bons écrivains. Finissons ce détail par deux autres témoignages. Pomponius Mela (*De situ Orbis lib.* I. *cap.* IX. *pag.* 20. *edit. Lugd. Batav.* 1685.) dit qu'avant Amasis, les Egyptiens se vantoient d'avoir des annales de plus de treize mille ans. Enfin Valere Maxime (*Exemplorum Memorabil. lib.* VIII. *cap.* VI. *pag.* 385 *edit. ad usum Delphin.*) rapporte que Pythagore avoit trouvé dans les Livres Sacrés des Egyptiens, des observations Astronomiques d'une infinité de siecles. D'apres ces authorités, que doit-on penser des annales de ce Peuple?

Ces Princes & ces Pontifes, dont parle Hérodote, ne composoient pas sans doute une suite de Rois successifs, & nous l'accordons avec plaisir à M. Freret. (Voy. sa *Défense de la Chronologie*, *part.* II. *pag.* 344.) Il n'étoit pas possible que l'Egypte eût eu autant de Rois & de Pontifes, qui eussent regné & siegé au de-là de onze mille ans; mais il suffit que les Prêtres Egyptiens & les annales conservées dans les Temples, confir-

civiles & religieuſes, l' Egypte n' eut qu' un ſouverain mépris pour la plûpart des Peuples (1); voulant, pour ainſi dire, concentrer

maſſent ce récit que nous devons à Hérodote, pour être en droit de conclurre, que ces monuments depoſés dans les mêmes Temples, & conſultés par Manethon, furent des plus infidéles. Ne vouloir évaluer ce nombre de Prêtres, que par comparaiſon avec la durée des Evêques & des Pontifes Chrétiens, en ce que la ſacrificature du Temple de Memphis étoit un emploi important, qui ne ſe donnoit qu'à des hommes d'un âge avancé, & d'une habileté conſommée (*M.Freret, ibid. pag.* 343.); c'eſt, je l'avoue, un moyen aiſé pour concilier les annales Egyptiennes, avec quelque meſure de temps, qui ſoit ſupportable: c'eſt une voie propre à réduire ces longues durées à quelque valeur hiſtorique; mais ce n' eſt pas moins une méthode aſſès foible pour excuſer l'extravagance des Prêtres Egyptiens qui n' étoient que trop imbus de ces idées de leur grande antiquité. Nous ne devons point chercher ce qu'auroient dû renfermer les faſtes de ce Peuple, pour les rendre conformes à la vraie chronologie: quoique la ſuite de tous ces Rois ait pû appartenir à différentes familles, deſquelles il ſoit ſorti pluſieurs Princes qui ayent regné en même temps & en divers endroits, s' enſuit-il de-là que les Egyptiens fuſſent dans cette perſuaſion, & qu' ils n' ayent point embrouillé la généalogie de leurs Rois?

(1) Ἑλληνικοῖσι δὲ νομαίοισι φεύγουσι χρᾶσθαι, τὸ δὲ σύμπαν εἰπεῖν, μηδ' ἄλλων μηδαμᾶ μη-

en elle-même les plus belles prérogatives des Nations. Auſſi un ancien Poëte ſe moquoit-il finement de cette ridicule vanité (1).

Mais ce n'eſt point à ſes prétentions, ni à ſes annales, ni même à ſes Livres Sacrés que j'en appelle, pour juger de ſa ſupériorité ſur les autres Peuples, au ſujet de la culture des Arts, de ceux ſur-tout, dont il eſt préſentement queſtion. Les faſtes Egyptiens décelent trop une Nation adonnée au fabuleux, pour que j'oſe acquieſcer à ce qu'ils dépoſeroient même en faveur de ces deux uſages, deſquels il nous faudroit renvoyer la découverte juſqu'aux ſiécles de leurs Dieux, ou de leurs demi-Dieux (2). Je ne me fiérois

---

δαμῶν ἀνθρώπων νομαίοισι : *Græcanicis autem inſtitutis uti recuſant, atque ut uno verbo dicam, neque ullorum unquam aliorum hominum legibus.* Herodotus *lib.*II.*cap.*XCI. Il eſt dit, *Geneſe* XLIII. 32., que dans les repas que Ioſeph donna à ſes freres, lui & les Egyptiens mangeoient chacun à des tables ſéparément. Tous ceux de cette Nation regardoient alors, comme une choſe abominable, de ſe voir à une même table avec les Hébreux & avec les étrangers.

(1) *Anaxandrides apud Athenæum, lib.*VII. *Deipnoſophiſtar. cap.*XIII. *pag.*299. *ſeq.*

(2) Nous en avons une preuve dans ce que nous raconte Plutarque (*de Oſide & Oſiride, Oper. tom.*II.

pas davantage à Manethon, quand il me cite pour garant de ſon hiſtoire les régîtres pu-

---

pag. 358.) au ſujet d' Orus, auquel il fait tenir le diſcours ſuivant avec ſon pere Oſiris. *Deinde Oſiridem Oro ab inferis præſto adfuiſſe, eumque ad prælium inſtituiſſe atque exercuiſſe. Percunctatum poſtea fuiſſe quid pulcherrimum putaret. Cumque reſpondiſſet Orus ulciſci Patrem & Matrem injuria adjectos, ulterius quæſiviſſe, quodnam animal ad pugnam eunti cenſeret utilius. Cum Equum reſpondiſſet Orus, miratum fuiſſe & in dubium vocaſſe quod non Leonem potius quam Equum dixiſſet. Reſpondiſſe Orum*; Ὡς λέων μὲν ὠφέλιμον ἐπιδεομένῳ βοηθείας, ἵππος δὲ φεύγοντα διασπάσαι καὶ καταναλῶσαι τὸν πολέμιον : *Leonem quidem utilem eſſe indigenti auxilio, Equum autem ad fugientem ſubvertendum atque perdendum hoſtem.*

Nous avons déjà remarqué plus haut, *pag.* 17. *not.* 2. que M. Newton avoit cru qu'on ne devoit point diſtinguer Oſiris de Séſoſtris. M. Prideaux a ſuivi ce ſentiment qui eſt abſolument contraire au ſyſtême de la Théologie Egyptienne, & à l' idée que nous donne l'Ecriture de la Religion des Egyptiens, & de celle des Nations qui avoient adopté le culte d' Oſiris, ainſi que l' a obſervé M. Freret dans ſa *Défenſe de la Chronologie*, *part.* II. *pag.* 223. 284. *ſuiv.* Oſiris nous paroît donc antérieur à Séſoſtris; mais nous n' oſons déterminer dans quel âge il a vécu : encore moins voudrions-nous ſoûtenir avec quelques ſçavants, que cet Oſiris eſt le même que le Mitſraïm dont parle Moyſe. Voy. *Franc. Bianchini*, *Iſtoria Univerſale provata con monumenti, e figurata con ſimboli de gli antichi. Roma* 1697. *Deca* II. *pag.* 236. Si ces deux

blics, ou des Ecrits Sacrés (1), enfin certaines Inscriptions qu'on prétend avoir été

Héros n'ont été qu'une seule & même personne, l'époque du service du cheval remonteroit jusqu'aux commencements de la Monarchie Egyptienne. Ceux qui ont approfondi les antiquités des Peuples, & pesé avec soin le degré de certitude que mérite l'authorité des Mythologues, sur-tout dans cet espace de temps que nous embrassons, sentent bien que nous bâtirions sur un fondement peu stable, si nous suivions aveuglement ce récit de Plutarque; & si nous tenions comme certaine, l'opinion de Vossius & de M. Bianchini. Cette tradition que Plutarque nous a conservée, prouve cependant que l'usage du cheval dut être fort ancien en Egypte. L'on sçait aussi que les écrivains profanes donnoient assès communément à leurs Dieux, l'invention des Sciences, des Arts, en un mot de toutes les découvertes dont ils ignoroient eux-mêmes l'origine primitive. Au-reste le P. Bonjour a prétendu dans son ouvrage Ms. sur les *Dynasties Egyptiennes*, que parmi tous ceux des Rois d'Egypte, qui porterent le nom d'Osiris, il n'en est aucun qui ait vécu au de-là du siecle d'Abraham. *Plures fuerunt in Ægypto Reges Osirides; quorum primus a Bonjurio statuitur Tosorthrus filius Necher-Ophis Vulcani, omniumque Ægyptiorum Regum antiquissimi, sed qui Abrahami tempora minime anteverterit*. Clarissimi Augustini Antonii Georgii, Eremitæ Augustin. *Alphabetum Tibetanum*. *Romæ* 1762. *pag.* 71.

(1) *Josephus, lib.* I. *contr. Appion. cap.* XIV. *ex recens. Havercampi. Oper. tom.* II. *pag.* 444. = *Eusebius, de Præparat. Evangel. lib.* II. *in Proœm. Videatur & ipse Manetho, Apotelesmaticorum lib.* V. *cura Jacobi Gronovii. edit. Lugd. Batav.* 1698. *pag. græc.* 88. *latin.* 220.

gravées sur des Colonnes (1), ou des Pierres élevées dès la plus haute antiquité, & même

(1) *Georgii Syncelli Chronographia*, *pag.*40. *studio Jacobi Goar*. *Paris* 1652. = *Eusebius in Chronico apud Olaum Borrichium*, *in suo Hermete Ægyptior. pag.*34. Selon Eusebe & Syncelle, ces colonnes étoient dans la terre de *Sériade*. Joseph avoit déjà parlé du même pays (*lib.* 1. *Antiquitt. cap.*II.) qu'il appelle *Siriade*; & il ajoûte qu'on y voyoit encore de son temps, une de ces colonnes qu'il dit avoir eté bâties avant le Déluge, par les enfants de Seth. George Hornius (*Historiæ Philosophicæ lib.*1. *cap.*II. *edit.Lugd.Batav.* 1655. *pag.*333.) & M. Cassini (*de l'Origine* ... *de l'Astronomie*, *pag.*6.) paroissent faire beaucoup de cas de cette ancienne tradition. Enfin Olaus Borrichius (*loc. cit.*, *pag.*41.) ne doute nullement que ces colonnes, avec leurs Inscriptions, n'ayent pû échapper aux ravages du Déluge. Mais je crains fort que la narration de l'historien des Juifs ne ressente trop le fabuleux, & qu'il ne confonde l'ancien Patriarche avec un autre Seth, nom que les Egyptiens donnoient à Typhon, ou avec Sothi qui signifioit chez eux, Isis & Osiris, comme l'observe Plutarque (*De Iside & Osiride*, *pag.*359. 367. 371. & 375. *Oper. tom.*II.). Les auteurs ne conviennent point encore, en quel endroit il faut placer la *Sériade*. Isaac Vossius (*Dissertat. de Vera Ætate Mundi*, *cap.*X. *pag.*271.) & le Chevalier Marsham (*loc.cit. Sec.*I. *pag.*39.) croient que ç'étoit la Séhirath de la Tribu d'Ephraïm (*Juges* III. 26.). (Voy. *P.D.Huetii Demonst.Evangel.prop.*IV. *cap.*II. §.XVI.) M. Fourmont, l'Aîné, dans ses *Réflexions Critiques sur les Histoires des Anciens Peuples*, *liv.*III. *chap.*VII. *pag.*106. *Paris*. 1735. pense qu'elle n'étoit autre chose que la Province de Séir, qu'on doit mettre, ce me semble, dans le pays d'Edom (*Genes.* XIV. 6. XXXVI. 20. 21.)

avant le Déluge. Ces Inſcriptions tracées d'abord, à ce que l'on dit, en Dialecte

Henry Dodwel (*Diſſert. de Sanchoniatone, pag* 24.*ſeq.*, *& in Append. ad Diſſert. Cyprianic.* §. XIII.), Scaliger dans ſes *Remarques ſur la Chronique d'Euſèbe*, & quelques ſçavants (Voy. les *Notes ſur le chap.*I. *des Antiquités Jud. de Joſephe*, *de l'édit. de M. Havercampe*, *pag.*12.) ont été chercher la *Sériade* dans l'Egypte, où Pauſanias (*in Atticis*, *cap.*XLII. *pag.*101.) aſſûre qu'on trouvoit tout près de Thebes, de ſemblables monuments. (Voy. *Ammiani Marcellini Rerum Geſtarum lib.* XXII. *cap.* XV. *pag.*263. *& not. e. Lugd. Batav.* 1692.) Jamblique (*de Myſteriis Ægyptiorum Sect.* I. *cap.*II. *pag.*3. *& not. Thomæ Gale*, *pag.* 182. 185. *&* 296.) raconte auſſi que Pythagore & Platon dans leur voyage d'Egypte, avoient vû des colonnes, d'où ils avoient tiré bien des connoiſſances. Sans nous arrêter à examiner ici quelle foi méritoient ces Inſcriptions que conſulta Manethon pour écrire ſon hiſtoire d'Egypte, nous pouvons dire qu'à en juger par ſa chronologie, il eſt à craindre qu'elles ne fuſſent très-ſuſpectes. Liſez au ſujet de ces mêmes monuments, *P. Jac. Goar, Emendat. & annot. in Syncelli Chronogr. pag.* 13. *in fine*. = *Joh. Henr. Urſinus, de Zoroaſtre Bactriano, Hermete Triſmegiſto, Sanchoniathone Phœnicio. Norimbergæ* 1661. *pag.*92. *ſeq.*212. *ſeqq. Confer Spicilegium Chriſtiani Arnoldi, ibid. pag.*65. *in fine*. = *M. Jaquelot, Diſſert. ſur l'Exiſtence de Dieu. Paris* 1744. *tom.*II. *pag.*58. *ſuiv.* = *J. Alb Fabricii Bibl Græc. vol.*1. *cap.*XI. *pag.*72. *ſeq.* — *Codex Pſeudepigraph. Vet. Teſt. tom.*1. *n.*LII. *pag.*148. 150. *& tom.*II. *pag.*51. *ſeqq. in Not.* = *Samuel Shuckford, Hiſt. du Monde ſacrée & profane*, *liv.*1. *tom.*1. *Leyde* 1738 *pag.*45. *ſuiv.* = *Jac. Bruckeri Hiſt. Crit. Phil. tom.*1. *lib* 1. *cap.*11. *pag.* 58. *ſeq.* — *lib.* II. *cap.*VII. *pag.*251. 258. *ſeq.* = *Hiſt. Univerſ. depuis le commencement du*

& en Caracteres Sacrés, par Thoth, ou Hermes, le premier Mercure (1); Agathodæmon, autre Mercure, pere de Tat, eut soin de les traduire dans la suite en langue Grecque, & de les décrire en mêmes Caracteres Sacrés, dans des volumes que les Egyptiens déposerent fidélement dans les endroits les plus secrets de leurs Temples. Mais je regarde ces fameuses Colon-

---

*Monde jusqu' à présent. Trad. de l'Anglois d' une Société de Gens de Lettres, tom.*I. *liv.*I. *chap.*I. *pag.* 133. *suiv.* & *chap.*III. *pag.*405.427. *suiv. édit. d' Amsterd.* 1747. = *Pauli Ernesti Jablonski Pantheon Ægyptiorum, sive de Diis eorum Commentarius, part.* III. *lib.*V. *cap.*V. *pag.* 173. *seq. Francofurti ad Viadrum* 1752. = *M. Montucla, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, Histoire des Mathématiques. Paris* 1758. *tom.*I. *part.*I. *lib.* II. *pag.*54.

(1) Il n' est pas bien facile de déterminer précisément, quel a été cet *Agathodæmon*, ou le second Mercure si renommé dans l'antiquité profane. L'Egypte le considera comme le restaurateur des Sciences & des Arts. Je déterminerai encore moins quel étoit ce *Thoth*, ou *Thooth*, & selon d' autres *Theut*, ou *Thoyth*, auquel les Egyptiens se crurent redevables de tout leur sçavoir. Ceux qui voudront satisfaire leur curiosité touchant ces deux fameux personnages, pourront consulter *Jo. Alb. Fabricii Biblioth. Græc. vol.* I. *lib.* I. *cap.* VII. *seqq. pag.* 46. *seqq.* = *Jac. Brucker, loc. cit. lib.*II. *cap.*VII. *pag.*252. *seqq. pag.* 258. *seqq.*

lonnes & leurs Inſcriptions, à peu-près du même œil, que tous ces faſtueux monuments dont les Chaldéens ſe diſoient les poſſeſſeurs, que tous ces prétendus mémoires écrits avant le Déluge, & enſevelis dans la ville de Sipphara, ou de Pantibibla (1). La chronologie de Manethon forme d'ailleurs un puiſſant préjugé contre la véracité des monuments qu'il nous allegue. La deſcription qu'un ancien auteur (2) nous a laiſsée de la guerre des Géants, & de la fuite des Dieux, rapportées dans ces mêmes Livres qu'on nous vante de plus de dix mille ans d'antiquité; ce que nous en diſent d'autres écrivains qui les avoient conſultés, nous démontrent que c'étoient aſſûrément des mémoires bien infidéles pour une hiſtoire, & qu'inutilement irions-nous y puiſer des époques relatives aux uſages que nous avons en vûe.

Au-reſte, Manethon, ce Grand-Prêtre d'Hé-

(1) Voyez *Beroſi Chaldei Fragmenta ex Georg. Syncelli Chronograph. apud J. Alb. Fabricium, Biblioth. Græc. vol.* XIV. *lib.* VI. *cap.* XII. *pag.* 191. = *Sam. Bochartus in Phaleg. lib.* I. *cap.* IV. *edit. Francofurt. ad Mœn.* 1674 *pag.* 25.

(2) *Lucianus Samoſatenſ. de Sacrificiis. Operum tom.* I. *pag.* 369. *Amſtelod.* 1687.

liopolis, qui rédigea l'histoire de sa Nation par ordre de Ptolomée Philadelphe (1), s'est-il attaché dans ses Dynasties, à suivre les écarts de Bérose, comme on le lui a reproché (2)? c'est ce que je n'oserois assûrer (3). Quoique les Dynasties de l'écrivain Egyp-

(1) Voyez *Jo. Alb. Fabricii Bibl. Græc. vol.* II. *lib.* III. *cap.* XX. *pag.* 495. Manethon s'adresse souvent à Ptolomée Philadelphe dans son ouvrage intitulé, Ἀποτελεσματικὰ (*De Viribus & Effectis Astrorum*): il y parle encore d'Arsinoé, épouse de ce Prince (*lib.* V. *vers.* 208.). L'écrivain Egyptien fleurissoit aussi sous le regne de Ptolomée Soter qui mourut l'an 283. avant J. C.; ce fut cette même année, que son fils Ptolomée Philadelphe monta sur le trône d'Egypte, quoique son pere l'en eût fait déjà couronner Roi deux ans auparavant.

(2) George Syncelle (*loc. cit pag.* 16. 23., *&* 40.) nous assûre que les annales Chaldaïques de Bérose, étoient remplies de faussetés.

(3) M. Samuel Shuckford, (*Hist. du Monde sacrée & profane. Tom* III. *liv.* XI. *pag.* 231. *& suiv.*) conjecture que Manethon regardoit comme un point de doctrine, que toutes choses avoient leur période, en 36525. ans. C'étoit l'espace de temps que les luminaires célestes devoient employer à faire leur entiere révolution autour du Monde, selon la doctrine des Egyptiens, si l'on en croit Jamblique (*loc. cit. sect.* VIII. *cap.* I. *pag.* 157. *Consul. Marsham* Παρασκευὴ *ad Can. Chron. pag.* 9. *&* 10.). Et comme dans le temps que Manethon écrivoit son histoire, le gouvernement Egyptien étoit passé dans des mains étrangeres, M.

tien renferment un trop long espace de

Shuckford conclut que, suivant cet écrivain, un si grand changement dans l'Etat n'avoit dû arriver qu'après 36525. ans revolus. Manethon flattoit par là agréablement Ptolomée Philadelphe, en lui insinuant, dit M. Shuckford „ que son Regne venoit de „ commencer peu de temps après le renouvellement „ d'une seconde période, jusqu'à la fin de laquelle il „ pouvoit durer sous la protection des mêmes Dieux „ qui en avoient perpétué la succession pendant toute „ la premiere période „. Mais ce sont là des conjectures qui ne sont pas absolument bien appuyées; car il n'est pas bien constant, ainsi que l'assûrent plusieurs écrivains, un moderne, entr'autres, qui s'est caché sous le nom de *Sitalce Lampejano*, *Pastor Arcade* (*Osservazioni sulla Cronologia, degli antichi Ebrei, Egizzi, Caldei, Greci, & Latini &c.* §.VI. *pag.* 69.); il n'est pas bien sûr, dis-je, que Manethon ait donné réellement à ses trentes Dynasties qui vont jusqu'à la fin du Regne de Nectanébo, dernier Prince de Race Egyptienne, cette mesure de temps que contenoit l'ancien Chronographéon, ou vieille Chronique à laquelle il manque les quatorze premieres Dynasties qui renfermoient la durée des regnes des Dieux & des demi-Dieux. Syncelle qui nous a laissé quelques fragments fort imparfaits de cette Chronique, dit, à la vérité (*loc. cit. pag.* 51.), qu'elle a jetté Manethon dans l'erreur; mais il ajoûte aussi (*pag.* 52.), qu'il se trouve une grande différence entre la supputation de l'écrivain Egyptien, & celle du Chronographéon. En effet de toutes les Dynasties de Manethon, que nous devons d'abord à Josephe, à Théophile d'Antioche, enfin à Jule-Africain, & qu'Eusebe insera ensuite dans sa Chronique traduite par S. Jé-

temps , la durée des Regnes qu'elles nous

rôme ; de toutes ces Dynaſties, dis-je, Syncelle, n'a recueilli que la ſomme de 3555. ans, (*Syncell. ibid.*) juſqu'à la XV. année qui précéda la victoire qu'Alexandre remporta ſur les Perſes. Il eſt vrai encore, que Syncelle ſe plaint ſouvent qu'Euſebe a interpolé l'ouvrage de Manethon ; mais ſi l'on calcule exactement toutes les années que Syncelle aſſigne lui-même à chaque Roi des Dynaſties de l'hiſtorien Egyptien, telles qu'il les rapporte d'après Jule-Africain & Euſebe, nous aurons près de deux mille ans de plus, ou en tout 5471. ans. Quoique ces nombres ne conviennent point avec ceux que nous avons dans Euſebe, ni avec le total des années des Princes qui ſont nommés dans les diverſes Dynaſties de Manethon ; toutefois ſon calcul paroît même aſſès éloigné des 36525. ans du Chronographéon. J'avoue que Manethon donne, 9000. ans au ſeul regne de Vulcain : c'eſt Syncelle qui en fait foi (*loc.cit.pag.* 18.). Ce Chronographe avoit déjà dit cependant (*ibid.*), que les ſeize Dynaſties où l'écrivain Egyptien traitoit des regnes des Dieux, n'alloient pas au de-là de 1985. Supputez même toute la liſte de ces prétendus Rois dont parle Syncelle à la page ſuivante ; vous ne trouverez dans toute cette Dynaſtie des Dieux & des demi-Dieux de Manethon, que la ſomme de 1183. années, moyennant quelques légers changements de peu d'importance, qu'y a faits M. Des-Vignoles (*ubi infra, pag.* 655.). Dans ce catalogue de George Syncelle, Vulcain n'a qu'un regne de 724. ans & demi, & 4. jours. Ces prodigieuſes ſupputations qu'on attribue à Manethon, partiroient-elles véritablement de cet écrivain ? Ne pourrions-nous pas dire avec le Chevalier Marſham, qu'on doit les rejetter ſur ceux

donnent, paroît cependant inférieure de

qui ont compilé l'auteur Egyptien, en l'accommodant à leurs propres idées? *Numeri isti .... non tam Manethonis sunt, quam Eusebii vel Panodori, ex quorum excerptis depromptum est, quidquid Manethonis legitur apud Syncellum; quem ego nunquam inspexisse ipsos Manethonis libros, non immerito suspicor.* Marsham *Προκατασκευὴ ad Chron. Can. pag.* 3. Je n'adopterai point toutes les conséquences qu'on pourroit tirer de ce passage du sçavant Anglois; je dirai seulement que, quel qu'ait été le calcul de Manethon, qu'on ne conciliera jamais bien avec la chronologie réçûe, il paroît par ses fragments, ou vrais, ou apochryphes, que l'ordre conservé dans le dénombrement des Rois de ses différentes Dynasties, est absolument divers de celui que tient le Chronographéon. Voyez *Jacobi Perizonii Ægypt. Origin. cap.* II. *pag.* 16. & *cap.* IV. *pag.* 5. *seq. cap.* X. *pag.* 141. *seq.* & *cap.* XXII. *pag.* 399 M. Jaquelot veut que la Chronique, dont parle Syncelle, ne renfermât qu'une durée de 36500. ans qui font, dit-il, vingt-cinq fois l'année Egyptienne, nommée *Soth*, & composée de 1460. annees, autrement il faudroit donner 1461. à cette période *Sothaique*, si le Chronographéon eût contenu effectivement le nombre de 36525. *Dissert. sur l'Exist. de Dieu. tom.* II. *pag.* 62. Nous ne nous arrêterons point à ce que dit M. Des-Vignoles dans sa *Chronologie de l'Histoire Sainte & des Histoires étrangeres qui la concernent depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la Captivité de Babylone, liv.* VI. *chap.* IV. §. IV. *pag.* 659. *Berlin* 1738.: ce sçavant écrivain soupçonne que le Chronographéon n'est point antérieur à Eusebe, & cela dans la vûe de montrer qu'il n'a

pû

beaucoup à celle que les Chaldéens s'attribuoient dans leurs annales (1).

pû en impofer à Manethon. Le Chevalier Marfham a jugé pourtant cette piéce beaucoup plus ancienne, puifqu'il croit qu'elle fut compofée vers le temps des Ptolomées (Προκατασκευὴ *ad Chron. Canon.pag.*2.). D'ailleurs il eft très-poffible que l'hiftorien Egyptien n'ait point imité en tout cette Chronique, & qu'il ait auffi trop alongé la durée de fes regnes; mais un fimple foupçon ne détruit point fon antiquité. *Vetus enim quædam Chronographica defcriptio fertur apud Ægyptios qua Manethonem in errorem abductum exiftimo, quæque triginta principatuum per generationum* 113. *feriem immenfo quodam temporis fpatio, annorum videlicet Myriadum trium & 6525. diftributionem complectitur*. Syncellus, *ibid.pag* 51. *ex verf. P. Goar*. Cet habile compilateur n'inventa point fans doute le Chronographéon : marchant fur les traces de ceux qui le précéderent dans le même travail, Syncelle ne fit que réunir dans un corps d'ouvrage tous les fragments qu'il put recouvrer des anciens auteurs, & qui avoient échappé à Eufebe & à d'autres. C'eft ainfi qu'il compofa fa Chronographie l'an 792., felon Guillaume Cave (*De Scriptoribus Ecclefiaft. tom.* 1. *pag. m.* 641.); mais il ne lui fut pas poffible d'y mettre la derniere main. Voyez *J. Alb. Fabricii Bibliographia Antiquaria*, *cap.*VII. *pag.* 171. = *Jacobi Goar*, *Ord. Præd. Præfatio in Syncell. O. ij.*

(1) Au rapport d'Alexandre Polyhiftor, Bérofe foûtenoit dans le premier livre de fon hiftoire des Babyloniens, qu'on confervoit foigneufement à Babylone des mémoires hiftoriques de plus de cent cinquante mille ans. *Syncell. loc.cit.pag.*14. & 28.

A ces traits ſenſibles d'infidélité dans les faſtes Egyptiens, quel parti prendre, & comment juſtifier notre choix, ſi nous venions jamais à aſſigner quelque datte de ces uſages, par le moyen des anciens monuments qui nous reſtent de ce Peuple, ou qui nous ont été tranſmis par le canal de leur tradition? Il n'eſt que trop conſtant que l'Egypte ſe prêta une fauſſe antiquité; ſoit que cela provînt de ſes anciennes Chroniques, peut-être mal entendues, ou plutôt altérées & corrompues par les fables qu'on y ajoûta dans la ſuite; ſoit qu'on doive en chercher l'origine dans le défaut de ſes hiſtoriens nationnaux, ou dans ceux de la Grece, qui vécurent ſous les Ptolomées. Accoûtumés depuis long-temps à feindre des annales fabuleuſes pour leur propre pays, ces écrivains en auroient pû enfanter de ſemblables pour les Egyptiens, dans le deſſein de mieux faire leur cour aux Princes qui les honoroient de leur protection. Ce ſont-là, je penſe, les ſeules cauſes de ces étranges ſupputations qu'on reproche avec fondément aux faſtes de l'Egypte.

Dirons-nous avec des ſçavants mo-

dernes, qu'abusant du terme équivoque de jour, qui, selon Suidas (1), étoit quelquefois pris également pour une année, à l'exemple des Chaldéens, ceux d'Egypte ayent affecté de ne vouloir céder en rien aux Grecs, en faisant passer pour de véritables années (2), ce qui n'étoit dans le fond que de

(1) *Post obitum Vulcani Regis Ægypti Sol ejus filius in regno successit, cum vixisset dies* 4477. *qui conficiunt annos duodecim, menses tres, dies quinque. Nam alii quidem dies pro annis numerabant, alii vero lunæ circuitus, alii vero quatuor anni tempora.* Suidas *in voce* Ηλιος, *tom.*I. *pag.*54. *seq. edit. Cantabrig.* 1705.

(2) C'est le sentiment de plusieurs auteurs, celui, entr'autres, de M. Des-Vignoles dans son profond ouvrage sur la *Chronologie*, que nous venons de citer, (*tom.*II. *liv.*VI. *chap.*III. *pag.*625. *suiv.* & IV. *pag.*649. *suiv.*) où il s'efforce d'établir cette hypothese, en parlant de l'ancienne année des Chaldéens & des Egyptiens, qu'il dit n'avoir été composée que de 360. jours: ce que bien des sçavants ne lui accorderont pas. Voy. le premier volume des *Dissertations pour l'Eclaircissement de la Chronologie & de l'Histoire Ancienne par M. Béers. Bibliotheque des Sciences & des Beaux-Arts. Avril, Juin &c.* 1758. *tom.*IX. *part.*II. *pag.*423. = *M. Freret, Défense de la Chronologie, part.*III. *pag.*385. *suiv. & la Préface de M. de Bougainville, ibid. pag.*XLI. *suiv. & quantité d'autres.* Exposons en peu de mots l'hypothese de M. Des-Vignoles: tâchons aussi de justifier ce que nous avançons touchant l'infidélité des annales de

ſimples jours ? Mais cette hypotheſe, quoique ſoutenue par de célebres auteurs, eſt ſuſcep-

ces Nations, & faiſons-le avec le plus de briéveté, autant que la matiere le permettra.

Pour mieux appuyer ſon hypotheſe, principalement au ſujet des Chaldéens, M. Des-Vignoles part de la grande conformité qui ſe trouve entre la langue Chaldaïque & l'Hébraïque. Comme il paroît que les Hébreux employoient indifféremment le mot de jour, pour ſignifier tantôt un ſimple jour, tantôt une année, il tire de-là un argument en faveur de ſa theſe, par rapport aux Chaldéens d'où deſcendoient, dit-il, les Hébreux. M. Des-Vignoles porte enſuite (*pag.629.*) pluſieurs endroits paralleles du Vieux Teſtament en preuve de ſon opinion. J'avoue qu'au premier coup d'œil, on eſt comme frappé de toutes ces authorités. Quoique le mot Hébreu יום, ſignifie proprement un *Jour*, l'on ne peut nier qu'il ne ſoit quelques exemples dans l'Ecriture, où ce même terme ſemble exprimer des années, lorſqu'il eſt mis au pluriel, ſçavoir ימים, c'eſt-à-dire, *Jours*. Mais ces exemples ſont très-rares : il s'en faut bien que tous ces paſſages où l'Ecrivain Sacré employe le mot ימים, exigent néceſſairement cette interprétation, comme le prétend M. Des-Vignoles. Celui du II. Livre des Paralipomenes, Chap.XXI. verſ. 19., qu'on traduit aſſès communément par *Duobus Annis*, peut également inſinuer une certaine continuité de jours, ou des jours de ſuite : c'eſt du moins de cette maniere que le traduit le P. Houbigant dans ſa belle édition de la Bible Hébraïque. Il en eſt de même de cet autre paſſage d'Amos, IV. 4., où le Prophéte ſe ſert des mots לשלשת ימים, littéralement, *Tribus Diebus*. *Forte*, dit encore le P. Houbigant ſur cet endroit, *per anni tria tempora. Licet tamen in-*

tible de trop grandes difficultés qui nous empêchent d'y donner notre consentement. Il

---

telligere tres dies qui essent continui & præscripti ad decumas persolvendas. D'où l'on voit que ces passages, sans parler de bien d'autres qu'il seroit aisé de citer ici, ne sont point tels que M. Des-Vignoles les a entendus, & que les plus habiles Hébraïsants leur donnent un sens tout divers. Voy. *Joh. Meyeri De Temporibus Sacris & Festis Diebus Hebræorum*, *part.* I. *cap* X. §. II. *&c.* Je conviens avec M. Des-Vignoles, que la langue Hébraïque a beaucoup d'analogie avec la Chaldaïque: il ne faut avoir fait que le plus leger progrès dans ces deux langues, pour en sentir le rapport; mais c'est cela même qui forme une difficulté contre son hypothese. J'ai confronté à dessein le Texte Chaldaïque, rélatif à tous ces passages que nous produit M. Des-Vignoles: bien-loin d'y rencontrer de la conformité, les paroles Hébraïques מימים ימימה , ימים , & לימים , sont rendues assès constamment en Chaldéen par celles de מזמן לזמן , מזמן עידן , עידן בעידן , מזמן מועד למועד , & autres semblables, qui ne signifient point *De jour en jour*, mais simplement, *De temps en temps*, *Dans un certain temps*, *A l'ordinaire*, *A des temps marqués*, *Dans un temps convenu* (pour les solemnités), &c.: toutes façons de parler assès familieres, je pense, à la plûpart des langues. Nous disons *Pendant long-temps*, en Hébreu ימים רבים , en Chaldéen סגיאין יומין , littéralement, *Diebus multis*, ou *Per multos dies*. Expressions qui signifient aussi bien des jours comme des années, & même des siecles, sur-tout dans le langage des Prophétes (II. *Paralip.* XV. 3. = *Osee* III. 4.). Mais tout cela est inoüi, lorsqu'il

paroît aussi que les divers systêmes qu'on a inventés jusqu'à nos jours, pour concilier l'an-

s'agit de fixer un point d'histoire, ou de chronologie. Quand on conviendroit avec M. Des-Vignoles, que le mot Hébreu ימימה doit se traduire à la rigueur par *Annuellement*, *Chaque Année*, comme le dit Buxtorf dans ses *Concordances* (Voy. aussi son *Dictionnaire Hébr. & Chald. à la racine* יום); s'ensuit-il de-là que dans le style historique on ait pris le mot de jour pour celui d'année, & le mot d'année pour celui de jour ? Supposons encore qu'anciennement les Chaldéens eussent écrit dans leurs regîtres publics, le mot ימים (ou plutôt יומין), comme nous l'assûre Guillaume Langius (*De Annis Christi*, *lib.* I. *cap.* XVII. *edit. Lugduni Batav.* 1649. *pag.* 235.); dans quel fragment de Chronique Chaldaïque ce sçavant a-t-il jamais lû qu'un tel mot exprimât indifféremment des jours comme des années? ç'auroit été une étrange maniere de s'énoncer : rien n'étoit sans doute plus propre à occasionner une extrême confusion dans leurs annales. Ce qu'il y a encore de bien certain, c'est que les Paraphrastes Chaldéens, qui assûrément n'ignoroient point la force des termes de la langue Chaldaïque, & les manieres de parler des Babyloniens, Daniel, Ezdras enfin & les Hébreux eux-mêmes, lorsqu'il est question de donner une mesure de temps, respectivement aux années des Patriarches, à la durée du gouvernement des Juges, & à celle des regnes des Rois de Juda & d'Israël, à la détermination de la célébration des fêtes, de la Pâque, du Jubilé, & à d'autres événements de même nature; ces Paraphrastes, dis-je, & ces Hébreux se servent toujours des paroles שנין, ou שנים, pour désigner des *Années*, ils employent les mots de יומי, ou יומיא, & ימים, pour exprimer des *Jours*. Or, c'est ce qu'

cienne chronologie, celle ſur-tout des Egyptiens & des Chaldéens, avec la doctrine des

ils n'auroient point dû faire, ſi on veut tirer une bonne induction, qu'anciennement ils prenoient tantôt le mot de *Jours* pour des *Années*, & tantôt celui d'*Années* pour des *Jours*, dans leur différente maniere de compter.

M. Des-Vignoles croit donner plus de poids à ſon opinion en nous renvoyant aux Juifs modernes, qu'il dit en uſer de même. Il nous cite en conſéquence un paſſage de David Ganz, (Voyez צמח דוד, *h. e. Germen David*, *G. H. Vorſtio interprete*, *millenar.* III. *an.* 496. *pag.* 17. *edit. vero Hebraicæ Francofurt.* 1692. *chart.* 7. *averſ.*) où il eſt rapporté que les Hébreux mirent *ſept jours* à faire la conquête de la terre de Chanaan : ce que M. Meyer explique par *ſept années*, dans ſes notes ſur le סדר עולם (*pag.* 373.); mais le témoignage de ce Rabbin qui vivoit vers la fin du XVI. ſiecle, ne doit point nous embarraſſer. Outre que je doute très-fort qu'on puiſſe nous en produire quelque autre des docteurs Juifs, il eſt encore probable que David Ganz, pour nous donner une grande idée de cette conquête miraculeuſe, ait voulu nous faire entendre qu'elle étoit arrivée en ſi peu de temps, & non dans l'eſpace de ſept années. Peut-être le Rabbin avoit-il en vûe ce qui eſt dit dans le même SEDER OLAM, chap. XI., que *les Iſraëlites mirent ſept années à conquerir la Paleſtine*, & *autant de temps à ſe la diviſer entr'eux*: הן שבע שכבשו וז׳ שחילקו : *Jam ſeptem* (anni ſunt) *quibus ſubegerunt* (terram), & *totidem quibus* (ſibi) *diviſerunt* (eam). Qu'importe? rappellons-nous que c'eſt ici une tradition Talmudique, & que les plus ſçavants d'entre les docteurs Juifs

temps, peuvent tout-au-plus pallier quelques-uns des défauts qu'on apperçoit si sensible-

n'en font pas grand cas. Isaac Abarbanel la met en doute; Asarias de Rubeis dit que c'est une pure conjecture; enfin Levi ben Gerson & David Kimchi assûrent qu'elle est dénuée de preuves. En effet elle n'a aucun fondement dans l'Ecriture. Voyez les notes de Jean Meyer (*ibidem, pag.*372. *seqq.*). D'ailleurs il faudroit prouver que le mot d'*Année* étoit pris chez les Juifs pour celui de *Jour*. Ni dans l'Ecriture, ni dans les Rabbins on n'en trouvera aucun exemple: ce qui démontre le peu de solidité de l'opinion que nous combattons. Je ne sçais si ces difficultés que je viens d'opposer à l'hypothese de M.Des-Vignoles, méritent quelque attention; j'ai cru néanmoins que je ne devois point les passer sous silence.

Déterminer encore la véritable valeur des *Sares*, des *Néres* & des *Soses*, qui étoient trois différens Cycles dont les Chaldéens se servoient dans leurs périodes chronologiques & Astronomiques, pour exprimer une certaine quantité de temps, c'est ce qui fait une difficulté chez les modernes. On est assés d'accord que le *Sare* valoit 3600., le *Nére* 600., & le *Sose* 60.; mais sont-ce des quantités de jours, de mois, ou plutôt d'années, comme le veulent Syncelle (*Chronograph. pag.*17.), Scaliger & après eux, plusieurs sçavants? La question est assés obscure, & n'est pas bien décidée. Si nous consultons la plûpart des Anciens, il est fort à craindre que l'hypothese de M.Des-Vignoles, que M. Jackson vient de renouveller dans ses *Antiquités Chronologiques* (Voyez *le Journal Britannique par M. Maty*, *Janvier & Fevrier* 1753. *pag.* 137. *suiv.*), ne soit manquée.

Les auteurs de l'*Histoire Universelle, trad. de l'Angl. tom.*1. *Préfac. g. & liv.*1. *chap.*1. *pag.*150. & 151. *not.*†

ment dans les annales des deux Peuples ; mais ces systêmes ne sont pas assès fondés pour justi-

---

veulent que ces Cycles fussent absolument un certain nombre de jours : la raison principale qu'ils apportent au sujet du *Saros*, ou *Sare*, c'est que, si l'on en retranche la terminaison, ce mot est le même que le Chaldaïque, ou Syriaque *Sar*, qui, selon eux, signifie *Dix*. „ Les *Sari*, disent-ils, contenoient „ par conséquent trois mille six cents jours, ou dix „ années anciennes Chaldéennes de trois cents soi- „ xante jours chacune „. Mais cette étymologie me paroît un peu hazardée : on en jugera par ce que je vais dire de la maniere dont s'expriment les Chaldéens & les Syriens pour énoncer leur nombre de *Dix*. Les premiers se servent du mot עסרא au masculin, & de la parole עסר au féminin. Les seconds disent aussi au masculin ܥܣܪܐ, & au féminin ܥܣܪ. Ainsi pour signifier *Dix années*, on dit en Syriaque ܥܣܪ ܫܢܝܢ *Ghesár schenín*, & en Chaldéen עשר שנין (*Genes.* XVI. 3.), en prenant la lettre *Sín*, au lieu du *Saméch*, comme on lit dans le Syriaque ; changement assès fréquent dans les langues Orientales. Les Syriens employent encore le mot de ܥܣܪܬܐ *Ghesartó*, pour le nombre de *Dix*, & par construction ܥܣܪܬ, comme ܥܣܪܬ ܡܕܝܢܬܐ *Ghesráth Medinotó*, Δεκάπολις, ou *Dix villes* (*S. Marc.* V. 20.). Ces exemples suffisent pour faire sentir qu'il faudroit nécessairement éloigner du mot Chaldaïque עסר, ou Syriaque ܥܣܪ, la premiere lettre radicale *Ghaïin* ע, ou ܥ, afin de trouver le nom de *Sar*. Il est vrai que depuis le nombre de *Dix* jusqu'à celui de *vingt*, cette même lettre radicale

fier des calculs ſi étranges. Quelles que ſoient enfin les différentes explications qu'ont

---

eſt quelquefois élidée chez les Chaldéens ; car dans le Syriaque on conſerve conſtamment toutes les lettres de la racine. Ainſi au lieu de חדא עסר, c'eſt-à-dire, *Onze*, les Chaldéens diſent ſouvent חדסר. Mais alors le nombre d'unité, étant joint à celui de *Dix*, conſtitue une ſeule & même parole. Dans ce cas là il faudroit lui enlever encore quelques lettres pour former le mot de *Sár*; & s'il eſt permis de retrancher, ou d'ajoûter ſelon ſon bon plaiſir, les lettres primordiales dans une langue quelconque, il ne ſera pas difficile d'y trouver tout ce qu'on voudra. En voilà aſſès ſur une minutie grammaticale, qui ſemble cependant prouver combien eſt frivole l'étymologie que nous donnent les ſçavants auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle*. Je ne ſçais s'il y aura plus de fonds à faire ſur l'étymologie des noms des mêmes Cycles, que nous a laiſſée M. Fourmont dans ſes *Réflex. Critiq. ſur l'Hiſt. des Anc. Peup. liv.*III. *chap.*XXIII. *pag.*475. Son explication me paroît trop nouvelle, pour ne pas lui donner une place dans cette note. „ Ces „ trois noms, dit M. Fourmont, répondent exac„ tement à trois termes Chaldéens נהראי Νηροι „ *Diurnus*, שעאי *Seooi* ou *Sooi*, ou le ſigma final „ des Grecs Σωσοι *Horarius*, סהראי Σαροι *Men„ ſtruus*, ou *Lunaris*. Néròï ſe diſoit donc des „ *Jours*, Σωοι ou Σωτοι des *Heures*, Σαροι des „ *Mois*, ou *Lunes*, ou *Trentaines*; & comme „ ces mots ſont tous trois *Adjectifs*, ils ont évi„ demment rapport à trois Cycles „. D'où il conclut que le Nére eſt un Cycle de *Jours*, le Soſe un Cycle d'*Heures*, & le Sare un Cycle de *Mois*.

données les auteurs touchant l'année Egyptienne & Chaldéenne, pour rendre raiſon de

---

Ces divers termes examinés à la rigueur & ſelon l'analogie grammaticale, occaſionneroient quelques obſervations que je ſupprime, pour n'être pas ſi diffus. Je dirai toutefois, que je ne vois point comment M. Fourmont a pû déterrer le nom de *Soſe* dans la parole שעאי qu'il tire ſans doute de la racine שעה *Reſpexit*, *Accendit*, *Illuxit*, d'où les Hébreux & les Chaldéens ont formé leur שעה, & שעא, ou שעתא *Hora*, *Momentum*. Ne ſeroit-il pas mieux d'aller prendre le terme de *Soſos*, ou *Soſe*, dans la racine סאה *Satum*, qui a donné naiſſance au mot Chaldaïque סאסא *Menſura*. Tant il eſt vrai que les hypotheſes fondées ſur des raiſons étymologiques, ſont ordinairement ſi arbitraires, qu'elles ſe réfutent d'elles-mêmes. Sans ſe perdre en étymologies, je penſe qu'il eſt bien plus raiſonnable d'expliquer ces trois périodes relativement au ſyſtême général de la chronologie Chaldéenne. Voy. touchant ces Cycles la *Diſſert. ſur les Périodes Aſtronomiques des Chaldéens, par M. Goguet*, inſerée dans le III. tome de *l'Origine des Loix*, du même écrivain (*pag.* 261. *ſuiv.*). Par l'aſſemblage de plusieurs paſſages des Anciens, l'auteur y prouve que les trois Cycles renfermoient véritablement une certaine quantité d'années; en ſorte que le Sare valoit 3600. ans, ainſi des autres. Cette explication qui eſt appuyée des meilleures authorités, a été attaquée par une petite brochure, ou *Diſſertation ſur la grande Année de* 600. *Ans dans Joſephe*, *par le* P. G. D. L. (Voyez les *Mémoires de Trévoux*, *combinés avec le Journal des Sçavans*, *Mars* 1760. *pag.* 149.-162.) l'Anonyme prend ici un milieu, & ne con-

la fabuleuse antiquité de ces deux Nations ; cependant du siecle où leurs annalistes vivoi-

sidere ces trois Cycles, que comme le résultat des mouvements combinés du Soleil & de la Lune. En conséquence il évalue ces périodes à raison des mois luni-solaires composés de 30. & 31. jours alternativement. Ainsi le Sare civil, qu'il prétend être fort différent du Sare Astronomique, & selon les apparences beaucoup plus ancien, ne seroit plus qu' un Cycle de 300.ans, qui n'aura été réputé Cycle de 3600. années par les Généthliaques, qu' à cause des 3600. mois luni-solaires qu'on y comptoit. Le Nére seroit un lustre de 50. ans, & le Sose une révolution de 5. années. Le sçavant Anonyme vient ensuite à la grande année de 600. ans, qu' il ne fait consister qu' en deux Sares, c' est-à-dire, en 7422., ou plutot 7421. lunaisons. Autre Cycle connu, suivant l' auteur, par les Patriarches, & qu' il dit venir originairement de la Chaldée (Voyez *M. Cassini, de l' Origine & du progrès de l' Astronomie &c. Mémoires de l' Acad. Roy. des Sciences, contenant les ouvrages adoptez par cette Académie, avant son Renouvellement* 1699. *A la Haye* 1731. *tom* v. *pag.* 5. *suiv.* = *M. Estève, de l' Acad. Roy. des Sciences de Montpellier, Histoire Générale de l' Astronomie, tom.*1.*part.*1.*pag.*19.*not. de l'édit. de Paris* 1755). Tout semble être ici dans l'ordre, en accordant même que cette Période de 600. ans ait été connue par les Patriarches ; ce que revoque en doute M. Montucla dans son *Histoire de Mathématiques, tom.*1.*part.*1.*liv* II. *pag.*55. Mais comment reduirons-nous les 432. 000. ans que Bérose donnoit aux dix Rois Chaldéens avant le Déluge, & les 480, 000. ans qu'il assignoit à ceux qui regnerent après? Notre Anonyme n' en dit rien. Réduits à des mois luni-solaires, ces deux nombres surpasseront toujours l' origine des choses. Cette hy-

ent, à l'époque d'où ils dattent, quel prodigieux éloignement! Parmi quelques vérités,

pothese ne remédie donc point à la monstrueuse antiquité que s'attribuoient les Chaldéens: il faudroit que Bérose & ceux de sa Nation, comme le témoignent les historiens, eussent été plus moderés dans leurs calculs.

Venons à une autre hypothese beaucoup plus brillante: elle part d'un génie de la plus vaste érudition, d'un esprit vraîment philosophique. Nous la devons à M. Freret. Voyez ses *Observations sur les années employées à Babylone, avant & depuis la conquête de cette ville par Alexandre. Mémoires de Litt. de l'Acad. des Inscript. tom.* XVI. *pag.* 208. *& suiv.* Voici la route que prend cet habile Académicien, pour concilier la chronologie Chaldéenne avec le systême commun. M. Freret prétend d'abord, que les Chaldéens avoient deux périodes, appellées *Sares* Σαρὶ, toutes deux composées de mois lunaires; dont l'une servoit à l'usage civil, & l'autre n'étoit employée que par les Astronomes. Ce Sare, dit M. Freret, est simplement nommé dans Hésychius; mais Suidas est entré dans un plus grand détail, sur celui de l'usage civil. Il nous apprend que c'étoit une période de 18. ans lunaires intercalés, ou dont six étoient de treize lunes; en sorte que la période entiere étoit de 222. lunaisons. Suidas ajoûte que 120. de ces Sares font 2220. ans; ce qu'il faut entendre d'années lunaires simples: autrement les 120. Sares feroient seulement 2160. ans. M. Freret observe ensuite, qu'il est manifeste par les fragments de Bérose & par ceux d'Abydene & de Polyhistor, rapportés dans Syncelle, que les 120. Sares du passage de Suidas sont ceux de la durée que Bérose

ſouvent obſcurcies par un amas de puérilités & de fables, comment pouvoir comparer en-

---

aſſignoit au temps qui a précédé le Déluge de Xiſuthrus, temps qu'on partageoit en dix regnes, ou générations. Comme les traditions des Chaldéens touchant l'origine du Monde qu'ils ſuppoſoient tiré du Chaos par une intelligence ſupérieure, étoient fort différentes de celles des Egyptiens; M. Freret tire de-là une induction, que Béroſe avoit eu connoiſſance des livres de Moyſe, qu'il avoit ajuſtés avec les traditions Chaldéenes ſur l'état primitif du Monde. Notre auteur n'eſt pas éloigné de croire auſſi, que le fond des traditions qui ſe conſerverent dans la famille d'Abraham originaire de Chaldée, & que Moyſe a rapportées dans ſa Géneſe, s'étoit auſſi conſervé, mais avec des altérations, parmi les Babyloniens dont la ville capitale étoit plus ancienne qu'Abraham. De cette conjecture le ſçavant Académicien paſſe à évaluer les 120. Sares de la durée des dix générations antérieures au Déluge de Xiſuthrus, & les fait conſiſter en 2220. ans lunaires ſimples, ou en 2160. années intercalées; ce qui nous rapproche beaucoup de la durée des dix générations qui dévancent le Déluge ſelon la narration de Moyſe, comme l'obſerve M. Freret. En effet cet intervale varie dans les différents manuſcrits: les Septante comptent 2242., ou même 2262. Suivant cette ſuppoſition, les Néres & les Soſes ne doivent plus cauſer la moindre difficulté, s'il eſt vrai que le Sare fût diviſé en ſix Néres, & le Nére en dix Soſes, ainſi que le montrent les fragments d'Abydene, conſervés dans Syncelle. Voyez auſſi ſa *Défenſe de la Chronologie*, *part.* I. *pag.* 235. 238. M. Freret y évalue ſur les mêmes principes, la durée des

tr'elles les fastueuses assertions de ces Peuples, & les fonder sur leur propre calcul? Quel rap-

---

regnes des Rois Chaldéens, avant & après le Déluge, à raison de 4809. ans.

L'on ne peut nier que l'évaluation du Sare, donnée par Suidas ne fournisse un denoüement simple pour se tirer de l'embarras où nous jettent les traditions Chaldéennes; mais aussi tout ce calcul n'a d'autre appui que le témoignage du Lexicographe Grec, qui paroît avoir vécu vers la fin du X. Siecle, ou peut-être plus tard. (Voyez *J. Alb. Fabricii Bibl. Græc. vol.*IX. *lib.*V. *cap.*XL. *pag.* 622. *seqq.*) Quel que puisse être enfin le degré de force de ce passage qu'employe M. Freret, & de cet autre que j'ai rapporté plus haut (*pag.*51. *not.*1.), dont se prévaut M. Des-Vignoles pour prouver que les anciens Egyptiens prirent indifféremment le nom de Jour pour celui d'Année; la doctrine des premiers temps historiques des Chaldéens n'en deviendra pas plus lumineuse. L'écrivain qui est le garant de ce systême, est si obscur, qu'une exacte critique paroît nous interdire de bâtir sur son authorité, une hypothese chronologique. L'on explique, à la vérité, & l'on sauve par-là les supputations exorbitantes des Chaldéens; mais la nature des périodes dont ils se servirent dans la mesure des temps, nous est-elle plus connue? Elle n'en demeure pas moins incertaine. Supposons encore que ces deux passages viennent de Suidas lui-même, ou de tout autre (car la compilation qui est sous le nom de ce Philologue, part de différentes mains asses modernes); leur auteur ne seroit-il pas un peu trop récent pour devoir entraîner notre suffrage sur des explications qui regardent des temps si éloignés? Il

port pouvons-nous saisir, & quelle liaison entrevoir dans cette espece de chronologie qui

semble que le témoignage des Anciens devroit nous être d'un plus grand poids.

Rappellons une autre explication qu'un sçavant a hazardée du Sare Chaldéen. L'énumération des divers sentiments des auteurs sur cette matiere, nous conduira peut-être à quelque chose. Qu'on nous pardonne tant de détails, ils sont inséparables de la discussion. M. Jaquelot qui est le sçavant dont je veux parler, a conjecturé que le Sare n'étoit autre chose que le Toth des Egyptiens, ou l'année *Sothaïque*, c'est-à-dire, un Cycle de 1460. ans, qui avoit pris son nom de la Canicule. Ce qui me fait naître cette pensée, dit-il, c'est qu'Abulfarage (*De mor. Arab.*) nous apprend que les Arabes appellent la Canicule *Al Shaari*, d'où est venu le nom de *Syrius*, & sans doute celui de *Sarus* (M. Jaquelot, *Dissert. sur l'Exist. de Dieu tom.*II. *chap.*XIX.*pag.*24. – *chap.*XXII.*pag.*115.). Cette hypothese laisse à la chronologie Chaldéenne un nombre également monstrueux, mais non moins conforme à la vanité de ce Peuple; car les cents vingt Sares que regnerent les dix Rois Chaldéens, suivant Bérose & autres, nous donneroient alors précisément 175200. années.

Quelques écrivains effrayés & révoltés avec raison des énormes calculs que les Chaldéens & les Egyptiens présentoient dans leurs annales, ont voulu changer les périodes d'années en périodes de saisons, de six mois, de quatre mois & de trois mois. M. Freret approuve fort cette derniere opinion, je veux dire qu'il réduit l'année Egyptienne tantôt à trois, tantôt à quatre mois (*Défense de la Chronologie*, *part.*II.*pag.*228. *suiv.*).

nous conduit à des siecles dont l'existence est si démentie par la véritable histoire ?

suiv.) C'est sur le même pied, qu'il réduit tous ces milliers d'années que Hécatée de Milet, Platon, Hérodote & Diodore de Sicile attribuoient aux fastes de cette Nation. M. Freret considere encore les 48863. ans de Diogene Laërce, & les 36525. ans du Chronographéon, comme une hypothese Astronomique, comme une maniere poëtique, ou allégorique, d'exprimer la durée de certaines révolutions célestes. Mais nous verrons bientôt, si ce sentiment disculpe en effet les Chaldéens & les Egyptiens de leurs étranges supputations.

Stellingfleet & Jacques Cappel avoient déjà soûtenu que l'ancienne année Egyptienne étoit d'abord d'un seul mois, ensuite de quatre, enfin de douze. (Voy. *Jac. Perizonius*, *Ægypt. Origin. cap.*I. *pag.* 18. 26.) Avant ces doctes modernes, Varron, Pline, Eusebe & d'autres crurent devoir embrasser la même opinion (Voy. *Variorum Comment. in L. C. Lactantii Divin. Institutionum lib.*I. *de Orig. Erroris*, *cap.*XII. *not.*22. *pag.*210. *seq.* - *& lib.*VI. *de Vero Cultu*, *cap.*IV. *pag.*556. *seqq. edit. Lugd. Batav.* 1660.); mais il faut bien remarquer avec M. Jaquelot (*Dissert. sur l'Existence de Dieu. tom.*I. *ch.*XX. *pag.*71.) que les premiers historiens n'en ont rien dit, & qu'ils ont même écrit des choses contraires. Diodore de Sicile (*lib.*1. *pag.*22. *seq.*) qui a fait mention de ce tempérament, en a accusé les auteurs de témerité; & s'il a renfermé la durée des Princes Egyptiens dans l'espace d'environ 4700. ans (*loc. cit. pag.*63.), ce n'est pas qu'il s'imaginât que les 9500. d'Hécatée de Milet ne fussent point des années solaires, ou qu'il crût qu'elles dûssent être seulement des interva-

Non, ce n'eſt point dans le deſſein de tout brouiller, de tout obſcurcir, ou d'au-

les de quelques mois, ainſi que le veut M. Freret; (*loc. cit. pag.* 227) ce ſeroit mettre Diodore de Sicile en contradiction avec lui-même. Auſſi voit-on qu'il ne rapporte cette durée de regnes, que d'apres le récit de quelques Egyptiens, ſans doute beaucoup plus ſenſés que le commun des Prêtres qui avoient la garde des Temples où étoient dépoſés les regîtres Sacrés. Ces Egyptiens étoient d'ailleurs, aſſes peu conſtants ſur l'idée qu'ils ſe faiſoient de leur propre antiquité, comme le témoignent Diodore & tant d'autres écrivains qui nous ont conſervé ces nombres immenſes d'années qu'on trouvoit dans les annales de ce Peuple. Ajoûtez que Diodore ne parle dans le même endroit, que des ſeuls Princes nationaux qui avoient regné en Egypte, & ne dit rien des Rois Arabes, ou Rois Paſteurs, ſi fameux dans l'hiſtoire.

Cette maniere de calculer l'ancienne année Egyptienne par celle d'une révolution lunaire, pourroit ſervir à donner quelque eſpece de poſſibilite aux nombres extravagants qu'on lit dans les annales de ce Peuple: c'eſt une obſervation des auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle* (*loc. cit. tom.* I. *pag.* 154. *ſuiv. not.* §.); mais il paroît que la méthode de tous ces écrivains eſt inſuffiſante, pour accorder la chronologie Egyptienne & Chaldéenne avec quelque ſyſtême chronologique. Auſſi un grand critique a-t-il eu raiſon de traiter de fables & de puérilité, ce qu'on nous raconte de ces ſortes d'années: *Sed nugæ illæ ſunt & fabulæ quæ de annis menſtruis, aut trimeſtribus afferunt*. Cl. Salmaſii *De Annis Climactericis .... Diatribæ. Lugd. Batav.* 1648. *pag.* 750. En effet, croira-t-on jamais que

gmenter les difficultés, que je crois les faſtes Egyptiens des plus infidéles, quoi-

des Peuples qui avoient cultivé d'aſſes bonne heure l'étude du Ciel pour leur propre beſoin, ayent confondu l'eſpace de temps qu'il falloit donner aux années ſolaires, avec cette meſure qui ne convenoit qu'à de ſimples jours, & cela dans des calculs deſtinés aux uſages civils & religieux? Ce n'eſt pas que dans les premiers âges, l'année fût abſolument bien exacte, ou qu'elle marquât parfaitement le temps précis de la révolution du Soleil; mais c'eſt aſſès qu'on y eut alors des années totalement diſtinctes des ſimples jours. Hérodote, aſſûre que les Egyptiens ſont les premiers qui ont connu l'année, qui l'ont diſtinguée de douze mois: *Et hæc comperiſſe ex Aſtris* (*Herodotus*, *lib.*II. *cap.*IV.). Macrobe nous témoigne même (*Saturnal. lib.*I. *cap.*XII. *pag.*242.), que les Egyptiens ſont les ſeuls, chez qui l'année eut une forme certaine: *Anni certus modus apud ſolos ſemper Ægyptios fuit*. Les Babiloniens & les Chaldéens paſſent dans toute l'antiquité, pour avoir été des plus expérimentés dans la connoiſſance des Aſtres (Voy. entr'autres, *M. Montucla*, *Hiſt. des Mathématiques*, *tom.* I. *part.* I. *liv.* II. *pag.*57. *ſuivantes*.). Moyſe non moins élevé dans les Sciences des Egyptiens, qu'inſtruit des coûtumes des Orientaux, de celles principalement des Chaldéens, diſtingue conſtamment les années des mois, & les mois des jours, devant comme après le Déluge; la raiſon en eſt qu'il ſe conformoit ſur cet article, aux uſages recûs en Egypte & ailleurs. Dans le temps du Déluge, obſerve M. Dalembert (*Enclyclopédie*, *Article An*, *tom.*I. *pag.*

que tout n'y ſoit point également douteux, corrompu & dépravé ; comme

389.) l'année étoit compoſée de douze mois. Cham & ſon fils Miſtraïm, fondateur de la Monarchie Egyptienne, dûrent naturellement ſuivre cet uſage, & il n'eſt pas probable, ajoûte cet auteur, que leurs deſcendants y ayent dérogé. D'où je conclus enfin, que les Chaldéens & les Egyptiens n'ont jamais pris un ſimple jour pour une année ; qu'uniformes dans leur maniere de compter, ils n'ont pû varier ſur un point ſi important. Ne leur attribuons donc point ces idées qu'Anien, Panodore & pluſieurs écrivains n'ont inventées, mais ſans aucune bonne preuve, que pour concilier la chronologie de ces deux Peuples avec celle des autres Nations.

J'avois preſque oublié de dire que le P. Riccioli avoit prétendu que les anciens Egyptiens ne ſe ſervoient que d'années de mois, avant leur commerce avec les Hébreux (*Chronologiæ Reformatæ & ad certas concluſiones redactæ*, *tom.* I. *lib.* I. *cap.* XVII. *pag.* 31. *vid. & cap.* V. *pag.* 3. *edit. Bononienſ.* 1669.). Je ne crois pas devoir m'étendre davantage à réfuter une pareille opinion : mes différentes remarques répondent ſuffiſamment à ce paradoxe littéraire.

Obſervons toutefois que, ſi l'hypotheſe de M. Des-Vignoles étoit bien vraie, cette fabuleuſe antiquité des Egyptiens & des Chaldéens, diſparoîtroit abſolument. En conſéquence de ſon ſyſtême, cet habile chronologiſte place (*loc. cit. pag.* 790. *ſuiv.*) le commencement de toute la chronologie Egyptienne & de la Dynaſtie des Dieux à l'an 1263. de la période Julienne, ou 3451. ans avant Jeſus-

tout ne l'est point aussi dans l'histoire des anciens temps. Mais le témoignage des

Christ, ce qui répond, selon notre calcul, à l'an du Monde 549. Il ne faudroit point être surpris que cette époque remontât au de-là du Déluge: les Egyptiens avoient considérablement embrouillé leurs traditions touchant les anciens Patriarches antérieurs à ce désastre. Pour ce qui regarde enfin les Chaldéens, leurs nombres les plus excessifs étant réduits en jours, suivant l'avis d'Anien & de Panodore, deux Moines d'Alexandrie, qui vivoient au commencement du V. siecle (*Syncell., loc.cit. pag.34. & not.P.Goar. pag.11.*), leurs calculs chronologiques demeurent fort au-dessous de la fondation de leur Monarchie. Cela posé, les 432. mille ans, ou les cent vingt Sares que Bérose, Abydene & Apollodore accordent aux X. Rois Chaldéens qui regnerent avant le Déluge: les 34. mille, 80. ans qu'Alexandre Polyhistor donne aux 86. Rois Chaldéens, ou Medes, qui occuperent le trône depuis le Déluge: les 720. mille ans d'Epigene: les 480. mille ans de Bérose & de Critodeme: les 470. mille ans de Ciceron: les 473. mille ans de Diodore de Sicile: les 270. mille ans d'Hipparque: enfin les mémoires historiques de 150. mille ans, qu'Alexandre Polyhistor témoigne, sur la foi de Bérose, que l'on conservoit à Babylone: tous ces nombres monstrueux, transformés en simples jours, dans la supposition que l'année Chaldaïque n'en eût anciennement que 360., & que le mois Chaldéen ne fût composé que de 30.; tous ces nombres, dis-je, n'épouvantent plus. Le premier ne donne que 1200. années justes: le second, 94. ans & huit mois:

écrivains les plus respectables de l'antiquité ne permet point de me ranger du parti

le troisieme, 2000. ans justes: le quatrieme, 1333. ans & 120. jours qui font quatre mois, ou le tiers d'une année: le cinquieme, supposé qu'il ne soit pas corrompu, 1305. ans, six mois & vingt jours: le sixieme, 1314. ans, moins quarante jours: le septieme 750. ans justes: enfin le huitieme, 416. années & 240. jours qui font huit mois justes, ou les deux tiers d'une année. Telle est la réduction de toutes ces sommes exorbitantes, que M. Des-Vignoles nous développe assès au long (*loc.cit. chap.* III. §.1. *suiv. pag.*625.-642.), à l'exception de celle du Philosophe Romain, qu'il croit altérée, & qu'il réduit à 141.ans & 8. mois, en supposant avec Ursin, qu'il faut lire 51, 000. ans, au lieu de 470, 000. M. Diderot ne s'éloigne pas trop de cette explication; il réduit les 473,000. ans de Diodore à 1297.& environ 9. mois, de nos années (*Encyclopédie*, *&c.* *Art. Chronolog.Sac.tom.*III *pag.*393.), & nous dit, d'après une lettre de M.Gibert, publiée à Amsterdam en 1743.sur cette matiere, que l'année Astronomique des Chaldéens n'étoit autre chose qu'un jour solaire. Quand ce systême ne seroit remarquable par ce seul endroit, qu'en ce qu'il releve infiniment la chronologie Mosaïque, qu'il la rend non-seulement conforme, mais encore supérieure à toutes celles des plus fameuses Nations, & qu'il montre qu'en nous enseignant la vraie origine des choses, cette chronologie n'a rien de déraisonnable, puisqu'elle ne fixe la naissance du Monde que 2433. ans avant celle du Législateur des Hébreux; il semble que nous ne devrions point balancer un seul instant, de l'embrasser. Cette hypothese est encore assès propre à ré-

de ceux d'entre les modernes qui jugent différemment des annales de ce Peuple.

Hérodote, né 484. ans (1) avant Jesus-

ſoudre les vaines difficultés que les prétendus Eſprits-forts tirent de la grande antiquité que s'attribuent fauſſement les Nations: j'en dis autant de l'hypotheſe de M. Freret. Mais la vérité doit ſe ſoûtenir, & ſe ſoûtiendra toujours d'elle-même: elle n'a pas beſoin d'un appui étranger. Les objections tirées des annales des anciens Peuples, que nous oppoſent ſi injuſtement les incrédules, pour attaquer l'hiſtoire & la chronologie Moſaïque, ne ſont qu'un fantôme qui ſe diſſipe aiſément, & ſans de grands éfforts. Les anciennes Nations n'ont commencé que fort tard à ſe donner cette longue durée de ſiecles. M. Goguet que nous venons de citer, nous mene très-bien à la ſource de ces ridicules prétentions des Peuples: voyez ſa docte *Diſſertation ſur les Antiquités des Babyloniens, des Egyptiens & des Chinois* (*loc. cit. tom* III. *pag.*273. 296.). Il nous en marque même la datte qui ne remonte pas, ſelon lui, au de-là des conquêtes d'Alexandre; je la crois cependant beaucoup plus ancienne, du moins par rapport aux Peuples d'Egypte, comme nous verrons plus bas, en rapportant ce que Solon nous raconte des antiquités de cette Nation. Tel fut le génie des temps de l'idolâtrie: on y étoit fort jaloux de l'ancienneté d'origine que chaque Nation commentoit ſelon ſes propres deſirs; ce fut auſſi ſur de telles prétentions qu'on fonda l'hiſtoire des Péuples.

(1) *J. Alb. Fabricii Biblioth. Græc. vol.I. lib.* II. *cap.*XX. *pag.696.*

Chriſt, eut aſsès de loiſir dans ſon voyage d'Egypte, pour examiner avec toute la maturité le détail des événements conſignés dans les mémoires Egyptiens. Solon, ce perſonnage ſi grave, qui vivoit vers la fin du ſixieme ſiecle avant l'Ere Chrétienne (1), fut un témoin oculaire & accrédité de ce qu'il nous rapporte touchant ces faſtes. Tout intéreſſé qu'il étoit, à ne point adopter trop légérement les neuf mille ans (2) d'antiquité que s'attribuoit le Peuple d'Egypte, on ne voit point qu'il ſe ſoit jamais élevé contre une telle prétention qui heurtoit ſi viſiblement de front la vanité des Grecs. Platon dont la naiſſance eſt antérieure à l'Ere Chrétienne, de 430. ans (3), confirme dans ſes Dialogues intitulés, *le*

(1) Solon fut déclaré Archonte d'Athenes l'an 3. de la XLVI. Olympiade, ou 594. avant Jeſus-Chriſt, & mourut la premiere année de la LV. Voyez. *J. A. Fabricius, loc. cit. cap.*XIV. *pag.*544.

(2) *Platonis Timaeus, Oper. edit. Francofurt.* 1602. *pag.*1044. *C.*

(3) *J. A. Fabricius, ubi ſupra, vol.*I. *lib.*III. *cap.*I. *pag.*3. D'autres écrivains mettent un peu plus tard la naiſſance de Platon, c'eſt-à-dire, à l'année 1. ou 4. de la LXXXVIII. Olympiade. Voy. *Jac. Bruckeri Hiſt. Crit. Philoſoph. tom.*I. *lib.*II. *cap.*VI. *pag.*629.

Critias & le Timée, ce qu'avoit dit Solon au ſujet de cette grande antiquité des Egyptiens : il répete à-peu-près la même aſſertion dans ſon ſecond livre des Loix (1), „ Ouvrage, ſuivant la remarque de M. Freret (2), ſérieux, écrit dans ſa vieilleſſe, „ & dans lequel il ne s'agit point d'employer l'allégorie & la fiction. Le vieillard Athénien, que l'on introduit dans „ ce Dialogue, s'entretenant avec Mégille de Lacédémone & Clinias de Créte, dit que, ſi l'on examine avec quel „ ſoin les Egyptiens conſervent leurs anciennes Loix & leurs anciens uſages, „ on trouvera que les Monumens, les Inſcriptions & les Peintures modernes ſont „ encore dans le même goût que celles „ qui ont des Myriades d'antiquité : *& quand je dis des Myriades*, continue-t-il, *ce n'eſt pas une façon de parler ; ce nombre de dix mille ans doit ſe prendre à la lettre*. Platon, ajoûte M.

(1) *Operum ejuſd. edit.pag.* 789. *F.*
(2) *Défenſe de la Chronologie, part.* I. *pag.* 353.

„ Freret, pouvoit parler de l'Egypte comme témoin oculaire „.

Pouvons-nous croire que les prêtres Egyptiens eussent osé se vanter de ces Myriades d'années, en présence de personnages aussi illustres aussi éclairés que le furent Solon, Platon, Hérodote & tant d'autres, s'ils n'eussent été eux-mêmes persuadés d'une telle opinion? He! comment ces Prêtres auroient-ils hazardé de pareils discours, & esperé d'en imposer à tous ces grands hommes, sur-tout à Hécatée de Milet, qu'ils avoient attaqué sur sa propre noblesse & sur l'origine de sa famille qu'il prétendoit sortie d'une Divinité (1)? Penserions-nous que de retour dans leur patrie, ces voyageurs si bien instruits n'eussent point détrompé leurs propres concitoyens d'une fable qui donnoit à une Nation étrangere une ancienneté qu'elle n'auroit point cru avoir (2)?

(1) M. Freret (*ibid. pag.* 355.). Hécatée est antérieur d'un bon demi-siecle à Hérodote. Voy. *Vossius*, *de Histor. Græc. lib* IV *cap.* III. *pag.* 439. *seq.*

(2) M. Freret convient de toute la force de ce raisonnement, & le fait valoir dans sa secon-

Défions-nous donc de tous ces mémoires, de tous ces titres déposés dans les archives des Temples dont les Prêtres furent les gardiens. Taxer de mensonges & d'impostures ces sortes d'annales si bien mar-

de digression sur l'antiquité des Egyptiens reconnue par Solon & par Platon (*loc. cit. pag.* 354. *suiv.*). Mais pour être trop prévenu en faveur de son hypothese, il soûtient (*part.* II. *pag.* 227 *suiv.*) qu'il est probable que les Prêtres Egyptiens, qui parloient toujours aux étrangers d'une maniere très-obscure, auront donné le nom d'années aux saisons de 3. ou de 4. mois, en parlant de leur antiquité à Hécatée & à Hérodote; & qu'ils voulurent par-là leur en donner une plus grande idée. J'ose dire cependant que c'est-là une conjecture non-seulement contraire au raisonnement de l'auteur, mais qui ne peut s'allier avec l'opinion que les Egyptiens s'étoient formée de leur histoire, & avec celle que les Grecs eux-mêmes & les sçavants des autres Nations les plus cultivées, concevoient de ces annales, ainsi que de leurs propres monuments, qu'ils faisoient remonter à des âges les plus reculés. Si de simples soupçons suffisoient en fait de chronologie, le systême de M. Freret mériteroit sans doute le premier rang. Quand on a oublié quelle est notre origine, & qu'on a perdu de vûe le dogme de la Création, qu'est-il surprenant que l'on se perde dans l'espace immense des siecles! Tel fut l'état du Monde Payen. *A stirpe sanctæ radicis avulsi, novos sibi mores, ac instituta pro arbitrio condiderunt*. Lactantius, *Divin. Institut. lib.* II. *de Origin. Erroris*, *cap.* XIV. *pag.* 215.

quées au coin de la ſuppoſition & de la duplicité, c'eſt les apprécier leur juſte valeur : c'eſt en juger ſur la foi des anciens, toujours plus déciſive dans un ſemblable ſujet, que ne l'eſt celle de quelques modernes dont les hypotheſes nous offrent tout-au-plus des conjectures ſpécieuſes. Après ce que Diodore de Sicile & Plutarque nous ont dit des faſtes Egyptiens, le premier dans ſa *Bibliotheque*, le ſecond dans ſon traité *d'Iſis & d'Oſiris*; il ne ſemble pas poſſible de les réduire à quelque durée de temps, qui ſoit raiſonnable.

Soûtenir que ces nombres monſtrueux n'avoient pris naiſſance que dans les idées des Génethliaques, ou des Aſtrologues ; ce n'eſt point encore excuſer les vaines prétentions d'un Peuple qui n'en fut que trop prévenu, quoique d'ailleurs de la premiere antiquité. Pour ſe prêter enfin à l'opinion de M. Freret qui conſidere tous ces calculs comme de ſimples hypotheſes Aſtronomiques, abſolument indépendantes de la chronologie Egyptienne & Chaldéenne, il faudroit prouver que les Egyptiens & les Chal-

déens n'avoient jamais appliqué à leurs propres annales ces différentes hypotheses : du moins faudroit-il supposer que les plus beaux génies de la Grece, si empressés & si curieux à faire des recherches les plus exactes sur les antiquités Egyptiennes, étoient si peu versés dans l'histoire de ce pays, & dans les usages des Peuples, qu'ils confondoient grossiérement ces immenses périodes d'années, ces supputations fastueuses, avec la durée de certaines révolutions des spheres célestes. Cette derniere supposition me paroît tout-à-fait dénuée de vraisemblance. Concluons que l'opinion de M. Freret est beaucoup plus brillante, qu'elle n'a de fondement dans la créance du Peuple Egyptien.

Quel Cahos enfin, peut-être impénétrable, dans ces fragments des écrits de Manethon; si tant est qu'ils soient dignes de cette singuliere attention que leur donnent des sçavants du plus grand mérite (1)?

(1) D'après ce qu'on a dit touchant les mémoires dont Manethon a peu se servir pour composer son histoire, il semble que l'authorité de cet ancien

Tant de dissentions dans cette foule d'auteurs qui ont traité des Dynasties de

écrivain devroit nous être un peu plus suspecte. Mais sans prétendre avec M. Simon (*Lettres choisies tom.* II. *Lettre* XXVIII. *pag.* 193. *& suiv*), que les anciens livres Grecs qui portent le nom de cet auteur Egyptien, paroissent avoir été fabriqués exprès; contentons-nous de douter si ses fragments doivent être d'une aussi grande utilité que l'ont soûtenu des modernes, & si nous pouvons souscrire à ce qu'en a dit M. l'Abbé Richer du Bouchet dans un Discours qu'il a fait imprimer sur cette matiere. Voy. le Journal de Trévoux, ou *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts*, *Septembre* 1747. *pag.* 1822. *suiv* = *Nicolai Gurtleri Origin. Mundi*, *lib.* II. *cap.* XV. *pag.* 510. *seq.*

Plusieurs habiles écrivains ont donné leurs vûes particulieres sur les fameuses Dynasties de Manethon. Quelques-uns les ont admises en partie, d'autres les ont rejettées absolument: d'autres enfin les ont considérées comme un monument le plus respectable de l'antiquité. Mais doit-on les regarder, ces Dynasties, sous toute autre face, que ne les ont presentées Jule Africain & ceux qui l'ont suivi? Sont-elles collatérales, ou successives? Je ne sçais si après les travaux de tant d'écrivains, l'on doit attendre encore quelque point fixe, pour débrouiller l'obscurité inséparable de la suite de tous ces Regnes. M. Des-Vignoles qui a tâché d'éclaircir quelques Dynasties dans son ouvrage sur la chronologie, paroît très-peu satisfait (*ibid. liv.* IV. *chap.* III. §.7. *pag.* 151.) des efforts de nos modernes. N'y auroit-il donc jusqu'à-présent aucun systême assès clair, assès méthodique sur tou-

Manethon, que prouvent-elles encore, si-non l'extrême incertitude qui regne dans

tes ces Dynasties? L'hypothese du Chévalier Marsham n'auroit-elle pas en général un certain air de vraisemblance & de probabilité, qui meritât qu'on le distinguât des autres? Dans le systême du sçavant Anglois, plusieurs de ces Dynasties ont été collatérales, ou contemporaines; il faut, selon M. Shuckford (*Hist. du Mond. tom.*II. *liv.*XI. *pag.*289.), pour faire un plan de l'ancienne histoire d'Egypte, qui soit au moins supportable, s'accorder avec lui pour le principal. M. Jaquelot au contraire, reprouve absolument l'ordre que le Chevalier Marsham a donné aux Dynasties Egyptiennes, & assûre que sa division est purement arbitraire. Ce sçavant n'épargne pas davantage l'auteur de l'*Antiquité des Temps rétablie* (le P. Pezron), & conclut que ces systêmes chronologiques, composés de pieces de rapport, n'ont d'autres fondements que la seule authorité de leurs auteurs. M. Jaquelot va plus loin: il est très persuadé que toutes ces Dynasties & cette chronologie de Manethon ne sont autre chose qu'une rapsodie inventée à plaisir, par la vanité des Prêtres d'Egypte, & mal compilée de l'Histoire Sainte; ce qu'il tâche de prouver (*Dissert. sur l'Exist. de Dieu*, *tom.*II. *chap.*XX. *pag.*64. 65. 66. 74.). Mais, si nous en croyons M. Fourmont, l'Aîné, qui certainement doit avoir pris des peines infinies pour ajuster ces Dynasties, nos plus célebres littérateurs n'ont fait que des pas inutiles, & son hypothese est le seul dénoüement de la piece. Tout marche, tout est aisé & facile, tout est enfin déterminé, selon cet habile Académicien, moyennant un certain arrangement. L'extrême confusion qui a regné jusqu'ici dans ces Dynasties, n'est

cette partie de la chronologie Egyptienne? Quand nous abandonnerions Manethon, pour nous attacher à Eratosthene (1) qui

qu'apparente, & n'a d'autre cause que l'ignorance des critiques. Il prétend enfin que les Scaliger, les Petau, les Marsham, les Perizonius, les Pezron, les Boivin n'y ont jamais rien compris. C'est néanmoins de ces Dynasties, que M. Fourmont fait dépendre toutes les solutions de la chronologie Sacrée. Elles sont liées, dit-il, à l'histoire Hébraïque, profane & Grecque : elles peuvent & doivent servir d'époque pour la plûpart des histoires des anciennes Nations. Quel important service M. Fourmont n'a-t-il pas rendu aux amateurs de l'antiquité, si son systême est tel qu'il dissipe toutes ces grandes ténébres! Voyez ce qu'il en a écrit dans ses *Reflexions Critiques sur les Hist. des Anc. Peuples*, *liv.*II. *chap.*V. VI. VII. VIII. IX. X. *&* *suivant*. Consultez aussi ce qu'on rapporte de ces Dynasties, dans l'*Histoire Univers trad. de l'Angl. tom.*I. *liv.*I. *chap.*III. *Sect.*III. *pag.*427. *& suiv.*

(1) Eratosthene nâquit à Cyrene, la premiere année de la CXXVI. Olympiade, ou 276. ans avant J.C. sous le regne de Ptolomée Philadelphe. Appellé en Egypte par Ptolomée Evergete, pour y être un des gardes de la Bibliotheque d'Alexandrie, il y tint ce poste pendant tout le regne de Philopater, jusqu'à la dixieme, ou douzieme année de Ptolomée Epiphane. Il mourut âgé environ de quatre-vingt ans, la premiere, ou troisieme année de la CXLVI. Olympiade, l'an 196., ou 194. avant l'Ere Chrétienne. Voy. *Gerardus Vossius, de Historicis Græcis lib* I. *cap.*XVII. *pag.*107. *seqq.* = *J. Alb. Fabricius, Bibl. Græc. vol.*I. *lib.*III. *cap.*XVIII. *pag.*471. *seq.*

fut

fut presque son contemporain, nous n'en serions pas plus avancés. Si nous prenons cet écrivain de Cyrene pour guide de nos Recherches, pouvons-nous attendre de ses travaux une suite de faits & telle que nous la démandons dans l'histoire de l'ancienne Egypte, & capable de répandre quelque lumiere sur la datte qui nous occupe présentement ? Je veux bien que peü de piéces de l'antiquité soient préférables au catalogue des Rois, que nous devons à Eratosthene, sur-tout si cette liste étoit parvenue jusqu'à nous sans altération ; mais, quel que fût anciennement son catalogue, nous n'y voyons aujourd'hui qu'un simple canon (1) de la Dynastie des Rois de

(1) Le catalogue d'Eratosthene renferme une suite non interrompue de trente-huit anciens Rois d'Egypte, qui regnerent l'espace de 1050. suivant quelques-uns, ou 1076. ans selon d'autres. Il commence à Menes, & finit à Amunthanthée. Cette liste est fort différente de celle de Manethon, de celles encore que nous lisons dans Hérodote & Diodore de Sicile. Eratosthene qui passe communément pour en être l'auteur, nous assûre l'avoir

Thebes ; il n'offre, ſi j'oſe ainſi parler, qu'une eſpece de ſquélete tout décharné , & ne donne pas le moindre fait tant-ſoit-peu remarquable, ni le moindre détail, ni aucune circonſtance , ni enfin le plus petit trait qui ait du rapport aux inventions humaines. C'eſt un tronc mutilé de toutes ſes parties les plus nobles ; il n'eſt donc

---

tranſcrite des Lettres Sacrées qui étoient à Dioſpolis : Ἐκ τῶν ἐν Διοσπόλει ἱερογραμματείων (*Syncell. Chronograph. pag.*147.). Il y a long-temps que l'ouvrage d'Eratoſthene eſt perdu. Les anciens chronologiſtes s'en ſont cependant beaucoup ſervi ; il nous en reſte encore quelques extraits qu'Apollodore avoit rapportés dans ſa Chronique, & que George Syncelle nous a conſervés (*loc.cit. pag.*91.*ſeqq. & pag.*147.). Mais on ne ſçait pas trop , ſi c'eſt d'Apollodore lui-même , ou de Jule Africain & d'Euſebe, que Syncelle a pris ces extraits. M. Marſham fait un cas ſingulier de ce catalogue : *Eſt autem* , dit-il , *hoc Eratoſthenis laterculum venerandiſſimum antiquitatis monumentum , & ad ſtabilienda Ægyptiorum tempora imprimis neceſſarium* . Προκατασκευὴ *ad Can. Chron. pag* 3. — *Secul.*XI. *pag.*297. M. Jablonſki nous l'a donné avec de ſçavantes obſervations que M. Des-Vignoles a inſerées dans le ſecond volume de ſa *Chronologie* , *liv.*VI. *chap.*4. §.12. *pag.* 735.-765. M Perizonius (*Origin. Ægypt. cap.*V. *pag.*63. *ſeq. & alibi* .) veut néanmoins , qu'on ne puiſſe tirer du canon d'Eratoſthene , aucun ſecours pour l'hiſtoire & la chronologie d'Egypte.

d'aucune utilité pour l'objet que nous nous proposons.

Remarquons encore que, si Manethon & Eratosthene ont véritablement tiré la liste de leurs Rois, des regîtres Sacrés, comme ils le disent; la différence étonnante, qu'on trouve entre leurs catalogues, est une preuve manifeste que les uns ou les autres de ces regîtres étoient suspects. A quoi bon Eratosthene auroit-il entrepris un nouveau canon des Rois Egyptiens, si celui que Manethon avoit donné quelques années auparavant, eût été exact?

Disons-le enfin: porter ses annales jusqu'à des siecles presqu'immenses, delà prétendre tirer une induction de ses anciennes découvertes dans les Sciences & dans les Arts; c'est vouloir ne s'en imposer qu'à soi-même. Un grand philosophe, tout payen qu'il étoit, en qualifiant de folie & d'impudence la sotte vanité des Chaldéens (1), nous a annoncé depuis bien

(1) *Contemnamus etiam Babylonios, & eos qui e Caucaso cœli signa servantes, numeris & motibus stella-*

des ſiecles, ce que l'on doit penſer des anciennes Chroniques des Nations. Eh! de quoi n'étoient point capables des Peuples qui avoient oublié ce qui touche l'homme de plus près? l'Eternité du Monde une fois poſée, que de conſéquences ne s'en ſuivoit-il pas? Les Poëtes, les Philoſophes & les Hiſtoriens parloient & écrivoient au hazard. Laiſſés à eux-mêmes, n'ayant la plûpart pour guide que leur propre ſens & pour maître que leurs paſſions, ils ne pouvoient que méconnoître leur véritable antiquité. Dans leur ſyſtême, il ne falloit pas moins qu'une ſuite infi-

rum curſus perſequuntur. Condemnemus, inquam, hos aut ſtultitiæ, aut vanitatis, aut impudentiæ (comme lit Lambin); *qui* CCCCLXX. *millia annorum, ut ipſi dicunt, monumentis comprehenſa continent, & mentiri judicemus, nec ſeculorum reliquorum judicium, quod de ipſis futurum ſit, pertimeſcere*. Cicero *De Divinat. lib.*I. *cap.*XIX. *tom.*III. *Oper.edit.*2.*Olivet.*1743. *pag.*21. — *& lib.*II. *cap.* XLVI. *pag.* 101. Diodore de Sicile n'étoit pas moins frappé de ces énormes calculs: voici ce qu'il en dit (*loc. cit. lib.*II.*pag.*118.): *At numerum annorum quibus mundi ſe conſiderationi vacaſſe collegium Chaldæorum aſſeverat, haud facile credideris. Nam ad expeditionem Alexandri in Aſiam quadraginta &* LXXIII. *millia numerant ex quo ſidera obſervari cœptum ſit.*

nie de ſiecles, pour dreſſer la chronologie des Peuples. Il ſemble cependant, que le Monde Payen raiſonnoit mal : à travers les Théogonies de ſes Poëtes, les hypotheſes de ſes Philoſophes & les paradoxes chronologiques de ſes Hiſtoriens, il ne pouvoit ſe cacher l'origine des temps : ſon calcul avoit beau remonter à des âges que l'imagination peut à-peine ſoûtenir, il devoit toujours partir de quelque point & en venir par néceſſité, à un commencement des choſes.

Abandonnons les prétendues annales du Peuple Egyptien; il eſt d'autres ſecours que ceux de ſes propres hiſtoriens, pour apprécier ſes anciens monuments & ſes vrais avantages ſur les autres Nations, relativement à la matiere préſente. L'Ethiopie qui diſputoit à l'Egypte & l'ancienneté d'origine & la decouverte des Arts, paroiſſoit ne pas s'écarter de ſes principes; mais ſon raiſonnement n'en étoit pas moins rempli de foibleſſe, quoiqu'elle le tînt pour décifif. „ Les Ethiopiens, écrit Diodore

„ de Sicile (1), ſe diſent les premiers de
„ tous les hommes, & ils en donnent des
„ preuves qu'ils croyent évidentes. L'on
„ convient aſſez généralement qu'étant nez
„ dans le pays & n'y étant point venus
„ d'ailleurs, ils doivent être appellez Au-
„ tocthones (2): & il eſt vrai-ſemblable
„ qu'étant ſituez directement ſous la route
„ du Soleil, ils ſont ſortis de la terre avant
„ les autres hommes. Car ſi la chaleur
„ du Soleil ſe joignant à l'humidité de la
„ terre, lui donne à elle-même une eſ-
„ péce de vie; les lieux les plus voiſins
„ de l'Equateur doivent avoir produit plû-

(1) *Liv.* III. *pag.* 337. de la traduction de M. l'Abbé Terraſſon. *édit. de Paris* 1737.

(2) Αὐτόχθονες. C'eſt le nom qu'on donnoit anciennement à ceux qu'on croyoit être nés de la terre même, ou venir d'une famille obſcure. Les habitants de l'Attique avoient la même perſuaſion touchant leur origine. Cette extravagante idée, qu'ils étoient nés de la terre comme des inſectes, étoit tellement reçûe parmi eux, que ſelon Thucydide, pour s'en rappeller le ſouvenir ils portoient une ſauterelle d'or dans les boucles de leurs cheveux. Voy. l'*Hiſt. Univerſ trad. de l'Angl. tom.* IV. *liv.* I. *chap.* XVII. *pag* 285. = *Ludov. Cælii Rhodigini Lectionum Antiquarum lib.* XIII. *cap.* VII. *edit. Francofurt.* 1699. *col.* 579.

„ tôt que les autres des Etres vivans. „ Voilà un raiſonnement bien puérile & dans ceux d'Ethiopie & dans l'hiſtorien qui le leur prête. Si les autres preuves de la grande antiquité que s'arrogeoit ce Peuple, n'avoient pas plus de vigueur, il n'y a pas apparence que les Egyptiens duſſent en faire beaucoup de cas.

Enfin, que cette reſſemblance de mœurs & de Religion entre ces deux Peuples, ne nous faſſe point regarder l'époque des habitations Ethiopiennes, comme antérieure à celles des Egyptiens. N'aſſûrons point auſſi, que ceux d'Egypte tinſſent de l'Ethiopie leurs Arts & leurs Hiéroglyphes mêmes. Ils devoient être deux Nations d'une reſpectable antiquité; c'eſt tout ce qu'on peut accorder à un ſçavant Académicien (1). Moyſe, comme l'a déjà obſervé un célebre littérateur (2), a terminé depuis long-temps

(1) M. Fourmont, le Cadet. Voy. ſa *Diſſertation ſur l'Origine & l'Ancienneté des Ethiopiens dans l'Afrique. Mémoires de Littérat. de l'Acad. des Inſcript. tom.*V. *pap.*318. *ſuiv.*

(2) *Sam. Bochart in Phaleg. lib.*IV. *cap.*XXVI. *pag.*307.

la querelle de ces deux Nations. Selon le récit de l'Ecrivain Sacré (1) dont le témoignage est bien au-dessus de celui de Diodore de Sicile, les Ethiopiens venoient originairement de l'Egypte; par-conséquent leur Monarchie devoit être moins ancienne.

Que dirons-nous encore de cette prétendue expédition que Josephe (2) fait entreprendre aux Egyptiens sous la conduite de Moyse, contre ceux de l'Ethiopie? Il est sans doute à présumer qu'il devoit s'y trouver de part & d'autre un bon nombre de Chars & de chevaux. De tous les temps, suivant un auteur (3), les Peuples ont proportionné leurs armes à celles de leurs ennemis. Chacun a tâché d'imiter les découvertes de ses voisins. Mais ce récit de l'historien des Juifs manque absolument de preuves originales; il est démenti par le silence de l'Ecriture qui nous

Voy. *Jac. Perizonii Origin. Ægypt. cap.*V. *pag.*78. = *Paul. du Pezron, l'Antiquité des temps rétablie &c. chap.*XIII. *édit. de Paris* 1687.*pag.* 160.

(1) *Genes.* X. 13.

(2) *Antiquitt. lib.*I. *cap.*X. *Oper. tom.*I *pag.*102.*seq.*

(3) *De l'Origine des Loix, &c. tom.*I. *liv.*V.*pag.*302.

décrit assès en détail l'histoire & les circonstances de la vie du Législateur Hébreu pendant son sejour en Egypte & dans le pays de Madian. Quoique des critiques ayent ajoûté foi à la narration de Josephe (1), nous pourrions la renvoyer sans

(1) Samuel Bochart (*loc. cit. cap.* XXV. *pag.*297.) nous fait observer que Josephe avoit tiré vraisemblablement ce récit, en partie d'Artapan & en partie des Juifs Hellénistes qu'on sçait avoir été fort amateurs des traditions fabuleuses (Voy. *Jacobi Cappelli Historia Sacra, & Exotica ab Adamo usque ad Augustum. edit. Sedanens.* 1613. *lib.*I.*pag.*78. *seq.*). On ne leur feroit aucun tort, en leur appliquant ce passage d'un écrivain : *Multi enim de Ægypto & Æthiopia narrationes contexuere ; quibus, quod vel mendaci famæ crediderint, vel ex ingenio suo voluptatis causa multa finxerint, merito fides deroganda est*. Diodorus Siculus, *loc. cit. lib.* III. *pag.* 149. Hornius admet cette prétendue histoire, & déplore la perte des monuments qui régardoient les Ethiopiens, sur-tout ce que Diodore en avoit écrit depuis le V. jusqu'au XI. livre, que nous n'avons plus. *Illud tamen certum est*, dit-il, *omnia sua divina & humana eos* (Æthiopes) *ab Ægytiis accepisse*. Georgii Hornii *Historia Philosoph. lib.*II.*cap.*VIII. *pag.*98. Suivant la remarque de M. Simon (*Lettres Choisies, tom.*III. *lettr.*VIII. *pag.*43. *édit. d'Amsterd.* 1730.), Salien a découvert judicieusement dans ses annales du Vieux Testament (*ad an. Mundi* 3494.) l'origine de cette fiction. M. Simon se trompe cependant, lorsqu'il nous assûre que cette même

crainte parmi celles qui ont tout l'air d'une fable inventée à plaisir.

Ne suivons pas davantage les Ethiopiens,

---

histoire de la guerre d'Ethiopie se trouve décrite dans un petit livre Hébreu sous le titre d'*HISTOIRE DE MOYSE*, ouvrage, comme il le dit avec fondement, fabuleux, s'il en fut jamais. M. Richard Simon paroît avoir lû un peu trop rapidement cet écrit Rabbinique, qu'il cite lui-même & que j'ai sous les yeux. Le docte critique a sans doute confondu cette guerre dont parle Josephe, avec une autre qu'on trouve rapportée dans le même ouvrage qui est intitulé: דברי הימים של משה רבינו ע״ה: h.e. *Verba dierum, seu Res gestæ Moysis, Magistri nostri, faustæ memoriæ*. Nous avons, à la vérité, plusieurs éditions de cet écrit; mais je me sers de celle qu'a consultée M. Simon; il y est dit seulement, que l'Archange Saint-Michel trouva le moyen de faire évader Moyse de l'Egypte, pour le dérober à la sentence de mort, que Pharaon prononca contre lui, à cause du meurtre qu'il avoit commis dans la personne d'un Egyptien (*Exod.* II. 2.): que le Législateur Hébreu, âgé alors de treize ans, se retira auprès de Necan, Roi d'Ethiopie: que ce Prince le reçut à bras ouverts, & le déclara chef de l'armée qu'il faisoit marcher contre les Arabes: que dans cette expédition Moyse eut enfin tout le succès (*pag. Hebr.* 7. *seqq.*). L'écrit Rabbinique ajoûte à tout cela bien d'autres anecdotes que je tais à dessein, pour ne point abuser de la patience du Lecteur. Cet ouvrage ne mérite absolument aucune créance, tout ancien que le dit M. Gaulmin qui le publia en Hébreu à Paris en 1628. *in* 8., & l'ac-

Nation la plus adonnée au fabuleux, si jamais il y en eut une dans l'antiquité (1). Leur histoire, ainsi que celle des

compagna d'une version latine avec de sçavantes notes, qu'on imprima l'année d'après. Voyez *Julii Bartolocci Bibliotheca Magna Rabbinica*, *tom.* II. *num.* 408. *pag.* 10. *seq.* = *Jo. Christ. Wolfii Bibliothecæ Hebrææ vol.* II. *num.* 121. *pag.* 1278. *seq.* M. Simon dit encore, que plusieurs sçavants hommes, entr'autres, le Chevalier Marsham, ont cru cette histoire réelle & véritable. C'est manquer d'exactitude. Le Chevalier Marsham semble, il est vrai, se déclarer en faveur du récit de Josephe; toutefois il ne l'embrasse point sans quelque restriction : voici ce qu'en pense l'auteur Anglois. „ Si per *Æthiopas* intelligantur Thebani; si per „ *Ægyptios*, pastores qui jam inferiorem Ægyptum, „ in qua degebant Israelitæ, annos amplius centenos „ possederant, historia ista fide digna haberi po„ test. Manetho enim tradit (*Joseph. contr. Ap.* „ *pag.* 1040.) *Reges Thebaidis pastores invasisse*, „ καὶ πόλεμον αὐτοῖς συῤῥαγῆναι μέγαν καὶ „ πολυχρόνιον, *&* *bellum magnum* *&* *diuturnum* „ *cum illis egisse*, usque ad obsidionem eorumque „ expulsionem ...... Thebaidem autem *Æthiopiæ* „ nomine insigniri supra (*sec.* VII. *pag.* 89.) innui„ mus. „ *Marsham*, *Chron. Can. sec.* IX. *pag.* 136. La narration de Josephe, prise dans ce sens, a quelque air de vraisemblance. Mais j'ose le dire; que Moyse ait eû quelque part à cette guerre, il n'est rien dans toute l'Histoire Sainte qui l'authorise le moins du monde.

(1) Voy. *Christiani Wormii*, *Wilhelmi filii*, *De cor-*

autres Peuples, eſt trop obſcure dans ces âges, pour que nous devions nous y fier & tirer de-là un argument contre notre aſſertion. Il faudroit d'ailleurs, que nous ſçuſſions & quelle a été leur premiere découverte dans ces deux Arts, & quel progrès ils ont pû y faire dès les temps les plus anciens; ce que je ne crois point qu'on puiſſe jamais déterminer avec quelque clarté.

Au milieu de tant d'obſcurités ſous leſquelles demeurent enſevelis les premiers temps hiſtoriques des Nations, que ſerviroit-il d'aller chercher parmi elles des uſages, dans des ſiecles où tout nous porte à croire qu'ils en avoient à-peine connoiſſance. Moyſe, tout occupé qu'il étoit à décrire les annales de ſon Peuple, pouvoit nous en inſtruire. Il avoit plus d'une occaſion d'en parler, eû égard à l'hiſtoire des Nations qu'il entremêle de temps en temps avec celle qu'il a principalement en

*ruptis Antiquitatum Hebræarum apud Tacitum & Martialem veſtigiis lib.*II. *cap.*I. *Theſaur. Antiquitt. Sacr. Blaſii Ugolini, edit. Venetæ* 1744. *vol.*II *col.* 137.*ſeqq.*

vûe. Il ſe tait néanmoins ſur ces objets, quoiqu'il nous entretienne comme à deſſein, de différentes coûtumes qui eurent lieu dans les ſiecles des Patriarches. Je veux bien que le ſilence de Moyſe ne ſoit pas une preuve bien démonſtrative que ces uſages n'avoient point encore paſſé chez les autres Peuples. J'accorde même à M. Goguet (1), qu'il eſt probable que les Peuples de l'Aſie & de l'Egypte ayent marché d'un pas à-peu-près égal dans la carriere des connoiſſances humaines; mais l'argument tiré du ſilence de Moyſe, tout négatif qu'il eſt, reſte dans toute ſa force, lorſqu'on n'a rien à lui oppoſer de contraire, ou par des témoignages formels, ou par des indices ſenſibles, pris de l'hiſtoire des Nations.

De la politeſſe des mœurs & de la culture des Arts chez les anciens Peuples, comme les Phéniciens, ceux de Chanaan, d'Aſſyrie, de Babylone & autres; de la grande ancienneté, dis-je, de tous ces Peuples n'al-

(1) *De l'Origine des Loix*, *tom.*II. *liv.*II. *pag.*83.

lez donc pas conclurre qu' ils pratiquaſſent déjà l' Equitation & l' uſage des Chars, avant l' entrée de Jacob en Egypte. Nous pourrions conjecturer que, s' ils connurent ces Arts, ils en dûrent peut-être la connoiſſance aux Egyptiens dont les grands progrès dans les Sciences furent ſi rapides, & deſquels les colonies ſe trouverent diſperſées de ſi bonne heure, dans la Grece & dans l' Orient. Plus d' un auteur l' a écrit: l' Egypte fut toujours regardée comme l' école la plus célebre des Arts & des Sciences. „ Les Egyptiens, dit un illuſtre „ auteur (1), ſont de tous les Peuples celui que nous connoiſſons le moins, & que „ nous devrions le plus nous appliquer à „ connoître. Nous tenons d'eux la plûpart „ de nos connoiſſances, & des pratiques „ dans les Arts qui nous ſont familières, „ ſans ſçavoir que nous leur en ſommes „ redevables.

Nous ne dirons rien de ces Nations

(1) *M. le Comte de Caylus*, *Recueil d' Antiquités Egyptiennes*, *&c. tom.* II. *part.* 1. *pag.* 28.

barbares, dont les noms ſont à-peine parvenus juſqu'à nous. Il n'y avoit rien de ſuivi dans leurs mœurs, rien de remarquable dans leurs Arts ; elles étoient trop ſauvages & trop mal cultivées. C'étoient des Peuples qui erroient ſans forme de gouvernement ; ils n'avoient d'autre ambition que de ſubvenir aux principaux beſoins de la vie ; ils ne trouvoient aucun avantage à conſerver la mémoire de ce qui ſe paſſoit chez eux, & n'étoient pas même fort curieux de s'en inſtruire.

Pour nous former ſur ces Nations barbares & ſauvages, comme ſur la plûpart des Peuples de la haute antiquité, quelques idées analogues au ſujet de nos Recherches, il ſemble que nous devrions partir des âges qui tiennent à ceux de la diſperſion du Genre-humain dans les diverſes parties de notre Continent. Moyſe nous parle des fondateurs des Peuples, il les appelle par leur nom. Il nous décrit comment arriva la diviſion de la terre après le Déluge, & nous en dit plus dans ſon xme. & xIme. chapitre de la Geneſe que tous les auteurs en-

ſemble de l'antiquité profane. Un grand nombre d'écrivains ſe ſont attachés à nous développer ce texte de Moyſe. Le grand Bochart s'eſt immortaliſé par ſon *Phaleg*; & les modernes n'ont rien dit ſur cette matiere, qui approche de la profondeur d'un ſi vaſte génie.

En conſiderant l'hiſtoire de ces mêmes ſiecles, il faudroit ne point perdre de vûe les conducteurs des premieres peuplades, marquer exactement le pays où elles pénétrerent d'abord, en évaluer les accroiſſemens, les pertes & les révolutions. Un tel examen (1) ſeroit intéreſſant pour l'objet qui nous occupe; peut-être répandroit-il quelque jour ſur les premiers progrès des inventions humaines, qui furent dans tous les temps, dépendantes de la ſituation où ſe ſont trouvés les hommes.

Mais quelque grande utilité qu'on ſuppoſe

(1) Nous ſerons obligés de toucher plus bas, mais en gros, quelqu'une de ces queſtions, pour répondre à certaines difficultés qui pourroient déranger la fixation de notre époque.

dans

dans de ſemblables recherches, je n'oſerois me promettre d'en executer toute l'étendue. Ce ne ſeroit pas même aſſés que de pouvoir ſuivre les Peuples dans leur diſperſion. Quand nous aſſurerions que ce que les Bochart, les Cumberland, les Shuckford & tant d'autres littérateurs ont écrit ſur les divers établiſſements des Nations, fût exactement vrai; nous connoîtrions alors la véritable origine de la plûpart des anciens Peuples: nous pourrions, à la vérité, ſaiſir de loin-à-loin quelques principes d'où l'on déduiroit des conſéquences plus ou moins relatives à nos recherches; mais nous nous trouverions encore forcés d'abandonner un plan qui ne ſçauroit être rempli, faute de lumieres ſuffiſantes.

——— *Quæ* (1)
Deſperat tractata niteſcere poſſe, relinquit.
Les premiers ſiecles manquent abſolument de détails ſur ces Arts dont nous cherchons

(1) *Horatius*, *De Arte Poetica*, *verſ.*149. *ſeq. Operum tom.*II. *pag.*886. *edit. in uſum Delphini*, 1691.

l'époque. Les annales des Peuples ne fournissent rien qui soit exact, rien qui puisse satisfaire. Tentons de suppléer à ce défaut par une considération générale sur la premiere marche qu'ont pû tenir les Peuples dans les inventions humaines.

Il est entre les Sciences & les Arts un certain rapport qui les unit réciproquement par des liens les plus étroits : on sent bien que les uns & les autres dérivent nécessairement d'une source commune. Ce que je dis des Arts & des Sciences en général, il paroît qu'on doit l'appliquer également aux découvertes particulieres. Tout cela est aussi très-intimement lié avec la constitution actuelle d'un Peuple.

Moins une Nation aura tardé à former un corps de société & à se polir, plus aura-t-elle été prompte à se faire connoître par ses différentes inventions; plus encore aura-t-elle dû être industrieuse à se procurer tous les avantages dont peut joüir un Peuple cultivé. Le Pays qu'une telle Nation aura habité, nous conduira tôt-ou-tard, à des objets intéressants pour l'hi-

ſtoire & les progrès de l'Eſprit humain dans les Arts & les Sciences. Ces objets d'étude pour un connoiſſeur, ſeront des indices manifeſtes que nous ne ſommes pas fort éloignés de l'endroit où a été autrefois le berceau des découvertes humaines. C'eſt delà par-conſéquent que nous pourrons en datter la naiſſance.

Les Peuples de l'Egypte & de l'Aſie ſe ſont diſtingués dès les premiers ſiecles par leur amour pour les Sciences (1). Notre Europe n'a rien offert pendant longtemps, qui ſoit digne de remarque (2): la

(1) Voy. *M. Goguet de l'Origine des Loix, des Arts &c. tom.*I. *part.*I. *liv.*III. *Art.* VI. *pag.*258. *ſuiv.*

(2) Cette partie du Monde, dit M. Goguet (*loc. cit. pag.*260. *ſeq.*) „ s'eſt peuplée moins promptement, & n'a été policée que beaucoup plus tard „ que les autres, ſes habitans ont été plus longtemps à ſe former en ſociétés. Les premiers Peuples de l'Europe paroiſſent avoir eu moins de „ talens pour les découvertes que les Peuples de „ l'Orient. Ils n'ont connu les arts & les ſciences que depuis l'arrivée des Colonies ſorties „ de l'Aſie & de l'Egypte. C'eſt par cette raiſon que l'Hiſtoire de l'Europe juſqu'à cette „ époque (depuis le déluge juſqu'à la mort de „ Jacob), c'eſt-à-dire, juſqu'au moment où l'on

culture des Arts y a langui extrêmement. C'eſt un fait qu'il ſeroit inutile de prouver.

Nous avons déjà obſervé (1) que les Egyptiens paroiſſent avoir été ceux d'entre les anciens Peuples, qui ſe ſont les plus promptement policés. Ils dûrent par conſéquent, s'adonner bien-tôt aux Arts & aux Sciences; auſſi l'Egypte mérita-t-elle dans tous les temps l'attention des écrivains par la ſingularité de ſes découvertes. Les témoignages de l'antiquité ſacrée & profane ne permettent pas d'en douter. Il eſt vrai que les Babyloniens, les Aſſyriens, les Phéniciens ont joüi d'aſsès bonne-heure, des plus belles prérogatives qui ſont le partage des Nations polies; mais leur hiſtoire, quoiqu'intéreſſante du côté des Arts, manque de ces traits lumineux qui caractériſeront toujours le Peuple Egyptien d'une maniere encore plus ſinguliere. „ Il faut avouer, „ dit M. le Comte de Caylus (2), qu'il n'eſt

„ voit des Colonies de l'Aſie & de l'Egypte venir s'y établir, fournit très-peu de matiere à la „ curioſité. „ Voy. *ibid. liv.*I. *art.*IV. *pag.*43. *ſuiv.*

(1) *Supra*, *pag.*14.

(2) *Recueil d'antiquités*, *&c. tom.*I. *part.*II. *pag.*78.

„ pas difficile de ſçavoir quel pays a été la
„ ſource & le berceau des Arts. (1) On les
„ voit formés en Egypte avec tout le cara-
„ ctère de la grandeur, & de-là paſſer en
„ Etrurie, où ils acquièrent des parties de
„ détail, mais aux dépens de cette même
„ grandeur; être enſuite tranſportés en

M. le Comte de Caylus fait cette excellente réflexion, en parlant de l'état des Sciences & des Arts chez les Etruſques qui les aimerent & les cultiverent avec ſuccès. Quoique notre illuſtre Académicien enviſage comme incertaine la conjecture de M. Buonarotti, qui a fait deſcendre ce Peuple de celui d'Egypte (*Ad monumenta Etruſca Operi Dempſteriano addita explicationes & conjecturæ. edit. Florentiæ* 1726. §. XLVII. *pag.* 103. *ſeqq.*); il croit cependant, qu'il y a eu un commerce réciproque entre ces deux Nations. „ On „ ne peut, dit-il, en fixer l'époque: mais il re„ monte ſans doute à des temps fort reculés. Ce „ qu'il y a de ſûr, c'eſt que les Etruſques s'écar„ térent du goût & des uſages qu'ils avoient d'a„ bord reçûs. Ils eurent dans leur Religion des „ cérémonies particuliéres, & dans leurs Arts des „ pratiques que les Egyptiens n'avoient pas con„ nues; auſſi leurs monumens qui ſe trouvent „ poſtérieurs à ce changement, n'ont rien con„ ſervé de la maniére Egyptienne. „

(1) *Avertiſſement* ſur ſon *Recueil d'Antiquités*, &c. *tom.* I. *pag.* IX. *ſuiv.*

„ Gréce, où le sçavoir joint à la plus no-
„ ble élégance, les a conduits à leur plus
„ grande perfection ; à Rome enfin, où
„ sans briller autrement que par des secours
„ étrangers, après avoir lutté quelque
„ temps contre la Barbarie, ils s'enseve-
„ lissent dans les débris de l'Empire. Tel
„ est le chemin que les Arts me paroissent
„ sent avoir fait parmi les Nations que le
„ commerce a successivement réunies. „

Cette considération sur l'origine des Arts nous dispense d'entrer dans d'autres discussions, relativement aux Peuples desquels nous ne dirons rien dans ces Recherches.

Mais ne négligeons pas de faire mention d'une Peuple qu'on dit être policé depuis les premiers âges, célebre par sa grande littérature, digne de remarque par une philosophie la plus sublime (1), fa-

(1) Voy. *Isaac Vossius*, *Observationum variar. cap.* XIII. *pag.*56.57. – *& cap.* XIV. *pag.*69. *seqq.* = *Theoph. Spizelii de Re litteraria Sinensium commentar. sect.*VII. *pag.*107. *seqq.* = *Georg. Bern. Bulffingeri Specimen Doctrinæ Veterum Sinarum, Moralis & Politicæ. passim.* = *Jean Barbeyrac, Préface. ou Introduction au livre du Droit de la Nature & des Gens de feu M. le Baron*

meux par tous les endroits qui ſont honneur à une Nation. Voyons ſi ſes annales méritent plus de foi que celles des autres Peuples: ſi ſa grande antiquité ſeroit un préjugé qui dût le favoriſer davantage: ſi enfin il auroit quelque droit de diſputer aux Egyptiens l'ancienneté des uſages dont nous parlons.

de Puffendorf, §. xv. = *G. G. Leibnizii Præfat. ad Noviſſima Sinica*, *& in Epiſt. ad Remondum*, *tom.*II.*pag.* 413.*ſeqq.* = *Chriſtian. Wolfii Oratio de Sinarum Philoſophia practica*, *pag.*1. *ſeqq.* = *Joh. Mandevill Angli Itinerarii cap.*LXXII. *apud Georg. Hornium Hiſtor. philoſoph. lib.*VI. *cap.*VII. *pag.*308. — *Nicol. Lombardi Epiſtola ad Cl. Aquavivam*, *ibid. pag.*309. = *Le P. du Halde*, *les Faſtes de la Monarchie Chinoiſe*. *paſſim.* *& grand nombre d'autres*. Mais il eſt auſſi quantité de ſçavants qui ont montré le contraire. „ Budée, Thomaſius, dit M. Didérot (*Encyclopéd. Art. Chinois*, *tom.*III. *pag.*342.) Gudling, Heumann & „ d'autres écrivains dont les lumieres ſont de „ quelque poids, ne nous peignent pas les Chinois en beau. Les autres miſſionnaires ne ſont „ pas d'accord ſur la grande ſageſſe de ces Peuples, avec les miſſionnaires de la Compagnie de „ Jeſus, & ces derniers ne les ont pas même regardé tous d'un œil également favorable. „ Voy. *Jac. Bruckeri Hiſt. Critic. Philoſoph. tom.*IV. *pars altera*, *period.* III. *part.* I. *lib.* III. *cap.* III. *pag.* 846. *ſeq.* & 881. = *Hornius*, *loc. cit.*

L' on s' apperçoit aiſément que j' ai en vûe les Chinois, cette Nation dont on affecte d' exalter la prétendue ſageſſe, qu' on dit être l' inventrice de tous les Arts, & qu' on ne ceſſe d' objecter contre ce qu' il y a de plus averé, de plus authentique dans l' hiſtoire. Mais en quoi conſiſte donc cette ſupériorité de la Nation Chinoiſe? Ses annales ſeroient-elles revêtues d' un caractere particulier de véracité, que n'ont point celles des autres Peuples? Les commencements de ſon hiſtoire ne ſeroient-ils pas auſſi obſcurs, ou du moins auſſi douteux? Ouvrons-en les faſtes. On y découvre d' abord une antiquité qui a ſes temps fabuleux & mythologiques, des temps douteux & incertains, des temps enfin, où ſon hiſtoire conſtatée par des monuments authentiques, marche à pas ſûr. Telle eſt l' idée que nous donne des annales de la Chine un auteur qui s' y montre le plus inſtruit (1).

(1) *Extraits des Hiſtoriens Chinois*, *par M. Le Roux Des Hautes-Rayes*. Ils ſe trouvent à la fin du III. tome de l' *Origine des Loix*, de M. Goguet, *pag.* 315. *ſuiv.*

M. le Roux Des Hautes-Rayes nous assûre que les temps historiques en Chine, ne passent pas au de-là du Regne d'Yao; que les temps douteux & incertains commencent à Fou-hi, & finissent à Yao exclusivement. Selon cet habile moderne, les Empereurs qui les précedent n'ont jamais existé : il ne reste aucun monument ancien, qui puisse nous attester la vérité des faits dont leur histoire est composée. „ On „ n'a, dit-il, aucune certitude de la du„ rée de leurs regnes ; & par le tissu de „ fables & de choses incroyables qu'on „ débite, je crois très-permis de rayer ces „ Empereurs du nombre de ceux qui ont „ existé. Tout homme qui pense & qui „ lit avec réflexion, ne pourra s'empêcher „ d'en convenir. Enfin tout ce qui précede „ *Fou-hi*, est entierement fabuleux (1) „.

(1) *Loc. cit. pag.* 316. = Le Pere Couplet avoit déjà observé que les historiens Chinois regardent eux-mêmes, comme apochryphes, la plûpart des événements antérieurs à cet Empereur. *Quæ vero nonnulli Historicorum commemorant ante dicta Fohi Regis tempora contigisse, pleraque ut apochrypha nulliusque fidei, ab ipsis quoque Sinicis interpretibus & gravio-*

Disons quelque chose de plus : en partant du regne de Fou-hi, & parcourant ensuite tout ce qui s'y est passé jusqu'à celui d'Yao, il n'est rien dans cette période qu'on fait de 587. années, ou environ, sur quoi l'on puisse absolument compter (1).

---

ribus historicis rejiciuntur. Philip. Couplet, *Præfatio ad Tabulam chronolog. Sinicæ Monarchiæ, ante Christ.* §. 1. *pag.* 3. *edit. Paris*. 1686.

(1) Voy. l'*Histoire Univers. trad. de l'Angl. tom* XIII. *lib.* IV. *chap.* XI. *pag.* 110. *& suiv.* Dans les *Extraits &c.* de M. le Roux Des Hautes-Rayes (*loc. cit. pag.* 330.) il est dit que Fou-hi apprit au Peuple à élever six animaux domestiques, non-seulement pour avoir de quoi se nourrir, mais aussi pour servir de victimes dans les sacrifices qu'il offroit au CHINE, c'est-à-dire à l'esprit du Ciel, & au KI, l'esprit de la Terre. Ces six animaux domestiques sont, suivant les Chinois, le Cheval, le Bœuf, la Poule, le Cochon, le Chien, le Mouton. Après avoir rapporté différentes Loix, quelques reglements & autres institutions dont les Chinois prétendent que Fou-hi fut l'auteur, M. Des Hautes Rayes observe (*pag.* 333.) qu'on remarque quantité de contradictions dans la plûpart de ces traditions, & sur-tout, dit il, „ lorsque vous verrez, „ par la suite, presque toutes ces inventions at„ tribuées aux successeurs de Fou-hi. Je laisse à „ votre pénétration & à votre saine critique, à „ juger le cas qu'on doit faire des commence„ mens de l'histoire Chinoise „. L'on voit en effet que les annales de ce Peuple attribuent à Hoang-

Le frivole prétexte de ceux qui pouſſent ſi loin la certitude des faits énoncés dans la chronologie Chinoiſe, eſt ſans aucune

ti l' invention des tables d' Aſtronomie & d' Arithmétique : elles nous aſſûrent que cet Empereur fut le premier qui trouva la Muſique & les inſtruments qui la concernent, les Armes, l' Arc & la Fleche, les Rets, les Chariots, les Navires, les Poids, les Meſures, l'Art de Potier & de Charpentier. Voilà déjà des Peuples fort ſçavants, dit M. Jaquelot (*Diſſert. ſur l' Exiſt. de Dieu*, *tom.*I. *chap.*XXI. *pag.* 98.); ſeroit-il poſſible que les Scythes & les Indiens, leurs voiſins, n'euſſent pû, pendant tant de ſiecles, leur dérober aucune des connoiſſances ſi utiles à la vie humaine?

Nous n'avons pas voulu déguiſer ce trait d'une tradition ſi ancienne, qui pourroit être vraie; mais, comme elle vient d'un temps abſolument fabuleux, nous la jugeons également fabuleuſe, ou au moins incertaine. Il en eſt de même de cette autre tradition qui nous apprend que pour le tranſport des marchandiſes par terre (*Extraits*, *ut ſupra*, *pag.* 337.), on inventa les Chariots ſous le regne de Hoang-ti, & qu'on dreſſa les Bœufs & les Chevaux à les tirer. Voilà une époque du cheval attelé à des chars, aſsès bien marquée avant celle que nous avons aſſignée chez les Egyptiens, c' eſt-à-dire, vers l' an du Monde 2298., ou 1702. ans avant J. C. Mais nous oſons le dire; elle manque d' authorité; auſſi la mettons-nous parmi les narrations fabuleuſes de ce Peuple. Voyez *M. Des Hautes-Rayes* (*ibid.pag.*339.). Hoang-ti étoit le troiſieme Empereur de la Chine depuis Fou-hi; & ſelon le Pere Martini, le commencement de ſon regne tombe à l'année 2697.

preuve tant ſoit peu ſolide. En un mot, cette chronologie n'eſt point telle que l'incrédulité la ſuppoſe : elle ne peut tenir à côté de celle de Moyſe (1).

avant l'Ere Chrétienne, *Martini Martinii e Soc. Jeſ. Sinicæ Hiſtoriæ Decas* 1. *edit. Amſtelæd.* 1659. *lib.* 1. *pag.* 25.

N'oublions pas une tradition Chinoiſe ſur cette matiere. Dans le CHOUG-KING, livre claſſique, on annonce une éclipſe en ces termes. *Le premier jour de la derniere Lune d'Automne, le Soleil & la Lune dans leur conjonction ne furent point d'accord dans Fang. L'aveugle*, dit-on, *frappa le tambour, les Mandarins monterent à Cheval & le Peuple accourut.* C'eſt cette fameuſe éclipſe de Chine, & la premiere de toutes dont il ſoit fait mention dans les faſtes des Chinois. Leur hiſtoire la met à la premiere année du regne de Ti-tchong-Kang, IV. Prince de la Dynaſtie des Hiá, c'eſt-à dire, à l'onzieme année du X. Cycle Chinois, ou 2147. avant l'Ere Chrétienne, (*M D'guignes, Hiſt. Génér. des Huns, &c. tom.* I. *part.* I. *liv.* I. *pag* 8. Voy. *Examen de l'Apologie de M. l'Abbé de Prades*. 1753. *in* 8. *pag.* 31. = *M. Montucla, Hiſtoire des Mathématiques, tom.* I. *part.* II. *liv.* II. §. III. *pag.* 386.-388.). Sans nous inſcrire en faux contre la réalité de cette éclipſe, qu'on regarde néanmoins comme fort équivoque, ſuppoſons qu'elle ſoit arrivée l'an 2155. avant J. C., où la placent nos Aſtronomes, parce que ſelon leur calcul, il dut y en avoir une alors ; ne ſeroit-ce point être trop crédule que d'admettre tout ce détail que l'auteur du CHOUG-KING n'a ajoûté dans ſon livre, que pour embellir ſon récit ?

(1) Si l'objet de notre Diſſertation ſemble nous interdire de toucher directement à ce que les in-

N'ayons donc aucun égard à ces siecles ténébreux de l'histoire Chinoise. Ne prenons tout-au-plus une datte, que de la premiere année du regne d'Yao qui en-

crédules objectent en faveur des Chinois, pour mettre les annales de ce Peuple en opposition avec l'Histoire Sacrée; la matiere nous engage à indiquer, du moins en passant, quelques-unes des sources où l'on peut puiser: en les consultant, on sentira de plus en plus l'incertitude & le peu de stabilité des fastes de cette Nation. Voy. le premier tome des *Lettres sur le Déisme par M. Salchli, fils, Professeur à Lausanne. Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts, Avril &c.* 1757. *pag.* 363. 366.-379. M. Salchli y réfute avec énergie ce qu'un auteur assés connu avoit avancé dans la *Philosophie du bon sens*, au sujet des annales Chinoises & Egyptiennes, pour rendre suspecte la chronologie Sacrée. Consultez encore ce que M. l'Abbé Gauchat a opposé à cet ouvrage de M. le Marquis d'Argens & aux *Lettres Juives* du même auteur, dans le huitieme tome de ses *Lettres Critiques, ou Analyses de divers Ecrits modernes contre la Religion. Paris* 1757. *Lettre* LXXIX. *pag.* 46.-51.-53. = *Examen de l'Apologie de M. l'Abbé de Prades, uti supra, pag.* 30. *suiv.* Dans ces divers écrits il est plus ou moins de principes lumineux, qui tous vengent, même avec force, l'outrage fait aux Livres de Moyse. Observez cependant, qu'à la rigueur, & de l'aveu même de tous ceux qui ont écrit sur les fastes des Chinois, leur chronologie ne sçauroit donner la moindre atteinte à la véracité du Texte Mosaïque. C'est ce qu'ont montré bien des sçavants, entr'autres, M. Fourmont, l'Aîné.

fut le VIIme. Empereur (1). Dans la *Synopse de l'Histoire de la Chine*, que M. Thévenot nous a donnée d'après la *premiere Decade* du P. Martini, on ne fait un usage constant du fameux Cycle Chinois que sous Yao (2); il y est dit cependant qu'on

Voy. sa *Dissertation sur les Annales Chinoises, où l'on examine leur époque & la croyance qu'elles méritent. Mémoires de Litt. de l'Acad. des Inscript. tom.* XIII. *pag.* 507. *suiv.* Voy. aussi l'*Avertissement du P. du Halde sur les Fastes de la Monarchie Chinoise, ou Histoire abrégée & selon l'ordre Chronologique, de ce qui s'est passé de plus remarquable sous chaque Empereur. pag.*266. *& suiv. à la fin du tom.*I. *de la Description de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise*, par le même auteur. *Paris* 1735. *At si admitti possint*, dit un autre écrivain, *anni a* LXX. *Interpretibus numerati, & doceri, eos non repugnare absolute numero vulgatæ editionis, tunc salva esse posset antiquitas Sinensium, Chaldæorum & Ægyptiorum, etiam in annis duodecumestribus*. J. B. Riccioli *Chronologiæ Reformatæ, &c. tom.*I. *lib.*V.*cap.*I.*pag.*222. M. Kohlreiff (*Chronologia Sacra. edit. Hamburg.* 1724. *cap.*IX.*pag.* 234. *seqq.*) prétend quelque chose de plus, & croit pouvoir défendre la chronologie Chinoise, en s'attachant uniquement au calcul du Texte Hébreu.

(1) Le P. Martini met le commencement de son regne à l'an 41. du VI. Cycle, ou 2357. ans avant J. C. *Sinicæ Hist. Decad.* I. *lib.* I. *pag.*36.

(2) *Primo Legislatore Yaô auspicante suum Imperium* (dit l'auteur du *Synopsis*), *Chronicæ supputationem quoque temporum ordiuntur per Cyclos sive periodos annorum sexaginta*; *ordiuntur autem ab anno Cycli pri-*

connoiſſoit déjà le même Cycle, avant le regne de ce Prince (1). Mais, ſi cette période n'a été adoptée que pour marquer avec plus d'exactitude les années des regnes, les noms des Empereurs & leurs actions, il s'enſuit que dans le ſyſtême du P. Martini, ou de ſon abréviateur, ce qui précede Yao eſt fort douteux & très incertain, faute d'une regle fixe; qui en déterminât les événements; qu'il doit être rangé dans l'ordre des temps fabuleux & mythologiques. Par-conſéquent les vrais ſiecles hiſtoriques de ce Peuple ne ſçauroient commencer à Hoang-ti, comme l'aſſûre un ſçavant chronologiſte (2).

mo & quadrageſimo primo, ex quo certe conficias Cycli uſum jam ante viguiſſe. Voy. *M. Fourmont, l'Aîné Réflex. Critiq. ſur les Hiſt. des Anc. Peuples, liv.* III. *chap.* XIX. *pag.* 410.

(1) Le P. Martini (*loc. cit. Decad.* I. *lib.* I. *pag.* 25.) dit en effet, que Hoang-ti fut l'auteur du Cycle, & que Tanaüs le perfectionna.

(2) *Alphonſ. Des-Vignoles, de Cyclis Sinenſium Sexagenariis. Miſcellanea Berolinenſ. continuat.* III. *ſive tom.* I. §. 4. & 5. *pag.* 28. Dans le ſyſtême de cet auteur, les temps hiſtoriques de la Chine précedent de quatre-cents douze années ceux des Egyptiens.

d'après les Tables du P. Couplet. Quoiqu' il en soit de l'opinion de l' auteur de la *Synopse*, les Chinois eux-mêmes ne placent leurs temps historiques qu'au siecle d'Yao (1).

Substituons à ce que nous venons de dire d'autres considérations encore plus fortes. C'est d'elles que dépendra l'instabilité de l'époque de ces usages que les Chinois attribuent à Hoang-ti, leur troisieme Empereur (2). J'ai dit qu'on ne devroit datter tout-au-plus, que du regne d'Yao : cette datte me paroît elle-même très-suspecte, bien-loin d'oser la proposer comme certaine pour le commencement des temps historiques en Chine. L'on ne pourroit juger de la justesse de cette époque, que par le moyen de bons mémoires qui en constatassent la précision. Or ces mémoires manquent

(1) Voy. *Histoire Générale des Huns, des Turcs, des Mogols, & des autres Tartares Occidentaux, &c. avant & après Jesus-Christ jusqu' à présent.... par M. Deguignes, de l' Acad. Roy. des Inscript. &c. Paris* 1756. *tom.*1. *part.*1. §.1. *pag.*4.

(2) Voy. la note (1) de la *pag.*106. *suiv.* où l'on a dit sur le témoignage des historiens Chinois, que sous le regne de Hoang-ti, ou Hoam-ti, on dressa les che-

aux Chinois, ſelon le témoignage des plus habiles connoiſſeurs & des plus verſés dans leur langue. Ces grands littérateurs ont eu leurs livres ſous les yeux : ils ont re-

chevaux à tirer des Chars. Nous trouverons encore ces uſages bien établis ſous le regne d' Yao, ſi nous en croyons l'auteur du livre Xù. Tranſcrivons ce que le P. Martini nous en rapporte d'après cet ouvrage Chinois (*loc. cit. Decad.*1. *lib.*1. *pag.*37.). „ *Cœlesti*, ait, *pietate Yaus* & eximia (quam *Xin*, „ hoc eſt Angelicam Sinæ vocant) *prudentia erat* „ *præditus*. *Advenientem omnes ceu ſolem excipiebant*; *ab omnibus tanto expectabatur deſiderio, quanto aridiſſimi campi nubes & pluvias expectant*. „ *Potens quidem erat, ſed ſolum juſta agens*; *nobilis & dives, ſed non ſuperbus*; *moderatus in veſtibus, equis & curribus* : *&c.* Hæc Sinicus author, „ dit le P. Martini, quæ de religioſo potius viro „ quam Ethnico imperatore dicta putes „. Il eſt aiſé de nous débarraſſer des difficultés que cette narration Chinoiſe peut faire naître contre notre époque. Renvoyons avec M. Shuckford, le commencement du regne d' Yao à l'an du Monde 2479., ou à 1521. ans avant J. C. (Voy. ſon *Hiſtoire du Monde, tom.* III. *pag.*473. *édit. de Paris* 1752.) : notre datte ſera antérieure d'environ deux ſiecles à ce Prince.

Je ne puis terminer cette note, ſans avertir qu' en mettant avec le P. Martini (*ſupra, pag.*107. *not.*1. *& pag.*110. *not.* 1.), les commencements du regne de Hoang-ti à l'an 2697. & de celui d'Yao à l'an 2357. avant l' Ere Chrétienne, il faut recourir néceſſairement à la chronologie des Septante, ou à celle

vû avec tout le ſoin poſſible, leurs manuſcrits dont il n'eſt aucun de liſible qui ait aujourd'hui plus de deux mille ans d'antiquité. C'eſt même beaucoup, & je ne ſça-

du Texte Samaritain. Ces deux chronologies s'éloignent extrêmement de l'Original Hébreu dans la période de temps, qu'elles embraſſent, avant & après le Déluge. La raiſon en eſt que les deux Textes comptent les années des Patriarches d'une maniere différente de celle qu'on lit dans l'Hébreu. L'Original Hébreu met le Déluge à l'an 1656. de la Création: dans le Samaritain on le trouve à l'année 1307. Les Exemplaires des LXX. varient ſur ce point: dans Jule Africain on voit arriver le Déluge à l'an 2262.; & Euſebe de Céſarée le place à l'année 2242. Cette variation entre les trois Textes, n'eſt pas moins ſenſible depuis le Déluge juſqu'à la Vocation d'Abraham. Comme les Septante & les Copies Samaritaines alongent ici de beaucoup leur calcul, on a cru ne pouvoir mieux faire, que de les prendre pour guide dans la ſupputation des premiers temps, & d'y adapter la chronologie Chinoiſe. Auſsi nos Miſſionaires de la Chine & la plûpart de ceux qui ont écrit ſur les faſtes Chinois, ſe ſont-ils attachés au calcul des LXX. En effet, il n'eſt pas poſſible de rendre une raiſon quelconque de cette longue ſuite de regnes, depuis Hoang-ti juſqu'à la premiere année de Pim-ti, qui eſt la 56me. du 45me. Cycle Chinois (Voy. *M. Fourmont*, *l'Aîné*, *Réflex. Crit. &c. liv.*III. *chap.*XIX. *pag.*400. – *chap.*XXII. *pag.*451.), & celle où commence l'Ere Chrétienne, ſans ſuivre l'une ou l'autre des deux chronologies. Depuis le Déluge juſqu'à la Vocation d'Abraham, ces deux chronologies diffé-

che pas qu'il se trouve une autre Nation dans tout l'Univers, qui en ait de si anciens.

rent encore non-seulement du Texte Hébreu, mais elles sont peu uniformes entre elles. L'Hébreu met 427. ans, ou 422. selon M. Shuckford (*ut supra*, *tom.*1. *liv.*v. *pag.*270.); d'autres ne comptent que 366., avec le P. Petau, ou 426. ans 6. mois 14. jours avec Usserius. Au contraire, les Septante donnent un espace de 1207. ou de 1257. ou de 1267. années, &c.; car ces nombres varient beaucoup suivant les différentes éditions. Enfin le Texte Samaritain renferme une durée de 1003., ou de 1077. (Voy. *M.Fourmont*, *loc. cit.pag.*400. *suiv.* -*pag.*458. - 460.). En laissant à part le calcul du Texte Hébreu, que ces Missionnaires croyent être trop abrégé depuis le Déluge jusqu'à la promesse faite au Patriarche des Croyants; si nous prenons avec ces chronologistes, le calcul des LXX., ou celui du Samaritain, nous trouverons entre ces deux événements un intervalle de temps, suffisant pour y placer les regnes des premiers Empereurs Chinois. Ainsi, en fixant d'après Usserius, la Vocation d'Abraham à l'année 1921. avant l'Ere vulgaire, cette époque tomberoit à la premiere année de Kium, XIII. Prince de la Dynastie des Hiá. (Voy. la *Liste des Empereurs de la Chine*, *tirée de la Bibliotheque de MM. des Missions Etrangeres*. *Dans M.Fourmont*, *loc.cit pag.*441.). Cet Académicien (*pag* 401.) ne compte pas moins de 992. ans depuis la Vocation d'Abraham jusqu'à la premiere de Fou-hi. Dans son hypothese chronologique la Migration de Fou-hi précede la division des Peuples, arrivée à la confusion des Langues.

Rappellons cependant le ſouvenir d'un fait qui n'eſt pas trop favorable aux anciens

N'importe, les années qui reſtent des 1003. ou 1077. du Texte Samaritain, ou des 1207. des LXX., au de-là de Fou-hi, auront été employées les premieres, à aller peupler la Chine. Nous dirons quelque choſe ſur ces prétendues peuplades, dans la ſeconde partie de cette Diſſertation. Reprenez encore dans la Table ſuivante les différentes années de chaque regne des Empereurs Chinois depuis Fou-hi juſqu'à la premiere de Kium ; il ne ſera pas difficile de fixer les commencements de tous ces regnes, ſuivant le calcul du Samaritain, ou des LXX.

1	Fou-hi *regne*	115. *ans.*
2	Xin-num	140.
3	Hoam-ti	100.
4	Xao-hao	84.
5	Chuen-hio	78.
6	Ti-co	70.
7	Yao	100.
8	Xun	50.
1	Yu, *le premier des Princes de la Dynaſtie des Hiá, regne*	10. *ans.*
2	Ki	9.
3	Tai-kam	29.
4	Chum-kam, *ou autrement*, Tchong-kang *regne*	13. *ans.*
5	Siam, *ſelon M. Fourmont*,	27.
6	Cho	40.
7	Xao-kam	22.
8	Chu	17.
9	Hoai	26.
10	Mam	18.
11	Y, *ſelon M. Fourmont*,	16.
12	Po-kiam	59.
13	Kium, *&c. dont la premiere année répond à l'an* 1921. *comme ci-deſſus, pag.* 115.	

Cette Table renferme un eſpace de 1023. ans. Par l'expoſé de ce ſyſtême chronologique, on jugera aiſément de combien d'années remonteroient au de-là de notre époque, toutes ces traditions que

monuments de ce Peuple. Les hiſtoriens Chinois nous avouent aſsès naïvement, que l'Empereur Xi Hoang-ti ordonna ſous peine de mort, qu'on brulât tous les monuments (1) hiſtoriques & philoſophiques. Un tel aveu devroit ſeul faire convenir que les premiers titres des Chinois ont dû ſouffrir de ce ravage, & qu'ils ne ſont plus guere en état d'y apporter du reméde. Il eſt probable, à la vérité, qu'un ordre ſi pernicieux

nous avons rencontrées dans les annales Chinoiſes. C'eſt auſſi ce qui nous a engagés dans l'examen du degré de certitude que méritent ces faſtes.

(1) *Xi Hoam-ti . . . Dynaſtas omnes cum titulis abrogat . . . . Libros omnes præter medicos & judiciarios cremari jubet. Plurimos litteratos viros ſepeliri mandat.* Philippi Couplet *Tabula Chronolog. Sinicæ Monarchiæ, ante Chriſt. juxta Cyclos annorum* 60. *pag.*16. *ſeq.* = *Hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe, par le P. Gaubil. Dans les Obſervations mathématiques &c. du P. Souciet, tom.* II.*pag.*2. = *Iſaaci Voſſii Variarum Obſervat. liber. edit. Londin.* 1685. *cap.*XIV.*pag.*83. = *Theophil. Spizelii de Re Literaria Sinenſ. commentar. ſect.* II. *pag.* 18. & *ſect.*III. *pap.*40 *ſeq. edit. Lugd. Batav.* 1660. = *M. Goguet, Differt. ſur les antiquités des Babyloniens, des Egyptiens & des Chinois. loc. cit. tom.*III. *pag* 293. = *Martini Martinius, loc. cit.Dec.*I. *lib.*VI.*pag.*239.-240. Xi Hoam-ti, vivoit 237. ans avant Jeſus-Chriſt. *Philip. Couplet, ut ſupra.*

aux Lettres, n'ait point été exécuté dans toute la rigueur; qu'il soit même échappé quelques-uns de ces livres, comme le prétendent les Chinois (1); mais ces mémoires que les flammes auront épargnés, seront-ils assès authentiques pour nous faire acquiescer aux vaines prétentions de ce Peuple? Ils ne sçauroient répandre des lumieres suffisantes sur les premiers âges de la chrono-

(1) Le fameux SSE-MA-TSIENE qui recueillit en un corps complet d'histoire, ce qui étoit échappé à l'incendie général, avoue lui-même qu'il ne lui étoit pas possible de remonter avec certitude, 800. ans au de-là du temps auquel il écrivoit, c'est-à-dire, trente-sept ans avant Jesus-Christ, *M. Goguet*, *loc. cit. pag.* 294. . Les Chinois n'osent pas même s'inscrire en faux contre la perte des anciens monuments. Ils s'accordent à donner à SSE-MA-TSIENE le surnom de TAÏ-SSE-CONG, ou de Pere de l'Histoire. *Exstrait des Hist. Chinois par M. Des Hautes-Rayes*, *loc. cit. pag.*341. M. Deguignes (*Histoire Générale des Huns*, *tom.*1. *part.*1. *liv.*1. *pag.*5.) parle d'un livre intitulé TSOU-CHOU, c'est-à-dire, *Livre de Bambou*: c'est une vieille chronique échappée à l'incendie général des livres; elle présente un ancien systême de chronologie, qu'on ne doit point, dit-il, rejetter sans examen, & qu'il est nécessaire de connoître. La réflexion cependant que M. Deguignes fait aussi tôt après avoir rapporté ce monument Chinois, ne prévient pas trop en faveur de la chronologie de ce Peuple.

logie Chinoiſe. Incapables de nous procurer une ſuite de faits dans des temps ſi anciens, ces mémoires ſeront encore moins propres à fonder une véritable datte. Nous n'aurons enfin que de très-foibles ſecours, pour reſtituer aux faſtes de la Chine ſes premiers temps hiſtoriques. Les notions qu'on nous a données touchant ce Peuple & ſes anciens monuments, nous ne les devons même la plûpart, qu'aux relations de certains écrivains dont l'enthouſiaſme pour les antiquités Chinoiſes, va juſqu'à une eſpece de fanatiſme. De tels garants me deviennent juſtement ſuſpects : il y auroit de la légereté de ſouſcrire ſans un mûr examen, à des récits qui ont pour objet l'hiſtoire des premiers ſiecles d'une Nation, d'ailleurs ſi peu communicative. Selon le témoignage d'Ammien Marcellin, le Chinois n'étoit curieux que de ce qui le concernoit, il dedaignoit même la ſocieté des Mortels : *Vitantes mortalium cœtus* (1).

(1) *Amm. Marcellin. Rer. Geſt. lib.* XXIII. *cap.* VI *pag.* 294. Ce ſont les Seres que cet auteur a en-

Avant de prononcer ſur les prétentions d'un Peuple ſi ſingulier & ſi peu connu, je penſe qu'il ſeroit de l'équité d'examiner & de peſer le degré d'authorité, que méritent ſes anciens manuſcrits. On ſçait qu'il n'en a que des fragments aſſès informes (1). N'au-

vûe. Ils ſont fort renommés chez les anciens par l'équité de leurs Loix. Je ſuis fort porté à croire qu'ils ſont les Chinois eux-mêmes. M. Deslandes (*Hiſtoire Critique de la Philoſophie*, *tom.*I. *chap.*III. §. II. *pag.*82. *édit. d'Amſterd.* 1756.) dit qu'on doit comprendre ſous le nom de *Seres*, tant les Chinois que la plus grande partie des Tartares Orientaux. Les auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle* croyent que ce Peuple occupoit les Royaumes de Kaſgar, de Thibet, la Tartarie Chinoiſe & peut-être quelque canton de la Chine propre. *Journal Britannique par M. Maty*, *mois de Janvier* 1751. *pag.* 79. Horace (*Carmin. lib.*I. *Ode* XII. *verſ.* 55.) les diſtingue des Indiens:

Sive ſubjectos orientis oris
Seras & Indos.

Voy. au ſujet de ce Peuple, *Chriſt. Cellarii Notitia Orbis Antiqui*, *tom.*II. *lib.*III. *cap.*XXIV. *pag.*887. *Lipſ.* 1706. = *M. Deguignes*, *loc. cit. tom.*I. *part.*I. *pag.* 76. *& part.* II. *pag.*V. XL. *& ſuiv.* = *Theophil. Spizelius*, *loc. cit. ſect.*I. *pag.*2. = *Georgii Hornii Hiſtoriæ Philoſophicæ lib.* VI. *cap.*VII. *pag.*308. = *M. Jaquelot*, *Diſſert. ſur l'Exiſt. de Dieu*, *tom.*II. *chap.*XXI. *pag.*93. *ſuiv.* = *Iſaac Voſſius*, *De vera ætate Mundi*, *cap.*XI. *pag.*276. *ſeqq.*

(1) Les Chinois n'ont plus que quelques fragments de leurs livres Claſſiques, ou Canoniques; encore ces fragments ſont-ils extrêmement imparfaits. Sans avoir recours à des témoignages étran-

roit-on pas dû parcourir ses ouvrages avec un sens le plus rassis, & non pas avec cette prévention qui ne se manifeste que trop dans la plûpart des auteurs, qui nous ont décrit les fastes de l'Empire Chinois?

gers, pour prouver la fausseté des annales de la Chine, il suffit d'observer que Confucius se plaint, comme l'a fait voir le sçavant M. Bayer, que plusieurs des anciens mémoires qui avoient servi à composer ces annales, ne subsistoient plus de son temps. Aussi doit-on considerer les prétendus anciens mémoires dont on nous vante la véracité, comme des productions modernes, relativement aux temps desquels il y est fait mention; cette remarque est d'autant plus juste, qu'on accuse les Chinois d'avoir corrompu eux-mêmes leurs propres annales. L'on ne peut donc tirer rien de certain de leurs anciens livres, quoiqu'on y apperçoive par-ci par-là, quelque lueur de vérité. Voy. *l'Histoire Universelle, trad. de l'Angl. tom.*XIII. *liv.*IV. *chap.*XI. *pag.* 113. *& suiv.* Confucius mourut âgé de 73. ans, l'an 59. du Cycle XXXVII. ou 479. ans avant l'Ere Chrétienne. Voyez *Philippi Couplet & aliorum Confucius Sinarum Philosophus, &c. edit. Paris.* 1687. *pag.*CXXI. — *ejusd. Monarchiæ Sinicæ Tabula ante Christ. pag.*14. = *M. Fourmont, l'Aîné, Réflex. Crit., ut supra, liv.*III. *chap.*XXII. *pag.*444. = *M. Deguignes, Table des années du Cycle Chinois, réduites à celles de J.C. loc. cit. tom.*I. *part.*I. *pag.*LXIX. Selon cette Table, la premiere année du premier Cycle Chinois commence à l'an 2697. avant l'Ere Chrétienne, & la cinquante-septieme année du quarante-cinquieme Cycle tombe à la premiere de cette même Ere.

Je ne diſconviens point que la Nation Chinoiſe ne ſoit très-ancienne. Elle aura cela de commun avec bien d'autres Peuples, comme les Babiloniens, les Egyptiens, les Phéniciens, ceux de la Lydie, de la Scythie & quelques autres. Mais, qu'on veuille datter de ſi haut, l'établiſſement de ces uſages que nous enviſageons, par la ſeule authorité de quelques fragments qui n'ont aucun poids, ou d'une tradition qui va ſe perdre dans des ſiecles purement fabuleux : qu'on prétende encore, que l'hiſtoire de cette Nation ſoit auſſi authentique & auſſi ſûre que le ſoûtiennent pluſieurs modernes : qu'on s'efforce même d'étayer les annales Chinoiſes ſur des obſervations (1) Aſtrono-

(1) Les ſçavants doutent avec raiſon, ſi ces obſervations ſont en effet auſſi anciennes que l'aſſûrent les Chinois & quelques modernes; ſi même elles ne ſont pas ſuppoſées. C'eſt ce qu'a démontré M. Coſtar, membre du College de wadham à Oxford, par une lettre pleine d'erudition & qu'on a rendue publique dans les *Tranſactions Philoſophiques pour les Mois de Mars, d'Avril, &c.* 1747. *Num.*483. *Art.*XIII. *pag.* 476.-492. Cette Lettre dont on trouve des extraits dans la *Bibliotheque raiſonnée, Mois d'Octobre &c.* 1749. *ſeconde partie, tom.*XLIII. *pag.*426.*ſuiv.*, roule principalement

miques; une ſaine critique ne ſçauroit l'admettre, quelqu' anciennes, ou réelles qu' ayent été ces obſervations.

La connoiſſance de l'Aſtronomie ne mar-

ſur la chronologie Chinoiſe. Voy. auſſi le *Journal Britannique de M. Maty, Mois de Janvier* 1751. *pag.* 77. *ſuiv.* = *Hiſtoire Univerſelle, loc. cit. tom* XIII. *pag.* 81. Le célebre feu M. Caſſini ne faiſoit pas grand cas de ces obſervations (Voy. *Anciens Mémoires de l' Acad. des Sciences, tom.*VIII. *pag.*284. 303. 307.), & pluſieurs autres écrivains de mérite ne les ont pas eſtimées davantage. Voy. *M. Jacquelot, Diſſertation ſur l' Exiſtence de Dieu, tom.* II. *pag.* 97. 102. *ſuiv.* = *Ancienne Relation des Indes & de la Chine, par M. de la Loubere, pag.*350. 354. 368. = *M. Pluche dans ſon Spectable de la Nature.* = *M. Freret dans les Mémoires de l' Acad. des Inſcript. tom.*X. *pag.*393. *ſuiv. tom.* XVIII. *pag.*198. 210. 221 & 280. Il eſt vrai, comme l' obſerve M. Goguet (*loc. cit. pag.* 295.) duquel nous empruntons ces dernieres citations, que M. Freret ſemble abandonner cette idée; mais j'avoue, dit-il, que les raiſons auxquelles il paroît s' être rendu, ne me perſuadent nullement. Voy. le *tom.*XVIII. *des mêmes Mémoires, pag.*242. 247. *&c.* Le même Académicien tâche cependant, de montrer la conformité de la chronologie Chinoiſe avec celle de l' Ecriture; ce qu' il fait voir, „ non par des conjectures, dit M. de Carlencas, „ mais en ſe fondant ſur les traditions aſſûrées de „ cette Nation, leſquelles ne font remonter ſon „ hiſtoire qu' au temps de la Vocation d' Abraham „ *M. Juvenel De Carlencas, Eſſais ſur l' Hiſtoire des Belles-Lettres, des Siences & des Arts, tom.*III. *édit. de*

cha jamais que très lentement, sur-tout dans ces premiers siecles, & elle dut y être fort imparfaite (1). Par-conséquent le résultat

Lyon 1749. *pag.* 331. Mais quelques Lettrés se sont enfin apperçûs de la supposition de ces observations (*Histoire de l'Acad. des Inscript. tom.* x. *pag.* 396. = *Mémoires*, *tom.* XVIII. *pag.* 220. 221. 239.). M. Fourmont, l'aîné, (*Dissertation sur les Annales Chinoises &c. Mém. de Littér. des Inscript. tom.* XIII. *pag.* 507. *suiv.*) a senti, à la vérité, l'insuffisance des raisons qui n'ont d'autre appui que des calculs Astronomiques; aussi tache-t-il d'en établir la certitude sur les annales de la Chine, par les collatéralités des Princes, par des suites historiques, en un mot par les témoignages des anciens livres, d'où il prétend tirer la vérité des époques. Il faut cependant toujours en venir au degré d'authorité de ces mêmes écrivains: c'est supposer ce qui est en question; & ce sont ces témoignages que recusent légitimement un bon nombre d'auteurs très instruits dans cette matiere, & auxquels nous renvoyons dans nos Notes.

(1) Voy. *Wilhelm. Langius de Annis Christi lib.* I. *cap.* VI. *pag.* 64. *seq.* „ A quelque perfection, que les „ hommes aient porté, ou qu'ils puissent porter „ à l'avenir, les Sciences & les Arts, on ne peut „ douter, dit M. Des-Vignoles, que les commen„ cemens n'en aient été extrêmement simples: „ & c'est une chose trop connuë pour devoir être „ prouvée „. *Chronolog. tom.* II. *liv.* VI. *chap.* I. *pag.* 610. „ Malgré la haute considération, dit un au„ tre moderne en parlant des Chinois, que ce „ peuple a toujours accordée aux astronomes, il „ est encore fort éloigné d'avoir porté l'astro„ nomie au point de perfection où elle est parmi

des périodes aſtronomiques, qui ne ſont autre choſe que la ſcience du cours & de la conjonction des Planetes, dut être alors ſujet à mille erreurs.

Suppoſons néanmoins que les Chinois ayent été de grands Aſtronomes, autant qu' on pouvoit le devenir dans des âges ſi avancés; que d'abord ils euſſent apperçû la révolution journaliere & annuelle du Soleil au tour de la Terre; qu'ils ſçuſſent déterminer au juſte les Equinoxes & les Solſtices par le mouvement des Aſtres, donner à leur année une forme & une longueur les plus approchantes du vrai; qu'ils euſſent enfin des regles certaines pour la ſupputation des Eclipſes: leur hiſtoire en ſeroit-elle plus aſſû-

„ nous. Les Miſſionnaires qui par zele apoſtolique „ ont été inſtruire les Chinois du culte du vrai „ Dieu, leur ont apporté, du moins à ce qu'ils nous „ ont dit, des connoiſſances aſtronomiques qui n'étoient pas fort ſublimes, & qu'ils n'avoient cependant pas „. *M. Eſtéve, Hiſt. Générale de l'Aſtronomie, tom.*I. *part.*I. *pag.*31. *ſuiv.* De l'ignorance où on étoit autrefois, du mouvement des étoiles fixes, M. Jaquelot tire une preuve déciſive que la ſcience de l'Aſtronomie n'a pas été ſi ancienne chez les premiers Peuples, comme ils s'en vantoient. *Diſſert. ſur l'Exiſt. de Dieu, tom.*II. *ch.*XXII. *pag.*140. *ſuiv.*

rée ? C'eſt comme ſi je voulois apprécier le degré de certitude de l'hiſtoire ancienne d'Aſſyrie, par les monuments Aſtronomiques des Chaldéens, que Calliſthene dit avoir tirés des Archives de Babylone. Il ne falloit plus à ces obſervations de 1903. ans, qu'une ſeconde main qui les rédigeât ſous différents points Aſtronomiques, & les ajuſtât avec la ſuite des premiers Monarques Aſſyriens . Il eſt aſſès ſingulier que quelque impoſteur dont la Grece ne manquoit pas du temps d'Alexandre le Grand, n'ait jamais penſé à combiner les liſtes des regnes & les actions de chaque Prince d'Aſſyrie avec les obſervations que nous devons à ce diſciple d'Ariſtote. A l'exemple des Chinois[1], il auroit dû inventer une eſpece de Cycle ſexagénaire, en y rapportant les divers événe-

(1) „ On peut aſſûrer hardiment, dit M. Goguet „ (*loc. cit. pag.* 295.), que juſqu'à l'an 206. avant „ Jeſus-Chriſt, leur hiſtoire ne mérite aucune „ croyance. (*Académ. des Inſcript. tom.* X. *pag.* 380. „ 381. 388.) C'eſt un tiſſu perpétuel de fables & „ de contradictions. (*Jacquelot, loc. cit. pag.* 98. *&c.* „ = *Spectacle de la Nature, tom.* VIII. *pag.* 35. *& ſuiv.*) „ c'eſt enfin un cahos monſtrueux dont on ne ſçauroit rien extraire de ſuivi & de raiſonnable „.

ments qu'il tenoit d'une tradition obſcure. Rien n'étoit plus aiſé à cet impoſteur qui auroit eu la moindre connoiſſance des temps, que d'accommoder les calculs Aſtronomiques de Calliſthene avec les annales de cet Empire. Si Ctéſias qui fut à portée de conſulter les archives de Babylone, où ces obſervations étoient depoſées, eût prévû le jugement que la poſtérité porteroit ſur ſon hiſtoire, la chronologie de ſes premiers Rois Aſſyriens n'auroit point eſſuyé tant de contradictions de la part des ſçavants. Mais tel devoit être le ſort de la chronologie de l'écrivain de Cnide, après les grandes révolutions qu'ont ſouffertes les Etats de l'Univers. Tel a dû être naturellement le ſort des annales de la Chine.

L'Eſprit d'erreur & de menſonge a tellement regné dans le Monde Payen, que vouloir en exempter la Nation Chinoiſe, & regarder ſes faſtes comme libres de ces ſupercheries qu'on trouve dans ceux de tous les Peuples du Paganiſme, c'eſt donner aux Chinois un privilege excluſif, qui ne lui appartient en aucune maniere : c'eſt attribuer aux

annales de cette Nation, un caractere de véracité, que leur contestent des personnes les mieux instruites dans ce genre de littérature (1).

(1) Voy. entr'autres, *Thesauri Epistolici Lacroziani tom.* III. *pag.* 31. *seq.* = *Lege Sodes*, dit M. de la Croze (*ibid. pag.* 195.) dans sa Lettre à M. Sébastien Kortholtus, *Martinii Historiam Sinensem. Quot fabulas, etsi fucatas & ornatas deprehendes, quibus nemo sapiens fidem habendam esse censuerit?* M. Rénaudot prétend même, que les Tables chronologiques que les Jésuites nous ont données de cet Empire, ne sont point sinceres; qu'elles ont été dressées selon l'hypothese de Tycho-Brahé. MM. Cassini & Picard, qui les avoient bien examinées, s'en sont apperçûs; & le P. Couplet en est convenu lui-même (Voy. *J. Brucker, loc. cit. tom.* IV. *part.* II. *pag.* 849.). Dans la préface de la Table sur l'histoire de la Chine, que M. Fouquet, Evêque d'Eleuthéropolis, fit imprimer, & qu'il dit être l'ouvrage d'un Jeune Seigneur Tartare, nommé Tién (ou Nién, selon d'autres), très-habile dans les annales Chinoises, on fait la remarque suivante: *Accedit maxima utilitas, in eo quod, ex ea tabula juxta historiam, quia in summo pretio est, epocha veræ Historiæ Sinensium ad quadringentos circiter ante Christum annos revocetur, nec desunt qui propius adhuc non infirmis argumentis revocandam putent.* Observez que cette Table a été prise des grandes annales de la Chine: les auteurs y avouent cependant de bonne foi, que tout ce qui précede cette époque, est rempli d'obscurités, d'incertitudes & d'erreurs. M. Fourmont (*Réfl. Crit. sur l'Hist.*

L'histoire des Chinois, comme l'ont observé deux sçavants modernes, n'a donc aucune supériorité, ni aucun avantage sur les autres histoires profanes. Il y regne une incertitude semblable à celle que les Chrono-

l'*Hist. des Anc. Peupl. liv.*III. *chap.*XIX. *pag.*402.), ce grand défenseur de la chronologie & de l'histoire Chinoises, après avoir rapporté ce passage latin, nous dit que, selon M. Fouquet, „ La Nation „ Chinoise est presque aussi ancienne que le Délu„ ge, mais que l'histoire Chinoise mérite peu de „ créance, si l'on remonte plus de quatre siécles „ avant Jesus-Christ, & que c'est aujourd'hui un „ sentiment assez commun parmi les Missionnaires „ Jésuites. Ce que j'ai dit des MM. des Missions Etran„ geres, ajoûte M. Fourmont, est fondé sur une Let„ tre de M. Maigrot, Evêque de Conon, à M. de Rosa„ lie. „ M. Maigrot ne croyoit pas cependant le Cycle Chinois fort ancien; il nous assûre que c'est sans fondement qu'on en a donné l'invention à Hoam-ti, & qu'avant l'historien annaliste (*Chu-hi*) on s'en servoit seulement pour compter les jours. Il veut même que cet historien l'ait appliqué aux années & aux siecles. „ On ne sçauroit nier, dit encore „ M. Maigrot, qu'avant la Race sous laquelle vivoit „ Confucius, il y ait eu deux autres Races suc„ cessives: leur éxistence n'est pas moins sûre, „ que cette tradition Romaine qu'il y a eu des „ Rois à Rome au commencement de sa fonda„ tion, & qu'il a existé une famille des Tar„ quins. „ L'illustre auteur prétend de plus, qu'on doit supposer comme des faits constants, les re-

logiftes éprouvent dans leurs recherches fur l'hiftoire des Babyloniens, des Egyptiens & fur celle des premiers Rois de la Grece; elle eft dénuée de faits, de circonftances & de détails (1).

Inutilement la Nation Chinoife fe glorifie-t-elle de fon antiquité; fes prétentions font trop déplacées (2). Suivant fes idées po-

gnes de *Xun*, d'*Yao*, de *Fou-hi*, de *Xin-num*; mais il dit auffi, que pour ces anciens temps il n'y a point de chronologie certaine, & que l'hiftorien en a mis lui-même à fon gré, & les années & les Eclipfes, fuivant que bon lui fembloit. *M. Fourmont*, *ibidem*. Voy. auffi l'*Hiftoire Univerf.* *tom.*XIII. *loc. cit. pag.*81. = *Hiftoire moderne des Chinois*, *des Japonois*, *des Indiens &c. Paris* 1755. *tom.*I. *pag.*12. *fuiv.* = *J. Brucker*, *loc.cit. pag.*850. *feq.* D'après tous ces témoignages, rien ne feroit plus jufte que de fufpendre du moins notre jugement, au lieu de prononcer d'un ton le plus affertif, que depuis Yao & même depuis Hoam-ti, il étoit dans la Chine des tribunaux de mathématiques & d'hiftoire, des journaux enfin de tout ce qui fe paffoit de leur temps, comme le foûtient avec tant de confiance M. Fourmont (*loc. cit. pag.*404.) Voy. fa *Differtation fur les Annales Chinoifes*. *Mém. de l'Acad. des Infcript. tom.*XIII. *pag.*516.

(1) *M. Deguignes*, *Hiftoire des Huns &c. tom.*I. *part.* I. *pag.*5. *fuiv.* = *M. Goguet*, *loc. cit. pag.*295.

(2) *Illam Chinenfium* (*perinde & aliarum gentium*) *tam remotam a noftra memoria antiquitatem falsò*

pulaires, son origine iroit se perdre dans des milliers de siecles. (1) Mais sa chronologie n'en est pas plus sure, ni son histoire beaucoup plus certaine. Les différences qu'on remarque dans ses époques principales (2),

ac temere jactari docet, ne alios jam memorem, Isaac Jacquelotus, Dissert. sur l'Existence de Dieu, pag. 257. J. Alb. Fabricius, *Opusculorum Histor. Critic. Sylloge, pag.*423. *not. m.* M. Bayer qui a épuré cette chronologie de fables dans son *Museum Sinicum*, assûre que les plus sçavants & les plus raisonnables de la Nation font peu de cas de cette prodigieuse antiquité que d'autres lui attribuent. Il la rapproche autant qu'il lui est possible de celle de Moyse. Voy. *Bibliotheque Germanique ou Histoire Littéraire d'Allemagne, année* 1733. *tom.* XXVIII. *pag.*136.

(1) Suivant les TAO-SSE qui sont les sectateurs de LAO-KIUNE, une des trois grandes sectes les plus authorisées dans l'Empire, les Chinois l'emportent de beaucoup sur les prétentions des Chaldéens & des Egyptiens. *M. Des Hautes-Rayes, loc. cit. pag.* 344. Cette prétention est née même dans des temps assés modernes. Voyes *l'Histoire abrégée de l'Astronomie par le P. Gaubil. Dans les Observations Mathématiques du P. Souciet, tom.* II. *pag.* 16. *&* 17. ⩵ *M. Deguignes, loc. cit. pag.*2. *suiv.* ⩵ *M. Goguet, tom.* III. *loc. cit. pag.* 293.

(2) Terminons nos notes sur l'incertitude & l'extrême confusion qui regnent dans la chronologie & l'histoire de la Chine, en renvoyant à la *Lettre de M. Deguignes aux Auteurs du Journal des*

prouvent enfin, qu'elle offre également des difficultés & des contradictions insurmontables.

C'est-là où en sont réduites les antiquités des anciennes Nations, des Egyptiens, des Babyloniens, des Phéniciens, des Scy-

Sçavans, pour servir de Réponse à quelques Observations des Journalistes de Trevoux sur l'Histoire des Huns. Cette lettre est inserée dans le même *Journal combiné avec les Mémoires de Trévoux*, *Decembre* 1757. *pag.*362. *suiv.* La réponse de M. Deguignes recevra encore un nouveau degré de lumiere par les diverses réflexions qui sont répandues dans toutes ces Brochures dont nous avons parlé plus haut (*pag.*20 *not.*1.) On y a observé que les Egyptiens porterent des colonies en Chine; & de ces différents ouvrages qui appuyent fortement cette conjecture, il résulte que les Chinois en adoptant l'Ecriture & les usages Egyptiens, se sont aussi appropriés leurs annales. Dès-lors disparoissent nécessairement & cette prodigieuse antiquité dont ils se glorifient, & leurs prétendues découvertes dans les Sciences & dans les Arts, qu'ils doivent originairement aux Egyptiens. En effet, M. Deguignes observe dans son *Mémoire* (*supra*, *pag.*20.*not.*1.) que les Princes de la premiere Dynastie des Souverains de la Chine, *Yu*, *Ki*, *Kang*, *Tchong &c.*, sont des Rois Egyptiens. Par l'analyse des anciens caracteres qui représentent ces noms, il trouve dans *Yu* le mot *Men*, c'est *Menes* Roi de Thebes; dans *Ki* le mot *Jadoa*, c'est *Athoes*, successeur de *Menes*; dans *Kang* le mot *Tabia*, c'est *Diabes*, troisieme Roi de Thebes;

thes, en un mot de tous les Peuples du Paganiſme. Leurs énormes calculs ſont d'une invention aſſès moderne; leur chimérique

dans *Tchong*, *Then-phi*, c' eſt *Tenphos*, quatrieme Roi de Thebes, & ainſi des autres. Tous ces faits prouvent ſenſiblement, que l' on doit chercher l' hiſtoire Egyptienne dans les annales des Chinois dont les caracteres ne ſont que des eſpeces de monogrammes, formés des Lettres Egyptiennes & Phéniciennes. „ Que deviennent les Chinois, (dit M. De-„ guignes en terminant ſon *Mémoire*), & cet-„ te durée immenſe qu' ils attribuent à leur Em-„ pire, & toutes ces diviſions en temps hiſtoriques, „ incertains & fabuleux, & tous ces ouvrages qu' „ on a faits pour établir leur chronologie, & tous „ ceux qu' on a faits pour la détruire, & tou-„ tes les preuves qu' on en tire contre les livres de „ *Moïſe*, & tous les ſyſtêmes qu' on a produits pour „ défendre le témoignage de ce Légiſlateur, & „ cette ſageſſe prématurée, & cette ſupériorité en „ toutes choſes qu' on accorde aux Chinois, & tout „ ce qu' on a dit encore ſur un ſujet ſi important? „ Tout cela diſparoît, & il ne reſte plus qu' un fait „ ſimple; c' eſt que les anciens ſauvages de la „ Chine, ainſi que ceux de la Grèce, ont été po-„ licés par les Egyptiens, mais qu' ils l' ont été „ plus tard, parce que la Chine eſt plus éloignée „ de l' Egypte que la Grèce „. Voy. la *Note* que *M. Deguignes* a miſe à la fin de ſon IV. *Volume de l'Hiſtoire des Huns*. = *L'Année Littéraire*. *An.*1759. *par M. Freron*, *tom.*III. *pag.*19. *ſuiv.* Ce que M. Fourmont, l' Aîné, (*uti ſupra*, *chap.*XXIII. *pag.*499.) dit au ſujet de l' Inde dont les mœurs en général ſont

antiquité dont ils ont voulu tous faire parade (1), en tâchant même de se surpasser les uns les autres, ont occasionné une étrange confusion dans leurs annales : il n'y a presque plus à compter sur la chronologie de leurs premiers siecles.

La grande antiquité des Chinois, comme celle des Nations qui nous ont occupé jusqu'ici, ne forme donc aucun préjugé légitime en leur faveur. Les annales des Peuples, à l'exception de l'histoire de Moyse, portent même avec elles, des caracteres visibles de fausseté : ces traditions (2) qu'elles

toutes Egyptiennes, & ce qu'il ajoûte touchant les colonies venues de l'Egypte, confirment de plus en plus cette même conjecture, quoique ce sçavant donne une toute autre origine aux Chinois. Voy. notre *Seconde Partie*.

(1) Ces centaines de milliers d'années dont nous parlent les Nations, ne sont que des nombres sans suite & sans division, sans aucun événement remarquable, où l'on puisse s'arrêter ; un pur vuide où il n'y a rien. *Merum vacuum, aut chimera bombinans in vacuo*. C'est ce que dit M. Des-Vignoles au sujet des Egyptiens & des Chaldéens dans sa chronologie, *tom.*II. *pag.*789. On peut certainement l'appliquer à toutes les Nations qui ont eu la même foiblesse.

(2) Nous examinerons vers la fin de cette *Pre-*

nous déposent sont trop incertaines; elles nous viennent d'un âge trop éloigné pour être recevables. En vain prétendrions-nous donc attribuer à ces Nations, antérieurement aux Egyptiens, la connoissance ou la pratique de ces Arts, qu'une époque la plus marquée & la plus ancienne laisse incontestablement aux derniers.

Recourrons-nous aux monuments des Peuples de ces âges? leurs premiers temps historiques sont absolument remplis d'obscurités. Ces premiers temps ont été suivis d'un second où leur histoire n'est pas moins obscure; elle y offre encore des obstacles presque invincibles, & où la plûpart des anciens monuments demeurent pour nous, ensevelis dans des ténébres impénetrables: ceux qui pourroient servir à notre objet, & qui nous paroissent être échappés à l'injure des siecles, sont même incapables de fixer une datte quelconque.

miere Partie, de quel poids peut être la tradition eu égard à l'histoire. Nous previendrons par-là des difficultés qu'on pourroit nous faire contre ces traditions que nous jugeons si peu propres à fixer une datte.

Si nous pourſuivions nos Recherches, l'hiſtoire nous préſenteroit peut-être quelques-uns d'entre les Peuples de la haute antiquité, auxquels nous pourrions nous arrêter. Leurs mœurs, il eſt vrai, leurs loix & leurs uſages nous paroîtroient fort éloignés de cette politeſſe, de ce goût fin & délicat, qu'on admira anciennement dans les Égyptiens, les Aſſyriens, les Babyloniens, les Lydiens, les Phéniciens, les Etruſques, enfin dans les Grecs & les Romains.

Ces Peuples que nous irions chercher parmi les autres de l'antiquité n'auroient même rien qui caractériſât une Nation polie. Nés ſous un gouvernement peu différent de l'anarchique, une éducation la plus groſſiere, mais toujours conforme à leur génie, les laiſſa auſſi dans un profond aſſoupiſſement par-rapport à la culture des Sciences.

Telles furent ces Nations toutes Nomades (1), qui nous ſont plus connues par leur

(1) Ce terme vient du mot Grec Νομάς, *qui paît çà & là*; c'eſt ainſi qu'on nommoit anciennement différents Peuples qui étoient uniquement occupés à faire paître leurs beſtiaux, & erroient d'un

courage féroce, que par leur célébrité dans les Beaux-Arts. Tels furent aussi les ancêtres de tous ces Peuples qui ont donné naissance à ceux que l'histoire nous a fait connoître depuis, sous le nom de Huns, de Turcs, de Mogols, de Hongrois & de Tartares (1).

côté & d'autre, selon la commodité des pâturages. L'histoire ancienne fait mention de plusieurs de ces Peuples. On en trouve dans les Indes, chez les Parthes & les Scythes, dans l'Arabie déserte, en Numidie & ailleurs. Voy. *Herodot. Hist. lib.*I. *cap.*XV.-IV. *cap.* CLXXXVII. *&* CLXXXIX. - VII. *cap.* LXXXV. = *Christoph. Cellarii Notitia Orbis Antiqui lib.*II. *cap.*VI. *pag.*501. - *lib.*III. *cap.*XIV. *pag.* 691. 699. - *cap.* XXIV. *pag.* 886. - *lib.*IV. *pag.* 168. La plûpart de ces Peuples vivoient principalement du lait de leurs juments, & entretenoient des troupeaux de chevaux sans nombre. Ils dûrent naturellement connoître le service de ces animaux dès les temps les plus anciens; mais faute de monuments, il n'est pas possible de déterminer quand ils commencerent à pratiquer ces usages.

(1) M. Deguignes nous assûre (*Hist. Gén. des Huns. tom.*I. *part.*II. *pag.* 13. *suivantes*.) que les ancêtres de tous ces Peuples formerent autrefois une Nation célebre, qui habitoit au Nord des frontieres Septentrionales des Provinces de *Chensi*, de *Chansi*, *& de Petcheli*; qu'elle paroît commencer avec la Monarchie Chinoise, puisque dès le temps de l'Empereur Yao qu'il fait fleurir vers l'an deux mille avant J. C. & même au de-là (Voy. *ibid. part.*II. *pag.* 6. - 8.), les historiens Chinois nous apprennent qu'

Nous pourrions encore faire mention des

elle étoit appellée *Chang-yong*, c'eſt-à-dire, *Barbares des montagnes*. Anciennement, continue-t-il, tous les habitants de la Tartarie étoient diviſés en Barbares d'Orient & en Barbares d'Occident. Les premiers, qui ſont les ancêtres des Tartares Orientaux, habitoient au Nord de la Province de *Petcheli*, & s'étendoient vers l'Eſt juſqu'à la Mer Orientale. Les ſeconds étoient campés dans les plaines & les vallées qui ſont au Nord du *Chenſy* & du *Chanſy*, & même du *Petcheli*, ſous la conduite de différents Chefs, où ils étoient uniquement occupés du ſoin de faire paître des troupeaux nombreux. Ils vivoient ſous des tentes qui étoient poſées ſur des chariots. Avec ces maiſons ambulantes ils ſe tranſportoient facilement aux bords des rivieres & dans les plaines qui leur paroiſſoient les plus propres à la nourriture de leurs beſtiaux. Les Tartares modernes, ajoûte M. Deguignes en citant le *Voyage de Rubruquis & l'Hiſtoire Générale des Tatars*, conſervent encore les anciens uſages. Ils ſont errants : pendant l'hiver, ils habitent dans les plaines qui ſont au Midi, & pendant l'Eté ils remontent vers le Nord. Leurs tentes dont quelques-unes ont vingt ou trente pieds de long, ſont faites de feutre, blanc, enduites de chaux ou de la terre, & terminées en une pointe qui eſt couverte. Elles ſont poſées ſur des rouës & trainées par un grand nombre de bœufs ; c'eſt de l'aſſemblage de ces tentes, rangées par ordre, que ſont formées les villes de Tartarie. Les chevaux & les troupeaux fourniſſent à ces Peuples la nourriture & le vêtement. La principale de leur boiſſon eſt faite de lait de jument, qu'ils préparent de différentes façons, pour en faire pluſieurs ſortes de liqueurs qui enyvrent.

Les anciens Huns vivoient auſſi de la chair de leurs beſtiaux. Ils prenoient les peaux pour en faire des habits & des étendarts : ils cultivoient les terres qui leur étoient échues en partages : ils n'avoient aucune connoiſſance de l'Art d'écrire ; mais leur bonne foi étoit ſi connue que dans leurs traités, tout Barbares que ces Peuples nous paroiſſent, leur parole ſuffiſoit. M. Deguignes rapporte enſuite, après deux hiſtoriens Chinois, qu'ils élevoient leurs enfants d'une maniere relative à l'interêt général de la Nation, c'eſt-à-dire, qu'ils les exerçoient à chaſſer & à faire la guerre. Ces enfants aſſis ſur des moutons qu'ils regardoient alors comme des chevaux, tiroient ſur des oiſeaux & ſur les ſouris avec leurs petits arcs. Devenus plus grands, ils alloient à la chaſſe des liévres & des renards, qui leur ſervoient de nourriture, & lorſqu'ils étoient en état de manier des armes plus fortes & plus peſantes, ils prenoient le parti de la guerre. Ainſi ils n'étoient cenſés hommes, que quand ils en avoient tué, ou qu'ils étoient devenus aſſès forts & aſſès habiles pour le faire : la guerre étoit alors leur unique occupation & le ſeul moyen d'acquerir l'eſtime de toute la Nation.

Ces coûtumes ſont très-conformes à celles d'un Peuple Nomade ; je crois même qu'elles doivent être fort anciennes ; mais que dès les premiers temps & dans ceux que nous enviſageons, ces Nations pratiquaſſent les mêmes uſages, je penſe auſſi, qu'il n'eſt pas bien aiſé de le prouver : nous manquons de monuments qui nous le confirment.

(1) Un ancien écrivain nous dépeint les Iſſédons comme un Peuple très-guerrier, qui avoit un très-grand nombre de chevaux.

nombre d'autres Peuples dont l' histoire

Ισσηδοὶ χαίτῃσιν ἀγαλλόμενοι ταναῇσι,
Καὶ σφᾶς ἀντεφόπους εἶναι καθύπερθεν ὁμήρους
Πρὸς βορέω πολλούς τε καὶ ἐσθλοὺς κάρτα μαχητάς,
Ἀφνειοὺς ἵπποισι, πολύρρηνας, πολυβούτας,
Ὀφθαλμὸν δ' ἓν ἕκαστος ἔχει χαρίεντι μετώπῳ
Χαίτῃσι λάσιοι, πάντων στιβαρώτατοι ἀνδρῶν.

Issedones crinibus gaudentes promissis,
Dicunt, supra se esse homines conterminos
Ad boream, multos illos & bonos in primis bellatores,
Divites etiam equis & ovibus late pascentibus:
Oculum autem unusquisque unum habet in fronte:
Hirsuti capillos, omnium robustissimi hominum.

Jo. Tzetzes, *in Chiliad. apud Bayer. Chronolog. Scythic. Comment. Acad. Petropolit. tom.* III. *pag.* 346. *seqq.*

Quant aux Massagetes, ils n'étoient pas moins adroits dans l'Art de l'Equitation, & leur chevaux étoient de bons coursiers. Voy. *Bayer, loc. cit. pag.* 348. Au-reste, il n'est pas facile de déterminer précisément, quelles contrées de l'Asie habitoient anciennement les Issédons ou Essédons & les Massagetes. Les Historiens nous en parlent sous le nom général de Scythes qu'on croit communément avoir occupé une étendue immense de pays au de-là & en de-çà du Mont Imaüs. Voyez ce que M. Deguignes dit de ces Nations, *loc. cit. pag.* v. XLI. *suiv. & pag.* XCIII. *lib.* IV. *pag.* 293. Ammien Marcellin (*lib.* XXIII. *cap.* V. *pag.* 280. *& in notis*) prend les Massagetes pour les Alains de son temps. Procope, donne le nom de *Scythes* & de *Massagetes* à plusieurs de ces Peuples qui inonderent l'Europe vers la fin du IV. siecle; & le portrait qu'en a laissé Marcel-

nous a conſervé le ſouvenir. Totue la Na-

---

lin (*lib* XXXI *cap.*II. *pag. m.* 473. *& in not.*) repréſente une Nation véritablement barbare & cruelle. Auſſi M. Deguignes nous fait-il obſerver que ces Peuples étoient ſemblables en tout aux Calmouks d'à-préſent & aux Tartares de Crimée. M. Bayer ne renferme cependant la Scythie qu'entre les 45. & 57. degrès de longitude, & les 47. & 55. de latitude. Voy. ſon ſecond mémoire intitulé, *De Scythiæ ſitu qualis fuit ſub ætatem Herodoti. Comment. Acad. Petropolit. tom.*I.*pag.* 408. ; conſultez auſſi la Carte de la Scythie qui eſt à la fin du même tome ; elle eſt dreſſée ſur l'hiſtoire d'Hérodote. *Ut omnes intelligant*, dit ailleurs M. Bayer, *jam inde a principio, quæ mea de Scythicis gentibus opinio ſit, ita prædico, me nequaquam ex earum ſtirpe Sarmaticas, Ruſſicas & Sclavonicas gentes, aut Hunnos veteres noſtroſque Hungaros aut denique Tattaricos populos repetere, ſed Lituanos veteres Pruſſiæ incolas, tum Curones, Livones, Æſtios, Fennos & Lapones & paucos alios .... Qui ante nos de Scythicis rebus commentati ſunt, uno inſigni maxime errore implicati conſtrictique fuerunt .... Extendunt autem Scythicum nomen vaſtiſſimis terrarum ſpatiis ab Iſtri propemodum fontibus & Viſtula Balticoque mari, juxta Oceanum Septentrionalem & Pontum Euxinum Caſpiumque mare, uſque ad extremum Orientem. Eo in errore vetuſti quoque ſcriptores præluſerunt, noſtriſque fuere offenſioni*. T. Sigefr. Bayer, *De Origine & priſcis ſedibus Scytharum. In iiſd. Comment. tom.*I. *pag.* 387.-389. A ce mémoire qui donne de grandes lumieres ſur ce qui concerne l'origine de ces Peuples, leurs anciennes demeures, & quelques-unes de leurs coûtumes, on doit joindre les deux ſuivants du même auteur, I. *Chronologia Scythica Vetus. Ibid. tom.*III *pag.* 295. *& ſeqq.* = II. *Memoriæ Scythicæ ad Alexandrum*

tion Scythe (1) mériteroit principalement, que nous lui donnassions ici une place parmi celles de l'antiquité, auxquelles ces usages ne dûrent point être inconnus. Mais quelles sont les annales de tous ces Peuples, que nous devons consulter, pour juger si dans cet intervalle de temps qui s'est écoulé depuis le Déluge jusqu'au passage de Ja-

*Magnum. Ibid. pag.*351. *& seqq.* on peut voir encore *l'Histoire Universelle, trad. de l'Angl. tom.* IV. *liv.*I. *chap.*XII. *pag.*103. *suiv.*

(1) Selon Herodote (*lib.*IV. *cap.* LXII.) les chevaux faisoient un des sacrifices le plus ordinaire des Scythes. M. Bochart observe (*Hierozoic. part.* I. *lib.*II. *chp.*XI. *col.* 175.) qu'on en consacroit au Soleil chez les Rhodiens, ceux de Sparte, les Massagetes, les Ethiopiens, les Arméniens, les Perses & autres. J'ai lû quelque part, que le cheval étoit le symbole des Peuples de Carthage, de la Macédoine & de la Théssalie. Hérodote, Diodore de Sicile, & Pausanias nous parlent même assés au long de Nations entieres de femmes qui se servoient du cheval avec toute l'adresse & l'habileté possibles, comme les Sauromates, les Amazones &c. Voy. à ce sujet la *Dissert. sur les Gorgones par M. l'Abbé Massieu. Mém. de l'Acad. des Inscript.tom.*III. *pag.*51. *suiv.* = *Sam.Bochart, Phaleg. lib.*III. *cap.*XIII. Consultez cependant les *Observations de M. Freret sur l'Histoire des Amazones. Mém. de l'Acad. des Inscript. &c. tom.*XXI.*pag.*106. *suivantes.* Ce sçavant y démontre pleinement, qu'on doit peu compter sur ce que les Anciens nous ont raconté de ces prétendus Peuples de femmes guerrieres.

cob en Egypte, ils étoient en possession de ces mêmes usages? Il n'est aucun monument ancien, qui nous l'atteste. Les premiers temps historiques de ces Peuples n'ont tout-au-plus pour fondement, que des traditions fort obscures, dont on ignore les sources: elles sont l'ouvrage des écrivains postérieurs: on ne sçauroit prouver ces traditions par des rapports bien marqués avec des faits averés & constants.

A l'exemple de plusieurs Peuples, les anciens Tartares négligerent même de transmettre leur histoire à la postérité, & n'eurent pendant long-temps aucune idée de l'Ecriture. Si nous pouvons avoir quelque connoissance de leurs premiers usages, de leurs mœurs & de leurs coûtumes, ce n'est peut-être, que par le moyen des fastes Chinois (1) desquels on a d'ailleurs, assès fait

(1) Voy. M. Deguignes, *loc. cit. tom.* I. *part.* I. *liv.* I. *pag.* 4. *Hunnorum gens*, dit Ammien Marcellin. (*loc. cit. pag.* 473.) *monumentis veteribus leviter nota, ultra paludes mæoticas glacialem oceanum accolens, omnem modum feritatis excedit.*

M. Deguignes prétend, à la vérité, que les Huns n'étoient pas moins anciens que les Chinois qui les

connoître le fabuleux, ou du moins, la grande incertitude. Il n'est donc aucune preuve historique dans les annales Tartares, pour pouvoir même remonter avec quelque assûrance, jusqu'à notre époque.

Les Scolothes, nom qui fut donné à la Nation Scythe, comptoient, à la vérité, mille ans depuis leur premier Roi Targitaüs, jusqu'au temps où Darius porta la guerre chez eux (1); mais leur vrai temps historique ne va pas même au de-là de sept siecles avant Jesus-Christ (2).

ont connus avant même que la Dynastie des Hiá montât sur le trône, c'est-à-dire, vers l'an 2207. avant J. C.; mais ce docte Académicien observe aussi, que l'histoire ne nous a conservé que l'époque de quelques incursions de ces Peuples, ou plutôt des Tartares en général, & encore n'en est-il rapporté aucune de celles qu'ils ont faites sous cette premiere Dynastie Chinoise. On en cite, dit M. Deguignes, quelques-unes sous la Dynastie de Cham, qui commença à regner l'an 1767. avant J.C. *M Deguignes, loc. cit. tom.*I. *part.*I. *liv.*I. *pag.*10. - *suiv. liv.*I.*part.* II. *pag.*16.

(1) *Herodot. lib.*IV. *cap.*VII. Darius entreprit cette expédition contre les Scythes environ 515.ans avant J. C. Voy. *T. S. Bayeri Chronolog. Scythica vetus. Comment. Acad.Petropolit.tom.*III.*pag.*312. & *pag.*295.*seq.*

(2) Cette chronologie de M. Bayer ne commence qu'à

Il ne sert de rien, de dire que les Amazones & les Scythes, chez qui l'Art de l'Equitation étoit en usage de temps immémorial, avoient parcouru une partie de l'Europe & de l'Asie, sur-tout de l'Asie-mineure, & s'étoient fait voir dans la Grece avant la Guerre de Troye (1). Ces incursions prouveroient tout-au-plus, que l'Equitation auroit été connue en Grece & chez les Scythes, avant le fameux siege de cette ville de la Troade; mais de la datte de ces incursions, il y a encore bien du temps à courir pour en venir à notre époque. Je doute même, si ce qu'on nous raconte de ces Scythes (2),

qu'à l'année 644. avant la naissance du Sauveur; c'est qu'il a compris qu'on ne pouvoit la faire remonter plus haut, sans recourir au fabuleux, parconséquent à un systême fragile & périssable.

(1) C'est une des raisons que M. D'Authville apporte en preuve de l'ancienneté de cet usage. Voy. son Article sur l'*Equitation*. *Encyclopédie*, *tom.* v, *pag.* 886.

(2) Ce doute a d'autant plus de fondement, que les premieres incursions des Scythes, ne vont pas au-de-là de 1514. ou 1515. avant J. C. En nous attachant à l'opinion d'Usserius & de M. Freret qui font Sésostris contemporain de Moyse, ces incursions

eſt de beaucoup antérieur aux conquêtes du grand Séſoſtris, Roi d'Egypte; tant il eſt difficile de pouvoir fixer la chronologie de ce Peuple au de-là de l'âge du Monarque Egyptien.

---

tombent à peu-près vers le même temps & même plus bas; car nous plaçons la naiſſance de Moyſe vers l'an du Monde 2433. ou 1567. avant l'Ere Chrétienne. Traçons ici une légere idée de l'origine des Scythes, pour confirmer notre propoſition. Nous copierons ce qu'en dit le ſçavant Bayer dans ſon ancienne chronologie de ce Peuple. *Majores eorum ab Caucaſo Armeniæ, primo auſtrum, poſtea orientem petiiſſe, ita ut a ſiniſtris haberent littora Caſpia, denique flexiſſe borapelioten, & in orientalibus Volgæ regionibus conſediſſe: hic vero illam inconditam & diſperſam multitudinem, mille annis ante Darii expeditionem Scythicam* (Herodotus τὰ σύμπαντα .... ἔιναι ... χιλίων, ὀ πλέω, ἀλλὰ τοσαῦτα. lib. IV. cap. VII.) *circiter A. P. J.* 3200. (1514. an. ante C.) *in unum corpus & rem publicam coiiſſe Targitao quodam viro principe & ſapiente, ſummam rei moderante, nomenque univerſos Scolotorum, tamquam* RERUM DOMINOS *dicas, ſuſcepiſſe: diviſos autem inter populos* PARALATAS, *ſeu regias familias*, AUCHATAS *&* CATIARIOS *ſeu* TRASPIES. *Iiſdem temporibus Cimmerios tenuiſſe regiones Ciſvolganas ad Boryſthenem uſque & Tiram; Scolotos autem vexatos ab Iſſedonibus, (Iſſedones enim a finitimis populis & maxime ab Ariſmaſpis urgebantur) trajeciſſe Volgam, & pulſis Cimmeriis non modo has terras, illarum loco, quas Iſſedonibus reliquerant occupaſſe, verum etiam impreſſio-*

J'avouerai néanmoins, que la façon de vivre des Scythes, maniere qui tenoit beaucoup de celle de leurs ancêtres, forme une sorte

nem fecisse in superiorem Asiam atque ab illo tempore, fama eorum in sagittando Græciam pervagante, dictos fuisse a Græcis SCYTHAS, *hoc est* SAGITTARIOS. Theoph.Sig. Bajerus, *Chronol. Scyth.Vet.Comment. Acad. Petropol. tom.* III. *pag.* 295. *seq.*

Il est vrai que Trogue Pompée & Justin donnent une prodigieuse antiquité à cette Nation; mais ce qu'ils avancent, n'est appuyé d'aucun bon témoignage: plusieurs sçavants l'ont déjà remarqué. (Voy. *Bayer. ibid. pag.* 297.) Nous avons même parlé (*supra, pag.* 30. *not* 3.) de la fameuse dispute qu'eurent les Scythes avec les Egyptiens, & nous avons observé que plus d'un auteur accordoit aux derniers cette prétendue supériorité que les premiers vouloient leur enlever. Voyons néanmoins, si nous pourrons concilier un autre récit de Justin avec ce que nous venons de dire sur l'ancienneté des incursions des Scythes.

Justin raconte que Vexoris, ou Sésostris, Roi d'Egypte, porta ses armes jusque dans le Pont, & que Tanaüs, Roi de Scythie, fit une expédition jusqu'en Egypte. *Fuere quidem temporibus* (Nini) *antiquiores, Sesostris* (ou, selon d'autres, *Vexoris*) *Ægypti, Scythiæ Rex Tanaus; quorum alter in Pontum, alter usque Ægyptum excessit.* Justinus, *lib.* I. *cap.* II. *pag.* 7. *seq.* Selon Turnebe, il faut lire ici *Sesostris*, au lieu de *Vexoris*; & c'est la leçon qu'a suivie le docte Grævius dans son édition de Justin imprimé à Leyde chez Jacques Hackius en 1683. Si Sésostris a vécu du temps de Moyse, il s'ensuit, que les Scy-

de préſomption que l'uſage du cheval avoit été reçu en Scythie dès les temps les plus reculés. J'en dis autant des Treres ou Trerons

thes ſe ſeroient alors rendus célebres par leurs expéditions, mais les critiques ne ſont pas trop d'accord au ſujet du prétendu Séſoſtris qu'on a placé dans ce Texte, ni même ſur la perſonne de Vexoris. Tanaquille le Fevre rejette abſolument la correction de Turnebe, il retient le mot de Vexoris, traite ſon Juſtin de menteur, & met dans l'ordre des fables ce que cet écrivain nous rapporte du Héros Egyptien (Voyez les *Remarques de le Fevre, qui ſont à la tête de cette édition*). D'une autre part, M. Shuckford (*Hiſt. du Monde, tom.*I. *liv.*IV. *pag.*200. *ſuiv.*) prétend que le nom de Séſoſtris & de Tanaüs ne ſont pas ſi anciens, qu'il n'y a point eu de Rois qui ayent porté ces noms avant le ſiecle de Ninus, On voit bien que le principal motif qui a porté ces deux auteurs à s'inſcrire en faux contre le récit de Juſtin, ne vient que de ce qu'ils font vivre leur Monarque Aſſyrien dans des âges les plus reculés. Quoique nous ne faiſions pas grand cas du témoignage de Juſtin, la raiſon de ces deux critiques ne nous paroît pas moins foible & inſuffiſante. Ninus peut être plus moderne que ne l'ont aſſûré MM. le Fevre & Shuckford (Voy. la *Seconde partie de cette Diſſertation*). Suivons donc la leçon de Turnebe; diſons même avec Voſſius (*Not.in Juſtin.cap.*II. *pag.*7.), que Tanaüs eſt vraiſemblablement le Targitaüs d'Hérodote: ne renvoyons point parmi les fables cette ancienne expédition qu'on dit être arrivée ſous le Prince Scythe, comme l'a fait Matthieu Bayle dans ſon *Prodrome* de l'hiſtoire de Hongrie (*Bayer. uti ſupra,pag.*349.) Laiſſons enfin à-part toutes les cenſures

& des Cimmériens eux-mêmes qui firent anciennement des incursions dans l'Asie-mineure (1). Mais, comment pourrons-nous marquer une époque précise de l'Art Equestre chez des Peuples que nous connoissons à-peine.

Sommes-nous plus instruits des premiers siecles historiques des Nations Illyriennes & Sarmatiques, de ceux des Thraces qui étoient Mysiens & Getes d'origine, ou des especes de Sarmates? Les annales des Peuples Cel-

que les auteurs ont faites de cette narration de Justin: nous le concilierons aisément avec ce que nous avons déjà dit touchant ces incursions; mais il en résultera que les Scythes n'auront rien fait de remarquable avant le regne du grand Sésostris: c'est aussi ce que nous voulions prouver.

(1) Voy. *Strabonis Rerum Geographicar. lib.* I. *edit. Amstelædam.* 1707. *pag.* 106.-*lib.* XI. *pag.* 779. = M. Freret, *Recherches sur l'ancienneté & l'origine de l'Equitation dans la Grece. Mém. de Litt. de l'Acad. des Inscript. tom.* VII. *pag.* 324.-326. Ce sçavant Académicien y montre que les plus anciennes de ces incursions sont postérieures de 150. ans à la guerre de Troye: il conjecture que ce sont elles qui firent connoître l'Art de l'Equitation aux Peuples de la Mœonie & de la Phrygie; c'est aussi la raison, selon M. Freret, pourquoi Homere ne fait point mention de cet Art dans l'histoire d'une guerre antérieure à ces incursions.

tiques & Germaniques, de la Rhétie de la Vindélicie, celles enfin des premiers habitants de l'Italie, des Gaules & des Espagnes nous présentent-elles plus de lumieres sur cet objet ?

Qu'on ne dise pas qu'on vit chez toutes ces Nations l'usage de la Cavalerie, établi de tout temps. On ne donneroit pas plus de poids à cette assertion, quand on diroit que les habitants des pays divers, où l'on voyoit beaucoup de chevaux sauvages (1) avoient dû naturellement trouver d'abord le moyen d'en tirer quelque service, de les dresser à porter des hommes & à traîner des Chars. Ce seroient-là des conjectures qui auroient quelque probabilité, mais elles n'établiroient rien de certain.

Les Nations que je viens de nommer auroient beau datter leurs premieres origines de ces temps qui sont voisins de ceux de la dispersion ; nous n'en déterminerions pas

(1) Voy. *Herodotus, lib.* IV. *cap.* LII. = *Strabo, lib.* III. *pag.* 248. 318. = *Plinius, Histor. Natur. lib.* VIII. *cap.* XVI. *tom* II. *pag.* 154. = *Claudius Ælianus, de Animalium Natura liber* XVI. *cap.* IX. *édit. Londin.* 1744. *pag.* 870.

mieux la grande ancienneté qu' on veut attribuer à ces uſages. Quand je dirois qu'après la confuſion des langues & la diſperſion des hommes, les diverſes colonies qui, en differents temps, vinrent, par exemple, peupler l' Eſpagne avant que les Romains y pénétraſſent, comme (1) les Celtes, les Sar-

(1) Je ſuis ici le ſentiment que Dom Louis Joſeph Velaſquez, Chevalier de Saint-Jacques, embraſſe dans ſon *Enſayo ſobre los Alphabetos de las Letras deſconocidas que ſe encuentran en las mas antiguas Medallas, y Monumentos de Eſpaña. Madrid* 1752. §. II. *n.* 2. *pag.* 17. *ſeq.* Ce docte Académicien de l'hiſtoire Royale, nous renvoie ici à un autre ouvrage ſur les origines & les antiquités Eſpagnoles, où il développe plus au long ce même ſentiment. D'autres écrivains penſent différemment ſur les premiers habitants des Eſpagnes. Voy. la *Préface* de M. d'Hermilly ſur *l'Hiſtoire générale d'Eſpagne, de Jean de Ferreras, tom.* 1. *édit. de Paris* 1751. *pag.* 2. *ſuiv.* Il paroît cependant, que parmi les diverſes Nations qui habiterent ce pays, il y en avoit deux qui gardoient dans leur nom des traces viſibles de leur origine, comme la Celtique & la Celtibérienne. Voy. *Bernardo Aldrete, Antiguedades de Eſpaña, Africa, y otras provincias. En Amberes* 1614. *lib.* 1. *cap.* VI. *pag.* 38. = *Annales d'Eſpagne & de Portugal par Don Juan Alvares de Colmenar. Amſterd.* 1741. *tom.* II. *pag.* 4. Auſſi M. Velaſquez nous fait-il obſerver (*p.* 18.) que c'eſt dans l'hiſtoire de ces Peuples dont nous avons parlé, qu' il faut puiſer les véritables origines Eſpagnoles; ils en furent ceux des premiers colons deſquels nous ayons des notices plus certaines.

mates, les Aſſyriens, les Grecs de l'île de Zanthe, ceux de Samos & de Meſſene, les Phocéens & les Rhodiens, les Galates, les Curetes, les Ibériens Orientaux ou d'Aſie, les Perſes, les Lacédémoniens, ceux de Tyr ou les Phéniciens, enfin les Carthaginois; quand j'aſſûrerois, dis-je, que ces divers colons avoient porté avec eux leurs connoiſſances déjà acquiſes, je pourrois tirer quelque induction en preuve des premiers progrès de l'Equitation & de l'uſage des Chars Equeſtres chez les anciens Eſpagnols. Une telle preuve ne me paroîtroit pas cependant aſſès concluante, pour l'appliquer aux Nations qui vécurent dans cette période de temps à laquelle je me ſuis arrêté.

La Cavalerie Ibérienne aura été fort célebre dès l'antiquité la plus éloignée: les colonies Ibériennes qui ſe ſeront répandues de proche en proche dans la partie Méridionale de la Gaule & de l'Italie, en y conduiſant des chevaux, y auront peut-être introduit ces uſages. Les Gaulois les auront même pratiqués avant l'arrivée de ces peuplades: il en aura été de même des Aborige-

nes (1) ou anciens habitants de l' Italie, dont les uns ſortoient des ſicules Ibériens, & les autres des colonies Illyriennes qui étoient d'origine Sarmatique (2), chez qui l' Art de l'Equitation étoit extrêmement commun. Ceux du Latium & les Romains qui en étoient une colonie, ſeront deſcendus des Pélaſges, venus de l'Arcadie & de la Theſſalie quelques ſiecles avant la guerre de Troye (3). Tous ces nouveaux habitants auront ou introduit ou trouvé dans les pays qu'ils auront d'abord occupés, ces Arts qui font la matiere de nos Recherches.

Je placerai même avec Denys d'Halicarnaſſe, l'arrivée des Pelaſges en Italie quelque temps avant l' entrée de Cadmus dans la

(1) Voy. *Dionyſius Halicarnaſſ. Antiquit. Roman. lib.* I. *cap.* X. *Oper. tom.* I. *edit. Londin.* 1704. *pag.* 8. = *Plinius*, *loc. cit. lib.* III. *cap.* IX. *tom.* I. *pag.* 323. = *Octavian. Ferrarius*, *de Origine Romanorum liber. Theſaur. Antiquit. Roman. J. G. Græviii*, *tom.* I. *col.* 6. = *M. Freret*, *loc. cit. pag.* 333. *ſuiv.*

(2) *M. Freret*, *loc. cit.* = *Recherches ſur l' origine & l' hiſtoire des différens Peuples de l' Italie*, *par le même. Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. tom.* XVIII. *pag.* 74. *ſuivantes.*

(3) *M. Freret*, *loc. cit. Mém. de l'Acad. tom.* VII. *pag.* 333.

Grece (1) : j'adopterai aussi le récit de Boc-

(1) Voy. *M. Freret, loc. cit. Hist. de l'Acad. tom.* XVIII. *pag.* 86. *suiv.* Cet Académicien place l'arrivée de Cadmus en Grece à l'an 1594. avant J. C. Dans le systême de Denys d'Halicarnasse, les Aborigenes qui s'établirent d'abord vers les confins de la Sabine & de l'Ombrie, aux environs de Riéti, étoient des Peuples venus de l'Arcadie par Mer, sous la conduite d'Œnotrus, dix-sept générations, ou, comme l'observe M. Freret, plus de 530. ans avant la prise de Troye, & près de 200. ans avant l'arrivée de Cécrops, qui debarqua dans l'Attique vers l'an 1657. avant l'Ere Chrétienne : & ce sont ceux, selon Denys d'Halicarnasse, qui furent les ancêtres des Peuples du Latium. Si nous en croyons le même écrivain, plusieurs générations après, ces Aborigenes furent suivis par les Pélasges, Arcadiens comme eux d'origine, d'où Deucalion les avoit chassés ; ce qui seroit antérieur à l'an 1594. avant J. C. suivant M. Freret. Mais ce sçavant rejette ces dattes, & les combat avec raison. Les objections qu'il oppose à la premiere partie des antiquités de Denys d'Halicarnasse, font voir que le récit de cet écrivain n'est qu'un assemblage de plusieurs traditions vagues, plus dignes d'un roman historique, que d'une véritable narration. Il montre aussi que l'idée que l'auteur de ces antiquités se forma des Pélasges, est absolument contraire à la suite de l'histoire, & dit que le nom de Pélasges est le nom général sous lequel on désigna les premiers Grecs, avant la formation des Cités ; nom que les habitants de chaque contrée quitterent à mésure qu'elle se poliça, & qui disparut enfin, quand il n'y eut plus de sauvages dans la Grece. C'est un point, dit le secrétaire de l'Académie, que M. Freret a traité fort au-long dans son ouvrage *sur l'origine*

chus (1), ancien écrivain Romain: je mettrai le paſſage des ſicules Illyriens à l' an 1364., & celui des colonies Ibériennes ou Eſpagnoles, à l'an 1500. avant l'Ere Chrétienne (2). Juſqu' ici je ne vois encore rien qui me conduiſe à ces âges auxquels j'ai fixé mon époque. Si M. d' Authville (3) m'objecte enfin, que les Ibériens ont de tout temps élevé d' excellents chevaux, de même que les Arabes, les Maures & tous les Peuples du Nord de l'Afrique; je répondrai qu'on ne produira jamais aucune bonne preuve qui conſtate ces pratiques chez les mêmes Nations, dans les ſiecles que j'enviſage. Pour le dire en un mot, les témoi-

& l'ancienne hiſtoire des premiers habitans de la Grece, & que nous donnerons par ſupplement à nos Mémoires. On en trouve une analyſe dans le XXI. tome de l'Hiſtoire de cette Académie, *pag.* 7. *ſuiv.*

(1) *In Hiſpania Sagunti ajunt templum Dianæ a Zacyntho advectæ cum conditoribus, annis ducentis ante excidium Trojæ, ut auctor eſt Bocchus, intraque oppidum ipſum id haberi.* Plinius, *loc.cit.lib.*XIII.*cap.*LXXIX. *tom.* III. *pag.* 301. Voy. *Don Velaſquez*, *Enſayo &c. pag.* 18. *ſeq.*

(2) Voy. *M. Freret*, *loc. cit. pag* 76. - 78.

(3) Voy. ſon article ſur *l'Equitation*. *Encyclopédie*, *tom.* V. *pag.* 886.

gnages des historiens porteront toujours avec eux-mêmes une certaine foiblesse (1), si l'on ne démontre d'ailleurs, que tels avoient été anciennement les usages des Nations dont ces auteurs nous décrivent les mœurs & les coûtumes.

(1) Les Lydiens, par exemple, passoient anciennement pour d'excellents Cavaliers. *Lydorum gente in Asia nulla fuit ea tempestate nec fortior, nec magis strenua : ex equis pugnabat equitandi sane perita, hastas perlongas gestans*. Herodot. *lib.*I. *cap.*LXXIX. Il paroît cependant, que ce ne fut que du temps de Crœsus, (c'est-à-dire, environ 560. années avant J. C.), qu'ils avoient acquis quelque réputation dans cette partie de la Science Militaire. Quoiqu'il y ait à présumer qu'ils fussent auparavant d'assès braves Cavaliers, conclurrons nous de-là que dès les premiers âges l'Art de l'Equitation avoit été introduit chez ce Peuple dont les monuments, vrais ou fabuleux, ne passent pas le siege de Troye de plus de trois siecles? Voy. le *Canon Chronologique des évenemens historiques, déterminez dans la Dissertation de M. Freret, sur la Chronologie de l'Histoire de Lydie. Mém. de l'Acad. des Inscript. tom.*V. *pag.* 311. Le premier Roi de Lydie, dont il est fait mention dans l'histoire, s'appelloit *Masnes* ou *Manes*, *Maion* & *Méon* qui, selon Hérodote, étoit fils de la Terre, c'est-à-dire de très-basse condition dans le style des anciens. Bochart (*Phaleg.lib.*I I.*cap.*XI I.*pag.*95.) croit néanmoins que ce Méon n'a jamais existé. Quoiqu'il en soit, ce Prince qui regna sur la Lydie & sur la Phrygie, 297. ans avant la prise de Troye, ou 1590. ans avant

Je ne m'arrête point à ce qu'on nous dit des Amazones : rien de plus ſuſpect que tous ces récits que nous en ont laiſſés les

Jeſus-Chriſt (*M. Freret, loc.cit. pag.ead.*), y établit en même temps le culte de Cybele & d'Atys, ſur le modele des fêtes d'Iſis. Inſtruit qu'il étoit des uſages Egyptiens, pourquoi n'y auroit-il pas fait connoître également des exercices qu'on pratiquoit déjà en Egypte depuis quelques ſiecles? Je paſſe ici à deſſein ce que M. Fourmont, l'Aîné, (*Réflex. Critiques &c. lib.*III. *chap.* 18.) a remarqué ſur ce *Canon Chronologique* de M. Freret; je ne dirai rien auſſi de ce *Manes* qui, ſelon M. Sevin, eſt différent de *Mæon*, Ier. Roi de Lydie: toutes ces diſcuſſions n'occaſionneroient que très-peu de remarques propres à entrer dans notre plan; & quelqu'anciens qu'on ſuppoſe les premiers Rois de Lydie, nous ne ſommes pas moins dépourvus de monuments relatifs à notre époque.

Il eſt inutile de le répéter; pour démontrer qu'une découverte exiſtoit dans un tel temps, nos conjectures n'aſſûrent abſolument rien dans le fond, ſi elles ne ſont appuyées du témoignage des auteurs, ou contemporains ou voiſins de ces âges deſquels ils parlent. Ce témoignage des écrivains devient encore d'un moindre poids, ſi d'autres plus anciens & d'une égale authorité, aſſignent à certains uſages des origines différentes de celles que leur attribuent des auteurs plus récens. Quand je lis dans Pline (*Hiſt. Natur. lib.*VII.*cap.*LVI.*tom.*II.*pag.*101.) *que les Phrygiens furent les premiers qui attelerent des chevaux à un Char, & qu'Ericthonius imagina d'abord d'en atteler quatre*; ces inventions ſuppoſent naturellement en Phrygie & en Grece, la connoiſſance de l'Art de

écrivains profanes. Ammien Marcellin & plusieurs siecles avant lui, Lysias (1) cet excellent orateur qui plaida en faveur de So-

l' Equitation ; mais, si d' une part, je considere & l' âge au quel Pline vivoit, & qu' il ne me cite aucun garant pour accréditer ce qu' il me rapporte, au sujet des Phrygiens & des Grecs : si d' une autre part, Moyse me certifie l'existence de ces mêmes usages chez une Nation dont il connoissoit parfaitement les coûtumes, Nation déjà remarquable par ses progrès dans les Arts, avant que les Phrygiens & les Grecs eussent la moindre célébrité parmi les Peuples : si enfin, sans avoir recours à Moyse, je trouve sous mes pas des écrivains d' une respectable antiquité, qui paroissent infirmer le témoignage d'un écrivain postérieur ; que dois - je penser du récit de ce dernier ? Xénagore, ancien chronologue, m'assûre que les chevaux étoient connus en Egypte de temps immémorial (*Vetus Scholiastes in Appollonii Rhodii Argonauticorum lib.* III. *vers.* 262. *not* 2. *pag.* 409.) Un autre Scholiaste (*ibid. vers.* 272. *not.* 3. *pag.* 411. *seq.*) m' apprend qu' on attribuoit à Sésonchosis l' Art de l'Equitation ; quoique, selon d' autres, ce fut Orus, fils d' Osiris, qui en avoit été l' inventeur. Homere (*Iliad. lib.* IX. *vers.* 283. *seq. oper. tom.* I. *edit. Cantabrig.* 1711. *pag.* 346.) fait sortir des portes de la seule ville de Thebes d' Egypte, vingt mille braves guerriers, tous montés sur des Chars & sur des chevaux. De ces divers témoignages, tous antérieurs à celui de Pline, la bonne critique me dicte que je dois m' attacher à ces anciens auteurs ; parce que je les trouve même conformes à un écrivain dont l'authorité est au - dessus de toute exception.

(1) *Lysias orator scribit, primas Amazonas equis*

crate attaqué dans sa Religion, nous assûrent que les Amazones furent les premieres qui se servirent du cheval. Mais que conclurre de ces témoignages, si l'histoire de ces fameuses guerrieres est si peu constante, si même elles sont si récentes, respectivement aux âges que nous parcourons? Dès-lors, quelle impression peut faire sur un esprit raisonnable l'authorité de Lysias & de Marcellin? „ En réunissant la narration de Dio-
„ dore & celle de Trogue Pompée, abré-
„ gée par Justin, dit un sçavant Académi-
„ cien (1), on pourroit former une espece
„ d'histoire suivie des Amazones : mais il
„ ne résulteroit de ce travail qu'un assem-
„ blage de traditions fabuleuses assez mal
„ liées entre elles, & qu'il seroit difficile

*usas, quod & docet Ammianus Marcellinus lib.*XXII. Jul. Cæs. Bulengerus, *Tractatus de Equis, cap.*IV. *in extremo ejusd. Oper. de Circo Romano Ludisque Circensibus. Thesaur. Antiquitt. Romanarum Jo. Georgii Grævii tom.*IX. *col.*732. = *Voy. Hermannus Hugo, Soc. Jes. de Militia Equestri antiqua & nova lib.*I. *cap.*II. *edit. Antuerpiæ* 1630. *pag.* 13.

(1) *M. Freret, Observations sur l'Histoire des Amazones. Mém. de l'Acad. des Inscriptions, tom.* XXI. *pag.* 109. *suiv.*

„ de concilier avec les faits aſſurés de l'hi-
„ ſtoire générale. Les anciens, dit plus
„ bas (1) M. Freret, ont eu leurs fables &
„ leurs romans, auſſi bien que les moder-
„ nes, & peut-être ceux qui s'occupent
„ de l'étude de ces anciens, ne ſont-ils pas
„ toujours aſſez en garde contre une ſorte
„ de reſpect pour l'antiquité, qui leur fait
„ confondre les romans hiſtoriques avec les
„ hiſtoires véritables.

Si après avoir quitté ces Peuples que nous traitons de barbares, nous reprenions pour un moment, quelque autre de ceux d'entre l'antiquité, qui ſe rendirent célebres par leurs exercices Equeſtres; les monuments qu'il nous offriroit, ne conſtateroient pas davantage la pratique de ces uſages dans des ſiecles auſſi anciens que ceux où nous les avons trouvés établis en Egypte. Bornons-nous ici aux ſeuls Grecs: c'eſt auſſi

(1) *Ibid. pag.* 117. De ces obſervations de M. Freret il réſulte que les Amazones étoient des femmes qui accompagnoient les hommes à la chaſſe ou à la guerre.

par

par eux que nous terminerons ce qui concerne les annales des Peuples ſur cette matiere ; remettant à la ſeconde partie de nos Recherches la diſcuſſion de ceux des faits hiſtoriques, qui pourroient déranger notre époque.

L'hiſtoire des premiers âges de la Grece reſſemble aſſès à une vaſte Mer dont on trouve difficilement le fond. Les Grecs qui diviſoient leurs temps en *Inconnu*, *Fabuleux & Hiſtorique*, ignoroient abſolument ce qui s'étoit paſſé dans le premier temps. Le ſecond ne leur préſentoit que des traditions confuſes, dont ils n'avoient même qu'une connoiſſance fort imparfaite (1). Auſſi d'habiles modernes qui ont eſſayé de développer les antiquités de ce Peuple, ont-ils bien ſenti toute la difficulté de l'entrepriſe. Le P. Petau, pour omettre quantité

(1) *Primum tempus, ſive habuit initium, ſive ſemper fuit, certe quot annorum ſit non poteſt comprehendi. Secundum non plane quidem ſcitur, ſed tamen ad mille circiter & ſexcentos annos eſſe creditur.* Cenſorinus *De Die Natali, cap.* XXI.

d' autres écrivains, a taché de débrouiller les généalogies des familles de la Grece ; mais il a reconnu qu'il étoit impossible d'en donner une exacte description, & que vouloir en fixer le vrai temps, c'étoit tenter une chose qui surpasse les forces humaines. Il fait un tel aveu, en parcourant la seule période qui s' étend depuis la sortie d' Egypte jusqu' à la quatrieme année de Salomon (1). La tentative est en effet périlleuse, & rarement peut-elle promettre un heureux succès. Quels nuages sur les anciens temps de la Grece, antérieurs à cette époque de la délivrance du Peuple Hébreu !

Je veux bien néanmoins, que les Grecs n' ayent point commencé à écrire leur histoire aussi tard que le soutient Josephe (2);

(1) *Hoc intervallum vetustissimæ Græciæ origines illas amplectitur, quarum qualemcumque veritatem sic poetæ mendaciis suis obruerant, ut ea dijudicari modo nequeat..... Horum omnium exacte computare tempora nullius est humani ingenii.* Petavius, *Rationarium temporum, part.*I. *lib.*I.*cap.*VIII.*pag.m.*30. *&* 35.

(2) *In scriptis publicis nihil vetustius fuit Draconis legibus.* Josephus *contra Appion. lib.* I. *pag.*1035. *apud Marsham*, Προκατασκευὴ *ad Canon. Chron. pag.* 14. Ces loix, suivant le même auteur, furent publiées

je croirois plutôt, qu'ainſi que bien d'autres Peuples (1), ils euſſent avant Homere des

vers la XXXIX. Olympiade. L'écrivain Anglois rapporte enſuite un autre paſſage du même livre de Joſephe, où il eſt dit que les plus anciens hiſtoriens de la Grece ne ſont point antérieurs au temps de l'expédition des Perſes contre les Grecs, ou à la LXXII. Olympiade. Le Chevalier Marsham ajoûte, *Doctrina vero temporum adhuc longe fuit recentior, quod poſthac monſtrabitur. Hinc tenebræ ſuperioribus ſeculis, hinc fabulæ.*

Hiſtorici, dit un autre ſçavant, *quorum ſcripta perdita memorantur antiquiſſimi Cadmus Mileſius, Acuſilaus Argivus, Archilochus, Archetimus, Theagenes Rheginus, Ariſteas Proconneſius, Hecatæus Mileſius, Pherecydes Lerius ſive Athenienſis, Charon Lampſacenus & Hellanicus Lesbius, & cujus opus ætatem tulit veterrimus ex iis qui extant Græcis hiſtoricis Herodotus, & philoſophorum denique, qui unquam proſa Oratione Græca aliquid in literas miſerunt antiquiſſimi Pherecydes Syrius, præceptor Pythagoræ, & Anaxymander, ſed de quorum ſcriptis nullum nobis reſtat, univerſi Homero fuere juniores, ut oſtenſum Voſſio libro & capite primo operis præſtantiſſimi de Hiſtoricis Græcis*. J. Alb. Fabricius, *Biblioth. Græc. Vol.*1. *lib.*1. *cap.*1.*pag.* 3.

(1) Nous en avons un exemple dans Moyſe même, qui nous a conſervé deux fragments d'un Poëme Amorrhéen ſur les louanges de Séhon. *Nombr.*XXI. 27. Il eſt fort probable que les autres Peuples ſe ſervoient d'une ſemblable voye, pour tranſmettre à la poſtérité les faits mémorables de leurs Princes ou de leurs perſonnages célebres.

Poëtes (1), qui leur tenoient lieu d'Historiens, & leur transmettoient, ou de vive voix ou par écrit, ce qu'ils avoient entendu dire sur ce qui s'étoit passé de leurs temps. Mais quels Historiens, pour oser s'en

(1) *Nec dubitari debet, quin fuerint ante Homerum Poetæ : quod ex eis carminibus intelligi potest, quæ apud illum, & in Phæacum, & in Procorum epulis canuntur.* Cicero, *in Bruto*, *cap.*XVIII. *oper. tom.*I. *pag.* 395. Il est constant que la Poësie a eu lieu dès les premiers siecles. Voy. *Strabo*, *Rerum Geograph. lib.* I. *pag.*13. *&* 29. Jean Albert Fabricius (*loc.cit.pag.*4 *seqq. vid. & cap.* II.) nous a donné une liste de plus de LXX. Poëtes qu'on dit avoir vécu avant Homere; mais il remarque aussi, que cela est incertain. Hérodote lui-même le confesse : *Nam Hesiodus atque Homerus* (*quos quadringentis non amplius annis ante me opinor extitisse*) *fuere qui Græcis Theogoniam introduxerunt, eisque & cognomina, & honores, & diversa artificia, & figuras attribuerunt. Quibus & posteriores videntur extitisse hi Poetæ qui fuisse priores feruntur.* Herodotus, *lib.* II. *cap.* LIII. Ne concluez pas néanmoins de ce témoignage, que les Grecs n'eussent absolument aucun monument, même antérieur à Homere. Ils avoient du temps de ce Poëte & avant lui, des anciennes inscriptions décrites en vers. On en voyoit, par exemple, à Thebes en Béotie dans le temple d'Apollon Isménien, comme le raconte Hérodote (*lib.*V. *cap.*LIX.). M. Fabricius rapporte (*ibid.pag.* 4.) quelques autres monuments semblables, d'après l'ancien Scholiaste d'Homere, Eustathe & Diodore de Sicile.

rapporter aveuglement à leur authorité ? S'il me falloit invalider le témoignage de ceux qui vécurent après la prise de Troye, & qui naturellement auroient dû travailler sur les Mémoires des premiers Poëtes, ou sur des traditions orales, il ne seroit pas difficile de produire plus d'un exemple de leurs grands écarts. N'ont-ils pas donné de fausses origines à certains établissements qui avoient pris naissance dans tout autre pays que dans le leur ? Quand ces Poëtes nous parlent de ces anciens tems, on reconnoit sans peine, qu'ils n'en étoient pas des mieux instruits (1). Les Grecs étoient d'ailleurs si persuadés de leur sçavoir & de leur mérite, si prévenus en faveur de leurs propres découvertes dans les Sciences & les Beaux-Arts, qu'ils traitoient sans façon de Barbares presque tous les Peuples de l'Univers. C'étoit pourtant à des étrangers & principalement aux Egyptiens, qu'ils étoient redevables de la plûpart de leurs connoissances. „ Il n'y a aucune Nation, dit un illustre

(1) Voy. *La seconde partie de cette Dissertation.*

„ moderne (1) en parlant des Grecs, en
„ qui l'on n'ait remarqué un défaut domi-
„ nant & général qui lui a été propre, &
„ comme la marque distinctive à laquelle
„ on a dans tous les temps reconnu son
„ génie. L'amour de la gloire, qui a
„ produit tant de belles actions, & fait éclo-
„ re ou briller un si grand nombre de ta-
„ lens, dégénéra parmi les Grecs en une
„ vanité si pleine d'ingratitude, qu'ils
„ tâchoient d'oublier ce qu'ils devoient
„ aux Egyptiens, & de persuader au reste
„ de l'Univers que la Gréce avoit inventé
„ même les Arts où elle s'est exercée
„ avec le plus heureux succès. Cependant
„ ils n'en ont pas imposé à la postérité.
„ Plusieurs célébres Auteurs Grecs, entraî-
„ nés par la force de la vérité, ou ne se
„ prêtant point aux idées de la multitude,
„ ont laissé des témoignages contraires.
„ Ils ont fait mention de l'ancien commer-
„ ce des Grecs avec les Egyptiens; & il

(1) *M. le Comte de Caylus, Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grécques & Romaines, tom.* I. *troisieme partie, pag.* 117. *suiv. Paris* 1752.

„ paroît par leurs Ecrits que ceux-ci ont „ fourni à leur Nation les premiéres idées „ de Religion ; qu'elle en a emprunté la „ connoissance des Arts & la forme du Gou- „ vernement „. Aussi, lorsqu'ils ont entrépris de mettre quelque ordre dans l'histoire de leur premier temps, ont-ils étrangement embrouillé & déguisé à dessein, sous un tas de fables, tout ce qui pouvoit leur enlever cette grande supériorité qu'ils s'approprioient vainement sur les Nations. Ceux des faits les plus importants & les plus accrédités, dont le souvenir leur avoit été même transmis par la chaîne d'une tradition immémoriale, n'ont-ils pas encore affecté de les travestir entierement, pour leur en supposer d'imaginaires ?

Les Grecs faisoient une Nation assés ancienne, il est vrai ; j'aurois même tort de m'inscrire en faux contre la liste des Rois de Sicyone, comme l'ont fait quelques modernes (1). Rien aussi ne seroit plus dé-

(1) Le Chevalier Marsham est de ce nombre. Προκατασκευὴ *ad Can. Chron. pag.* 16. & *sec.* XIII. *p.* 336.

placé que d'oser taxer de supposition celles des Rois d'Argos, de Mycene, de l'Elide, d'Arcadie, de Lacédémone & d'Athenes. On ne peut cependant disconvenir que la Chronologie de ces différents Royaumes des Grecs, ainsi que l'ordre des événements qu'on raconte sous les regnes de leurs Princes, ne sont point à l'abri des plus grandes difficultés.

Mais évitons de nous embarrasser dans des discussions auxquelles notre matiere peut nous dispenser de toucher. Nous devons observer néanmoins, que, si „ de tous „ les pays connus de l'antiquité, il n'y en „ a gueres d'aussi célebres que la Grece, ni „ qui foruniſſe à l'histoire des monumens si „ précieux & des faits si éclatans, soit pour „ la gloire des armes, soit pour la sagesse „ des loix, soit pour l'étude des sciences & „ des arts „ (1); il n'est pas moins vrai de dire que tous ses monuments demeurent fort au-dessous de notre époque. „ Chez „ les Grecs, dit un Académicien, en ren„ dant compte de la *Restitution d'un passa-*

(1) *M. Rollin, Hist. Ancienne, tom.* II. *pag.* 481.

» *ge de Pline par M. l'Abbé Sevin*, tout ce
» qui étoit antérieur à ce Prince (Phoro-
» née), pouvoit en quelque maniere passer
» pour éternel ; la plus part d'entre eux ne
» connoissoient point d'époque qui remon-
» tât plus haut que celle-là, & cela est si
» vrai qu'un ancien Poëte parle de Phoro-
» née comme du premier homme. Dans son
» poëme intitulé *Phoronide*, il est appellé
» le pere des Mortels : Pline lui-même
» lui donne le titre du plus ancien Roi
» de la Grece » (1).

George Syncelle avoit déjà observé (2)

(1) *Histoire de l'Acad. Roy. des Inscriptions*, *tom.* II. *pag.* 161. = *Anticlides apud Plinium*, *lib.* VII. *cap.* 56. *tom.* II. *pag.* 94. = *Acusilaus & Phoronides apud Clement. Alexandr. lib.* I. *Stromat. oper. tom.* I. *pag.* 380. §. XXI. *edit. Oxon.* 1715.

(2) *Chronograph. pag.* 68. Syncelle dit, à la vérité, que les Grecs ne sçavoient où placer l'âge d'Inachus à cause de sa grande antiquité (*ibid. pag.* 124.). Mais, suivant le témoignage d'Eusebe lui-même dans sa Préface sur le second livre de sa Chronique, les anciens, soit Juifs, soit Chrétiens, comme Josephe, Juste, Jule-Africain, Tatien & Clement d'Alexandrie, font ce Prince contemporain de Moyse. Syncelle a même fait un reproche à Eusebe de ce qu'il renvoyoit ce Roi fort au de-là du siecle du Législateur des Hébreux,

qu' avant Inachus & son fils Phoronée (frere d' Ægialée, premier Roi de Sicyone),

(*Syncell. ibid. pag.* 63. & 148. *seqq.* = *Jac. Perizonii Origines Babylonicæ*, *cap.* XIV. *pag.* 319. *Lugd. Batav.* 1711. = *Eiusd. Origin. Ægypt. cap.* III *pag.* 31. 32. - *cap.* XII. *pag.* 186. - *cap.* XVI. *pag.* 279. *seqq.* - *cap.* XVIII. *pag.* 312. *seq.*) Si Inachus ne devance que de trés-peu de temps la naissance de Moyse, nous ne devons point nous arrêter au calcul de quelques Chronologistes qui reculent tant les premiers Rois d' Argos. Nous avons aussi observé plus haut (*pag.* 2.), que les Grecs n' avoient pas la moindre forme de gouvernement, lors même que les Assyriens, les Egyptiens & d' autres dont on a parlé, étoient déjà des plus polis. Les Grecs enfin ne furent civilisés que très-tard, & c' est un sentiment généralement suivi. Les Roys de Sicyone ne sont donc pas aussi anciens que le disent certains auteurs. La suite des générations prouve encore avec évidence, que les fondateurs de ces deux Royaumes ont subsisté à peu-près vers le même temps. Ægialée, selon Apollodore (*Bibliothec. lib.* II. *cap.* I. *inter Historiæ Poeticæ Script. Antiq. Paris.* 1675. *pag.* 67.), étoit Frere de Phoronée, quoiqu' en dise Joseph Scaliger dans ses *Animadversion. in Chronolog. Eusebii pag.* 22., qui l' appelle Oncle de Phoronée. Cela posé, je ne comprends pas comment on peut donner au Royaume de Sicyone une fondation antérieure à celle du Royaume d' Argos; à-moins d' assûrer qu' Ægialée avoit quitté son pere, avant que celui-ci eût été fonder son Royaume. Quoiqu' il en soit, si le regne d' Ægialée à Sicyone, a précédé celui d' Inachus à Argos de 55. ans, comme le soûtient M. Fourmont, l' Aîné, dans ses *Refléx.*

les hiſtoriens Grecs ſont abſolument dépourvus de mémoires qui dévancent ces Princes. Platon dans ſon *Timée* (1), fait voir

Critiq. ſur l'Hiſt. des Anc. Peuples, *liv.* III. *Ch.* XIII. *p.* 275., & ſi en conſéquence de cette hypotheſe, le commencement de ce regne tombe à l'année 191. avant la ſortie d'Egygte (car ſuivant le même, écrivain, *ibid. chap.* XII *pag.* 237. Inachus n'avoit commencé à regner que l'an 136. avant cette ſortie) ces deux fondations qui ſont les plus anciennes époques qu'on trouve dans l'hiſtoire Grecque, ne, paſſeront jamais notre datte. Obſervons auſſi, que les Grecs dûrent ces fondations à deux colonies Egyptiennes, dont l'une avoit découvert le Péloponneſe, & l'autre étoit venue pour y faire, un établiſſement plus conſidérable, ainſi que le reconnoît M. Fourmont (*ibid. pag.* 275.) Voyez ſon XII.me *chapitre* où il parle des colonies Egyptiennes & Phéniciennes dans la Grece, *pag.* 218. *ſuivantes*. Conſultez encore *Pauli Erneſti Jablonski Pantheon Ægypt. part.* I. *lib.* III. *cap.* I. *pag.* 5., où il prouve que le nom d'Inachus, cet ancien conducteur de colonies en Grece, étoit véritablement Egyptien.

(1) *Oper. edit. Francofurt.* 1602. *pag.* 1043. B. *Et Saiticus ille ſacerdos* PATENIT *nomine de quo Proclus poſt Platonem in Timæo, Græcos merito aſſerebat ſemper eſſe pueros nec unquam ſenes, utpote veræ vetuſtatis prorſus ignaros. Proinde quoties de rebus vetuſtis ſermonem inſtituunt ad ridiculas fabulas devolvuntur. Atque alii ſe ex quercubus aut lapidibus, alii ex fungis, alii ex cicadis, alii ex formicis, alii ex draconis dentibus ſe fabulantur ortos. Quis porro gentium aliarum incunabula & primordia edoceri poſſe ſe putet ab iis qui de propria, origine talia mentiuntur.* Samuel Bochart, *Præfatio in quatuor libros phaleg., initio.*

ſous le nom des Prêtres d'Egypte, que les Grecs connoiſſoient très-peu l'antiquité. Enfin la fondation du Royaume dont Inachus fut le premier Roi, ſemble être la plus ancienne de toutes celles que l'on connoiſſe parmi les Grecs : cette fondation qui ſervit encore d'époque à l'hiſtoire Grecque, paroît être poſtérieure au ſiecle de Jacob.

Nous pourrions même avec M. Freret, reſtituer aux annales de cette Nation les cinq-cents ans que M. Newton leur avoit enlevés ; admettre auſſi un grand nombre de faits hiſtoriques ou fabuleux, ſucceſſivement arrivés dans l'eſpace des cinq ſiecles qui précéderent la priſe de Troye : tels que furent (1) l'expédition des Argonautes, les

(1) Je ne m'occuperai point à développer l'hiſtoire de ces événements dont je fais mention : ils ſont des plus connus. Vous trouverez ſur tous ces points des détails aſſès curieux & très-longs dans les *Mémoires de Littérature de l'Académie Royale des Inſcriptions* ; mais vous rencontrerez auſſi des diſſentions étonnantes parmi les Chronologiſtes qui fixent différemment les véritables dattes de la plûpart de ces faits. Quand je renferme, par exemple, le Déluge d'Ogyges entre l'eſpace de cinq cents ans, en remontant depuis la priſe de Troye, je m'écarte néceſſairement de l'hypotheſe de ceux des écrivains qui placent cet-

exploits d'Hercule, la première & la seconde guerre de Thebes, l'établissement de la diette des Amphictyons, le Déluge d'Ogyges, celui de Deucalion, le passage des colonies Egyptiennes & Phéniciennes & quantité d'autres événements. Enfin nous pourrions porter avec le même Académicien, les antiquités Grecques jusqu'au dix-neuvieme siecle avant Jesus-Christ (1). Cette concession

te inondation un peu avant cet intervalle, ou qui ne l'ont pas considerée comme distincte du Déluge même arrivé au temps de Noé.

(1) M. Freret place la prise de Troye à l'an 1282. avant J. C. (*Canon Chronologique. Mém. de Litt. de l'Acad. des Inscript. tom.* V. *pag.* 310.), & ailleurs (*Défense de la Chronologie, part.* II. *pag.* 273. *suiv.*) il la met à l'année 1284. Cette différence qui est de peu d'importance, provient de ce qu'il a suivi différentes routes dans ses calculs. Selon cet Académicien (*ibid. pag. ead.*), Inachus précede l'arrivée de Danaüs en Grece de neuf générations, ou de 300. ans; il observe que, si le passage de Danaüs est antérieur de 300. ans, comme l'ont cru tous les Chronologistes, Inachus aura vécu vers l'an 1884. & aura quitté l'Egypte au temps de Tethmosis. On comprend par-là comment M. Freret fait remonter les antiquités Grecques jusqu'au XIX. siecle avant J. C. Les Marbres de Paros placent la prise de Troye à l'an 1209. (*Canon Chronicus ad Marmora Oxoniensia, pag.* 243.); & observez que cette Chronique ne commence qu'à l'an 1582. avant l'Ere Chrétienne. D'autres écri-

ne sçauroit nuire à notre systême ; nous ne sommes pas moins dépourvus de monuments

---

vains, tels qu' Eratosthene, Apollodore, Eusebe & Justin mettent cette prise à l'an 1184.

Quand nous disons que nous pourrions porter avec M. Freret, les antiquités Grecques jusqu' au dix-neuvieme siecle avant la naissance du Sauveur, on doit se rappeller que nous parlons selon son hypothese chronologique, qui est cependant différente de celle que nous suivons constamment. Si nous mettons avec M. Freret l' époque de la colonie d' Inachus à l' an 1878. avant J.C. (*Défense de la Chron. part.* II. *pag.* 272.), & si nous confrontons cette datte avec celle que nous assignons au temps de l' entrée de Jacob en Egypte, qui est selon nous, de l'an du Monde 2298. ou 1702. avant l' Ere Chrét., la fondation du Royaume d'Inachus iroit plus d' un siecle & demi au de-là de notre époque. Mais, comme M. Freret place la venue de Jacob en Egypte à l'an 1915. avant J. C. ou 215. ans après la vocation d'Abraham, c'est à-dire, 2130. ans avant cette même Ere (Voy. son *Essai sur l'Histoire & la Chronologie des Assyriens de Ninive*, III.me *partie. Mém. de Litt. des Inscript. tom.* V. *pag.* 371. 372.); & que dans sa *Défense de la Chronol. part.* II. *pag.* 258., il datte le ministere de Joseph en Egypte de l'an 1948., le départ d' Inachus ne se sera effectué par-conséquent, qu'après l'entrée de Jacob. Pour être mieux en état de juger du systéme de cet habile moderne, transcrivons la remarque suivante, qui est relative en partie aux antiquités de la Grece. Je tire cette observation du plan général, que le sçavant éditeur M. de Bougainville donne de ce grand ouvrage de M. Freret, mais je ne voudrois pas garantir les différentes dattes que cet Académicien assigne aux divers événements qui sont l'objet de son livre.

où nous puissions trouver quelques traces de ces établissements en question, avant l' épo-

Le regne de Sésostris est une époque importante, non-seulement pour les annales de l' Egypte, mais encore pour les fastes de tous les Peuples anciens. Le synchronisme de ce Prince avec Moyse d'une part & de l'autre avec Danaüs, éclaircit à la fois l'histoire des Nations de l'Asie & des Peuples de la Palestine, de la Phénicie & de la Grece. C' est un centre commun, où les faits remarquables des siecles précédents viennent se reunir à ceux des siecles postérieurs. Les conquêtes de Sésostris imprimerent un mouvement général aux Nations voisines de son Empire: elles s'ébranlerent toutes à la fois, & plusieurs furent déplacées pour aller fonder de nombreuses colonies sur les côtes de l'Asie-mineure, de la Libye & de la Grece. Ce flux & reflux des différentes Peuplades ne fut que passager; mais la fermentation vive & rapide, qu'il excita de toutes parts, occasionna le mêlange des Peuples déjà policés avec ceux qui étoient encore ou barbares ou sauvages; & cette révolution, principe des révolutions suivantes, fit changer de face à la moitié de notre Hémisphere. On voit par-la de quelle importance il est de ne pas se tromper sur l'époque de Sésostris.

Mais cet ancien conquérant, ce Roi contemporain de Moyse, n'est en quelque sorte, qu'un moderne en comparaison des Patriarches du Peuple Hébreu & des fondateurs de l' Empire Assyrien. Avant lui, l' Egypte avoit été gouvernée par une longue suite de Souverains; & tantôt partagée entre différents Princes dont les Dynasties collatérales avoient fait de chaque province un Royaume, tantôt réunie toute entiere sous une même domination, elle formoit

que qu' on a déjà indiquée. Et quel vestige de ces usages est-il possible de découvrir en

---

depuis plusieurs siecles un état riche & civilisé. Un Peuple immense habitoit ce pays; il cultivoit les Arts; il connoissoit les Sciences; il avoit une Religion, une police sçavante, des loix sages, un commerce florissant; enfin il avoit essuyé de grandes révolutions. Cinq siecles avant Sésostris, & dès l'an 2082. avant l' Ere Chrétienne, les Arabes avoient envahi cette fertile contrée. Ce sont ceux que l' histoire Orientale connoît sous le nom de *Pasteurs*. Ils regnoient en Egypte, lorsque Jacob vint y chercher un azile. Le Prince dont Joseph fut Ministre, étoit un de ces Rois *Pasteurs*, qui ne furent entierement chassés qu'au bout de 511. ans. Pendant ce long séjour, ils passerent par toutes les vicissitudes de la fortune. D'abord ils donnerent la loi, & finirent par la recevoir. Un premier échec leur enleva Memphis vers l'an 1878., & les contraignit de se renfermer dans les marais de l' Egypte. C' est l'époque de la colonie conduite par Inachus dans le Péloponnese. Quarante-huit ans après, de nouveaux malheurs affoiblirent encore ce Peuple d' étrangers. Forcés dans leurs retraites par les Egyptiens, ils se réfugierent pour la plûpart dans les pays voisins, en Palestine, en Phénicie, dans les montagnes de Chanaan. Ceux qui étoient restés en Egypte, & qui avoient conservé leur indépendance, furent enfin vaincus par Sésostris & détruits sans ressource. Le Peuple d' Israël, dont ils avoient reçû les ancêtres au temps de leur puissance, fut envéloppé dans leur servitude, & cet esclavage commun a fait confondre depuis les Israëlites avec les *Pasteurs*, & Moyse avec *Osarsyph*. Cette guerre de treize

Grece au de-là de cette datte? Aussi ne dirions-nous rien qui n'eût la plus grande probabilité, si nous soûtenions que les fréquentes colonies Egyptiennes que la Grece reçût dans son sein dès les premiers âges, y avoient apporté en même temps la maniere de dompter le cheval & de l'employer au service de l'homme.

Que l'on résume tant qu'on voudra, tous les monuments soit fabuleux, soit historiques de l'ancienne Grece, il n'est aucune induction à tirer contre la position de notre époque. Bellérophon aura été un jeune Héros plein de courage, qui le premier trouva peut-être le secret de se rendre (1)

treize ans qui précéda leur chûte, guerre cruelle & sanglante, où l'Egypte livrée au déséspoir des rebelles, éprouva toutes les horreurs des discordes civiles & religieuses, la fit abandonner par une foule d'habitants qui, sous la conduite de différents chefs, allerent loin de leur patrie chercher des azyles & fonder des Etats. Ce fut alors que Danaüs passa en Grece, depuis long-temps connue des Egyptiens par les colonies de Cadmus, de Cécrops & d'Inachus. *Préface de M. de Bougainville*, *pag.* XXXVI.-XXXIX. M. Freret (*ibid. part* III. *pag.* 407. 409.) fixe l'époque de Menes, premier Roi d'Egypte, à l'an 2888., & s'attache à la Chronologie des LXX.

(1) Selon la fable, ce fut Minerve qui l'avoit domp-

maître de ce fameux cheval tant chanté par les Poëtes, sous le nom de Pégase.

Avant Bellérophon, Glaucus son pere aura même disputé un prix à la course des Chars dans les jeux funébres de Pélias: Casius Arcadien & pere d'Atalante, aura remporté le prix de la course Equestre dans ceux de Pélops à Olympie: les Grecs auront représenté ces mêmes jeux sur un ancien cofre (1) dédié par les Cypsélides de Corinthe, &

té elle-même, en lui mettant un mords, d'où elle eut le surnom de Χαλινῖτις, du mot Grec Χαλινὸς qui signifie un *Frein*. C'est ainsi que Pausanias appelle Minerve: Χαλινίτιδος Ἀθηνᾶς ἱερόν: *Frænatricis Minervæ fanum*. Pausanias *in Corinthiacis, cap.* IV. *pag.* 119. *&* 121. *edit. Lipsiæ* 1696. Voy. *Recherches sur les courses des Chars qui estoient en usage dans les Jeux Olympiques, par M. l'Abbé Gedoyn. Mém. de Litt. de l'Acad. des Inscript. tom.* VIII. *pag.* 318. MM. Freret, Banier & Fourmont expliquent de la Navigation ce que les Poëtes racontent du cheval Pégase, donné pour monture à Bellérophon & à Persée. *Hist. de l'Acad. des Inscript. tom.* VII. *pag.* 38. *& suiv.* 44. *& suiv. item, pag.* 221. *& suiv. Mémoires, tom.* VII. *pag.* 81. *& tom.* VIII. *pag.* 318. Tel avoit été aussi le sentiment de Paléphate, *De incredibilibus Historiis, cap. de Bellerophonte, inter Opuscula Mytholog. Ethica & Phys. Græce & Lat. pag.* 38. *seq. edit. Cantabrig.* 1671.

(1) Voy. *Pausanias in Eliacis, lib.* V. *cap.* XVII. *pag.* 419. *seq.*

conservé à Olympie du temps de Pausanias.

Nous accorderons à M. D'Authville (1), que ce monument étoit plus ancien que le huitieme siecle avant Jesus-Christ ; qu'on y voyoit des Cavaliers & les événements les plus célebres de l'histoire des temps héroïques, comme la célébration des jeux funébres de Pélias, quelques expéditions militaires & même dans un endroit deux armées en présence. Ce monument aura indiqué encore, que dans toutes les occasions les principaux Héros étoient montés sur des Chars à deux ou à quatre chevaux. Nous conviendrons aussi, que dans le temps où ce cofre fut fait, il y avoit au moins 250. ans que l'Equitation étoit connue des Grecs. Sur le massif qui soûtenoit la statue d'Apollon,

(1) Voyez son Article de l'*Equitation. Encyclopédie &c. tom.* V. *pag.* 891. *suiv.* Il est inutile de faire mention de quelques autres monuments que M. d'Authville y rapporte (*ibid. pag.* 886. *& suivantes*) d'après la *Dissertation de M. Freret sur l'ancienneté & l'origine de l'Equitation dans la Grece. Mém. de Litt. de l'Acad. des Inscr. tom.* VII. *pag.* 292. *& suivantes*. Ce que nous avons observé jusqu'ici, & le peu de remarques qu'on fera encore dans la suite, montreront de plus en plus, que tous ces monuments sont postérieurs à notre époque.

dans le Temple que ce Dieu avoit à Araycle, Castor & Pollux auront été représentés à cheval, de même que leurs fils Anaxias & Mnasinoüs : un grand nombre de monumens auront même déposé tous en faveur de ces usages. La plupart des fastes de la Grece auront concouru encore à nous dépeindre les Tindarides en qualité de Cavaliers. Castor & Pollux auront excellé dans cet Art; enfin Neptune aura été le symbole & de la Navigation & de l'Art Equestre. Quel sera le résultat de tout cela? Les Grecs auront connu l'Equitation avant le siége de Troye, quoique M Freret (1) & Madame Dacier (2) ayent pensé le contraire.

(1) *Uti supra. Mém. de Litt. de l'Acad. des Inscript. loc. cit passim.*

(2) Voyez sa Préface sur la traduction de l'Iliade, *édit. de* 1741. *pag.* 60. M. Goguet est du même sentiment, & dit que par le terme de Cavalerie dont il est parlé dans Homere, on ne doit point entendre de la Cavalerie proprement dite, telle que nous en avons aujourd'hui dans nos armées, ni telle que les Grecs en ont eu dans les guerres postérieures au siege de Troye. Le mot de Cavalerie ne désigne, selon ce Poëte, que des Chars tirés ordinairement par deux chevaux & montés de deux hommes. A l'égard des Cavaliers, M.Goguet observe qu'il n'y en avoit point dans les armées Grecques, aux siecles Héroïques,

N' allons pas croire néanmoins, que la plûpart de ces monuments eussent été faits pour en remplacer d'autres que la longueur du temps, ou la fureur des guerres avoient détruits; cette supposition a besoin de preuves. Quand les sculpteurs se seroient exactement conformés à la maniere distinctive dont les Héros avoient été représentés dans les anciens Marbres & autres Antiques, de même qu'à ce que la tradition en rapportoit; les siécles où vecurent tous ces Héros & tous

ni dans celles des autres Peuples dont parle Homere. Ce n'est pas que l'art de monter à cheval fût alors inconnu dans la Grece, je ne le présume pas, dit M. Goguet. Cette connoissance y avoit été sans doute apportée très-anciennement par les colonies sorties d'Egypte & de Phénicie, pays où l'Equitation étoit en usage dans les temps les plus reculés. Mais la méthode de faire servir des Cavaliers à la guerre, & l'Art d'en former des corps de troupes, étoient inconnus aux Grecs des temps Héroïques. La seule maniere d'employer alors les chevaux chez ces Peuples, étoit de les atteler à des Chars, soit pour combattre, soit pour voyager. C'est un fait, ajoûte-t-il, attesté par tous les écrivains de l'antiquité. *De l'Origine des loix &c. tom.* II. *liv.* V. *pag.* 361. *suiv.* Nous remarquerons à la fin de notre seconde partie, que M. Goguet suppose plutôt qu'il ne le prouve, que les Phéniciens pratiquassent ces Arts dans les temps auxquels nous les avons trouvé établis en Egypte.

ces personnages, sont postérieurs à notre époque. J'en dis autant de ce que la fable nous raconte des Centaures, ces monstres à quatre pieds, qu'elle nous dépeint moitié hommes, moitié chevaux (1). Dire (2) que cette

(1) Ixion Roi de Thessalie passe, selon la fable, pour avoir donné le jour aux Centaures. Les Grecs fort amateurs du merveilleux ont débité bien des fictions ridicules à ce sujet. Ils prétendent cependant que ce fut sous le regne d'Ixion & par ses ordres, que les Thessaliens commencerent à dompter les chevaux. De-là vient que les anciens Historiens nous représentant ce Peuple comme les premiers des Grecs qui s'appliquassent à cet exercice, & nous vantent encore beaucoup les Lapithes du Péléthronium ville de Thessalie. Mais la généalogie de ces fameux Cavaliers n'est point si ancienne. Suivant Apollodore (*loc. cit. lib.*1. *cap.*VIII. §.2. *pag.*31.), Pirithoüs fils d'Ixion, étoit contemporain de Jason, ce Chef des Argonautes dont l'expédition n'est que d'un demi-siecle ou environ avant la prise de Troye. Pindare (*Pythiorum Ode* II. *pag.*283. *edit. Salmur.* 1620.) donne toute-fois à ces Cavaliers une autre origine; & selon M. Banier (*Mythologie des Fables*, *tom.*III. *liv.*II. *chap.*XI. *pag.*183. *édit. de Paris in* 4.), ce Poëte les fait fils d'Iperphiale. Quoiqu'il en soit, leur généalogie qui reste bien au-dessous de notre datte, est d'ailleurs si obscure; les Poëtes se sont tellement empressés de l'envélopper de fables, que ce seroit une peine perdue que de la rechercher. Voyez pourtant ce qu'en a écrit M. Banier, *loc. cit. pag.*187. = *Histoire de l'Acad. des Inscript. tom.* III. *pag.*19. *suivantes*. = *M. Freret*, *défense de la Chronologie*, *part.*I. *pag.* 143. *suivantes*.

(2) *M. d'Authville, uti supra. Encyclop. tom.*V. *pag.*892.

fable a toujours été alleguée en preuve de l'ancienneté de l'Equitation, il en résulte que cet Art étoit fort ancien en Grece, mais non qu'il fut si ancien que le prétend M. d'Authville.

Pindare (1) consacre sa muse à chanter les vainqueurs aux jeux Olympiques : Pausanias dans ses *Eliacques*, nous décrit assés en détail leurs victoires : il nous spécifie les différentes courses Equestres dans lesquelles les Athlétes se distinguerent anciennement. Avant ces deux écrivains, Homere sur-tout dans son *Iliade* & même dans son *Odyssée* (2), nous a laissé des descriptions des Chars trainés par des chevaux. Ce Poëte nous parle de ces courses comme d'une chose connue & pratiquée dans les temps Héroiques. Mais, je le répete, de tous ces témoignages il n'est rien qu'on puisse déduire contre notre épo-

(1) Voyez ses différentes *Odes Olympiques*.

(2) *Lib.* v. *vers.* 371. *oper. tom.* II. *pag.* 141. En décrivant le naufrage qu' Ulisse essuya au sortir d' l'île de Calypso, Homere dit que ce Héros saisit une planche sur laquelle il sauta comme un homme qui se jette sur un cheval de selle.

que. En général les antiquités de la Grece ſont plus récentes qu'on ne penſe (1), & l'origine de ſes jeux n'eſt pas moins fabuleuſe que ſes antiquités (2). Les Grecs enfin ne peuvent entrer en parallele avec les Egyptiens pour l'ancienneté de ces uſages, malgré la célébrité de leurs jeux Olympiques, dont ils attribuent mal à propos l'inſtitution à Jupiter & à Saturne (3).

(1) *Recherches Hiſtoriques ſur les differens Peuples qui s'eſtablirent en Epire avant la derniere guerre de Troye, par M. de la Nauze. Mém. de Litt. de l'Acad. des Inſcr. tom* VII. *pag.* 156. La preuve qu'en donne M. de la Nauze, eſt que les Pélaſges, plus anciens que les Dieux de la Grece, ſuivant Hérodote, plus anciens même que les autres Peuples Grecs, ſuivant Strabon, ne ſont antérieurs à la guerre de Troye que de fort peu de générations; leur chef Pélaſgus ayant eu, ſelon Pauſanias, des deſcendants au huitieme degré, qui aſſiſterent à cette guerre.

(2) *Journal Britannique, par M. Maty, mois de Fevrier* 1750. *tom.* 1. *pag.* 12. *ſuiv.*

(3) Voyez *Petri Fabri Agoniſticon, ſive de Re Athletica Ludiſque Veterum Gymnicis, Muſicis, atque Circenſibus, edit. Lugd.* 1593. *lib.* 1. *cap.* XVI. *pag.* 54. *cap.* XXV. *pag.* 88. = *Odes of Pindar, &c. To which is prefix'd a Diſſertation on the Olimpick games, by Gilbert Weſt*; c'eſt à dire, *Ode de Pindare & diverſes autres piéces en proſe & en vers, traduites du Grec, & précédées d'une Diſſertation ſur les Jeux Olympiques, par M. Gilbert Weſt.* Voy. *Journal Britannique, loc. cit. pag.* 13. *& ſuiv.* M. Weſt

De toutes les recherches que des ſçavants ont faites ſur cette matiere, il paroît en effet, que les premieres courſes qui eurent lieu dans ces jeux, ne ſe firent qu'à pied, & qu'on n'y vit ni chevaux, ni Chars. La raiſon qu'en donnent les auteurs, c'eſt qu'alors cet animal étoit extrêmement rare. Suivant un Académicien (1), le cheval n'étoit pas même encore un animal domeſtique, & l'on n'avoit point trouvé l'art de le dompter & de le faire ſervir à l'uſage de l'homme.

penſe que, quelqu'anciens que fuſſent les jeux de la Grece, il ne paroît pas que les jeux Olympiques plus fameux que ceux de l'Iſthme de Corinthe, ceux de Delphes & de Némée, ayent été fort conſidérables du temps d'Homere. Du moins avoient-ils été longtemps négligés, lorſqu'Iphite, Roi de l'Elide, les renouvela 776 ans avant J. C. Homere en auroit fait mention en parlant de l'Elide, de la riviere d'Alphée & des jeux célébrés à la mort de Patrocle. Quant à Pélops, ce Roi de Lydie, qui chaſſé de ſon pays ſe retira en Grece où il fit des établiſſements pour lui & pour ſa famille, & qu'on dit avoir donné des courſes de Chars en Elide, pour célébrer la victoire qui lui valut Hippodamie & le Royaume de Piſe, M. Weſt conjecture que par ce mot d'Hippodamie, on a voulu exprimer l'adreſſe de Pélops dans l'art de dompter & de manier les chevaux qui d'ailleurs étoient fort peu nombreux en Grece.

(1) *M. l'Abbé Gedoyn, uti ſupra. Mém. de Litt. des Inſcript. tom.* VIII. *pag* 316.

Cervus equum pugna melior communibus herbis
Pellebat, donec minor in certamine longo
Imploravit opes hominis frenumque recepit.
Sed postquam victor violens discessit ab hoste,
Non equitem dorso, non frenum depulit ore (1).

„ Cette fable, dit M. l'Abbé Gedoyn (2), „ enseigne plus d'une vérité, je me contente de celle qui fait à mon sujet, sçavoir, „ que le cheval a esté long-temps un animal „ sauvage. Il ne faut pas s'en étonner; la „ nécessité, mere de l'invention, ne s'estoit „ pas encore fait sentir à cet égard : dans „ ces premiers temps la terre ni peuplée ni „ défrichée, n'offroit aux yeux que de vastes solitudes & des forests immenses dont „ les arbres estoient aussi anciens qu'elle : „ d'un costé les bêtes féroces dont ces bois „ estoient remplis, de l'autre ces hommes „ sanguinaires, qui dans tous les temps ont „ compté pour rien la vie d'autruy, rendoient „ les chemins très dangereux ; Hercule &

(1) *Horat. Epistolar. lib.* 1. *epist.* X. *oper. tom.* II. *pag.* 774.
(2) *Loc. cit.*, *pag.* 316. *suiv.*

» Thésée n'avoient encore point purgé leur
» pays des divers monstres qui l'infestoient.
» On estoit donc peu tenté de voyager ;
» chacun se tenoit dans le lieu où il étoit
» né, uniquement occupé à cultiver l'hé-
» ritage de ses peres : on labouroit la terre
» avec des boeufs, on ne connoissoit que l'as-
» ne pour bête de somme; cet animal dur à
» la fatigue, & facile à nourrir, estoit alors
» autant en estime qu'il est en mépris au-
» jourd'hui. On ne s'avisoit point de souhai-
» ter une monture ou plus honorable ou
» meilleure, parce que celle-là suffisoit : le
» luxe & la délicatesse n'avoient point fait
» à l'homme une infinité de besoins imagi-
» naires ; les naturels estoient les seuls que
» l'on se mit en peine de satisfaire, & le sen-
» timent général estoit celui-là même qu'
» un de nos Poëtes a rimé si bien à mon
» gré dans ces vers :

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
Et qui de leur toison voit filer ses habits :
Qui ne sçait d'autre mer que la Marne ou la Seine,

Et croit que tout finit, ou finit son domaine.
„ Mais bien-tost les mœurs changérent, &
„ d'autres mœurs amenérent d'autres usa-
„ ges „. M. l'Abbé Gedoyn dit ensuite, que l'usage de monter à cheval étoit plus ancien chez les Egyptiens & chez les Israëlites (1)

(1) Que les Israëlites connussent dès les anciens temps l'Art de l'Equitation & l'usage des Chars Equestres, le long séjour qu'ils firent en Egypte, ne nous permet pas d'en douter. Il ne paroît pas cependant, qu'ils ayent jamais employé le cheval & les Chariots Equestres à des usages domestiques, & s'ils l'ont fait, ce n'a été que très-tard & sous le regne de leurs Princes. Dans les différents combats qu'ils livrerent contre les Chananéens, dans les diverses attaques qu'ils soûtinrent contre eux, on ne vit jamais des Chars & de la cavalerie chez le Peuple d'Israël, quoique les armées de ses ennemis fussent très-fortes en Chariots de guerre; comme nous l'apprennent les Livres de Josué & des Juges. M. Chais, dans ses notes sur le *Chapitre* XIme. *de Josué*, *vers*. 4. (Voy. *la Ste. Bible ... avec un comment. littéral composé de notes choisies*, &c. *Haye* 1748. *tom.* IV. *part* 1. *pag.* 96.) dit après Bochart, que c'étoit l'Egypte qui fournissoit tant de chevaux aux Chananéens. Il ne faut point être surpris que les Israëlites négligeassent ces deux usages; la raison en est que Moyse (*Deuteron.* XVII. 16. *Vid. supra, pag.* 8. *not.* 2.) leur avoit défendu expressément de faire amas de chevaux; & les Prophétes ménacent Israël des plus terribles châtimens, s'il lui arrive de se servir de Chars & de chevaux dans les armées, pour mettre sa confiance en tout autre que dans le Seigneur (Voyez à ce sujet la IV. *Dissertation de M. Sherlock, sur l' Entrée triom-*

que dans la Grece où il assure n'avoir commencé que vers l'an du Monde 2650. treize a quatorze-cents ans avant l'Ere Chrétien-

---

phante de Jesus Christ dans Jerusalem. L'usage & les fins de la Prophetie, *tom.*II. *Paris* 1754. *pag.* 273. *& suivantes.* = *Biblioth. Britannique, juillet, Août &c.* 1733. *tom.*1.*part.*II *pag.*403.*suiv.* - *pag.*414.*suiv*, = *M.Chais, uti supra*, *sur le chap.* XVII. *verf.*16. *du Deutéron. tom.* III. *part.*II *pag.*154 *suiv.*). Absolom fut le premier qui introduisit l'usage des Chars & des chevaux en Israël. (II.*Rois*,XV.1.) Jusqu'alors les Rois ne montoient que des mules, & les premiers de l'Etat n'avoient d'autres montures que des ânes, ainsi qu'on le voit dans l'histoire des Juges (Voyez *Jug.* V. 10. - X.4. - XII.14. = II.*Rois*,XVI.2. - XVII.23. - XIX.26. = III.*Rois*,XIII.13. = I. *Paralip.*XXVII.30. *&c.*). Salomon est le seul Roi des Hébreux qui ait entretenu un grand nombre de chevaux & de Chars (Voyez *Bochart. Hierozoic.part.*1. *lib.*II. *cap.*IX.*col.*171.*seqq.*). Ni David son pere, ni les Rois ses successeurs n'ont point eu cette ambition. Leur armée étoit toute d'infanterie. Si l'on remarque quelques chevaux & quelques Chariots sous les regnes suivants, ils ont été en fort petit nombre, & nullement capables de former une armée (Voyez la *Dissertat. sur la milice des Hébreux*, *par Dom Calmet*, inserée dans le 3me. *tome*,*part.*II. *de la Ste Bible en Latin & en François*, *avec des notes littérales &c.* *Paris* 1748. *pag* 286. *suiv.*). Les Macchabées cependant ne firent point difficulté d'employer de la cavalerie dans leurs armées; & il n'est point dit que le seigneur ait jamais blamé en cela leur conduite: c'est qu'un des objets principaux de la défense de Moyse (*Deut.*XVII. 16.) qui étoit la crainte de l'idolatrie, ne subsistant plus, Dieu avoit dispensé alors son Peuple de cette

ne, du temps de Bellérophon qu'il fait contemporain d'Aod, juge en Israel. Telle est, selon cet Académicien, l'époque de l'usage des chevaux pour les Grecs (1).

On ne finiroit jamais, s'il nous falloit suivre l'histoire de toutes les Nations : il suffit d'avoir donné un simple exposé des preuves sur lesquelles sont fondés leurs premiers

loi. M. Sherlock (*loc. cit.*) a très-bien détaillé un de ces objets qu'il prend dans la nature de la Théocratie; mais l'auteur paroît s'être trompé en prétendant que cette loi étoit absolue, *Qu'elle devoit être tant pour le Prince que pour le Peuple, une marque distinctive & permanente à laquelle on reconnoîtroit si les Israëlites mettoient leur confiance en Dieu leur liberateur*. Si l'objet de la loi eût toujours été tel, il n'est point à croire, que des personnages aussi saints & aussi pieux que le furent les Macchabées, eussent osé violer cette défense. Voyez notre Article au mot *Cheval*, inseré dans le VI. tome du *Dictionnaire des Sciences Ecclésiastiques &c.*, *du R. P. Richard*, *Dominicain*.

(1) *M. l'Abbé Gedoyn*, *loc. cit. Mém. de Litt. de l'Acad. des Inscript. tom.* VIII. *pag.* 318. 324. 325. = 3mes. *Recherches sur le même sujet, par le même Académicien. Mém. de Litt. &c. tom* IX. *pag.* 373. Je la croirois cependant plus ancienne chez les Grecs : les premieres colonies Egyptiennes ou Phéniciennes dûrent naturellement leur porter un usage qui, dans le temps du départ de ces Egyptiens ou Phéniciens, étoit assés commun, du moins en Egypte; & ces colonies furent certainement antérieures au siecle de Bellérophon.

temps historiques, dans cet espace de temps que nous avons parcouru. Nos différentes observations semblent nous mener à conclurre encore, que les annales des Peuples, bien loin de concourir toutes à nous attester une si grande ancienneté & cette universalité que des auteurs attribuent à ces usages, il ne reste pas moins à démontrer que telle ait été la pratique constante de tous les pays & de tous les temps. Rien ne paroît donc antérieur à ce que les Egyptiens nous présentent au sujet de ces deux usages.

Notre assertion acquerroit encore un nouveau poids, si nous osions placer Osymandué Roi d'Egypte, peu de siecles après le Déluge, comme le fait M. d'Authville (1). Dans le monument sépulcral de ce Prince, on lisoit sur une pierre, selon Diodore de Sicile (2), l'histoire de la guerre qu'il avoit entreprise contre les Peuples révoltés de la Bactriane, conduisant avec lui une armée de quatre-cents mille hommes d'infanterie & de vingt-cinq mille chevaux. Mais quel rang

(1) *Loc. cit. Encyclopédie*, *tom.*v.*pag.*885.

(2) *Bibliothec. lib.*1. *pag.*44. *seq.*

ce Prince doit-il occuper parmi les Dynaſties Egyptiennes ? Ni dans les tables de Manethon que Joſephe, Jule-Africain, Euſebe & George Syncelle nous ont laiſſées, ni dans celles d'Eratoſthene, ni enfin dans la liſte d'Hérodote, il n'eſt point fait mention de ce Roi d'Egypte. Diodore de Sicile & Hécathée ſont les ſeuls écrivains que je ſçache, qui l'appellent par un ſemblable nom. Diodore met d'abord à la tête de ſon catalogue (1) Menas où Menes, auquel il donne 52. ſucceſſeurs qui rempliſſent un eſpace de plus de 1400. années: ceux-ci ont ſept de leurs deſcendants dont les noms ne ſont point marqués, encore moins les années de leurs regnes, de même que celles de Buſiris que Diodore aſſûre avoir été le huitieme de ces derniers. Après avoir donné à Buſiris huit autres Princes de ſa famille, dont le dernier eut le même nom, & au quel il fait bâtir la grande ville de Dioſpolis que les Grecs appellerent Thebes, il vient enſuite à Oſymandyas ou Oſymandué (2). Il y a d'ailleurs tant de

(1) *Ibid. pag.* 42. *& ſeqq.*

(2) Suivant le Chevalier Marsham (*Chronic. Canon. ſec.* XV.

vuides dans ce catalogue de Diodore, les noms & la durée des regnes de chaque Prince Egyptien sont si différents de ce que nous trouvons dans les listes des autres écrivains que nous avons cités, que vouloir donner un ordre chronologique d'après cette table, ce seroit s'asservir à un travail très-ingrat,

*sec.*XV.*pag.*403.), ce Prince est le même qu'Aménophis ou Memnon, l'Ismandes ou l'Imandes de Strabon & l'Osimandes d'Hécathée. Les deux premieres de ces dénominations viennent peut-être, dit-il, du nom d'Isis, & la seconde de celui d'Osiris, d'où on aura fait Osimandes. Et ailleurs (*sec.*X.*pag.*237.), en parlant de ce Prince Thebain, il assûre qu'il regnoit dans le XVI. siecle (après le Déluge) : s'il est cependant le même qu'Aménophis il doit avoir vécu en 1480. selon la table de l'écrivain Anglois (*ibid. pag.* 389. *vid. & pag.*400. *seq.*), c'est-à-dire, plus d'un siecle après Sésostris, dans le systême de M. Marsham touchant le temps où vécut ce dernier Prince. Perizonius n'ose rien décider sur la personne du Roi Osymandué & sur l'époque de son regne (*Origin. Ægypt. cap.*XVIII. *pag.*300.306.). L'hypothese de M. Newton ne satisfait pas davantage. Cet auteur ne fait point difficulté de déranger la succession des Rois d'Egypte, rapportée par Hérodote; & après avoir supposé que Sésostris est l'Osiris des Egyptiens ou le Bacchus des Grecs & le Séfac de l'Ecriture; Menes qu'on reconnoît universellement pour avoir été le premier Roi d'Egypte, n'occupe dans son hypothese que le quatrieme rang, après Sésostris. Il convient avec le Chevalier Mar-

qui peut-être ne conduiroit à rien (1). M. d'Authville, faute de monuments plus anciens pour appuyer cette grande antiquité

sham, que Menes est le même qu'Aménophis & Memnon; il ajoûte que c'est par corruption de nom, qu' Aménophis fut appellé Menès, Minès, Minæüs, Mineüs, Minevis, Enephès, Venephès, Phaménophis, Osymanthyas, Osimandès, Ismandès, Imandès, Memnon & Arminon (*La Chronologie des anciens Royaumes*, *pag* 265. *suiv.*) On voit par l'exposé du sentiment de ces auteurs, peut-être les seuls desquels on pouvoit se promettre quelques traits de lumieres, combien il est difficile de déterminer avec précision ce qui concerne la personne d'Osymandué & le siecle où il a vécu. Avertissons cependant, que M. Freret (*Défense de la chronolog part.* III. *pag.* 387.) le croit plus ancien que Sésostris contemporain de Moyse, mais il ne détermine point en quel temps il vivoit. M. Bossuet ne sçait encore où placer ce Prince dont nous voyons de si magnifiques monuments dans Diodore & de si belles marques de ses combats. *Discours sur l'hist. univers. pag.* 507. *édit. de Paris* 1744.

(1) M. Gibert convient des grands défauts de ce catalogue; il croit cependant pouvoir en ramener la suite des Rois Egyptiens à des époques connues & à des termes certains (Voy. ses *Observations sur différentes suites de Rois d'Egypte*. *Mém. de l'Acad. des Inscript. tom.* XIX. *pag.* 1. *suivantes*). Pour parvenir à cette fin, il laisse pour quelque temps Menes & ses descendants, & discute d'abord (*pag.* 2.) ce que Diodore de Sicile nous rapporte de Busiris & des siens. M. Gibert s'attache ensuite à deux époques (*pag.* 3.): il prend la premiere dans le regne de Mœris qu'il fait vivre environ un siecle avant la guerre de Tro-

de l'Equitation qu'il voit établie dans tous les âges & chez tous les Peuples, ne semble-t'il pas avoir saisi avec trop d'empressement

ye, & l'autre dans le regne d'Egyptus dont l'époque nous est également connue, I°. par celle de Danaüs son frere, que l'histoire Grecque fait passer d'Egypte en Grece un peu plus de 300. ans avant cette guerre; II°. par l'époque de Mœris même. Ces deux dattes sont ici fixées par des témoignages positifs ou des conséquences nécessaires de faits historiques. Ayant ces deux époques fixes & certaines dans la Chronologie des 34. Rois que Diodore nous fournit depuis Busiris jusqu'à Sésoosis, M. Gibert dit qu'on pourroit déterminer, à peu-près, les autres par la durée technique & le nombre des regnes qu'il évalue après M. Newton, à raison de 18. à 20. ans environ, l'un portant l'autre. Cette regle fondamentale de la chronologie technique, une fois posée, les 34. regnes donneront un espace de six à sept-cents ans avant la guerre de Troye; d'où il suit que Busiris se trouvant le premier de ces Rois, doit avoir vécu un égal espace de temps avant cette même guerre. M. Gibert vient ensuite (*pag.* 5. *suiv.*) à un fragment de Manethon, conservé par Josephe, où il est parlé de vingt Princes avec la durée de leur regne, & tâche de trouver quelque point de réunion entre les uns & les autres des Rois nommés dans les catalogues de ces deux auteurs. Le Séthosis de Manethon est (*pag.* 7. *suiv.*) le Sésoosis de Diodore & le Sésostris d'Hérodote, ainsi que l'ont reconnu Scaliger, Marsham, Pezron, Pezronius, M. Fourmont, quoique d'ailleurs si souvent opposés les uns aux autres. C'est donc ici le point de réunion qu'on doit saisir entre les listes de l'écrivain

ce récit de Diodore de Sicile, écrivain dont le témoignage en fait d'antiquités Egyptiennes, n'est point tel qu'on doive l'embrasser sans aucun examen?

Egyptien & Diodore de Sicile. Après avoir fixé (*pag.* 10.-17.) le synchronisme de quelques-uns des Princes qu'on trouve dans les deux catalogues, par le moyen de divers traits de ressemblance, par la disposition, la distance des regnes & par des raisons étymologiques, M. Gibert conclud (*pag.* 12.) „ que les „ Rois de l'histoire desquels Diodore nous donne un „ extrait, sont ceux du catalogue conservé dans le „ fragment de Manéthon .... (*pag.*17.) que la réu- „ nion & le concours de tant d'autres traits si préci- „ sément conformes, suffisent pour ne pas laisser „ beaucoup de doute sur l'identité de tous ces Rois, „ quelque différens que soient leurs noms, ni par- „ conséquent sur la supercherie des Egyptiens ou de „ Diodore, qui nous les donnent pour des Rois dif- „ férens, & les placent à la suite les uns des autres, „ quoique les derniers ne soient qu'une répétition „ des premiers „. De-là M. Gibert passe à la suite des autres Rois d'Egypte du catalogue de Diodore: après différentes remarques qu'il fait à ce sujet, pour trouver encore le synchronisme de quelques Princes, il revient sur ses pas (*pag.*24.), & observe qu'on ne peut pas se fier à la disposition qui paroît résulter de la narration de Diodore, en plaçant Menes & ses 52. descendants 1400. avant Busiris; parce que cet arrangement n'est rien moins que sûr. Diodore n'interrompt ici ses listes de Rois par des intervalles indéfinis, que pour en imposer, ainsi qu'il l'a fait quand il a parlé de Busiris & de ses 52. successeurs: en un mot, Diodore de Sicile, selon M. Gibert, suppose faussement de

Les monuments des Nations & leurs premiers temps historiques ne nous ont donc rien offert jusqu'à présent pour apprécier au

longs intervalles entre des Princes qui se sont immédiatement succedés. Enfin l'objet du Mémoire du sçavant Académicien est de prouver que Busiris est véritablement le même que Menes. „ L'un & l'autre nous „ est donné dit M. Gibert (*pag.* 26.) comme le premier „ Roi d'Egypte, l'un & l'autre y est suivi de 52. successeurs en tout; de l'un & l'autre, au dernier de ces 52. „ successeurs, l'on compte environ 1400. ans. Des-lors „ l'époque de Ménès ne fait plus beaucoup de difficulté, puisqu'elle dépend du terme où finissent ces „ 1400. ans, & que par l'histoire des successeurs de „ Busiris, ce terme est indubitablement le temps où „ les Perses entrerent en Egypte & la conquirent. „ Ce fut, suivant Diodore, la troisiéme année de „ la LXXIII. Olympiade, l'an 525. avant J. C.: ainsi „ Ménès auroit regné environ 1915. ans avant J. C. „ Cette époque, ajoûte M. Gibert, demande cependant encore quelque examen, & c'est ce que nous „ ferons dans un autre Mémoire „.

Tout dépend dans cette hypothese de l'âge auquel Menes auroit vécu. Comme l'exemplaire des *Mémoires de l'Académie*, que j'ai en ma disposition, ne va qu'au XXVIIIme. tome, j'ignore si l'Ecrit que M. Gibert nous a promis là dessus, a encore paru, & quel est son sentiment touchant l'époque de cet ancien Monarque d'Egypte : voyons cependant, si on pourroit la fixer à la faveur des calculs adoptés dans le Mémoire de M. Gibert. Cela nous conduira peut-être au temps où il faudra placer Osymandué, suivant les principes du sçavant Académicien, quoiqu' il ne

juste l'origine & le progrès de ces usages qui nous occupent. Nous avons, il est vrai, trouvé de temps en temps quelques traditions

dise rien de ce Prince. M. Gibert met la datte du regne de Busiris qu'il croit ne devoir point distinguer de Menes, six à sept-cents ans avant la guerre de Troye. Si nous plaçons avec lui (*pag.*13.) cette derniere époque à l'année 1182. ou à 1184., selon Apollodore, (car ceux qui suivent sa chronologie, employent tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux nombres) nous remonterons par-conséquent à 1882. ou à 1782.environ avant l'Ere Chrétienne.Prenons le premier de ces nombres, & calculons la suite des regnes depuis Busiris jusqu'à Osymandué, à raison de 20. ans pour chacun, comme le fait M. Gibert. Busiris, selon Diodore, eut huit successeurs de sa race, après lesquels vient Osymandué. Ces huit regnes, en y ajoûtant celui de Busiris, donnent précisément 180. années. Osymandué auroit donc commencé à regner l'an 1702. avant J. C.: c'est justement, selon notre calcul, l'époque de l'entrée de Jacob en Egypte; mais si l'on suppose que Menes ou Busiris, est antérieur à J. C. de 1915. ans, comme on l'a vu dans l'écrit de M. Gibert, nous irons à l'an 1735. avant la même Ere. Il se présente d'abord une difficulté contre ce calcul: l'évaluation des regnes, telle que la donne M. Gibert d'après M. Newton, est en effet trop abrégée. M. Freret l'a démontré avec évidence contre ce Philosophe Anglois (Voy. sa *Défense de la Chronol. part.* 1. *pag.* 45. *suivantes*, *& la préface de M. De Bougainville*, *ibid. pag.* XXIX. *suiv.*). Il faut donc évaluer ces neuf regnes à 28. ans l'un portant l'autre, & c'est le moins qu'on puisse leur donner; on auroit alors un espace de 252. ans depuis Busiris jusqu'à Osyman-

dépoſées dans les annales des Peuples : les Egyptiens eux-mêmes, par exemple, & les

---

dué ; lesquels retranchés de 1915. , produiroient 1663. années ; ce qui eſt poſtérieur à notre époque. Mais tout ce calcul me paroît fort hypothétique ; & la datte de Menes ou de Buſiris fixée à l'an 1915. ne ſçauroit même s'accorder en aucune maniere avec celle que M. Gibert donne au regne d'Egyptus, qui eſt, ſelon lui, (*pag.* 11.) de l'an 1905. avant J. C. En voici la preuve : Egyptus, ſuivant Diodore, eſt le neuvieme Prince depuis Oſymandué ; il y a donc ici huit regnes avant Egyptus, qui demandent 160. ans pour leur durée technique dans les principes de M. Gibert : ces 160. ajoutés aux 1905. où commence le regne d'Egyptus, feront remonter la datte de celui d'Oſymandué à l'an 2065. avant J. C. prenez encore l'eſpace de temps qu'ont vécu les huit prédéceſſeurs de ce dernier Prince juſqu'à Buſiris ou Menes ; ce ſera encore 160. ans de plus, ce qui nous conduit à l'an 2225. avant l'Ere Chrétienne. Nous voilà bien près du ſiecle où quelques-uns placent Menes, le premier Roi de Thebes dans le canon d'Eratoſthene ; M. des-Vignoles (*Chron. de l'Hiſt. Sainte*, *liv.* VI. *ch.* IX. *pag.* 733. 767. 796.) le met à l'an. 2285. avant J. C. Si enfin nous réduiſons la durée de ces différents regnes ſelon les principes de M. Freret, il nous faudra remonter bien au de-là. Enfin, quelque hypotheſe que l'on ſuive touchant cette évaluation, je ne vois pas que les 1400. ans que Diodore aſſigne aux 52. ſuccéſſeurs de Buſiris, puiſſent ſe concilier avec les dattes données ci-deſſus, & qu'il ſoit poſſible de tirer de ſon catalogue quelque préciſion chronologique, capable de fixer des époques aſſûrées, relativement aux regnes de tous ces Princes.

Chinois nous en ont preſenté des plus anciennes ; mais ces traditions ne nous paroiſſent point aſſès conſtatées : elles ne ſçauroient donc appuyer une époque quelconque.

Vouloir même établir un fait hiſtorique ſur la foi des premieres traditions des autres Peuples, ſuppoſé qu'on en trouvât quelqu'une touchant la matiere que nous diſcutons, ce ſeroit s'expoſer à donner gratuitement dans des écarts que reprouveroit une critique guidée par la ſaine raiſon. C'eſt au poids de cette même critique ſage & éclairée, qu'il eſt néceſſaire de rappeller l'authorité des anciennes traditions qui ne ſont la plupart qu'un tiſſu de fictions mal digerées, mais que la crédulité réaliſe, & qui n'ont aucun fondement dans l'hiſtoire.

Des traditions qui nous viennent des âges ſi obſcurs, ne ſont donc pas aſſès recevables, pour leur attribuer, antérieurement aux Egyptiens, la connoiſſance de ces uſages qu'une époque la plus aſſûrée laiſſe inconteſtablement à ces derniers.

Qu'on ne diſe pas que n'avoir aucun egard à ces traditions, ſouvent corrompues par la

Mythologie, & même alterées à dessein par les Historiens, c'est combattre en quelque façon la vérité de l'histoire. „ N'est-ce pas „ au contraire servir cette même vérité, dit „ un Académicien (1), que de la dégager „ de ce qui pourroit la rendre suspecte „ ?

Je ne niérois pas pourtant, que ce qu'il y avoit de confus, d'obscur & de Mythologique dans ces traditions, n'eût pû être suppléé par des monuments authentiques. Telles furent les Inscriptions qu'on grava sur des Piles, des Colonnes, des Pyramides, des Obélisques, des Arcs de triomphe & sur d'autres monuments de cette espece, dressés pour la même fin; comme lorsqu'on bâtissoit des villes, qu'on érigeoit des autels, qu'on élevoit des tombeaux en l'honneur des Monarques, des grands hommes, de tous ceux enfin qui avoient rendu quelque service important à la patrie, ou qui étoient devenus fameux par quelque nouvelle invention utile à la société.

(1) *M. De Pouilly, Dissertation sur l'incertitude des quatres premiers siecles de Rome. Mém. de Litt. de l'Acad. des Inscript. tom.* VI. *pag.* 14. *not.* *

On n'ignore point que les Egyptiens en particulier, les Grecs, les anciens Toſcans ou Etruſques & les Romains ſe ſignalerent par ces ſortes de monuments publics. Je ne doute point auſſi, que les autres Nations un peu cultivées n'ayent pratiqué de ſemblables uſages dans un certain temps, quoique chacune ſelon ſon goût & à ſa façon. Les baſes des Statues, les Trépieds, les Vaſes, les Bas-réliefs, les Médailles & autres Antiques qu'on voit tous les jours dans les cabinets des curieux, étoient des hiſtoires parlantes, qui dépoſoient toutes pour la tradition. Atticus diſoit d'Athenes, qu'il n'y pouvoit faire un ſeul pas qui ne lui retraçât le ſouvenir de quelque grand homme (1).

Les veſtibules des Temples, les Temples eux-mêmes, les portiques & les édifices publics, où on liſoit par-tout des Inſcriptions, préſentoient un abrégé d'hiſtoire & une eſpece d'annales (2). Les Hymnes & les

(1) *Cicero de Legibus lib.* II. *cap.* II. *oper. tom.* III. *pag.* 185.

(2) *Cum tabulis & columnis quæ geſtorum ordinem continerent.* Æl. Lampridius *in Alexandro Severo, Hiſtor. Auguſt. ſcript. tom.* 1. *pag.* 929. = *Tribellius.*

Cantiques qu'on chantoit pour célébrer la mémoire de quelque fait considérable ; les Fêtes & les Jeux institués dans la même vûe; les archives enfin conservées dans les Temples & ailleurs avec tout le soin possible, où l'on décrivoit ce qui étoit arrivé de mémorable dans la République ou dans l'Etat, comme les guerres, les traités de paix ou d'alliance, les législations, les réformes dans le gouvernement, & autres titres de ce genre : tout cela étoit autant d'actes qui perpétuoient le souvenir des faits, celui de l'origine des Arts & des découvertes intéressantes.

A l'aide de pareils monuments, les traditions à demi-perdues, affoiblies & déjà obscurcies, ou enfin corrompues par les Mythologues, auroient pû se remettre dans leur premiere pureté, si elles tenoient sur-tout à l'invention de quelque Art célebre, dont on avoit consacré la mémoire par des titres & des actes publics. Ces traditions ainsi appuyées auroient été sans doute d'un grand secours pour tous ceux d'entre les auteurs de l'antiquité,

Pollio in Divo Claudio, ibid. pag.355. & 367. Vid. not. Isaac. Casauboni & Claud. Salmasii, pag.366.

qui avant de ſe mettre à écrire l'hiſtoire, auroient conſulté encore ces ſortes de monuments.

Avec des ſources ſi abondantes, qui auroient dû être ouvertes aux premiers Hiſtoriens, il ſemble qu'indépendamment même de toute tradition, le ſouvenir des événements célebres & des découvertes utiles, étoit à l'abri de s'alterer & de ſe perdre. Des-lors l'hiſtoire de la naiſſance des Arts, celle de leurs progrès & des connoiſſances humaines auroient dû paſſer à la poſtérité la plus reculée. Les monuments & la tradition ſe donnant ainſi mutuellement la main, ſervoient auſſi à conſtater d'une maniere la plus authentique tout ce qui concernoit les anciens Peuples.

De telles traditions ſont certainement d'un grand poids. S'il en eſt de ſemblables dans l'antiquité ſur la matiere préſente, qui aillent plus haut que la datte qu'on a indiquée, nous ne ſommes point en droit de prétendre que les Egyptiens fuſſent les premiers en poſſeſſion de ces uſages dont nous diſcutons l'époque.

Mais on ne peut juger de ces traditions que par le récit des Historiens, ou par des monuments qui, étant liés à ces traditions, ont survecu à l'injure des siecles, & qui déposeroient pour l'invention de ces usages avant notre époque. Or, comment apprécier ces faits traditionnels, si l'antiquité elle-même, qui seule auroit pû les faire valoir en conservant ses propres monuments, se trouve dans l'impuissance de nous les garantir par la perte des titres qui les auroient soûtenus : si la narration des Historiens manque en conséquence de preuves suffisantes pour nous les attester : si enfin les Historiens ne sont pas assès accrédités eux-mêmes ?

L'histoire dût avoir sans contredit de puissants secours dans les anciens temps. Le nier, ce seroit s'inscrire en faux contre cette antiquité elle-même ; il est cependant des siecles qui en furent plus ou moins abondants. Les Peuples de ces âges reculés n'eurent pas toujours les mêmes précautions, ni les mêmes soins pour leur histoire ; encore moins furent-ils assès attentifs à conserver le souvenir de leurs premieres découvertes dans les

Sciences & dans les Arts. L'usage de l'Ecriture ne fut pas d'abord universel (1). Quelques

(1) Il paroît que l'usage de l'écriture est très-ancien ; mais il ne faut pas se fier là-dessus à ce qu'en disent sur-tout les Historiens Grecs. Ils nous dattent ordinairement cette découverte, d'une antiquité la plus reculée. Les Turdétains, par exemple, Peuple de la Bétique, le plus grave & le plus sage de tous ceux de l'ancienne Espagne au rapport de Strabon, avoient, selon le même auteur, des livres depuis un temps le plus éloigné, des Poëmes, des Loix même écrites en vers. Ils disoient qu'ils conservoient tout cela depuis plus de six mille ans. L'écrivain d'où je tire cette anecdote (*Don Velasquez, Ensayo sobre los Alphabetos de las Lettras desconocidas, &c. pag. 19. seq.*) pour donner au récit de Strabon quelque air de probabilité, souhaiteroit fort de pouvoir réduire les années de cet Historien à celles de trois ou de quatre mois ; ce qui feroit une antiquité de 2000., ou 1500. ans, depuis que ce Peuple auroit eu l'usage de l'écriture jusqu'au temps de Strabon, ou au premier siecle de l'Ere Chrétienne. Mais ces prétendues années furent inconnues aux Anciens : nous l'avons montré plus haut (*pag. 51. suiv. not. 2.*) ; & les Grecs les ignorerent absolument, comme l'a très-bien prouvé le sçavant Allatius dans son traité intitulé, *De Mensura Temporum Antiquorum & præcipue Græcorum exercitatio. Coloniæ Agrippin. 1645. cap. IX pag. 83. seqq.* Pour revenir à l'usage de l'écriture, les uns le considerent aussi ancien que le Monde, d'autres lui donnent une origine beaucoup plus récente ; du moins est-il constant qu'il ne fut point d'abord universel, & que des Peuples ne l'ont même connu que très-tard, quelque origine qu'on lui assigne d'ailleurs. Sans nous arrê-

Nations s'en servirent plus tôt,& les unes plus tard que les autres: toutes ne furent pas même d'abord également cultivées, & les plus anciennes ne sont point celles qui ont été plus jalouses d'instruire la postérité de ce qui leur étoit arrivé. Si elles consignerent leurs événe-

ter à ce point de critique, les citations suivantes de différents auteurs qu'on pourra consulter, suppléé-ront à ce que nous dirions ici sur cette matiere. Voyez *Hermannus Hugo, Soc. Jes. De prima scribendi origine & universa Rei Literariæ Antiquitate, edit. Antuerp.* 1617. *cap.*II.*pag.*40.*seqq. - cap* X.*pag.*89.*seqq.* = *Johannes Bouhier, Senatus Divionens. Præses, de Priscis Græcorum ac Latinorum Litteris. In extrema Palæographia Græca Bernardi de Montfaucon, edit. Paris.*1708.*pag.*553. = *Thom. Bangius*, עט הקדם *Cœlum Orientis & Prisci Mundi, exercit. prima de Primis Literarum Natalibus, edit. Hauniæ* 1657. *pag.* 5. *seqq.* = *M. Jaquelot, Dissert. sur l'Existence de Dieu, tom.* II. *ch.* XXIII. *pag.* 145. *suiv.* = *Sam. Bochart, Chanaan lib.*I. *cap.*XX. *pag.*488. *seqq.* = *Stephan. Morinus, Exercitationes de Lingua Primæva, edit. Ultrajectens.*1694. *exercit.* I. *de Literis, pag.*172. *seqq.* = *M. l'Abbé Anselme, Ire. & IIme. Dissertat. sur les monuments, qui ont suppléé au deffaut de l'écriture, & servi de Mémoires aux premiers Historiens. Mém. de Littér. de l'Acad. des Inscript. tom.* IV. *pag.* 380. *suiv. - tom,* VI. *pag.* I. *suiv.* = *M. Goguet, De l'Origine des loix, &c. tom.* I. *liv.* II. *chap.*VI. *pag.* 160. *suiv.* = *Sam. Shuckford. Hist. du Monde, tom.*I. *liv.*IV. *pag.* 217. *suiv. &c.* = *Joan. Alb. Fabricii Bibliograph. Antiquaria, cap.*XXI. *pag.*625. *seqq.* = *Dan. Georg. Morhofii Polyhistor Literarius, tom.* I. *lib.*IV. *cap.*I. *pag.*720. *seqq.*

ments ſur des regîtres publics, ce n'aura été que lorſqu'elles auront formé un Peuple de quelque conſidération, & qu'on les vit dans une ſociété fixe & policée.

De-là cette extrême confuſion qui regne dans les premieres traditions & les hiſtoires des anciens Peuples : en vain nous efforcerions-nous de percer toutes ces ténebres. Delà encore l'eſpece d'impoſſibilité où l'on eſt, de fixer chez eux la véritable origine de ces uſages dont nous n'avons trouvé des traces juſqu'à préſent, que parmi la Nation Egyptienne.

Ce n'eſt pas tout : ſi l'on vit dans peu s'alterer & ſe corrompre l'état primitif de la Religion, qui dès le commencement de la diſperſion du Genre-humain après le Déluge, dut être le même dans la poſterité de Noé : ſi l'on vit bientôt regner la ſuperſtition & l'ignorance parmi les deſcendants de ce Patriarche : ſi un objet auſſi eſſentiel & auſſi intéreſſant que l'eſt le dogme de la Création, s'effaça entierement du ſouvenir des hommes, à la reſerve d'un ſeul Peuple qui en garda tou-

toujours le dépôt par une faveur ſpéciale de la providence ; devons-nous être ſurpris que les Peuples ayent négligé leurs premiers temps hiſtoriques, objet infiniment au-deſſous de la Religion ; qu'ils ayent interpolé & dépravé à deſſein leurs premiers Mémoires par une ridicule vanité de ſe faire paſſer pour une Nation ancienne & l'inventrice des Arts ?

Les Poëtes & les Hiſtoriens n'eurent point honte de ſeconder eux-mêmes cette folle ambition des Peuples, par les généalogies de tous ces Dieux & de tous ces Héros, par les fables abſurdes & monſtrueuſes, dont ils n'accompagnerent que trop leurs récits. Que ne pourroit-on pas dire, par exemple, d'Homere & d'Héſiode (1) ? Ils furent deux grands Poëtes : je ne leur diſpute point cette gloi-

(1) „ La Théogonie, on l'a vû, dit M. Fourmont, „ l'Aîné, dans ſes *Réflex. Crit. ſur les Hiſt. liv.* III. *chap.* IV. „ *pag.* 25. renfermoit quelques traditions antiques, „ mais en général c'eſt un ouvrage de pure imagina- „ tion. Les traditions s'y trouvent ordinairement al- „ terées, changées, groſſies ou diminuées à n'être „ plus reconnoiſſables „. Voyez *Jac. Bruckeri Hiſt. Crit. Philoſoph. tom.* I. *part.* II. *lib.* I. *cap.* I. *pag.* 368.

re ; mais les Historiens de leur propre pays les accusent d'avoir corrompu & altéré toutes les traditions (1).

Les hiéroglyphes Egyptiennes, qui n'étoient d'abord que des emblémes destinés à annoncer les choses les plus simples & les plus naturelles, ne devinrent-elles pas la source d'une infinite de méprises & d'erreurs ? Quel est aujourd'hui le sçavant qui osât se promettre de les déchifrer & de les éclaircir d'une maniere bien satisfaisante (2) ?

Si de ces désordres trop sensibles dans les monuments des Peuples, on passoit aux anciens Historiens ; quel affreux mélange de vérité & de fausseté dans leurs écrits. Sanchoniathon, pour ne rien dire ici de quantité d'écrivains de l'antiquité, cet auteur dont les fragments sur l'histoire Phénicienne (3)

(1) *M. Fourmont, ibid. ch.*I. *pag.6.*

(2) Voyez *Jac. Brucker, loc.cit. cap.*vI. *pag.* 270. *seqq.* ⇉ *M. le Comte de Caylus, Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines, tom.*1. *pag.*2.

(3) Eusebe & Théodoret nous en ont conservé de fragments d'après les neuf livres qu'on prétend avoir été publiés en Grec par Phylon de Biblos, qui vivoit sous Adrien vers le milieu du second siecle de l'Egli-

ſont ſi eſtimés par quelques ſçavants (1) & regardés par plus d'un critique comme des piéces de nul poids (2) ; Sanchoniathon, dis-

ſe. M. Fourmont, l'Aîné, a inſeré ces fragments dans ſes *Réflexions Critiques*, qu'on a citées, *liv.* 1. *chap.* 1. *pag.* 4. *& ſuiv.*, tels qu'on les trouve dans Euſebe (*Præparat. Evangel. lib.* 1. *cap.* X. *pag.* 33. *ſeq.*), & les a accompagnés d'une traduction Françoiſe.

(1) Outre M. Cumberland & M. Fourmont, le premier dans ſes *Origines Gentium antiquiſſimæ*, le ſecond dans ſes *Réflex. Critiq.*, deux ouvrages où l'on ſe ſert beaucoup des fragments de l'écrivain Phénicien ; je me contenterai de renvoyer à la *Diſſertation de M. Goguet ſur Sanchoniaton. Origine des loix*, *tom.* 1. *pag.* 359. *ſuiv.* Il eſt bon de voir auſſi une autre *Diſſertation ſur les Livres de Sanchoniaton, contre l'Auteur de la Bibliotheque Critique* : on l'attribue au P. Tournemine, & elle eſt inſerée dans le journal de Trevoux, ou *Mém. pour l'hiſt. des Sciences & des beaux Arts*, *Janvier* 1714. *art.* V. *pag.* 68. *ſuiv.*, *Fevrier. art.* XXV. *pag.* 323. *ſuiv.* ; quoique cet auteur n'entre point dans la queſtion, ſi l'hiſtoire de Sanchoniathon eſt véritablement d'un ancien écrivain qui étoit ainſi nommé; par l'examen aſſès détaillé, qu'il fait des raiſons qui ont porté M. Simon (*Biblioth. Critique*, *tom.* 1. *ch.* IX. *pag.* 131. *ſuiv.*) à s'inſcrire en faux contre cette hiſtoire, l'on s'apperçoit bien que l'auteur de la Diſſertation ne la regarde pas moins comme ſuppoſée.

(2) Voyez *Henricus Dodwellus, de Sanchoniathonis Hiſtoria, in extremis eiuſdem Epiſtolis duabus, edit. Londin.* 1691. *pag* 2. *ſeqq. Vid. Acta Erudit. Lipſiæ* 1696. *ſupplement. tom* II. *pag.* 512. *ſeqq.* = *J. Alb. Fabricii Biblioth. Græc. vol.* 1. *lib.* 1. *cap.* XXVIII. *pag.* 165. *ſeq.* = *J. H. Urſini*

je, qui iroit presque de pair avec Moyse p ur son ancienneté (1), nous tait pourtan: des faits

de Zoroastre &c. Exercit. III. *pag.* 181. *seqq.* = *Bibliotheque ancienne & moderne, &c. de Jean le Clerc, pour l'année* 1725. *tom* XXIII. *premiere part. pag* 209. 215. 220. *suiv.* *&* 226. = *Jac. Brucker, loc. cit. cap.* VI *pag.* 237 *seqq.* = *Vie du Docteur Cumberland par M. Payne* : on la trouve au commencement de l'ouvrage intitulé, *Les Loix de la Nature expliquees, &c. trad. du latin du même auteur, par M. Barbeyrac, avec des notes du traducteur. Leyde* 1757. *pag.* XXV. *Not* 5. Ecoutons ce que Porphyre, ce grand ennemi du nom Chrétien, rapporte de l'écrivain de Phénicie : *Rerum . . . ad Judæos pertinentium historiam Sanchuniatho Berytius summa fide conscripsit, quippe quæ cum eorum locis atque nominibus apprime consentiat, cum præcipua rerum illarum capita* παρὰ Ἱερομβάλου τοῦ ἱερέως Θεοῦ τοῦ Ἰευὼ *ab Hierombalo quodam Jevi Sacerdote accepisset. Hoc illius opus Abibalo regi Berytiorum dedicatum non modo rex, sed etiam ii quorum apud ipsum erat, de scriptorum veritate cognoscere, omnes comprobarunt.* Porphyrius, *de Abstinentia, apud Euseb. Præparat. Evang. loc. cit. pag.* 31. Si Sanchoniathon n'a pas été plus exact sur les propres affaires des Juifs & celles de son pays, qu'il ne l'a été sur l'histoire de la Création & l'événement du Déluge, que pouvons-nous attendre d'un tel Historien ?

(1) Eusebe le fait antérieur au siege de Troye (*loc. cit. lib.* I. *cap.* IX. *pag.* 30.) ; mais ce n'est qu'après le témoignage de Porphyre, écrivain suspect. Athénée est le premier des Anciens, que je sçache, qui ait fait mention de cet auteur. Il en parle sous le nom de *Souniaithon* (*Deinosoph. lib.* III. *cap.* XXXVI. *pag.* 126.) qui est le même que Sanchoniathon, comme Casaubon l'a observé (*Animadvers.*

qui intéreſſent tous les hommes. Quel déguiſement encore parmi tous ces divers noms qu'il fait entrer dans ſon récit? Y lit-on la vraie tradition primordiale touchant l'état originaire du Genre-humain, & cette étonnante cataſtrophe par laquelle le Seigneur châtia les crimes des Enfants des hommes? Qu'il eſt bien éloigné de cette ſainte & noble ſimplicité qu'on admirera toujours dans les divins Livres du Législateur Hébreu!

Paſſons à l' Hiſtorien de Phénicie ſes grands écarts ſur la Religion : il étoit trop imbu des Principes du Paganiſme. Mais n'oublions point d' obſerver que cet ancien auteur qu'on aſſûre s'être appliqué à nous décrire les progrès des Arts, & à nous en faire connoître l' origine, ne dit pas un ſeul mot ſur ce qui fait l'objet de notre Diſſertation.

in Athen. lib. III. *cap.* XXXVI. *col.*240.). MM. Bochart, Huet, Le Moine & autres, croyent qu' il vivoit du temps de Gédéon; on doute cependant s' il ne ſeroit pas poſtérieur à cet âge. Voy. *J. Alb. Fabricius*, *loc. cit. pag.* 163. *ſeq.* = *J. Brucker*, *uti ſupra*. = *Préface ſur l'Hiſtoire Univerſelle, trad. de l'Angl. b. 4. tom.* I. = *Marsham*, *Chron. Can ſec.* X. *pag.* 2?4. = *M. Cuper*, *Lettres de Critique & de Littérature*, *pag.* 167. 171.

L'origine de ces usages n'étoit pas cependant si indifférente, que la mémoire n'en dût être transmise à la postérité. L'écrivain Phénicien nous entretient de plusieurs inventions qui sont bien moins utiles, & nous parle même de quelques-unes qui sont relatives (1) à celles dont nous cherchons l'époque. Est-ce un indice que dans ces siecles desquels il décrit l'histoire, ces usages n'étoient point encore connus, ou qu'à-peine naissants, ils ne se perfectionnerent que long-temps après? Est-ce enfin à la perte d'une bonne partie de l'ouvrage de Sanchoniathon, qu'on doit attribuer le défaut de lumieres que nous désirons dans les fragments de ses écrits?

Le peu de lumieres que les autres écrivains Phéniciens nous ont laissées sur leur propre

(1) En parlant des hommes qui vécurent dans la IX. Génération, Sanchoniathon dit que „ Par ceux-ci „ [sçavoir TECHNITES (*ou l'Artiste*) *&* GEINUS *Autochtone*, (*l'Homme né de lui-même de la terre*) *qui trou-* „ *verent l'Art de mêler du chaume avec de la terre-* „ *glaise, de secher le tout au soleil, & d'en faire en suite* „ *des tuiles*] furent engendrés d'autres dont l'un „ s'appelloit AGRUS (*Champ*) & l'autre AGRONERUS „ ou AGROTES (*Laboureur*) qui avoit une Statue tres- „ vénérée, & un Temple traîné par des bœufs *en* „ *Phénicie*. „ Euseb. *loc.cit. cap.*X. *pag.* 35.

hiſtoire, ne permet pas de ſuivre davantage ce Peuple non moins fameux par ſa grande antiquité (1), l'étendue de ſon commerce,

(1) *In Tyrum Phœniciæ* Urbem *navigavi, quod ibi templum Herculis eſſe audirem.... Veniens in colloquium cum Dei Sacerdotibus, percontabar quantum temporis foret ex quo id templum fuiſſet extructum : ſed comperi ne hos quidem congruere cum Græcis, quippe dicentes ab Urbe condita fuiſſe Dei templum pariter extructum : eſſe autem a Tyro condita annorum* τρινκόσια κὶ δισχίλια *duo millia ac trecentos*. Herodotus, *lib.* II *cap.* XLIV. Quoique ce récit ſe reſſente un peu de la vanité des Peuples, on ne peut nier que l'idée que les Prêtres Phéniciens avoient de leur grande antiquité, n'ait été fondée ; mais la ville de Tyr qu'on voyoit en terre ferme, n'étoit pas même auſſi ancienne. Marſham a cru après pluſieurs écrivains, qu'elle n'avoit été bâtie que du temps des Juges. D'autres ſoûtiennent au contraire, qu'elle ſubſiſtoit déjà lors du partage de la terre de Chanaan, & même au de-là ; en effet Iſaie (XXIII. 7.) parle de Tyr comme d'une ville des premiers âges. Les modernes donnent cependant la préférence à Sidon, & il eſt peu de villes dans l'antiquité, qui puiſſent produire des titres ſi anciens. Elle diſputa long-temps contre Tyr (l'inſulaire) pour la grandeur, la magnificence & pour l'étendue de ſon commerce; mais celle-ci prévalut enfin: il ſemble même que c'eſt la raiſon pourquoi les Prophétes en font ſi ſouvent mention & qu'ils en comparent les marchands à des Princes & les trafiquants aux Grands de la terre. *Cujus negotiatores Principes, inſtitores ejus inclyti terræ.* Iſai. XXIII. 8. Voy. *Marſham, Chron. Canon, Sec.* XI.

de sa navigation & de ses peuplades (1), que célebre par ses grands progrès dans les Arts.

Nous sçavons seulement que Théodote, Hypsicrate, & Moschus (2) écrivirent une Histoire Phénicienne. Le Philosophe Chæ-

pag. 290. = *M. Des-Vignoles, Chronolog. tom.* II. *liv.* IV. *chap.* I. *pag.* 17. - 40. = *Sam. Bochart. Phaleg. lib.* IV. *cap.* XXXV. *pag.* 342. = *Jac. Bonfrerii Not. in Eusebii Onomasticon cum lat. interpret. S. Hieronymi. Thesaur. Antiquit. SS. Blas. Ugolini, vol.* V. *col.* 341. & 371. = *Hadrianus Relandus, Palæstina ex monumentis veteribus illustrata, libr.* IIII. *Ejusdem Thesauri vol.* VI. *col.* 1003. *seq.*

(1) Voy. *Sam. Bochart. Chanaan, seu de Coloniis & sermone Phœnicum, passim.*

(2) Voy. *Joseph. Antiquit. Judaic. lib.* I. *cap.* III. *oper. tom.* I. *pag.* 18. Moschus étoit Sidonien, selon Possidonius d'Apamée (*Strabo, tom.* II. *lib.* XVI. *pag.* 1098.), qui le fait antérieur à la guerre de Troye, & le considere comme le Pere du systême de la Philosophie des Atômes. Des Modernes ont cru même voir dans le nom de ce Sidonien, quelque analogie avec celui de Moyse; aussi n'en a-t'il pas fallu davantage pour le confondre avec le Législateur des Hébreux. Mais ces deux opinions sont plus conjecturales, que soûtenues de bonnes preuves; la derniere sur-tout n'a aucun fondement: l'auteur du systême des Atômes est beaucoup plus moderne, & la plûpart des anciens en font honneur à Leucippe & à Démocrite. Voy. *Jac. Bruckeri Hist. Crit. Philos. tom.* I. *lib.* II. *cap.* VI. *pag.* 231. *seqq.* = *Joan. Alb. Fabricii Biblioth. Græc. vol.* I. *lib.* I. *cap.* XXVIII. *pag.* 166.

tus ou Lætus, ſelon d'autres, avoit traduit tous ces ouvrages du Phénicien en langue Grecque. Joſephe fait encore mention de Heſtiée, de Jérôme Egyptien, de Dius de Phénicie & de Philoſtrate (1). L'Hiſtorien Juif nous parle auſſi de Ménandre d'Epheſe, qui avoit tiré des annales de Tyr, & donné en langue Grecque ce qui regardoit l'hiſtoire des Rois du Pays. Clement d'Alexandrie, Tatien, Tertulien, Euſebe & Théophile d'Antioche ont dit quelque choſe de la plûpart de tous ces écrivains (2) dont nous connoiſſons plutôt les noms que les ouvrages. Le malheur des ſiecles nous les ont tous ravis à l'exception de quelques fragments très-imparfaits (3).

(1) *Joſephus*, *Antiq. Judaic. lib.* I. *cap.* III. IV. - *lib.* VIII. *cap.* V. - *lib.* X. *cap.* XI. *operum tom.* I. *pag.* 16. 18. 19. 434. 435. & 538. = *Idem*, *lib.* I. *contra Appion. cap.* XVII. XVIII. XX. XXI. *ſeq. oper. tom.* II. *edit. Sigeberti Havercampi*, *anni* 1726. *pag.* 448. 451. *ſeq.*

(2) Voy. *Gerardi Joan. Voſſii de Hiſtoricis Græcis lib.* I. *cap.* XI. *pag.* 64. - *lib.* III. *pag.* 360. 378. *ſeq.* 386. 390. & 419. = *Joſephi Scaligeri Veterum Græcorum fragmenta, in extremo ejuſdem opere de Emendatione Temporum*, *pag* 5. *ſeq. pag.* 26. *ſeqq.* = *J. Alb. Fabricius, loc. cit.* = *Le P. Tournemine, Suite de la Diſſertation touchant les Livres de Sanchoniaton, &c. Mém. pour l'Hiſt. des Sciences & des beaux Arts. Fevrier* 1714. *art.* XXV. *pag.* 327. *ſuivantes.*

(3) Les ſeuls fragments les plus conſidérables qui

Tous ces mémoires perdus depuis long-temps, auroient sans doute répandu quelques lumieres sur les premiers siecles historiques de la Nation Phénicienne. Il n'est pas même possible que parmi un si grand nombre d'Historiens, il n'y en ait eu aucun qui ne se fût appliqué sérieusement à nous transmettre le souvenir des premieres semences des Arts, de ceux sur-tout, dont nous parlons, ainsi que de leurs progrès dans un Peuple qui

nous restent de ces auteurs sur l'histoire Phénicienne, sont ceux que Josephe nous a conservés dans son premier livre contre Appion (*cap.* XVIII. XX *seq. oper. tom.*II. *pag.*448. *seq.* 451.*seq.*). Ce sont deux petits catalogues des Rois de Tyr : le I er. qui est celui que Ménandre d'Ephese avoit tiré des *Annales des Tyriens*, ne remonte que de quelques années au dé-là du commencement du regne de David. Abibal pere d'Hiram I er. est à la tête de cette liste. Hiram I er. est le même Prince qui envoya des Ambassadeurs à David, lors que ce fils d'Isai eût été reconnu Roi par toutes les Tribus d'Israël (II. *Reg.* V. I. - II.). Le IIme. catalogue qui est séparé du premier d'un intervalle de plus de deux-cents ans, ne commence qu'à Ithobal II. sous le regne duquel Nabuchodonosor fit le siege de la ville de Tyr, l'an de la période Julienne 4123. ou 591. ans avant J.C. Josephe avoit tiré ce second catalogue de l'*Histoire des Indes & de la Phénicie*, *de Philostrate* qui a écrit avant l'an XIII. de Domitien. Voy. *M. Des-Vignoles*, *Chronologie*, *tom.*II. *liv.* IV. *ch.*I. *pag.*42. - 80. *suiv.*

a été célebre & qui a dû les cultiver de bonne heure. Quoiqu'il en ſoit ; bornés pour le préſent à de ſimples conjectures ſur le temps où ils ont pû s'introduire en Phénicie, nous ne déterminerions rien de certain, antérieurement à notre époque. S'il nous falloit cependant juger de la fidélité de ces anciens auteurs par certains fragments que les temps ont reſpectés, nous verrions qu'ils ne furent pas exempts de ces défauts qu'on reproche avec tant de juſtice au reſte des écrivains profanes. Des-lors, comment approfondir l'origine des mêmes Arts chez un Peuple dont les Hiſtoriens ſe ſeroient écartés ſi groſſierement de la vérité, dans le récit de ces faits qui étoient d'une notoriété publique ?

Pour donner un ſeul exemple des écarts trop ſenſibles dans les hiſtoires Phéniciennes, quelque exactes qu'on les ſuppoſe d'ailleurs, conſiderons un inſtant ce qu'Aſclépiade rapportoit dans celle qu'il avoit écrite ſur la Phénicie & ſon Ile de Chypre. Porphyre (1) nous donne un fragment de cet écrivain, où il eſt dit que dans les premiers âges on n'immoloit

(1) *De Abſtinentia lib.* IV. *edit. Lugdun.* 1620. *pag.* 395.

aux Dieux aucun animal ; qu'on ne mangeoit jamais des victimes immolées aux Idoles, & que si dans la suite on leur en sacrifia, ce fut uniquement pour se les rendre propices. Asclépiade tâche de nous garantir ce récit par deux faits absolument supposés, parce qu'ils sont démentis par l'histoire des temps où l'écrivain de Chypre dit qu'on en usoit de la sorte, dans le culte qu'on rendoit aux fausses Divinités. Dès le siecle même de Pigmalion, c'est-à-dire, huit-cents soixante ans (1) avant l'Ere Chrétienne, les sacrifices des animaux & l'usage de manger des victimes qu'on avoit offertes aux Idoles, étoient presque généralement répandus, sur-tout en Chanaan, dans le pays de Moab & chez les Madianites (2) dont les impietés étoient semblables à celles des Phéniciens. Long-temps avant le regne de ce Prince, tout cela avoit lieu dans la Re-

(1) M. Des-Vignoles (*loc. cit. pag.* 8. & 47.) met la premiere année du regne de ce Prince à l'an 3854. de la période Julienne.

(2) *Ubi sunt Dii eorum in quibus habebant fiduciam? De quorum victimis comedebant adipes, & bibebant vinum libaminum.* Deuteron XXXII. 37. *seq.* = *Et initiati sunt Beelphegor, & comederunt sacrificia mortuorum.* Psalm. CV. 28. Voy. *le P. Tournemine, loc. cit. pag.* 329.

ligion des Peuples. Sans remonter à des âges de la premiere antiquité, la pratique constante des ancêtres du Peuple Hébreu & des Israëlites eux-mêmes confond le récit de l'Historien de Chypre, & Porphyre qui ose le produire.

Cette considération suffiroit seule pour nous faire appliquer à la plûpart de tous ces anciens écrivains, ce que nous avons remarqué au sujet de Sanchoniathon. „ Quelque „ ancienneté qu'on donne à tous ces Au- „ teurs, dit le P. Tournemine (1), leur au- „ torité devient suspecte, quand on exami- „ ne de près ce que contenoient les Histoi- „ res Phéniciennes „.

A ces égarements que nous venons de remarquer avec assès de rapidité, mais dont nous tirerons quelque avantage; égarements qui se renouvelleroient sous différentes faces dans chaque ancien écrivain que nous toucherions, s'il étoit permis de suivre quelque détail; joignons une autre cause qui n'a pas moins influé à répandre des nuages sur les premiers temps historiques. C'est la perte

(1) *Loc. cit. pag.* 327.

des monuments en tout genre, détruits par les malheurs des ſiecles, les guerres, les incendies & autres calamités publiques ; abolis plus d'une fois par la folle ambition, l'orgueil & l'ignorance de quelques Princes qui s'en déclarerent les plus fiers deſtructeurs (1).

Telle eſt la viciſſitude des choſes humaines, que ceux d'entre les Peuples les plus célebres dans l'hiſtoire, & les plus zélés à éterniſer par toute ſorte de voies leur nom, la mémoire de leurs grandes actions & de leurs belles connoiſſances dans les Scien-

(1) Béroſe & Alexandre Polyhiſtor nous aſſûrent que Nabonaſſar n'épargna point les archives de Babylone, dans leſquelles ſe trouvoient les annales des Rois ſes prédéceſſeurs (Voy *Syncelle, Chronograph. pag.* 207.) Quoique ce trait d'hiſtoire ſoit mis en doute par quelques ſçavants, il n'eſt pas impoſſible qu'un tel exemple ait eu des imitateurs. Un XI HOAM - TI chez les Chinois, & plus d'un Prince dans l'Empire Ottoman n'ont que trop ſuivi cet exemple au grand détriment des Lettres. Lorſqu'un déluge de barbares inonda l'Europe & l'Aſie pendant des ſiecles conſécutifs, quels déſaſtres n'ont-ils pas dû cauſer à la République des Lettres? Sans la vigilance, le zéle & l'amour que de ſçavants Moines témoignerent dans ces ſiecles obſcurs pour les anciens monuments, qu'aurions-nous aujourd-hui de tous ces précieux reſtes de l'antiquité ?

ces & les Beaux-Arts, demeurent aujourd'hui presque ensevelis dans une espece d'obscurité & d'oubli.

Quel degré de lumieres ne recevrions-nous point encore de cette infinité d'histoires qui furent envéloppées dans les ruines de ces fameuses Bibliotheques, telles que celles de Pergame & d'Alexandrie ? & combien d'autres n'ont-elles pas subi le même sort ?

Le temps & la barbarie n'ont donc causé que trop de ravages parmi les monuments de l'antiquité. Les traditions des Peuples sur l'objet de nos Recherches, dénuées qu'elles sont de preuves pour les accréditer & les affermir, ne semblent donc plus mériter que nous nous y arrêtions. Les grands écarts enfin des anciens Historiens nous font même sentir combien il y a peu à attendre de leurs témoignages au sujet de l'origine & des progrès de ces découvertes humaines qui concernent les premiers Peuples. Ce qui nous reste à dire sur les Historiens eux-mêmes & certains faits dont ils nous ont transmis le souvenir, devra servir à mettre dans un plus grand jour nos

deux premieres propoſitions, & à aſſurer davantage la ſtabilité de notre époque. Remettons ce détail à la ſeconde partie de nos Recherches : ménageons quelque repos à l'attention du Lecteur, naturellement fatigué de tant de diſcuſſions.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

A ROME,
DE L'IMPRIMERIE HERMATHÉNIENNE.